DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 12585 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 17 JUILLET 1985

Le « retour » du dictateur bolivien

« Les bourreaux d'hier seront-ils les sauveurs de demain ? » La question posée sur les murs de La Paz résume l'aspect paradoxal de l'élection présidentielle du 14 juillet en Bolivie. Le général Hugo Banzer, qui a gouverné le pays d'une poigne de fer pendant sept ans de 1971 à 1978, apparaît en effet comme le vainqueur virtuel de la consultation en recueillant près de 40 % des suffrages. Il devance le candidat de centre droit et inflige à la gauche un échec cuisant, celle-ci n'obtenant, tous partis confondus, qu'un peu plus de 10 % des voix. Mais l'ancien dictateur, n'obtenant pas d'emblée la majorité absolue, devra se présenter devant le Parlement le 2 août prochain pour un « deuxième tour » parlementaire.

Ce retour plus que probable du général Banzer aux affaires, au terme d'un processus électoral qui s'est déroulé dans le calme, s'effectue en dépit de multiples efforts de ses adversaires. Le président sortant, M. Siles Zuazo (centre gauche), avait fait de maladroites tentatives pour ajourner le scrutin. L'assemblée des droits de l'homme de Bolivie avait invoqué de graves irrégularités et présenté des cartes d'électeurs « ayant voté » vingt-quatre heures avant l'ouverture des bureaux. Ces fausses cartes émanaient de l'ADN, l'Action démocratique nationaliste du général Banzer. Mais il en aurait fallu davantage pour empêcher le retour par la grande porte de l'ancien putschiste dans le palais présidentiel.

Dans un pays secoué par une crise sans précédent, où le dollar s'échange à près de 1,5 million de pesos et où la drogue est un fléau de plus en plus redoutable, le discours de M. Banzer sur l'« autorité nécessaire » aura été entendu. En 1979, les parlementaires avaient voté six fois pour départager les deux candidats à la présidence, et aucun n'avait obtenu la majorité absolue. Le président du Sénat avait été désigné chef de l'Etat à titre provisoire. Au bout de trois mois, il fut renversé par les militaires. Scénario classique dans un pays qui — détenant un inégalable record en la matière — a connu plus d'un coup d'Etat par an en moyenne depuis son accession à l'indépendance en 1824.

Le général Banzer bénéficiera sans doute au Congrès de soutiens qui lui assureront une élection rapide. S'il ne compte pas que des amis chez les militaires, le MIR, principal parti de gauche — pourtant observateur au sein de l'Internationale socialiste, — pourrait se rallier à lui. Le Mouvement de la gauche révolutionnaire, qui a joué un rôle fondamental dans le renversement de la dictature, soutiendra son ancien ennemi. « Il faut consolider la démocratie, a déclaré Jaime Paz, le dirigeant du MIR, et pour autant nous respecterons la décision de la majorité du peuple bolivien. »

Le général Banzer trouvera cependant sur son chemin la puissante centrale ouvrière bolivienne, la COB, qui a déjà annoncé son intention de déclencher des grèves dans tout le pays si le « tyran » revenait au pouvoir.

Au-delà de cette surprenante remise en selle, c'est l'avenir d'un des pays les plus pauvres et les plus endettés du continent qui est en jeu. Le général « réhabilité » par le suffrage universel se propose de pratiquer, pour régler les problèmes, une « chirurgie sans anesthésie ». On veut espérer pour les Boliviens que son scalpel n'a rien de commun avec le sabre dont il fit jadis un si mauvais usage pour s'emparer du pouvoir.

LES CONSÉQUENCES DU DRAME DU HEYSEL

Le cabinet belge remet sa démission

Le premier ministre belge, M. Wilfried Martens, s'est rendu ce mardi matin 16 juillet auprès du roi Baudouin pour lui remettre la démission de son gouvernement. La crise avait été ouverte lundi par la démission de M. Jean Gol, vice-premier ministre et ministre de la justice, bientôt suivi par ses cinq collègues libéraux francophones, qui tous entendaient protester contre le refus de M. Charles Ferdinand Nothomb (social-chrétien, wallon lui aussi), de renoncer à ses fonctions de ministre de l'intérieur. Celui-ci devait, à leurs yeux, assumer la responsabilité du comportement de la police belge lors du drame du Heysel le 29 mai dernier.

De notre correspondant

Bruxelles. — Alors que tous les problèmes paraissaient résolus, un coup de tonnerre politique est venu secouer le pays lundi en fin de matinée, lorsque le vice-président du conseil et ministre de la justice, M. Jean Gol (libéral), a présenté sa démission au roi. Dans la soirée de lundi, tous les autres ministres libéraux francophones se sont déclarés solidaires de leur chef de file, en s'affirmant prêts à abandonner leur portefeuille. Le sort du gouvernement tout entier était en cause.

A bien des égards, M. Gol a été le « moteur » de la coalition entre sociaux-chrétiens et libéraux. C'est en grande partie sous son impulsion que le gouvernement Martens s'est avancé hardiment sur le chemin d'une politique d'austérité dont les résultats sont indéniables, même si la crise économique est encore loin d'être surmontée.

Pourquoi, dès lors, M. Gol a-t-il jugé bon de ruer dans les brancards ? Les libéraux, il est vrai, avaient engagé une partie de bras de fer avec les sociaux-chrétiens en demandant la démission du ministre de l'intérieur, M. Nothomb, auquel la commission parlementaire d'enquête sur la tragédie du Heysel imputait des responsabilités pour la manière dont il avait assuré le contrôle des forces de l'ordre.

Samedi dernier, pourtant, M. Gol et ses amis avaient dit céder à un *« impératif catégorique »* en votant la confiance à M. Martens. Le texte adopté par la majorité de la Chambre laissait au gouvernement le soin de *« tirer les conclusions »* d'un débat au cours duquel le rapport de la commission d'enquête n'a même pas été soumis au vote des députés.

Une telle attitude de la part de la Chambre a provoqué une vague de critiques et d'indignation dont la presse belge de lundi s'est fait largement l'écho.

JEAN WETZ.

(Lire la suite page 5.)

LE CANCER DU PRÉSIDENT AMÉRICAIN

M. Reagan doit prouver sa capacité à gouverner

Le polype intestinal dont le président Reagan a subi l'ablation était de nature cancéreuse, a-t-il été annoncé officiellement lundi 15 juillet, après les résultats de la biopsie qui avait été pratiquée. Rien ne conduit toutefois les chirurgiens qui ont examiné et opéré le chef de l'Etat américain à supposer la présence de métastases cancéreuses dans d'autres organes. Le pronostic des médecins est optimiste. M. Reagan, qui semblait en très bonne forme ce mardi matin, pourra-t-il reprendre ses activités avec la même vigueur que par le passé ? C'est la question que se posent les milieux dirigeants.

De notre correspondant

Washington. — *« Le président a un cancer. »* Ces premières paroles du docteur Rosenberg, de l'Institut national contre le cancer, annonçant les résultats de l'examen pathologique, ont provoqué, le lundi 15 juillet, un moment d'émotion même chez les plus endurcis des journalistes.

Mais le chirurgien devait immédiatement préciser que le cancer était limité à la paroi du colon, et ne s'était pas développé au-delà. Ni les vaisseaux sanguins ni les ganglions lymphatiques n'ont révélé de cellule cancéreuse, a dit le docteur Rosenberg, ajoutant : *« Il y a de bonnes chances que le cancer ne se développe pas. »* Il a évalué à 50 % le risque d'une nouvelle tumeur maligne.

D'autres spécialistes ont confirmé ces conclusions relativement optimistes, estimant que le président avait entre 50 % et 75 % de chance de ne pas avoir de nouvelle tumeur dans les cinq prochaines années. *Cette éventualité devrait être considérée comme une guérison définitive*, étant donné qu'après cinq ans le pourcentage de récurrence est seulement de 5 %. Le docteur Rosenberg a ajouté que la tumeur enlevée n'aurait pas d'influence sur l'espérance de vie du président, auquel il a conseillé de reprendre complètement ses activités.

Selon le porte-parole de la Maison Blanche, le président Reagan et sa femme ont accueilli « avec calme » les conclusions de l'examen pathologique. Quant au chirurgien de l'hôpital de Bethesda, le docteur Dale Oller, il souligne que le malade *« récupère superbement »*, donnant même l'*« impression de n'avoir jamais été opéré »*.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 3.)

UN ENTRETIEN AVEC LE PROFESSEUR GALLO

Un vaccin contre le SIDA est réalisable

Douze mille grands malades, deux millions d'individus contaminés, tous très jeunes : l'Occident se trouve confronté soudain à une terrible menace qui n'est pas due à la folie des hommes, mais à l'attaque brutale, et jusqu'à présent imparable, d'un virus étranger venu d'ailleurs.

Le SIDA, qui sème la terreur comme le firent jadis la peste ou la syphilis, a vu sa cause élucidée et son agent — un nouveau rétrovirus — isolé en moins de trois ans, grâce aux fabuleux progrès de la science et de la médecine, grâce au talent et au génie de ceux qui se sont trouvés confrontés à l'une des plus redoutables épidémies de tous les temps.

On connaît le rôle qu'ont joué dans cette aventure les équipes de l'Institut Pasteur de Paris et celles du Centre des maladies infectieuses d'Atlanta (CDC). Moins connue est l'équipe américaine que dirige, à l'Institut national du cancer de Bethesda (Maryland), le professeur Robert Gallo : il faut la créditer, outre son brillant travail sur le SIDA, de la première identification mondiale de rétrovirus responsables *de cancers humains*.

Au-delà de la polémique qui oppose souvent ces deux équipes — pour des problèmes de sémantique et d'antériorité, — au-delà du combat que se livrent de part et d'autre de l'Atlantique les multinationales pharmaceutiques confrontées au marché du siècle, il est un enjeu majeur pour la santé publique : la *découverte d'un traitement efficace*, d'un vaccin et de moyens de prévention, pour un mal chargé certes des mythes du sang, du sexe et de la drogue, mais qui représente surtout le plus important défi à la science de cette fin de siècle.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le professeur Robert Gallo se déclare *« optimiste »* quant à la mise au point — bien difficile — d'un vaccin contre le SIDA.

Dr E.-L.

(Lire notre supplément « le Monde Médecine » pages 11 et 12.)

UN AN DE GOUVERNEMENT FABIUS

L'orgueil de la modestie

par ALAIN ROLLAT

Honoré, dimanche, d'un compliment présidentiel fort flatteur — *« un chef de gouvernement remarquable »*, a dit M. Mitterrand, — M. Laurent Fabius a célébré, lundi après-midi, le premier anniversaire de sa nomination à l'hôtel Matignon — intervenue le 17 juillet 1984 — en présentant, par l'intermédiaire de l'AFP, un bilan de son action, remarquable... par sa modestie.

Rendons-lui justice, M. Fabius admet volontiers qu'il n'a pas de raison de pavoiser quand il considère le peu de chemin parcouru en direction des deux objectifs qu'il s'était fixés dans son premier discours devant l'Assemblée nationale : *« moderniser »* le pays et *« rassembler »* les Français. Sachons lui gré de cette franchise, parce que le refus de l'autosatisfaction n'est pas courant de la part d'un premier ministre en exercice, surtout à la veille d'une campagne électorale.

M. Fabius, à dire vrai, ne pouvait guère enjoliver un bilan somme toute étriqué. Voué à l'échec, jusqu'à présent, par la bipolarisation de la vie politique — que cassera peut-être la représentation proportionnelle, — le thème du rassemblement reste un lien commun. Les parlementaires de l'opposition, que M. Fabius sollicitait pour certaines actions communes sur ce qu'on appelle les « grands problèmes de société », n'ont pas répondu à ses appels. A droite, le blocage était inévitable bien que le premier ministre fasse parfois mine de s'en étonner.

Harcelé par les communistes, peu relayé par l'appareil de son propre parti, M. Fabius ne peut vraiment compter que sur le soutien de la majorité socialiste de l'Assemblée nationale. Sur le front syndical, où il espérait *« moderniser les rapports sociaux »*, l'horizon apparaît tout aussi bouché. Lorsqu'il réclame, ici et là, *« moins de pugilats, moins d'idées fumeuses, moins de démagogie, plus de vérité »*, il égrène des vœux pieux.

Quant à la modernisation, ce travail de fourmi, comment pourrait-elle constituer un thème mobilisateur alors que les efforts du gouvernement pour rénover le tissu industriel se traduisent — dans un premier temps au moins — par une aggravation du chômage ?

Ce ne sont pas, pourtant, les actes volontaristes qui manquent à l'inventaire de l'hôtel Matignon. De la mise en place de travaux d'utilité collective (TUC) aux congés de conversion, des jumelages écoles-entreprises au plan « Informatique pour tous », de la création du baccalauréat professionnel à la déduction fiscale en faveur des industries audiovisuelles, de l'augmentation des promotions des écoles d'ingénieurs à la loi triennale pour la recherche, du recouvrement automatique des pensions alimentaires à la levée de l'anonymat des fonctionnaires, etc., M. Fabius s'est en effet, employé à gérer prudemment les réformes lancées par son prédécesseur, en se préoccupant à la fois du long terme et de la vie quotidienne. Sa tâche était plus facile que celle de M. Pierre Mauroy.

Mais ses résultats sont aussi aléatoires pour la majorité, bien qu'il faille porter à son crédit une incontestable décrispation du débat politique et, avec le concours éminent de l'Elysée, le désamorçage de la bombe néo-calédonienne.

Sous M. Fabius, comme sous M. Mauroy — les sondages en témoignent, — le bilan de la gauche reste globalement négatif aux yeux d'une majorité de citoyens. Entre les réalisations économiques et sociales du gouvernement et la perception qu'en a l'opinion publique, le déphasage ne s'est guère atténué, malgré le soin que M. Fabius apporte à expliquer directement sa politique, chaque mois, par le canal de TF 1.

Le premier ministre souffre d'un décalage analogue à l'intérieur de son propre parti. Un décalage entretenu par la distance qu'il conserve toujours vis-à-vis des sujets qu'il traite, comme s'il refusait de s'impliquer totalement dans ce qu'il fait et qui contribue à faire de lui ce personnage lisse, difficile à cerner.

Il a beau pourfendre, dans ses discours, le libéralisme sauvage, proclamer ses convictions, prendre partout la défense des droits de l'homme, arrêter des mesures contre la pauvreté, essayer de remédier au drame des chômeurs en fin de droits, exalter les valeurs républicaines contre la montée de l'extrême droite, ce surdoué de la politique ne parvient pas, dans ses meilleurs élans de sincérité, à effacer complètement l'impression d'opportunisme que suscite son pragmatisme et qui lui vaut toujours la même interrogation dubitative : *« Etes-vous socialiste ? »* A tel point qu'il arrive à M. Mitterrand lui-même de conseiller paternellement à son protégé de suivre une démarche politique moins abstraite afin de provoquer l'adhésion et non pas simplement un vague intérêt intellectuel.

Pour M. Fabius, le bilan d'un an d'action à la tête du gouvernement présente néanmoins des aspects positifs. Son autorité sur l'équipe ministérielle est incontestable. M. Fabius gouverne davantage que M. Mauroy. M. Mitterrand s'en remet à lui de plus en plus souvent pour régler les dossiers. Les membres du gouvernement qui sollicitent l'arbitrage de l'Elysée se voient répondre, beaucoup plus souvent qu'auparavant : *« Voyez Matignon, c'est au premier ministre de trancher. »*

Si M. Mitterrand revendique un *rôle de premier plan dans la* conduite des affaires étrangères en cas de changement de majorité en 1986, c'est parce qu'il y consacre déjà une part de plus en plus importante, laissant au chef du gouvernement une autonomie croissante sur les dossiers économiques et sociaux.

(Lire la suite page 6 ainsi que l'article de MAURICE DUVERGER : « Le degré zéro de la politique ».)

Les jeux de l'été

Aujourd'hui : à la tribune

(Page 10)

AU JOUR LE JOUR

File

Le gouvernement Fabius s'apprête à régler la question de la cohabitation sur les autoroutes. Une vitesse minimale sera imposée sur la file de gauche.

Plus de traînards à gauche, les lambins et les mollassons sur la droite ! Cette décision a une grande valeur symbolique : comment galvaniser mieux les militants socialistes qu'en les incitant à forcer sans vergogne l'allure, et à doubler fièrement la lente file des opposants ?

Reste la question des autoroutes à trois voies. M. Fabius n'a que huit mois pour convaincre les nombreux indécis de la file du milieu qu'ils devraient se décider à choisir la bonne voie, une fois pour toutes.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

débats

JAPON

Au cours de son séjour en France, le premier ministre japonais, M. Nakasone, aura-t-il réussi à combler une partie du fossé qui sépare nos deux pays ? On veut l'espérer. René Servoise montre que, depuis des lustres, nous ne cessons de passer à côté du Japon, politiquement et économiquement. Philippe Pons explique que, culturellement, les « clichés » nous encombrent l'esprit et nous brouillent la vue.

La double indifférence

Entre la France et le Japon, les malentendus circulent dans les deux sens... Nous avons tout à y perdre.

par RENÉ SERVOISE (*)

LES astres sont-ils bienveillants en ce qui concerne les relations entre la France et le Japon, que rien ne paraît séparer, si ce ne sont les distances ? L'histoire note des tentatives de rapprochement, mais elles ne furent jamais concluantes. Chaque fois, les deux nations reprennent leur dérive vers leurs problèmes régionaux, et seules de légères passerelles les relient. C'est au pis une mésentente indifférente, au mieux une indifférence aimable. De cet état de choses, les Français – davantage que les Japonais – paraissent porter la responsabilité.

Certes, la vision donnée du Japon par ce jeune aviateur au lendemain de la première guerre mondiale dans *l'Honorable Partie de campagne* est effacée, mais depuis les *Lettres édifiantes et curieuses* des jésuites sur la Chine au dix-huitième siècle, les Français demeurent si impressionnés *par la masse* (*les dimensions* continentales et démographiques) de ce pays et l'antiquité de sa civilisation, qu'il continue à cacher le Japon, à réduire son importance, et même sa personnalité, ramenée volontiers à celle d'un satellite d'une civilisation supérieure. Propos de Barbare qui ajoute l'injure à l'ignorance.

Le mythe du marché chinois

Nos dirigeants politiques – fort peu instruits de l'étranger – épousent cette vision. Puissance continentale, la France est sensible aux « gros bataillons », à la différence de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. La première, puissance maritime, pressent très vite l'éminent rôle du Japon (dès 1902, c'est l'alliance anglo-nippone et, à Washington en 1920, la conférence navale sur la limitation des flottes accorde au Japon un tonnage supérieur à celui de la France). Venant de l'ouest, les Français se heurtent, sur leur chemin vers le Japon, à la Chine ; alors que les Américains, venant de l'Est, rencontrent d'abord l'archipel japonais et discernent très tôt le rôle prédateur et organisateur du peuple nippon dans l'espace Pacifique.

Nos hommes d'affaires français, inspirés par le mythe du « marché chinois » (les centaines de millions d'acheteurs de lampes à pétrole tournent la tête même à un Rockefeller), abordent l'Asie par la Chine du Sud, s'attardent en Indochine et remontent rarement jusqu'au Japon, Yokohama étant le terminal des paquebots des Messageries maritimes. Ni l'écrasante victoire sur les Russes en 1905, ni la guerre de titans dans le Pacifique, soutenue par le petit Japon de 1937 à 1945 et contre la Chine, et contre les Etats-Unis, ni la formidable revanche – ce bond en avant, vers le second rang dans l'économie mondiale – et la percée vers les hautes technologies, n'ont encore entièrement convaincu les Français. Le Japon est toujours vu à travers un écran et des stéréotypes réducteurs. En un mot, les estampes encombrent encore notre mémoire, et notre vanité nous empêche de reconnaître les incomparables qualités de ce peuple, contraint de tirer tout de lui-même : le pire dans la guerre et le meilleur dans la paix.

Jusqu'à la défaite de 1871 devant la Prusse, la France jouit, dans les cercles dirigeants japonais, d'un prestige certain. A la recherche de l'excellence en Occident, les Japonais s'adresseront aux Français dans ce qu'ils ont de mieux : le droit. Pour le reste, eh bien ! les modèles seront autres. Et aujourd'hui le Japon estime que la France n'a ni la puissance des Etats-Unis, ni le sérieux de l'Allemagne, ni l'agressivité de la Corée – les trois nations qu'il respecte.

Ce peuple, très homogène par sa culture, et qui à la limite se perçoit comme « une race », sent mal le peuple français, divers, multiple et insaisissable. Les réalités de la province française, la solidité de l'Est, du Nord et du Lyonnais sont mal saisies par les Japonais. Leurs hommes d'affaires et leurs hommes politiques, à l'école des Américains, ne prennent plus le temps de séjourner en France, mais galopent à travers l'Europe. Paris, avec son côté clinquant et cosmopolite, ses modes intellectuelles, sa légèreté et son pétillement de champagne leur masque la France réelle.

Il a fallu attendre le voyage du président de la République en 1982 pour que la France manifeste enfin un intérêt pour le Japon comme puissance mondiale et comme puissance d'avant-garde. D'ailleurs, le suivi n'a guère été à la mesure des espoirs. Entre les Japonais et les Français manque un ingrédient essentiel : la confiance. Il y a moins de Japonais et de sociétés nippones installés en France que dans d'autres pays de la Communauté européenne. Il y a moins de Français et de sociétés françaises implantées au Japon que de sociétés britanniques, néerlandaises ou allemandes. Faut-il rappeler que l'empereur du Japon s'est rendu en visite officielle en 1971 en Grande-Bretagne et en Allemagne, et seulement en visite privée en France la même année ?

Trois clés de notre avenir

Ces deux nations se rejoignent finalement par le côté féminin de leur civilisation et de leur être : la sensibilité et les arts. Est-ce suffisant à la veille de l'entrée dans le vingt et unième siècle, où, déjà, le Japon, lui, a pénétré ? A se cantonner à des relations entre artistes, écrivains et spécialistes, on se séduit plus qu'on ne se respecte. Il y a là davantage d'éléments pour une liaison momentanée que pour une union durable. Comment ne pas souhaiter des fondements plus solides ?

Aujourd'hui, le Japon, par son modèle social et par sa réussite économique, est plus important pour la France que l'inverse. C'est donc à la France d'imaginer une stratégie positive. Cet Extrême-Occident – qu'on le veuille ou non – détient, en effet, trois clés de notre avenir :

1) Dans le domaine des techniques avancées et dans celui de la coopération avec les Américains, les percées des Japonais sont trop connues pour y insister. L'unique parade est l'association entre firmes françaises et nippones. Il faut oser ;

2) La deuxième clé est d'ordre moral. Prétendre appliquer des recettes nippones de production (non transférables dans une civilisation différente) en négligeant l'éthique sociale et nationale est une illusion, c'est confondre les effets avec la cause. Mais l'exemple peut inspirer un retour aux sources de notre propre génie ;

3) Enfin, il y a la clé dont les Etats-Unis et le Japon détiennent la double commande : celle du Pacifique. Cette zone est la plus dynamique du monde. Il existe, pour les nations, un moment où il faut savoir s'insérer dans les chances d'une époque. Aujourd'hui, la marée montante est celle du Pacifique.

(*) Diplomate.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

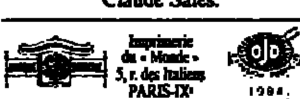
Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Tels qu'en eux-mêmes

Les idées reçues sur les Japonais nous masquent la réalité d'un peuple divers et attachant.

par PHILIPPE PONS

VOUS n'en avez pas assez qu'on vous serine doctement des platitudes sur les Japonais ? Ils sont « drogués de travail », ils s'épanouissent en usine dans les petits cercles de contrôle de qualité de la production ; les femmes, avec leur rire de soubrette se voilant la bouche de la main, sont soumises, attendant sagement le soir leur mari fêtard. Tous sont des animaux grégaires (le groupe des groupes étant la nation). Ils adorent être enrégimentés, et derrière leur impassibilité et leur courtoisie se cache une violence sournoise qui éclate dans les films ou des faits divers montés en épingle.

Un peuple étrange : on prend modèle sur sa réussite économique, et le consensus social qui semble l'animer, mais finalement il nous conforte dans nos valeurs et nos mœurs, sans que nous effleure l'idée que ces Japonais peuvent vivre autrement qu'on nous le dit.

Il existe en réalité tout un pan de la vie des Japonais contemporains, une dimension de leurs comportements, de l'imaginaire collectif où se mêlent le rire, la truculence, l'irrévérence, la dérision et le plaisir qui s'expriment à travers une culture populaire largement négligée.

Immanentisme

Dans *A Japanese Mirror, Heroes and Villains of Japanese Culture* (1), Ian Buruma explore les mythes et les figures de la culture de masse contemporaine au Japon : celle que véhiculent le cinéma et les bandes dessinées, mais celle aussi qui sourd d'une ancestrale mémoire collective. Tout un monde que nos péremptoires *« divulgateurs » du Japon* moderne ignorent. Il traite des dieux et des gangsters, de la figure de la femme, de sa théâtralisation, du héros nihiliste ou de celui au cœur sur la main ; il esquisse les artifices de la sexualité, les fantasmes de violence, les pulsions morbides comme le rire libérateur qui forment la trame d'une culture populaire s'enracinant dans le folklore paysan et dans les traditions du monde des marchands et des artisans de l'époque des Tokugawa (dix-septième – dix-neuvième siècle).

Chef de la rubrique culturelle de la *Far Eastern Economic Review* de Hongkong, Ian Buruma, de nationalité néerlandaise, qui a vécu de longues années à Tokyo après avoir étudié le chinois et le japonais à La Haye, a su mêler le meilleur de l'approche factuelle et imagée du journalisme anglo-saxon et la rigueur du fin connaisseur de l'imaginaire populaire nippon.

Dans toute approche de la culture japonaise, il faut sans doute partir de sa conception immanentiste de l'existence humaine. Les Japonais acceptent le monde phénoménal comme un absolu. Aucune relation privilégiée avec Dieu, comme dans le christianisme, ne les autorise à condamner le réel : au contraire, ils en reconnaissent l'authenticité en lui conférant même un caractère sacré dans le culte shinto (religion première du Japon). Le bouddhisme (introduit au sixième siècle) n'entamera guère cette conception du monde. Le Japon, en tout cas, ne connaîtra jamais le mépris du monde ou la dévaluation de l'homme déchu que cultiva le Moyen Age chrétien. De même qu'ils acceptent le monde phénoménal pour ce qu'il est les Japonais sont enclins à reconnaître les désirs et les sentiments humains et à chercher plus à les maîtriser qu'à les contraindre. Une telle tolérance à l'égard des sens ne signifie pas une complaisance, mais une non-culpabilisation du plaisir. Le manquement aux règles sociales comportera, certes, un châtiment, mais sans que celui-ci corresponde à une sanction divine. Ainsi l'étiquette confucéenne ne sera-t-elle qu'une morale de l'attitude, quel qu'ait pu être par ailleurs son rigorisme.

Buruma consacre son premier chapitre aux dieux nippons. Ces myriades de *kami* (divinités), dont certaines sont aussi un peu les ancêtres de la nation, n'apparaissent en rien comme des figures antithétiques de l'homme déchu. Comme lui, elles ne sont ni complètement bonnes ni complètement mauvaises : elles n'ont de particulier que de disposer d'une force supérieure à celle du commun des mortels. *« Les dieux japonais semblent plus humains que la Sainte-Trinité parce qu'ils partagent avec l'homme ses faiblesses et, qui plus est, les acceptent »*, note Buruma.

L'auteur consacre d'éclairants développements à ce qu'il nomme l'« art de la prostitution », cet art du plaisir dans lequel le sexe devient second par rapport aux jeux qui agrémentent le passage à l'acte. La *geisha* en est assurément la figure la plus accomplie, représentation esthétisée de la féminité filant les métaphores de l'amour conformément à une parfaite stylistique de la séduction. De la *geisha* aux hôtesses de bar du monde moderne en passant par les masseuses de « bains turcs » (lieux de prostitution), Buruma explore un monde du plaisir vénal encore empreint d'un esprit de fantaisie, certes de plus en plus frelaté sinon grotesque dans la société de consommation actuelle, mais qui n'en confère pas moins à la florissante industrie nippone du sexe un côté théâtral : les manières et le décorum, comme dans les maisons closes du dix-neuvième siècle européen, font parti de l'amour vénal.

De la figure imaginaire de l'homme, Buruma brosse celle, immanquable, du samouraï, dont l'archétype est le sabreur Musashi. Mais il s'enrichit de celle du héros nihiliste, solitaire, parfois errant comme le légendaire guerrier Yoshitsune : telle est notamment la figure du *yakuza* (gangster). Les films de *yakuza* amènent tout naturellement à aborder la question de la violence, de ces « fêtes du sang » que sont nombre de productions cinématographiques.

Esthétique et morale

La violence comme le sexe, en Occident, a besoin de justification, écrit Buruma. Au Japon, l'esthétique de la cruauté, dont on trouve des expressions débridées dans les estampes de la fin du règne des Tokugawa, n'a pas à être justifiée : esthétique et morale sont deux domaines distincts. Tant qu'elle s'inscrit dans l'imaginaire, la plus extrême violence sera jugée uniquement en fonction de critères esthétiques : la violence relève de conventions, comme l'esthétique du thé. Les Japonais ne sont pas plus cruels ou sadiques que d'autres : ils tolèrent une violence extrême, car celle-là n'est qu'une métaphore, une illusion de violence : à l'extrême, plus elle est outrée, voire grotesque, plus elle exorcise la menace d'une violence réelle.

Une dernière figure de l'homme, celle-là attachante, décrite par l'auteur, est celle du vagabond, solitaire même s'il a une famille, bon enfant, pétri de la générosité et des sentiments d'entraide de la ville basse et des quartiers populaires : c'est Tora-san, le héros d'une série de films dont le succès n'a jamais failli depuis les années 60.

Impulsif, sentimental, ironique avec la vie, c'est pour les Japonais une sorte de M. Tout-le-monde. Il peut travailler beaucoup (il est marchand ambulant, mais fait tous les métiers). Il sait aussi paresser, louvoyer sans malice avec les embûches de la vie : il est *yasashii* (gentil), une qualité entre toutes appréciée des Japonais.

Ce n'est pas le moindre mérite de ce livre que de donner sans mièvrerie l'image d'un peuple sympathique, avec ses turpitudes, ses pulsions morbides, mais aussi son goût du rire, du plaisir et de la vie.

(1) Publié par Jonathan Cape, Londres, 1984 (12 dollars). Disponible à l'Asiathèque, 6, rue Christine à Paris-6e.

COURRIER DES LECTEURS

Quittance abusive

La quittance EDF devra-t-elle dorénavant être considérée comme une pièce d'identité et faudra-t-il la présenter en même temps que la carte nationale d'identité ? Celle-ci, on le sait, ne prouve pas le domicile et la mention des changements de domicile n'y est pas obligatoire. De plus en plus souvent les administrations, régies, organismes de crédit, etc., exigent la présentation, voire la photocopie, de la quittance EDF pour l'établissement de certains documents, carte grise entre autres. Or rien ne prouve que l'adresse figurant sur la quittance soit celle du domicile puisqu'on peut avoir plusieurs abonnements EDF en plusieurs lieux. Le rapport entre EDF et les organismes cités n'est pas évident. Doit-on conclure qu'on ne peut faire établir ces documents que si l'on est abonné à l'EDF ?

Il est d'autres moyens de prouver son domicile. Pourquoi alors généraliser celui-ci en l'imposant ?

JACQUES GRILLOT
(Marseille).

Indésirables nantis

Journaux et télévision nous informent que les grands restaurants français pratiquent à l'égard des touristes étrangers un « numerus clausus » que je n'ai subi, pour ma part, dans aucun établissement de luxe de Grande-Bretagne, des Etats-Unis, du Portugal ou d'Espagne, d'où je viens.

Je ne puis dissocier cette mentalité bien particulière de l'observation qu'avec quelques amis français et étrangers nous avons pu faire non loin de la frontière espagnole. Sur l'autoroute en direction de Perpignan, des panneaux incitent les automobilistes à visiter sur une aire de repos le Village catalan. Quelques constructions sans grand intérêt, et une cafétéria où s'affaire une pauvre fille derrière un comptoir où il faut aller chercher soi-même les consommations. A côté du comptoir, bien en vue, une affichette imprimée où l'on peut lire : *« Soyez aimable avec le personnel. Des clients, on en trouve ! »*

Je croyais que deux millions et demi de chômeurs pouvaient suffire à trouver du personnel et que des clients, surtout nantis de devises, on n'en a jamais assez. Nous sommes vraiment trop riches.

MARIO CARASSO
(Paris).

Oh ! oh ! camarades !

A suivre de loin le comité directeur du Parti socialiste, on a l'impression que vous êtes, camarades, en train de vous disputer pour savoir qui conduira le deuil.

On prévoit 160 élus pour le groupe en 1986 ! Ouf ! En voilà au *moins quelques-uns qui n'auront pas* à pointer à l'ANPE.

Oh ! oh ! camarades ! Sommes-nous là pour prendre des places ou pour prendre des risques ?

O Jaurès, réveille-toi, réveille-les ! Parce qu'ils ont subi la droite dans leur chair, parce qu'ils ne veulent pas la voir revenir aux commandes, des millions et des millions de travailleurs qui ont mis leurs espérances dans la GAUCHE attendent autre chose du Parti socialiste que ce dérisoire combat d'intendance !

Ce que nous voulons aujourd'hui en cet été 1985, c'est que la GAUCHE se batte et gagne en 1986. Mais gagne sur un projet. Sur un projet porteur, sur l'emploi, sur l'injustice, sur la misère, sur la honte (...) !

Debout, camarades, debout ! Les forces vives de ce pays ne demandent qu'à se mettre au service d'une grande cause.

MAURICE VIOLS
(secrétaire aux entreprises, fédération de l'Hérault du PS).

Corvée de cinéma

Permettez-moi de donner mon opinion sur la baisse de fréquentation des salles de cinéma :

1° La violence. Alors que le spectateur vient rechercher un apaisement après sa journée de labeur, il se trouve confronté, sur le grand ou le petit écran, à des scènes, des bagarres épouvantables, souvent mystérieuses, sans motif apparent, qui n'ont pour résultat que de le plonger dans l'angoisse, le trouble ou l'ennui. C'est exactement l'inverse de ce que notre brave spectateur désirait.

2° L'étroitesse, le non-confort des salles. On a resserré, mutilé de très belles salles, comme celles des Grands Boulevards à Paris. Les espaces, le volume d'où émanent la détente physique, le bien-être, ont quasiment disparu.

3° La « désertion » de nos salles de spectacle en général. C'est la prolifération des jeux d'argent, les tiercés, quartés, lotos (ordinaires ou sportifs), qui, chaque semaine, retire des mains des candidats spectateurs des sommes importantes, pour les engouffrer à fonds perdus, tel le tonneau des Danaïdes.

Il serait temps qu'on se préoccupe des conséquences de l'abondance des jeux d'argent en France.

GEORGES ALBERT
(Drancy).

étranger

AMÉRIQUES

LE PROCÈS DES GÉNÉRAUX ARGENTINS

Le mystère d'une terreur largement consentie

De notre envoyé spécial

Buenos-Aires. — Comment l'Argentine a-t-elle vécu les « années de sang » dont les responsables sont jugés depuis trois mois ? (*le Monde* du 11 juillet). L'Eglise, à quelques exceptions près, s'est tue. La classe politique n'a posé que des questions timides et tardives. La presse a peu réagi. Dans la population, ceux qui avaient peur côtoyaient ceux — la grande majorité — qui ne se sentaient pas concernés.

Le jugement est brutal. C'est celui, pourtant, que formulent la plupart de nos interlocuteurs, en réponse à la question, à l'éternelle question, du pourquoi et du comment d'une terreur consentie.

Le 4 juillet, au procès, une femme, par son témoignage, a bien exprimé ce qui s'est passé. Mme Francese de Bettini vivait à La Plata, en 1976. Elle appartenait à la haute bourgeoisie de la ville. Cette année-là, l'un de ses fils disparaît sur le chemin de la faculté. Son mari, qui est procureur, se met en quête. Il disparaît à son tour. Intervient alors un *autre membre de la famille*. Officier de marine en retraite, celui-ci croit pouvoir demander des explications à l'amirauté. Lui aussi disparaît. Enfin, sur dénonciation d'un beau-frère qui guette son héritage, c'est la mère du témoin, âgée de soixante-dix-sept ans, qui est enlevée quelques mois après.

Mme Francese de Bettini a frappé à toutes les portes. Elle a alerté les amis de son mari, dont l'un était professeur, comme lui, à l'université. *« Ils n'ont pas voulu se compromettre »*, dit-elle. Elle a fait des démarches auprès d'un prêtre, d'un évêque. En vain. Elle a essayé de voir le cardinal Primatesta, alors archevêque de Cordoba. *« Il a refusé de me recevoir. »* Et de conclure : *« Au contraire de l'Eglise brésilienne, qui a eu une attitude exemplaire quand j'ai dénoncé ce qui m'arrivait, l'Eglise d'Argentine a eu un comportement infâme. »*

Dans le lâche soulagement des années 1976-1977, provoqué par la répression d'un terrorisme qui avait semé la panique, peu d'interrogations se faisaient jour. En décembre 1976, neuf mois après le putsch, alors que la *terreur* d'Etat s'exerçait dans tout le pays, il n'était question que de l'activité de *« groupes paramilitaires »* dans une requête adressée au général Videla par l'Assemblée permanente pour les droits de l'homme. *« Et l'Assemblée, à l'époque, c'était le groupe le plus actif »*, affirme M. Luis Zamora, membre du Centre d'études légales et sociales, une autre organisation humanitaire.

Compromissions

Créée un an plus tôt pour dénoncer les crimes de la « triple A », l'Assemblée comptait parmi ses membres des hommes politiques, mais aucun dirigeant de grand parti. M. Raul Alfonsin, l'un des cofondateurs, n'était alors que le chef d'une tendance minoritaire au sein du Parti radical. Idem pour M. Oscar Alende, président du petit Parti intransigeant.

Plus tard les « mères de la place de Mai » ont commencé leurs manifestations hebdomadaires. *« Mais on n'a jamais vu Alfonsin ou Alende se mêler à ces manifestations »*, explique encore M. Luis Zamora, *qui raconte que* les « protestations » les plus osées, alors, prenaient la forme des demandes d'explications : *« Des pétitions circulaient pour solliciter des informations sur les disparus, jamais le châtiment des coupables. Les hommes politiques, pas tous, les signaient, mais ils n'en prenaient jamais l'initiative. Il fallait aller les voir, leur laisser le texte, passer le lendemain pour recueillir leur adhésion. »*

M. Italo Luder, dirigeant du parti Péroniste, principal adversaire de M. Alfonsin aux élections d'octobre 1983, *« n'a jamais rien signé »*, selon M. Zamora. Les chefs de la puissante CGT ont été *remarquablement* discrets. En 1978, le dirigeant historique de l'Union civique radicale, M. Ricardo Balbin, parlait encore de Videla comme d'*« un général pour la démocratie »*. Le PC fut exemplaire dans la compromission. A la dictature, il apporta un soutien qu'il qualifia de *« critique »*, scellant ainsi l'entente cordiale — fondée sur le commerce — qui existait entre l'Union soviétique et le régime anticommuniste des généraux argentins.

La démission des classes dirigeantes a paralysé le pays. *« Les ouvriers constataient, d'une part, que leurs chefs politiques et syndicaux appuyaient la dictature, d'autre part, dans les usines, ils voyaient disparaître leurs camarades des syndicats »*, explique encore M. Zamora.

Des conscrits étaient témoins, parfois, de ce qui se passait dans les casernes où fonctionnaient des *centres de torture clandestins*. Certains même étaient chargés de surveiller les *chupados*, nom que les tortionnaires donnaient à ceux qu'ils avaient kidnappés, « aspirés ». Un « bleu » de l'école de mécanique de la marine eut le malheur de raconter à sa famille qu'on lui avait fait nettoyer une salle inondée de sang. On ne l'a jamais revu vivant, ni lui ni ceux à qui il avait fait la confidence.

Le « devoir d'obéissance »

L'une des questions — habituelles — posées aux témoins au cours du procès, c'est de savoir s'ils ont dénoncé, en leur temps, les faits qu'ils rapportent aujourd'hui. Les réponses sont habituelles, elles aussi : auprès de qui auraient-ils pu se plaindre ? Quelle autorité n'était pas complice alors — au moins par son *silence — de tout ce qui se passait* ? M. Jacobo Timerman raconte qu'en face du bâtiment de la police où il a été torturé vivaient des gens qui voyaient régulièrement sortir des cadavres. Mais ils auraient été bien en peine de trouver à qui confier *leur* secret.

Le gouvernement de M. Alfonsi a fait modifier le code de justice militaire pour distinguer, dans la hiérarchie du crime, ceux qui ont donné les ordres et ceux qui se sont contentés d'y obéir. Les seconds pourraient invoquer la *« loi portant devoir d'obéissance »* dans l'armée pour se décharger de toute responsabilité. Exception serait faite pour ceux qui ont commis des délits *« atroces »* ou *« aberrants »*, et qui ont été nombreux, comme le montre, tous les jours, le procès.

M. Adolfo Perez Esquivel, le prix Nobel de la paix, craint — et il n'est pas le seul — que le *« devoir d'obéissance »* ne serve à absoudre d'avance la majorité des tortionnaires. *« L'obéissance due n'est compréhensible qu'en état de liberté*, dit-il. *Ce qui a existé chez nous, c'est tout à fait autre chose : elle a été aveugle, elle a été le fruit de l'autoritarisme, elle ne reconnaissait aucun fondement moral. »*

A l'inverse, M. Juan Carlos Pugliese, président de la Chambre des députés et l'une des *principales personnalités du Parti radical*, estime que *« dans le climat de l'époque, personne ne pouvait désobéir aux ordres »*. Il ajoute qu'un gouvernement ne peut envoyer en prison une partie de ses forces armées, si ce n'est *« à la suite d'une guerre civile ou d'une révolution »*. Or M. Alfonsin a accédé à la présidence à l'issue d'une élection. *« Nous sommes donc obligés de respecter la loi*, dit-il. *Pour condamner quelqu'un, il faut des preuves. Notre parti a le plus grand respect pour les « mères de la place de Mai ». Mais ce qu'elles demandent, c'est qu'on les fusille tous. Aucun pays ne peut se permettre d'être en guerre contre ses forces armées. L'Argentine est le seul, en tout cas, où un gouvernement démocratiquement élu a décidé de traduire en justice ceux à propos de qui une responsabilité objective peut être invoquée : les commandants en chef. »*

Un « point final » ?

M. Alfonsin parle de la nécessité d'une *« réconciliation nationale »*. M. Pugliese et d'autres personnalités gouvernementales disent qu'il faut, un jour ou l'autre, mettre *« un point final »*. C'est cette expression qu'a retenue la presse, pour baptiser la réforme de la législation que préparerait le gouvernement afin *d'éviter de nouveaux procès*. Il y aura, dit-elle, *« une loi du point final »*.

Quand on interroge le gouvernement à ce sujet, il est visiblement embarrassé. M. Germain Lopez, secrétaire général de la présidence, rappelle combien il a été difficile, pour M. Alfonsin et son équipe, de traduire en justice les chefs des trois juntes. Sans doute l'armée était discréditée, démoralisée, quand la décision a été prise, *« mais le poids de la dictature se faisait encore sentir »*. M. German Lopez reconnaît, en outre, qu'on ne peut absoudre *« la torture, l'assassinat, le viol, le vandalisme, l'extorsion de fonds »*, qui ont été pratiques courantes durant la répression. *« On ne peut pas arguer de l'obéissance due pour commettre de tels crimes »*, dit-il.

« Pourtant, ajoute-t-il, *nous ne pouvons pas toujours remuer le fer dans la plaie. Ce serait du masochisme. La prolongation des procès n'est pas souhaitable. Le pays a besoin de s'occuper de son avenir. Il faut passer à une autre étape. »* Les sentences prononcées *« seront une satisfaction accordée à l'opinion publique »*. *« Nous verrons comment l'opinion réagit, et alors, nous prendrons notre décision. Ce sera une décision politique. »*

Bref, pas de nouveaux procès. Du moins pas à l'initiative gouvernementale. Ce qui n'exclut pas des recours en justice, à l'initiative de particuliers, contre les militaires ou les policiers à propos desquels des preuves pourront être fournies. Le problème, précisément, c'est de réunir ces preuves : rien de plus difficile quand les tortionnaires ont agi dans l'ombre et l'anonymat.

Plusieurs gouvernements amis ont conseillé à M. Alfonsin une *« réconciliation nationale »*. *« Vous ne pouvez pas vivre éternellement avec une plaie ouverte »*, lui ont dit M. *Felipe Gonzalez et son* ministre de la défense, M. Narcis Serra, qui parlaient d'expérience, ayant vécu les traumatismes de l'Espagne post-franquiste. Il n'est pas question, pour autant, d'amnistier les généraux qui sont actuellement jugés et qui risquent de dix ans de prison à la perpétuité.

Trois autres chefs militaires sont également jugés, en ce moment, par le conseil suprême des *forces armées*. Il s'agit du général Luciano Benjamin Menendez, qui commandait la répression à Cordoba, du contre-amiral Ruben Chamorro, qui dirigeait l'Ecole de mécanique de la marine, et du général Ramon Camps, *qui était à la tête de la* police dans la province de Buenos-Aires. Le même tribunal juge aussi la junte qui a gouverné de décembre 1981 à juin 1982 pour ses responsabilités dans la défaite des Malouines.

« Ils seront amnistiés »

« En fait, vous verrez que même les commandants en chef seront amnistiés, disent les mères de la place de Mai. *On attendra seulement un an ou deux après l'énoncé du verdict. »* La méfiance des mères a commencé le jour où le gouvernement Alfonsin a confié l'enquête sur les disparitions à la commission présidée par l'écrivain Ernesto Sabato, laquelle n'avait guère de pouvoirs, sinon celui de recueillir des témoignages.

Jacobo Timerman, aujourd'hui sous-directeur du quotidien *la Razon*, dit qu'*« en tant que torturé il aimerait voir tous les tortionnaires sur le banc des accusés »*. Mais *« en tant que citoyen modéré »*, il souhaite, lui aussi, qu'on mette un point final à l'histoire des dernières années. *Une histoire qu'il ne sait pas comment expliquer.* La peste a pris dans le pays d'Amérique latine où on l'attendait le moins. *« Le plus cultivé de tous, celui dont la capitale ressemblait à Paris. »* Comment expliquer, par exemple, ajoute Jacobo Timerman, que M. Arturo Frondizi, qui a été président de la République et a perdu plusieurs parents dans la répression, n'ait jamais protesté publiquement, *« alors qu'il ne risquait rien »* ?

« La réponse, c'est à des anthropologues qu'il faut la demander. Elle tient à la culture des peuples. Pourquoi cela s'est-il passé en Argentine ? Pourquoi les seuls Européens qui ont sauvé tous leurs juifs pendant la deuxième guerre mondiale sont les Danois et les Bulgares ? ».

CHARLES VANHECKE.

Etats-Unis

M. Reagan doit prouver sa capacité à gouverner

(Suite de la première page.)

Les milieux dirigeants, et notamment l'entourage et les amis politiques du président, s'interrogent pourtant sur l'avenir. M. Reagan pourra-t-il, comme le répètent ses collaborateurs directs, reprendre ses activités et assumer ses responsabilités avec la même vigueur que par le passé ? Dans l'affirmative, il sortira renforcé de l'épreuve, car il peut compter sur un mouvement de sympathie de la part du public. Mais il doit, en même temps, maintenir son image de chef. Or elle pourrait se modifier s'il devait ralentir ses activités et subir régulièrement des examens médicaux. Les experts démocrates s'attendent que les proches du président l'encouragent vigoureusement dans son robuste et naturel optimisme, quitte à lui *« préparer »* les jeux de mots et plaisanteries qui consolideront son image d'homme plein d'entrain, en excellente forme physique et intellectuelle.

M. Reagan semble avoir bien compris la nécessité de reprendre au plus vite ses activités et de réaffirmer son autorité. Elle est, en effet, très nécessaire à l'extérieur comme à l'intérieur. Il lui faut arbitrer entre diverses tendances au sein de son gouvernement sur l'utilité et l'efficacité de représailles éventuelles contre le terrorisme, et sur l'attitude à prendre à l'égard de la Syrie.

Des dossiers en instance

Certains, notamment les experts du département d'Etat, pensent qu'il faut non seulement faire appel à Damas pour obtenir la libération des sept Américains détenus, mais aussi préparer une amélioration des relations, voire envisager une coopération politique avec les Syriens. D'autre part, des décisions devront être prises concernant les conversations organisées par le roi Hussein de Jordanie avec des représentants palestiniens qui, en principe, ne sont *pas affiliés à l'OLP. Enfin, il s'agit* aussi de préparer le dossier des entretiens de Genève, en novembre, avec M. Gorbatchev.

A l'intérieur, le président négocie un difficile compromis avec le Congrès au sujet du budget, ce qui implique beaucoup d'efforts de persuasion, y compris auprès de ses propres amis politiques. Pour le moment, il s'en remet à ses plus proches collaborateurs, notamment à M. Donald Regan, chef d'état-major de la Maison Blanche. Ce dernier, par vocation et tempérament, est essentiellement un exécutant des décisions présidentielles. Mais pendant plusieurs semaines, il va devoir jouer un rôle fort important. Cette promotion dictée par les circonstances n'ira pas sans quelques difficultés avec d'autres personnalités, notamment M. Buchanan et ses amis de la droite du parti, ceux qu'on appelle les « idéologues », pour les opposer aux « pragmatiques », et qui déplorent l'attitude modérée adoptée par le président au cours de la crise des otages.

HENRI PIERRE.

Une chance sur deux de survie

La nature cancéreuse de la tumeur intestinale dont souffrait M. Ronald Reagan était prévisible compte tenu de la décision prise par l'équipe chirurgicale américaine : en procédant à l'ablation de la moitié droite du colon de leur patient, les chirurgiens de l'hôpital naval de Bethesea se situaient de toute évidence dans l'hypothèse la moins favorable.

Les résultats des examens anatomopathologiques étant connus, peut-on aujourd'hui formuler un pronostic ? Les résultats à terme d'interventions chirurgicales de ce type font état d'une survie moyenne de cinq ans de l'ordre de 50 % (35 % à 60 % selon les équipes). En fait, ces résultats sont surtout fonction de certains paramètres comme le degré d'envahissement de la tumeur au niveau de l'intestin et des ganglions lymphatiques. Sur ce point, les médecins américains se montrent prudents. *« Il y a plus de 50 % de chance que le président ait été complètement débarrassé de cellules cancéreuses »*, s'est borné à *déclarer le docteur Steven Rosenberg*, de l'institut national américain du cancer.

Au-delà des complications opératoires immédiates — que le président américain semble avoir surmontées *sans difficulté*, — *le risque principal* est celui de la récidive cancéreuse. Celle-ci se manifeste le plus souvent par l'apparition de métastases (extension du cancer) au niveau du foie ou du péritoine. En toute hypothèse, les chances de guérison de M. *Reagan auraient été meilleures si* la tumeur avait été diagnostiquée plus tôt, notamment il y a quatorze mois lorsque ses médecins avaient mis en évidence un premier polype situé sur le colon gauche.

Ces médecins font aujourd'hui valoir que cette tumeur n'était pas de nature cancéreuse. Il n'en reste pas moins qu'on connaît parfaitement aujourd'hui la corrélation existant entre les polypes intestinaux et le cancer du colon, corrélation de plus en plus étroite avec l'âge. *D'où* l'étonnement justifié de certains spécialistes américains qui soulignent que d'autres investigations diagnostiques auraient dû être menées dès la découverte du premier polype.

Critiques d'autant plus fondées que le frère aîné du président vient lui aussi d'être opéré d'un cancer du colon et qu'on connaît également parfaitement aujourd'hui le caractère familial de cette affection.

La polémique qui commence à se développer aux Etats-Unis sur ce thème (n'a-t-on pas trop tardé à soigner le président ?) pose le problème du dépistage systématique du cancer du colon. Cette tumeur touche chaque année en France plus de 25 000 personnes et fait plus de 15 000 victimes (aux Etats-Unis, les chiffres sont, respectivement, de 138 000 et 65 000). Bien qu'on dispose de connaissances épidémiologiques précises sur les populations à risque (les hommes sont plus touchés que les femmes et la fréquence de la maladie augmente après quarante ans), et d'examens complémentaires fiables, aucun consensus ne s'est encore dégagé sur la meilleure conduite à tenir à l'échelon collectif.

De même, le rôle apparemment bénéfique de certaines habitudes diététiques, (alimentation riche en fibres alimentaires) n'a encore fait l'objet d'aucune campagne d'information des pouvoirs publics. En 1982, (*le Monde* du 11 février 1982), la Ligue nationale française contre le cancer avait lancé le première campagne sur la prévention du cancer du colon. On soulignait alors la nécessité de mettre au plus vite en évidence l'existence des polypes intestinaux, tumeurs bénignes qui, jusqu'à preuve du contraire, doivent toujours être considérées comme des cancers en puissance.

JEAN-YVES NAU.

Mexique

VICTOIRE DU PARTI RÉVOLUTIONNAIRE INSTITUTIONNEL AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Mexico (*AFP*). — Le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir depuis cinquante-six ans, arrive largement en tête des élections législatives, avec près de 70 % des suffrages exprimés, selon les premiers résultats du scrutin du *7 juillet dernier, portant sur* 202 des 300 districts électoraux, le PAN, Parti d'action nationale (droite) obtenant environ 15 % des voix. Cette consultation avait pour but le renouvellement des 400 sièges de la Chambre des députés et l'élection de sept gouverneurs d'Etat et des maires. Les résultats complets et définitifs du scrutin ainsi que la répartition des députés au sein de la Chambre ne seront pas connus avant la fin de la semaine.

PROCHE-ORIENT

Liban

Un nouvel attentat à la voiture-suicide fait dix tués dont deux miliciens alliés d'Israël

Beyrouth *(AFP)*. — Dix Libanais au moins, dont deux militants de l'Armée du Liban-Sud (ALS, milice créée et financée par Israël), ont été tués et de nombreux autres blessés lors d'un attentat à la voiture-suicide, le lundi 15 juillet à Kfar-Tibnit, à la limite de la « zone de sécurité » établie par Israël au Liban du Sud.

Le conducteur de la voiture, une Peugeot 504 arborant le symbole de la Croix-Rouge internationale, Hicham Ibrahim Abbas, qui a péri au volant du véhicule bourré d'explosifs, était membre depuis 1983 de l'Organisation du parti Baas (prosyrien).

Le jeune homme, âgé de vingt-trois ans et originaire du Liban du Nord, avait été filmé avant l'opération sur une bande vidéo, diffusée en soirée par la télévision libanaise, et dans laquelle il rend hommage au *« symbole de la résistance dans le monde arabe, au premier militant, Hafez El Assad »* (chef d'Etat syrien).

« Je suis le camarade martyr (...) J'ai eu l'honneur de participer à un certain nombre d'opérations contre l'ennemi israélien depuis son invasion de la terre arabe libanaise », dit Hicham, en treillis, qui s'exprime en arabe littéraire. *« Nous devons infliger à l'ennemi israélien une dure leçon qu'il n'oubliera jamais. J'ai choisi la voie du martyre pour libérer la terre, venger l'honneur de la patrie arabe, pour que l'ennemi sache qu'une patrie* (umma) *menée par Hafez El Assad (...) ne saurait être vaincue »*, a-t-il ajouté.

« De nombreux camarades attendent leur tour pour remplir leur devoir national », a-t-il encore dit. *« J'aurais aimé vivre une seconde fois pour pouvoir de nouveau mourir en martyr pour la patrie »*, a-t-il conclu en faisant un dernier vœu : *Celui de réussir son opération en tuant le plus grand nombre possible d'Israéliens et de leurs agents. »*

Quelques heures auparavant, les miliciens de l'ALS avaient rouvert à la circulation le point de passage de Ras Bayyada, sur la route côtière qui relie au reste du Liban la « zone de sécurité » créée au Liban du Sud par Israël.

Ce point de passage avait été fermé au trafic le 9 juillet dernier, en même temps que les quatre autres voies de circulation, à la suite du double attentat à la voiture-suicide à Ras Bayyada et Hasbaya (Liban du Sud), qui avait fait dix-sept morts libanais et une dizaine de blessés, dont deux soldats israéliens.

Les autres points de passage entre le Liban du Sud et le reste du pays étaient toujours fermés lundi.

Le plan de sécurité décidé à Damas est entré en vigueur

Correspondance

Beyrouth. — Le plan de sécurité décidé mardi 9 juillet à Damas, au cours d'assises dirigées par le vice-président syrien, M. Abdel-Halim Khaddam, et réunissant les dirigeants politiques et religieux des trois communautés islamiques (sunnites, chiites et druzes), est entré en vigueur à 6 heures du matin ce mardi 16 juillet dans la partie ouest de Beyrouth (islamique). Sept cents gendarmes se sont déployés dans la ville avec pour instruction de tirer sans sommation sur tout élément armé. Ils pourront se faire aider dans leur mission par un corps de trois cents soldats mis à leur disposition.

Dès lundi soir, les miliciens avaient commencé à se retirer des rues principales et à fermer les multiples officines armées et fortifiées qu'ils avaient aménagées un peu partout à Beyrouth-Ouest. Entre ce plan de sécurité et les nombreux autres qui l'ont précédé et se sont soldés chaque fois par des échecs retentissants, la principale différence réside dans le fait que, cette fois, les Syriens, qui parrainent le plan, ont dépêché à Beyrouth quelque quarante observateurs chargés de veiller au bon déroulement de l'opération. Damas entend démontrer ainsi, une fois de plus, son omnipotence au Liban. Théoriquement, d'ailleurs, le plan est censé s'étendre progressivement au Grand Beyrouth et même à tout le Liban, dans le cadre de ce que les médias syriens qualifient de *« projet global de règlement national »* à la crise libanaise.

Mais les antagonismes et rivalités politiques, confessionnelles et militaires au Liban sont si vives actuellement, non seulement entre chrétiens et musulmans, mais aussi au sein des différentes communautés islamiques et dans le camp chrétien lui-même, que les risques d'un nouvel échec ne peuvent être exclus.

Ainsi, lundi soir, pour la quatrième fois en quelques semaines, une attaque à la roquette a eu lieu contre le siège de la télévision à Beyrouth-Ouest, occasionnant uniquement des dégâts matériels. Cet attentat, ainsi qu'un autre contre une position de la sixième brigade de l'armée, a été revendiqué par des unités se réclamant du Mouvement des nassériens - mourabitouns, formation sunnite dont la milice avait été éliminée par Amal à l'issue de durs combats, en avril dernier, et qui revendique la plupart des attentats quotidiens perpétrés contre le mouvement chiite et les militaires de la sixième brigade.

En outre, de violents accrochages *ont éclaté lundi entre chrétiens et* musulmans dans la banlieue sud de Beyrouth, et des obus ont été tirés sur les zones résidentielles chrétiennes de la banlieue est ; une des deux voies de passage qui reliaient encore les parties chrétienne et musulmane de la capitale a dû être fermée à la circulation. Au nord du Liban, dans la ville de Tripoli, les combats ont également repris entre intégristes islamiques sunnites et miliciens alaouites pro syriens, bien que Damas ait placé son poids dans la balance pour mettre un terme aux hostilités recommencées il y a une semaine.

Dans le camp chrétien, en revanche, la fusion de toutes les forces militaires et de sécurité du parti des Kataëbs (phalanges) et des Forces libanaises (milices chrétiennes) a été annoncée dans le cadre des structures de ces dernières, qui, en mars dernier, avaient fait dissidence et repris leur autonomie vis-à-vis des Kataëbs. Cette décision a été rendue publique à l'issue d'une réunion qui a regroupé lundi M. Elie Karamé, chef des Kataëbs et M. Elie Hobeika, chef du comité exécutif des Forces libanaises, afin de mettre fin à *« la lutte pour le pouvoir dans le camp chrétien »*.

ROGER GEHEHAN.

Egypte

Arrestation de 46 extrémistes musulmans

Quarante-six extrémistes musulmans, dont le cheikh Haffez Salama (soixante ans) chef de l'Association de la guidance islamique réclamant l'application immédiate de la charia (législation islamique), ont été arrêtés dans trois villes égyptiennes. Selon l'avocat du cheikh Salama, Me Abdel Halim Ramadan. Ce chiffre officiel serait bien inférieur à la réalité. L'avocat, qui s'est déjà illustré dans la défense du commando islamiste qui a assassiné le président Sadate, a avancé le chiffre de deux cents à trois cents interpellations.

Quel que soit le nombre exact d'arrestations opérées, ce sont les premières d'une telle envergure depuis octobre 1981, date de l'assassinat de Sadate. Elles marquent une nouvelle escalade de l'offensive anti-islamiste lancée par le gouvernement égyptien depuis le début du mois. Sa décision, le 3 juillet (*le Monde* du 5 juillet), de placer toutes les mosquées sous son contrôle n'a pas manqué de provoquer la colère des extrémistes musulmans, dont celle du cheikh Salama, jusqu'à cette date imam de la mosquée Al-Nour, la plus grande mosquée islamiste d'Egypte. Rejetant, en effet, la main mise de l'Etat sur les mosquées qui leur servent de quartier général, ces derniers ont décidés, de résister, et le cheikh Salama avait pris la parole lors de la prière du vendredi, enfreignant ainsi l'interdit qui le frappait. Le gouvernement semble donc avoir voulu marquer sa détermination à affronter les extrémistes musulmans et à illustrer par les faits la menace du président Moubarak de *« prendre des mesures contre les islamistes s'ils poursuivaient leurs activités »*. Ce sont les groupes les plus activistes qui ont été visés par les arrestations opérées samedi au Caire, à Fayoum (100 km au sud-ouest du Caire) et à Alexandrie.

Dans la capitale, la police a interpellé le chef de l'Association de la guidance islamique et douze de ses disciples. Selon le ministère de l'intérieur, la fouille du bureau du chef islamiste a permis la saisie de tracts *« hostiles au gouvernement et de nature à menacer la sécurité de l'Etat »*.

A Alexandrie

A Alexandrie, le gouvernement s'est attaqué à un autre quartier général islamiste, la mosquée Al-Mougahidoun (les Combattants de la foi). Les militants musulmans avaient agressé le nouveau cheikh nommé par le gouvernement et s'étaient livrés à des actes de vandalisme après son rattachement au ministère des wakfs (biens religieux de mainmorte). Onze personnes ont été interpellées pour avoir *« porté atteinte à l'ordre public »*.

Mais le plus grand nombre d'arrestations (vingt-trois) a eu lieu à Fayoum, cette oasis qui est devenue depuis quelques années un des plus importants fiefs islamistes avec la ville d'Assiout en Haute-Egypte. Une manifestation avait eu lieu après la prise sous contrôle gouvernemental de la mosquée Al-Khalifa, autre lieu de rassemblement des islamistes. Les manifestants ont scandé des slogans *« hostiles au gouvernement et empêché le nouveau cheikh nommé par le gouvernement de prendre ses fonctions »*, précise le communiqué du ministère de l'intérieur.

Les manifestants étaient conduits par le cheikh aveugle Omar Abdel Rahman, un des chefs de file des extrémistes musulmans. Il avait été l'accusé numéro un dans l'affaire de l'organisation Al-Jihad (guerre sainte), responsable de l'assassinat de soixante-huit policiers dans la ville d'Assiout en Haute-Egypte le 8 octobre 1981. Le théoricien du groupe, qui prêchait le recours à la violence pour le renversement des gouvernements anti-islamiques dans son opuscule *« Al Farida al Ghaiba »* (l'obligation cachée, c'est-à-dire la guerre sainte) et qui avait fait près d'un an de prison, *avait toutefois* bénéficié d'un non-lieu. Samedi encore, le cheikh Abdel Rahman n'a pas été interpellé. La presse égyptienne avait fait état en mai 1984 (*le Monde* du 9 mai 1984) d'actes de violence et de vandalisme anti-coptes perpétrés par les islamistes à Fayoum, quelques mois après la libération du cheikh Abdel Rahman.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Irak

La FIDH exprime sa « très vive préoccupation » sur le sort de la famille Al Hakim

Dans un télégramme adressé au président irakien Saddam Hussein, la Fédération internationale des droits de l'homme (27, rue Jean-Dolent, Paris-14e), exprime sa *« très vive préoccupation »* sur le sort de plus de soixante-dix personnes détenues en Irak depuis deux ans.

La FIDH rappelle que quatre-vingt-dix membres de la famille Al Hakim, pour la plupart des dignitaires religieux, professeurs, chercheurs et penseurs, avaient été arrêtés en mai 1983 et seize d'entre eux ont été depuis exécutés. *« De sérieuses menaces paraissent peser sur la vie de ceux qui demeurent emprisonnés »*, ajoute la FIDH, qui affirme que, à sa connaissance, *« il n'existe ni chef d'inculpation ni, à plus forte raison, jugement »* et que, en conséquence, *« toutes ces personnes constituent en réalité des otages, dont la détention est purement arbitraire. C'est pourquoi notre organisation, animée par le seul souci de la défense des droits de l'individu intervient directement auprès de vous afin qu'il soit mis un terme à des violations injustifiables des droits élémentaires de la personne humaine »*.

CORRESPONDANCE

QUELLE RÉSISTANCE IRANIENNE ?

A la suite de l'encart publicitaire *« Soutien à la résistance iranienne »* paru dans *le Monde* du 10 juillet, nous avons reçu de la Fondation pour l'indépendance de l'Iran (43, rue Bénard, 75014 Paris) la lettre dont nous publions l'extrait suivant :

« Nous remercions, sincèrement, ces différentes et nombreuses personnalités françaises et étrangères pour leur soutien au principe de la résistance iranienne. Cependant, nous souhaiterions faire une mise au point : il ne faut pas confondre — ce que le texte semble faire — la résistance cherchant à établir un régime de liberté, un régime respectant les droits de l'homme, et une résistance qui pourrait être inféodée à un régime nourrissant des objectifs contraires ».

Israël

Les syndicats retirent leur mot d'ordre de grève après la signature d'un accord sur les salaires

De notre correspondant

Jérusalem. — La crise sociale est en bonne voie d'apaisement. Après une nouvelle nuit de négociation, le gouvernement, le patronat et la centrale syndicale Histadrout sont parvenus, mardi matin 16 juillet, à un accord sur la politique salariale applicable pendant les prochains mois. Israël ne connaîtra donc pas sa première grève générale illimitée, le mot d'ordre ayant été annulé *in extremis*.

L'accord conclu reprend les grandes lignes d'un compromis élaboré ces derniers jours lors d'interminables tractations entre les partenaires sociaux. Il porte pour l'essentiel sur les mécanismes visant à compenser le blocage des salaires prévu pour trois mois par le plan de stabilisation de l'économie en vigueur depuis juillet. Il a été convenu que les salariés recevront, le 1er août, une « allocation spéciale » de 14 % dans le secteur privé, et de 11 % dans la fonction publique. Une deuxième indemnité de 12 % sera versée début septembre, et une troisième sera étalée sur trois mois, de décembre à février prochain.

Espérance

Plusieurs mesures déjà prises ou à prendre « adouciront » les effets du plan d'austérité. Exemple : le relèvement à partir d'octobre des paliers de l'impôt sur le revenu allégera la charge fiscale des familles les plus pauvres. Le pouvoir ayant renoncé à imposer la rigueur par décret, le nouvel accord s'inscrit dans les conventions collectives traditionnelles et prolonge, mais d'une manière plus ambitieuse, la lutte contre l'inflation menée depuis dix mois. La tentation du compromis l'a donc emporté sur celle de l'affrontement.

Paradoxalement, la publication, lundi, de l'indice des prix a facilité la conclusion de l'accord. Avec 14,9 %, l'inflation a atteint son plus haut niveau pour un mois de juin. Pourtant, chacun s'attendait à pire. L'annonce d'un chiffre relativement *« modéré »* fut donc un bonne surprise pour le gouvernement, qui a pu faire valoir aussitôt que la chute du pouvoir d'achat serait inférieure aux sombres pronostics de la Histadrout.

Au cours des six premiers mois de l'année, le coût de la vie s'est accru de 96 %, l'inflation étant « redescendue » au rythme annuel de 285 %. Le taux de juillet, qui prendra en compte les hausses de prix décidées au début du mois, battra tous les records (entre 25 et 30 %). Mais le Trésor espère que l'inflation baissera ensuite brutalement et se stabilisera *« à un niveau européen »*. Une espérance peut-être excessive.

En attendant, un dossier social — celui des licenciements massifs — reste en souffrance. Sur le principe même du « dégraissage » de l'administration, la cause est entendue : neuf mille fonctionnaires seront congédiés. Mais il reste à savoir quand et comment. La Histadrout veut, bien sûr, obtenir en leur faveur les meilleures compensations financières. De nouvelles tractations auront lieu à ce sujet.

L'accord conclu mardi matin permet à chacun de sauver la face. Ayant obligé le pouvoir à renoncer à ses décrets au profit de la négociation, M. Israël Kessar, secrétaire général de la Histadrout, a préservé son autorité personnelle et celle des syndicats maintenus dans leur rôle de partenaire privilégié du pouvoir. Le premier ministre, M. Shimon Pérès, a su habilement désamorcer une situation sociale explosive et montrer une nouvelle fois qu'il possédait dans la négociation une patience et une obstination sans égal. Refusant de transiger sur le fond, il a imposé ses vues. Les professeurs d'économie, parrains du plan d'austérité, se félicitent d'ailleurs qu'il soit sorti pratiquement indemne des négociations salariales.

La meilleure preuve du succès de M. Pérès tient peut-être à l'attitude du Likoud, partenaire incommode des travaillistes au sein d'une union nationale fragile. Après s'être en majorité prononcés contre le plan, les ministres de la droite ont mis une sourdine à leurs critiques. Tout se passe comme si le Likoud, tout en gardant ses distances envers des mesures impopulaires, ne voulait pas totalement se dissocier de la politique de rigueur. Au cas — on ne sait jamais... — où le plan réussirait, le Likoud pourrait ainsi ne pas laisser aux travaillistes le seul bébéfice de l'opération.

J.-P. LANGELLIER.

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. NAKASONE EN FRANCE

Patience

Patience. L'ouverture du marché japonais devrait se faire, mais elle implique un changement total de mentalité de la part du pays, a expliqué son premier ministre, M. Nakasone, lundi 15 juillet lors d'une conférence de presse. *« Pendant deux mille ans, le gouvernement japonais a eu le rôle d'un seigneur protecteur du peuple. »* Mais la situation a changé. Le pays est devenu la deuxième puissance économique du monde libre et, en tant que tel, doit *« assumer ses responsabilités internationales. » « J'appliquerai l'ouverture avec toute ma force »*, a-t-il encore assuré.

Si les promesses d'ouverture laissent sceptiques — Mme Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur attend toujours du « concret », — les investissements nippons en France, eux, ont un effet mesurable sur l'économie française : un tiers des 13 400 emplois créés en 1984 par des entreprises étrangères l'ont été du fait des firmes japonaises, dont 28 se sont établies en France l'année dernière contre seulement 6 en 1980, a rappelé M. Nakasone. Les installations nouvelles ont presque doublé de 1982 à 1983, même si elles ne représentent encore que 1 % de l'ensemble des investissements nippons à l'étranger.

La France a sa part de responsabilité dans le déséquilibre de sa balance commerciale avec le Japon, ne manque pas de rappeler le premier ministre japonais en citant l'exemple de BMW *« qui a vendu plus de 10 000 voitures l'année dernière au Japon car il a bien étudié le réseau de distribution japonais et adopté son propre système en conséquence »*. Un exemple à relativiser toutefois, compte tenu des caractéristiques propres des voitures de la marque et de la taille du marché japonais, de 5 à 6 millions de nouveaux véhicules par an.

Dans le domaine politique, M. Mitterrand a, tout au long de la visite de M. Nakasone, laissé planer le doute sur sa participation au prochain sommet des sept grands pays industriels qui se tiendra l'année prochaine à Tokyo. Une rencontre que M. Nakasone attend comme celle *« du Pacifique et de l'Atlantique »*. La réunion ne sera pas *« un show politique »*, a promis le premier ministre contre l'engagement du président français de venir. M. Nakasone repart ainsi, rassuré pour le reste de sa tournée européenne qui doit le conduire en Italie, puis en Belgique.

D. B.

LA RÉUNION DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ONU

Les grands indicateurs sociaux régressent dans le monde estime M. Perez de Cuellar

De notre correspondante

Genève. — *« Depuis dix ans environ, la crise de l'ONU dans les domaines économique et social passe de plus en plus pour normale (...). Dans ce contexte, la crise propre au conseil économique et social, apparue comme un signe avant-coureur, bien avant la crise générale de l'organisation, est le phénomène le plus visible et le mieux étudié. »* Ce point de vue n'est pas celui d'un contestataire impénitent, mais celui de M. Maurice Bertrand, l'un des membres du corps commun d'inspection.

Or on peut lire dans le document d'information sur la session d'été du conseil économique et social (ECOSOC), qui se tient du 3 au 28 juillet à Genève, sous la présidence de M. Tomohiko Kobayashi (Japon), que le milieu des années 80 continuera à être marqué par *« des taux de chômage exceptionnellement élevés et par des progrès insuffisants sur le front de la misère mondiale »*. M. Perez de Cuellar, dans son discours d'ouverture, a estimé toutefois que l'ONU et ses institutions spécialisées avaient permis de sensibiliser la communauté internationale aux problèmes essentiels. Il a ajouté : *« Nous disposons d'un cadre international pour rechercher en commun la prospérité et le développement économique. Qui peut contester l'importance de ce cadre pour la croissance économique et le progrès social sans précédent que le monde a connus pendant des décennies. »*

Le secrétaire général des Nations unies a toutefois précisé que, *« pour la première fois depuis de nombreuses années, il semble aussi que, dans bien des pays, y compris les pays industriels, les indicateurs sociaux régressent : la mortalité infantile et la malnutrition augmentent, le mécontentement social et économique offre un terrain propice aux troubles sociaux et au terrorisme. »* Face à une pareille situation, que peut faire l'ECOSOC ? Pour le président Kobayashi, il demeure *« un forum où les membres de la communauté internationale peuvent et doivent discuter, réfléchir et créer un cadre de coopération internationale afin d'apporter leur contribution aux efforts destinés à trouver des solutions »*. Il insiste sur la nécessité d'*« aller de l'avant »* et de s'attaquer à des problèmes de fond afin de s'imposer par sa propre efficacité.

L'ECOSOC se propose d'examiner, au cours de la présente session, des problèmes aussi graves que la famine en Afrique, la politique économique et sociale internationale, la science et la technique au service du développement, sans oublier la discussion des rapports annuels présentés par les divers organes du système des Nations unies. Cet ordre du jour ambitieux aboutira-t-il à des résultats tangibles ? On peut se le demander, car les participants sont des délégués gouvernementaux particulièrement soucieux de leurs intérêts nationaux.

ISABELLE VICHNIAC.

NE PAS CONFONDRE JUILLET... ET AOUT

Dans la présentation de la page « Débats » de notre numéro de lundi, du 16 juillet, nous avons écrit par erreur que MM. Mitterrand et Kohl s'entretiendraient, jeudi 18 juillet, à Strasbourg, des questions de défense. Nous avons confondu une rencontre privée à l'occasion du concert inaugural du festival de chant choral *« Europa cantat »* et une réunion politique qui se tiendra dans le courant du mois d'août. Le 4 juillet, au cours d'une conférence de presse, le chancelier Kohl avait déclaré, en effet, qu'il s'entretiendrait de l'éventuelle extension de la garantie nucléaire française à la RFA lors de sa *« prochaine »* rencontre avec M. Mitterrand.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

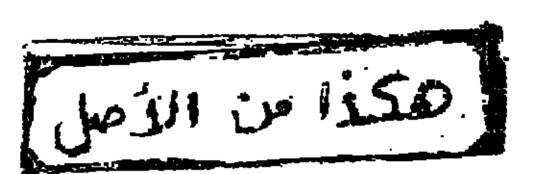
• EXPLOSION DANS UNE MINE : CINQUANTE-TROIS MORTS. — Cinquante-trois mineurs ont été tués et trois autres ont été portés disparus, lors d'une explosion survenue dans une mine de charbon, à Meitian, dans la province du Hunan (sud du pays), vendredi 12 juillet, a indiqué l'agence Chine nouvelle. — *(AFP.)*

Maroc

• M. MITTERRAND EST SAISI DU SORT D'UN SYNDICALISTE MAROCAIN. — M. Mohamed Naciri, de nationalité marocaine, qui vit depuis quinze ans en France, où il est représentant du personnel à l'usine New-Holland de Longvic (Côte-d'Or) et syndicaliste CFDT, s'est vu confisquer son passeport, le 7 mars dernier, lors d'un voyage au Maroc. Son épouse, Mme Hafida Naciri, qui poursuit une grève de la faim depuis le 4 juillet, à Dijon, dans les locaux de la CFDT, a adressé, lundi 15 juillet, une lettre ouverte demandant à M. Mitterrand d'intervenir auprès des autorités marocaines afin que celles-ci rendent son passeport à son mari. — *(AFP.)*

• *M. Shultz met en garde la Nouvelle-Zélande.* — Le secrétaire d'Etat américain, M. G. Shultz, a affirmé, lundi 15 juillet, à Canberra, qu'il considérerait toute tentative de la Nouvelle-Zélande de donner force de loi à son refus d'accueillir les navires de guerre américains équipés d'armes nucléaires comme une modification unilatérale des statuts du traité de l'ANZUS. (*Le Monde* du 16 juillet). M. Shultz a fait cette mise en garde à l'issue des entretiens qu'il a eus lundi avec le gouvernement australien et qui remplaçaient la réunion annuelle du conseil de l'ANZUS, annulée en raison de l'absence de la Nouvelle-Zélande. — *(AFP.)*





ASIE

Cambodge

Quand les Khmers rouges se font « modérés »...

Correspondance

Bangkok. — La radio clandestine des Khmers rouges La voix du Kampuchéa démocratique (VDKD), a diffusé le 6 juillet une motion proclamant leur *« ferme intention de soutenir le prince Sihanouk comme notre président »*, et, tout en exigeant, toujours, le retrait total des troupes vietnamiennes cette notion indique que le parti, *« à l'issue d'élections générales, pourrait ou non participer à un gouvernement national »*.

S'agit-il là d'un changement d'attitude ou d'une simple manœuvre ? Il n'est pas impossible que la République populaire de Chine, agissant elle-même sous la pression des pays de l'ASEAN (Thaïlande, Malaisie, Singapour, Indonésie, Brunei et Philippines), ait conseillé aux Khmers rouges d'adopter une ligne aussi souple que possible.

Les pays de l'ASEAN, tout comme le prince Sihanouk, ont fréquemment suggéré à Pékin de convaincre leurs amis khmers rouges de se défaire des principaux dirigeants, ceux qui, comme Pol Pot, Ieng Sary, Nuon Chea ou Ta Mok, sont considérés comme les principaux responsables de la mort de centaines de milliers de Cambodgiens.

Pékin a toujours refusé, arguant du fait qu'il s'agissait là d'un problème interne au Parti du Kampuchéa démocratique et que, de plus, il est dangereux de changer de dirigeants *« alors que le combat fait rage »*.

En se déclarant disposé à ne pas participer à un futur gouvernement national — qui ne serait de toute façon possible qu'après le départ des troupes vietnamiennes du Cambodge — le Parti du Kampuchéa démocratique (Khmers rouges) tente manifestement de présenter une image plus modérée de lui-même. Jusqu'à présent, cependant, ses volte-face idéologiques et ses ferventes déclarations en faveur de la libre entreprise et du capitalisme ont été accueillies avec beaucoup de scepticisme par les observateurs.

Quant au Vietnam, il a affirmé à plusieurs reprises qu'il était hors de question qu'il traite avec *le Parti du Kampuchéa démocratique*. Les Khmers rouges disposent actuellement d'une force armée estimée à plus de 35 000 hommes, dont une partie importante opère loin à l'intérieur du territoire cambodgien.

Même si les Khmers rouges ne participeient pas à un futur gouvernement nationaliste, on peut se demander ce que deviendrait cette troupe dont même les adversaires les plus déterminés reconnaissent les qualités militaires.

JACQUES BEKAERT.

Corée

ENTRE LE NORD ET LE SUD

Des visites familiales en septembre

Panmunjom. — Pour la première fois, un échange de visites entres familles coréennes séparées par la guerre depuis plus de trente ans, devrait avoir lieu en septembre prochain, ont annoncé, lundi 15 juillet, dans la ville démilitarisée de Panmunjom, des représentants nord et sud-coréens de la Croix-Rouge.

Le premier échange de familles, qui devrait se limiter à 300 personnes, aura lieu du 20 au 26 septembre. Cette date a été choisie par les deux parties pour coïncider avec le 40e anniversaire de l'indépendance de la Corée.

Les délégations de la Croix-Rouge des deux Corées sont cependant en désaccord sur les villes appelées à bénéficier de l'échange et l'importance des troupes artistiques qui accompagneront les visiteurs. Pyongyang souhaiterait limiter les visites aux deux capitales mais le sud voudrait qu'elles s'étendent à d'autres villes. Séoul entend fixer le nombre d'artistes à une centaine et le nord à 300. Les négociateurs doivent se retrouver vendredi prochain pour régler ces questions.

EUROPE

Belgique

Le cabinet remet sa démission

(Suite de la première page.)

Cette réaction a sans doute poussé M. Gol à prendre son initiative. Il lui était difficile de laisser croire que les libéraux avaient, en fin de compte, sacrifié la *« moralité »* pour recourir à des expédients politiques en vue de sauver le gouvernement.

Tel est, en tout cas, le thème de la lettre de démission rédigée par M. Gol. Il y décrit comme « affreux » ce qui s'est passé à la chambre samedi, lors du vote de confiance au gouvernement. A son avis, les citoyens sont en train de perdre toute confiance *« dans l'autorité de l'Etat et dans la crédibilité d'un pouvoir ferme »*. Les sociaux-chrétiens se voient accuser d'avoir *« transformé en question de gouvernement »* la responsabilité personnelle du ministre de l'intérieur. Dans ces conditions, les parlementaires libéraux, face à un *« choix déchirant et atroce »*, ont été condamnés à *faire prévaloir la survie du gouvernement* sur *« l'expression claire de leur conscience »*.

Est-ce à dire que la rupture entre libéraux et sociaux-chrétiens est définitive, que la coalition est enterrée ? En Belgique, les réponses à de telles questions ne peuvent jamais être catégoriques. M. Gol lui-même a dit — en le déplorant — que *« dans ce pays tout peut s'arranger »*. Selon lui, il y a des moyens de *« surmonter l'obstacle »*. Et de continuer l'expérience gouvernementale, si le ministre de l'intérieur accepte de tirer les conséquences des mises en cause dont il est l'objet. Une porte, d'ailleurs, reste ouverte, selon le dirigeant libéral : M. Nothomb pourrait accepter un autre portefeuille et ne plus mettre ainsi son *« orgueil personnel »* en travers du redressement du pays. Cette bataille politique secoue le pays de façon aussi soudaine que déroutante, alors que beaucoup de Belges sont en vacances.

JEAN WETZ.

AFRIQUE

Soudan

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS LA CHUTE DU PRÉSIDENT NEMEIRY

La police disperse par la force une manifestation

Khartoum *(AFP)*. — Les brigades anti-émeutes soudanaises ont utilisé lundi matin 15 juillet des grenades lacrymogènes pour disperser une manifestation de cinq mille employés de banques, pour la première fois depuis la chute du président Gaafar Nemeiry, le 6 avril dernier.

Les manifestants, affiliés aux syndicats de dix-neuf banques soudanaises sur vingt-deux, étaient partis du siège de la banque centrale pour une *« démonstration pacifique »*, selon les organisateurs, afin de présenter un mémoire au conseil des ministres sur la *« corruption au sein de la banque centrale »*. Ils réclamaient le renvoi du gouverneur de la banque centrale, une baisse des prix du carburant, du sucre, du pain et des médicaments et l'abandon de la politique monétaire *« imposée »*, selon eux, au Soudan par la Banque mondiale.

Le rassemblement, dispersé une première fois par des policiers de la brigade anti-émeutes usant de grenades lacrymogènes, s'est reconstitué dans une rue voisine et est reparti en direction du siège du conseil des ministres, dont les accès avaient été bloqués par la police. Les policiers ont en outre interrompu la lecture du mémoire destiné au gouvernement et ont de nouveau dispersé les manifestants, dont *quinze ont été blessés, selon les organisateurs*. Parmi les blessés figure le secrétaire-général du syndicat des employés de banques, M. Hassan Mohammed Ali.

Une grève de trois jours a été décidée par les syndicats pour protester contre *« l'agressivité »* de la police. Selon les organisateurs, le premier ministre, M. Dafaallah Djazouli, avait été informé du projet de cette manifestation depuis six jours et n'avait donné aucune réponse.

D'autre part, selon les mêmes sources, trois responsables du syndicat : le président, le secrétaire général et le trésorier, avaient été convoqués dimanche par le gouverneur militaire de Khartoum, le général Kamal Abbachar, et par le commissaire de police de la capitale, M. Ibrahim Ahmed Abdelkarim, qui avaient tenté de les dissuader de manifester, en soulignant qu'*« ils violeraient ainsi l'état d'urgence »*, en vigueur dans le pays depuis la chute de l'ancien régime. Les organisateurs avaient insisté sur le fait qu'il s'agirait d'une *« démonstration pacifique »*.

C'est la première manifestation à caractère interne qui se déroule à Khartoum depuis la déposition du maréchal Nemeiry.

Les manifestants ont repris les mêmes slogans hostiles à la politique d'austérité et à la Banque mondiale, utilisés lors des manifestations *d'avril dernier, qui avaient conduit à* l'intervention de l'armée et à la chute du président Nemeiry.

Zimbabwe

MM. NKOMO ET SMITH N'ONT AUCUN REPRÉSENTANT DANS LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Le premier ministre zimbabwéen, M. Robert Mugabe, a annoncé, lundi 15 juillet, la composition de son nouveau gouvernement, dont un seul membre n'est pas issu de son parti, l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU). Les membres de la ZAPU, principale formation d'opposition dirigée par M. Joshua Nkomo, et ceux de l'Alliance conservatrice du Zimbabwe (CAZ) de l'ancien premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, qui ont chacun obtenu quinze sièges à l'Assemblée nationale lors des élections du 27 juin et du 1er au 4 juillet, n'auront donc aucun représentant.

M. Chris Andersen, parlementaire blanc élu sous l'étiquette « indépendant », conserve son poste de ministre d'Etat chargé de la fonction publique. En revanche, M. Dennis Norman, ministre de l'agriculture depuis la formation du premier gouvernement de M. Mugabe après les élections de 1980, ne fait plus partie du gouvernement. Deux vice-ministres de l'ancien cabinet, M. John Landau, blanc et « indépendant », et Mme Jane Ngwenya, membre de la ZAPU, ont également perdu leur portefeuille ministériel. — *(AFP, UPI, Reuter).*

Angola

WASHINGTON AFFIRME SON ATTACHEMENT A UN « RÈGLEMENT NÉGOCIÉ »

Le gouvernement américain a réaffirmé, lundi 15 juillet, que sa politique à l'égard de l'Angola ne subirait aucun changement en raison de l'abrogation de l'« amendement Clark » qui interdisait toute aide des Etats-Unis aux maquisards en lutte contre le régime de Luanda (*le Monde* du 16 juillet).

« Le gouvernement américain a fait très clairement savoir qu'il était acquis au principe de solutions négociées aux conflits en Afrique australe », a souligné un porte-parole du département d'Etat, M. Robert Smalley. Il a ajouté que Washington *« étudiait très attentivement »* la décision angolaise de suspendre toutes les discussions en cours avec des émissaires américains (*en raison* de la suppression de l'« amendement Clark »), estimant que celle-ci *« ne fermait pas la porte à un règlement négocié »*. — *(AFP.)*

Algérie

« DÉCRISPATION » ENTRE PARIS ET ALGER ?

Le ministre algérien du commerce, *M. Abdelaziz Khellef, devait* arriver à Paris ce mardi 16 juillet, pour remettre à M. Mitterrand un message du président algérien, M. Chadli. Bien que la teneur de ce texte n'ait pas été divulguée, on indique, de bonne source, à Alger, qu'il s'agit d'un geste de conciliation de la part du chef de l'Etat algérien afin d'apaiser la tension qui s'est développée depuis plusieurs semaines entre les deux pays.

Depuis le début du mois, la presse algérienne a en effet multiplié les attaques contre la France (*le Monde* du 16 juillet). Samedi 13 juillet, l'ambassadeur de France à Alger, M. François Scheer, avait fait une vigoureuse mise au point. *Le quotidien national algérien El Moudjahid* de lundi semble lui aussi participer de cette volonté de « décrispation » en publiant en première page le message adressé par M. Chadli à M. Mitterrand à l'occasion du 14 juillet, dans lequel le président algérien souligne la volonté d'Alger de développer la coopération entre les deux pays.

D'autre part, la Ligue algérienne des droits de l'homme, dont le président, Me Ali Yahia, a été arrêté le 10 juillet, a lancé lundi un appel pour *« attirer l'attention de l'opinion internationale sur les dangers qu'encourt Me Ali Yahia* (en prison), *en raison de son âge* (soixante-cinq ans) *et de son état de santé de grand diabétique »*. — *(AFP-AP.)*

● *Promotion d'officiers généraux.* — Le président Chadli a procédé à la deuxième promotion d'officiers généraux de l'histoire de l'Algérie, en élevant six colonels de l'armée nationale populaire (ANP) au grade de général, a-t-on appris, lundi 15 juillet, à Alger. Il s'agit des colonels Hechemi Hadjeres, Abdelkader Abdellioui, Ben Abbes Ghezie!, Larbi Belkheir, Medjdoub Lakhal Ayat et Mostefa Chelloufi. Sept autres officiers supérieurs sont, d'autre part, promus au grade de colonel. La première promotion de huit généraux avait eu lieu le 24 octobre 1984, à l'occasion du trentième anniversaire de la révolution algérienne. — *(AFP.)*

République sud-africaine

● *Quatre Noirs tués dans les ghettos.* — Les émeutes qui ont eu lieu dans plusieurs cités noires des banlieues de Johannesburg et de Port-Elizabeth ont fait quatre morts et vingt-trois blessés, lundi 15 juillet. A Duduza notamment, plusieurs élèves ont été blessés à la suite de l'incendie de deux écoles.

D'autre part, à Addis-Abeba, le conseil ministériel de l'OUA (Organisation de l'unité africaine) a officiellement remercié les membres du Congrès des Etats-Unis, qui se sont prononcés en faveur des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud. *« L'Afrique se souviendra de cet acte de conscience et de moralité »*, indique un communiqué du conseil ministériel. — *(AFP, Reuter, UPI.)*

politique

UN AN DE GOUVERNEMENT FABIUS

« Je me sens bien dans ma peau »

Lors de sa nomination, M. Laurent Fabius s'était fixé deux objectifs : moderniser et rassembler. A-t-il aujourd'hui le sentiment d'avoir rempli son contrat ? Sur le premier point, oui, répond-il dans un entretien accordé à l'AFP. Sur le deuxième, c'est plus discutable. Sur le plan de la modernisation économique, sociale et culturelle, les choses évoluent positivement. (...) Sur la question du rassemblement, la réalité est beaucoup plus complexe. Il ne s'agit pas, à travers cette volonté de rassemblement, de chercher à débaucher telle ou telle personnalité politique ou de louvoyer sur ses convictions.

« Le rassemblement, l'esprit d'ouverture, poursuit le premier ministre, *ne signifient pas compromission, mais écoute des Français, refus du sectarisme, volonté de construire ensemble. Tout cela fait partie d'une tonalité que j'aimerais voir se développer dans la vie publique française, moins de pugilats, plus de débats, moins d'idées fumeuses, plus de concret, moins de simplisme, plus de connaissance de la complexité des problèmes, moins de démagogie, plus de vérité. »*

M. Fabius se considère-t-il toujours socialiste ? *« Au jeu des définitions, je dirai : socialiste, moderne, pragmatique et amoureux de la liberté »,* dit-il. Continuera-t-il la même politique en dépit des critiques qu'elle suscite ? *« Quand j'ai pris mes fonctions, j'ai dit que je ne serai pas le premier ministre de l'électoralisme et c'est toujours vrai. (...) Je ne pense pas que l'heure soit venue, sous prétexte d'une échéance électorale, de changer de cap. »*

Le pessimisme électoral du PS ? *« Méfiez-vous des conclusions hâtives,* déclare le chef du gouvernement. *En fait, la vraie question sera de savoir si les Français préfèrent cette équipe et cette politique pour continuer de moderniser le pays dans la justice sociale, ou bien s'ils préfèrent les vieilles figures et les vieux schémas rebadigeonnés aux couleurs du libéralisme sauvage. »* Sa définition de la cohabitation ? *« Je n'ajouterai pas la mienne aux autres,* se borne-t-il à dire. *Je dirai en tout cas que le pays n'aura pas de problèmes institutionnels de ce genre avec un gouvernement comme celui que je dirige. »*

La théorie du *« domaine réservé »* ? *« Le président de la République s'est fort clairement exprimé là-dessus dimanche. »* En conclusion, M. Fabius assure : *« Je me sens bien dans ma peau. »* Il confirme qu'il représentera sa candidature aux élections législatives dans le département de la Seine-Maritime, dont il était l'un des députés avant d'entrer au gouvernement.

L'orgueil de la modestie

(Suite de la première page.)

Et si, pour sa part, M. Fabius se *voit encore reprocher, parfois,* d'esquiver certaines questions difficiles, la poigne avec laquelle il préside à la préparation des décisions gouvernementales, veille au suivi de leur exécution, en fonction d'un calendrier précis — en se référant sur ce point à la « méthode Mendès France », — inspire désormais une véritable crainte à l'intérieur des cabinets ministériels. Le travail du gouvernement y a gagné en rigueur et en efficacité.

Son principal atout réside dans son image personnelle, qu'il cultive au rythme d'un programme médiatique méticuleusement planifié. Quand on les interroge, comme l'a fait la SOFRES en avril dernier, les gens trouvent M. Fabius « *intelligent* », « *compétent* », « *sympathique* », « *moderne* ». Il incarne pour eux le socialiste du vingt et unième siècle (1).

Ce capital de popularité, qui paraissait à toute épreuve, il y a trois mois, commence pourtant à s'éroder. M. Fabius *subit* déjà *le phénomène* d'usure qui finit par frapper tous les premiers ministres. L'équation « jeunesse + sens du concret + souci de vérité » sur laquelle il se fondait, trouve ses limites. Pour la première fois, ce bolide politique apparaît en perte de vitesse. Moins à cause des difficultés qu'il rencontre dans l'exercice de sa charge qu'en raison des handicaps supportés par son parti et sa majorité.

Son conflit avec le premier secrétaire du PS a assombri aussi son horizon. M. Fabius a peut-être, en la circonstance, péché par excès de confiance quand il a cru imposer à M. Lionel Jospin sa conception personnelle de la conduite de la campagne électorale. A-t-il également trop présumé du soutien inconditionnel du chef de l'Etat ? S'est-il projeté trop vite dans l'après-1986 et l'après-Mitterrand ? Peu importe de savoir, au fond, s'il a commis un faux pas ou s'il a sous-estimé la capacité de riposte du chef du Parti socialiste. M. Jospin représente maintenant un gros obstacle sur sa route. Comme son avenir personnel passe par le contrôle du parti, la bataille entre les deux hommes s'annonce rude.

Oui, décidément, Laurent le « remarquable » a pris un coup de vieux.

ALAIN ROLLAT.

(1) Sondage réalisé du 10 au 15 avril auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de dix-huit ans et plus.

Les cotes de confiance de MM. Laurent Fabius et Pierre Mauroy au cours de leur première année de gouvernement

La cote de confiance de M. Laurent Fabius s'établit au mois de juillet, selon la SOFRES, à 47 % d'opinions positives contre 44 % d'opinions négatives.

Après avoir obtenu ses meilleurs résultats en avril (59 %), mai (57 %) et juin (56 %) de cette année, le premier ministre enregistre une baisse sensible. Mais en un an il n'a perdu que 6 points. Il semble que, au fil des mois, les « sans opinion », nombreux, lorsque M. Fabius s'est installé à Matignon, soient venus grossir les rangs de ceux qui n'accordent pas leur confiance au premier ministre.

M. Pierre Mauroy, pour sa part, avait constitué le premier gouvernement de gauche en plein « *état de grâce* » et bénéficié d'emblée d'un gros capital de confiance (71 %). Au terme d'un an de gouvernement il jouissait toujours de la confiance d'une majorité des Français (55 %), mais avait perdu 16 points.

BAROMÈTRE MENSUEL SOFRES - « FIGARO-MAGAZINE »

« Faites-vous tout à fait confiance, plutôt confiance, plutôt pas confiance ou pas du tout confiance à Laurent Fabius pour résoudre les problèmes qui se posent en France actuellement ? »

	Septembre 1984	Octobre 1984	Novembre 1984	Décembre 1984	Janvier 1985	Février 1985	Mars 1985	Avril 1985	Mai 1985	Juin 1985	Juillet 1985
Tout à fait et plutôt confiance (%)	53	50	49	47	49	50	55	59	57	56	47
Plutôt pas et pas du tout confiance (%)	27	31	34	37	38	40	36	32	34	36	44
Sans opinion	20	19	17	16	13	10	9	9	9	8	9

« Faites-vous tout à fait confiance, plutôt confiance, plutôt pas confiance ou pas du tout confiance à Pierre Mauroy pour résoudre les problèmes qui se posent en France actuellement ? »

	Juin 1981	Juillet 1981	Septembre 1981	Octobre 1981	Novembre 1981	Décembre 1981	Janvier 1982	Février 1982	Mars 1982	Avril 1982	Mai 1982	Juin 1982
Tout à fait et plutôt confiance (%)	71	73	68	70	63	58	60	59	57	51	51	55
Plutôt pas et pas du tout confiance (%)	16	17	23	23	30	35	33	35	36	43	42	37
Sans opinion	13	10	9	7	7	7	7	6	7	6	7	8

LE DÉBAT SUR LA COHABITATION

M. Debré (RPR) : La souveraineté ne se partage pas

M. Michel Debré a répond dans *la Croix* du 16 juillet, à l'argumentation développée par M. Mitterrand pour justifier la nouvelle répartition des pouvoirs qu'il préconise en cas de renversement de majorité en 1986. L'ancien premier ministre, qui participa à la rédaction de la Constitution de 1958, estime que lorsque la majorité présidentielle et la majorité parlementaire ne sont pas identiques, *« il appartient au gouvernement, soutenu par la majorité parlementaire, de diriger les affaires intérieures et extérieures du pays ».*

M. Debré ajoute qu'il revient au président de la République de faire trancher par le peuple un éventuel conflit au sein de l'exécutif, *« soit en recourant au référendum, soit en dissolvant l'Assemblée nationale, soit en remettant en cause son propre mandat ». « Le domaine réservé,* affirme-t-il, *suppose la confiance populaire au président de la République. »* En cas de désaccord entre le chef de l'Etat et le premier ministre, *« c'est la majorité parlementaire qui est la base légitime de l'action quotidienne »,* indique le député RPR de la Réunion, selon lequel *« le président de la République peut continuer à se rendre aux conseils européens ou aux sommets des pays industrialisés, mais nécessairement accompagné du premier ministre qui représente la France »,* car dit-il, *« la souveraineté ne se partage pas ».*

M. Gaudin (UDF) : Pas possible

Pour M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, *« si l'opposition l'emporte en 1986, M. François Mitterrand n'aura pas une grande liberté de manœuvre »* et il *« ne pourra pas faire comme si rien ne s'était passé ».* Interrogé lundi 15 juillet sur France-Inter, M. Gaudin a estimé que *« le 14 juillet ne réussit pas »* au président de la République, lequel en 1984 était revenu *« en arrière ssur l'enseignement privé »* et qui, cette année, *« revient sur le domaine réservé ».*

Au micro de RMC, le député des Bouches-du-Rhône a jugé *« inacceptable »* le fait que le chef de l'Etat *« distribue les rôles : à l'opposition, si elle devient une majorité, de réparer les erreurs commises par les socialistes : et à lui le fait de présenter un éventuel consensus de politique étrangère à la face du monde ». « Si nous gagnons, nous ferons appliquer notre politique (...) dans tous les domaines, y compris la politique étrangère »,* a dit M. Gaudin.

« Imaginez un conseil des ministres composés d'UDF et de RPR, et le président de la République se rendant en Crète, comme il l'a fait il n'y a pas si longtemps, pour rencontrer M. Kadhafi. Croyez-vous que le gouvernement, le mercredi au conseil des ministres, n'aurait pas dit sa désapprobation au président de la République ? Le porte-parole du gouvernement dirait alors au sortir du conseil, à la France entière, que nous sommes en désaccord avec le président de la République. Croyez-vous cela acceptable ? Moi, je dis non, cela ne me paraît pas possible. »



Dessin de DAULLÉ.

M. Stirbois (FN) : Rester inerte ou dissoudre

M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national, a estimé, lundi, que, *« pour épargner à la France une crise institutionnelle »,* il faudrait que le président de la République, dont la confiance aurait été remise en cause par *« une défaite sans équivoque de son parti (...), soit prenne le parti de rester inerte jusqu'en 1988, soit dissolve l'Assemblée nationale, soit enfin remette en jeu son mandat ».*

« Toute résistance de la part d'un président depuis longtemps minoritaire dans le pays ne pourrait qu'entraîner une crise de régime », a affirmé le second de M. Le Pen, en rappelant que le Front national souhaite une révision de la Constitution *« dans le sens,* a-t-il déclaré, *d'un régime présidentiel honnête et authentique qui donnera autorité et stabilité au chef de l'exécutif tout en valorisant le rôle du Parlement ».*

LA CONSTITUTION DES LISTES DU PS

L'amertume d'un secrétaire d'Etat « oublié » par les siens

M. Jean Gatel a, ces temps-ci, de quoi en vouloir à beaucoup de gens. Ce *« CERES mitterrandiste »,* comme il se définit lui-même, est l'une des premières victimes — en passe de devenir symbolique — du nouveau mode de scrutin voulu par le président de la République. Au nom des intérêts supérieurs du parti, on lui demande de laisser la tête de liste pour les législatives, dans son département du Vaucluse, à un dirigeant parisien « parachuté », M. Bertrand Delanoë. Obligé de prendre des *« décisions difficiles », son courant* l'a bel et bien « oublié ». Enfin, ultime coup du sort, son propre suppléant, qui n'est devenu député que parce que lui-même a été nommé secrétaire d'Etat à la défense, *puis à l'économie sociale,* est l'une des quelques personnalités politiques locales à avoir pris publiquement fait et cause pour la candidature de M. Bertrand Delanoë. *« Un coup de poignard »,* grimace M. Gatel.

Malgré tout, il ne baisse pas les bras, et martèle ses arguments avec toute l'énergie dont il est capable : avec M. Delanoë comme tête de liste, le PS n'obtiendra qu'un seul siège. Or, derrière la façade avant-gardiste d'Avignon, le Vaucluse est resté un département essentiellement rural, où le travail en profondeur *des élus porte tous ses fruits.*

D'où cette conférence de presse conjointe, dimanche, avec M. André Borel, député sortant (*le Monde* du 16 juillet), pour expliquer qu'un « ticket » Gatel-Borel ou Borel-Gatel — deux hommes du cru — peut décrocher un siège de plus pour le PS. Pourquoi, demande M. Gatel, se priver de cette chance ? Au nom de quoi le sanctionner, lui qui est sûr de n'avoir pas « démérité » ? L'élu de 1981 est d'autant plus amer, que après « dix ans de travail », il avait ramené à la gauche une circonscription jusqu'alors abonnée aux députés de droite. Et puis, qu'est-ce que c'est que ces manières de laisser un ministre découvrir — en même temps *que les journalistes, — dans les* couloirs du comité directeur, qu'il est évincé au profit d'un « parachuté » ?

Pas question pourtant de mêler le gouvernement à cette affaire. Depuis le début, M. Gatel n'a *« jamais mélangé les problèmes ».* Désavoué par la base, le socialiste Gatel redeviendrait un simple militant. Mais le ministre Gatel, *lui, n'a jamais envisagé* de démissionner.

L'entourage de M. Delanoë joue la force tranquille. Il rappelle les appuis nationaux et locaux dont jouit le secrétaire national aux fédérations, qui vient de passer quatre jours sur le terrain, et il émet des doutes sur la capacité de MM. Gatel et Borel à s'entendre pour constituer une liste.

Dans l'immédiat, le Vaucluse, devrait retrouver un calme très relatif. M. Delanoë souhaite que les choses suivent leur cours et qu'on parle le moins possible de tout cela. Quant à M. Gatel, il affirme qu'il gardera désormais le silence jusqu'au 26 août, date à laquelle il sera officiellement candidat à la candidature : *« Tout ce qui pourra être tenté pour renforcer l'unité du PS en Vaucluse trouvera en moi un accueil favorable. »* Les diviseurs ce sont les autres...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Le degré zéro de la politique

par MAURICE DUVERGER

Le débat politique en France est tombé au degré zéro. A huit mois des élections législatives, la majorité et l'opposition se montrent également incapables de dire ce qu'elles feraient en cas de victoire. Les communistes tiennent un discours de plus en plus irréel, que nul ne prend au sérieux. Gouvernant avec sagesse mais en sens contraire de leurs promesses initiales, les socialistes ne parviennent pas à définir un projet plausible et mobilisateur.

La droite n'y réussit guère mieux. Son apologie du libéralisme ne résiste pas à la volonté des citoyens de voir intégralement maintenue la protection sociale. On ne fait pas du reaganisme dans le cadre de l'Etat-providence. Sans compter que la reprise américaine tient plus d'une relance par le déficit budgétaire, à la mode de Keynes, que d'une application des lois du marché.

On peut craindre que les années 86-88 ne deviennent symétriques des années 81-83, les unes et les autres dominées par l'idéologie. Les propos d'aujourd'hui sur la réduction du rôle de l'Etat forment le pendant de ceux d'hier sur la rupture avec le capitalisme, sans être plus sérieux. Les dénationalisations promises risquent finalement d'être plus dommageables et moins justifiées que la générosité sociale des premiers temps du septennat. Pendant que l'exercice du pouvoir a fait glisser la gauche vers le réalisme, la pratique de l'opposition en a écarté la droite.

Mais il y a un décalage croissant entre l'évolution des états-majors politiques et celle des citoyens, les seconds s'éloignant progressivement du langage artificiel que les premiers continuent à utiliser. La législature qui s'achève marquera sans doute une transformation profonde de la mentalité d'une bonne partie des électeurs traditionnels de la gauche. Ils ont mesuré l'écart entre les projets rêvés et la contrainte des faits. Ils reprochent moins à leurs dirigeants d'avoir changé de cap que d'avoir refusé de reconnaître et d'expliquer ce changement. Les socialistes français sont en train de *devenir adultes. Ils n'attendent plus* de leur parti qu'il leur fasse miroiter un avenir radieux. Ils lui demandent seulement de montrer la voie d'une espérance accessible.

Une bonne partie des électeurs traditionnels de la droite a pris une égale distance des organisations qui la représentent. Le succès de Raymond Barre le montre, malgré les réticences provoquées par son refus de cohabitation avec François Mitterrand. Dans les deux camps, les personnalités les plus modérés sont les plus attirantes. Elles seules pourront l'emporter dans l'élection présidentielle, qui reflétera mieux la volonté de la nation. Les législatives risquent, au contraire d'être déformées par le raidissement d'appareils partisans auxquels la proportionnelle donne un regain de vigueur.

Un malentendu ?

La bataille de 1986 pourrait ainsi déboucher sur le même malentendu que celle de 1981. Alors, les Français avaient voulu se débarrasser de Giscard plutôt que porter les socialistes au pouvoir. Les sondages semblent *suggérer aujourd'hui qu'ils en* ont assez de la gauche mais qu'ils n'ont pas grande confiance dans la droite. S'ils méconnaissent la réussite de la première dans la lutte contre l'inflation, ils n'ont pas d'illusion sur les capacités de la seconde à réduire le chômage, toujours considéré comme le mal primordial. Cela fait prévoir un état de grâce plus faible et plus bref que le précédent, d'autant qu'il sera privé du rayonnement d'un nouveau président de la République.

De telles perspectives ne permettent guère d'espérer que le débat politique s'élève au-dessus du zéro actuel. Communistes et lepénistes se livreront à quelques excès, probablement, sans effet. Les partis sérieux des deux camps sont trop déchirés pour s'écarter beaucoup de leur grisaille présente. Ecartelés entre leur *langage habituel et leur pratique* nouvelle, les socialistes français auraient une chance de renverser la situation à leur profit s'ils décidaient enfin de se reconnaître ce qu'ils sont, comme leurs frères de Suède l'ont fait au début des années 30 et leurs frères d'Allemagne en 1955. Il leur faudra beaucoup d'audace pour le faire à leur congrès d'octobre prochain.

Obsédés par la perspective d'une victoire à portée de leurs mains, le RPR et l'UDF se comportent avec la prudence des équipes qui ne veulent pas gâcher en fin de partie l'avance confortable obtenue dans la première mi-temps. De toute façon, la rivalité des trois mousquetaires en lutte pour l'Elysée paralyse les initiatives de chacun.

Pour garder toutes ses chances en 1988, il ne faudra pas prendre figure de matamore après 1986. Cela limitera les velléités d'aventure et poussera vers une cohabitation paisible. Il serait étonnant que le « non » de Raymond Barre aille plus loin qu'une prise de distance permettant la critique sans provoquer de crise ni ministérielle ni constitutionnelle. Gêné déjà par sa réputation d'autoritarisme, Jacques Chirac aura *moins d'intérêt encore à jouer les* trublions.

Certains se demandent si Valéry Giscard d'Estaing ne trouvera pas en ces temps-là l'occasion d'une spectaculaire remise en selle. Une sainte alliance des présidents pour défendre les institutions de la République serait-elle tout à fait inconcevable, alors qu'on peut en déceler quelques signes précurseurs ? N'ouvrirait-elle pas des perspectives souvent envisagées par le successeur de Georges Pompidou ? Si le débat politique risque de ne pas s'élever *dans les années qui viennent, on peut* penser qu'il sera relayé par de brillantes virtuosités stratégiques. Puissent-elles ne pas l'emporter sur la solution de problèmes de fond qu'on ne pourra pas ajourner jusqu'à l'après-88.

Le nouveau maire de Brest a déjà été mis en minorité

De notre correspondant

Brest. — Le nouveau maire de Brest, M. Georges Kerbrat (RPR), qui a été élu, le lundi 15 juillet, en remplacement de M. Jacques Berthelot (RPR) démissionnaire, a été mis en minorité, au sein du conseil municipal, une demi-heure à peine après son élection, sur la question du nombre d'adjoints. Cette anecdote montre combien la tension reste grande localement.

L'élection de M. Kerbrat au poste de premier magistrat avait été acquise par 27 voix, contre 16 à M. Georges Lombard (UDF), sénateur et président de la communauté urbaine, 1 à M. Berthelot et 11 bulletins blancs et nuls, les 4 élus communistes n'ayant pas pris part au vote. M. Lombard, qui souligne que la nouvelle équipe municipale mise en place lundi est condamnée à se fissurer, est le perdant de ce scrutin. Les seize voix qu'il a recueillies ne correspondent pas à la ligne *« anti-Berthelot »*, qui s'était créée au sein du conseil autour de lui. La raison en est simple : les instances nationales du RPR et de l'UDF avaient décidé que, en contrepartie d'une liste unique de l'opposition dans le Finistère aux législatives et une place d'elligible pour un candidat UDF-PR – en l'occurrence, M. Yannick Marzin, – la mairie de Brest resterait au RPR et reviendrait donc à M. Kerbrat.

Cet accord a provoqué des grincements de dents, mais les élus de l'UDF ont fini par se soumettre aux décisions prises par leurs formations. Y compris le CDS, dont le chef de file dans le département, M. Jean-Yves Cozan, conseiller général d'Ouessant, avait annoncé la semaine dernière la constitution dans le Finistère d'une liste barriste. Ce ralliement du CDS à M. Kerbrat a valu à M. André Rosec de conserver son poste de premier adjoint.

Avant le vote, M. Lombard s'était vigoureusement élevé contre l'accord UDF-RPR. *« Je suis là,* avait-il déclaré, *pour témoigner que les Brestois n'acceptent pas sans réagir qu'on leur confisque le droit de choisir et d'élire eux-mêmes leur maire. »* Le président de la communauté urbaine a dénoncé une situation qu'il juge *« aberrante »*, c'est-à-dire *« des formations politiques qui imposent le nom du maire de Brest ». « Le candidat des partis,* a-t-il ajouté, *n'est là que parce que le maire de Paris, celui de Rouen, celui de Vitré et l'ex-maire de Deauville l'ont décidé (1). »* M. Guy Leclercq (RPR), qui présentait la candidature de M. Kerbrat, a répondu que *« les élus étaient là à cause de leur appartenance à une formation politique »* et que *« la morale est dans le respect des engagements »*.

« Les plaies se pansent »

Après une longue suspension de séance à l'heure du déjeuner, les adjoints ont également été élus au premier tour. Les ex-conseillers dissidents ont obtenu 13 des 16 postes. MM. Berest (PR), Le Borgne (PR) et Mme Jacqueline Rolland (PR), MM. Cousin (RPR) et Gil (RPR) ont donc retrouvé leurs anciennes places. En revanche, des fidèles de M. Berthelot, parmi lesquels M. Jean-Luc Boullic (RPR), ont été exclus ou se sont exclus comme Mme Josée Palay (RPR) qui a refusé d'être adjointe de quartier.

Cette élection apportera-t-elle le retour au calme ? Les avis sont partagés. Le nouveau maire va faire en sorte, dit-il, que *« les plaies se pansent ». « Toutes les écorchures n'empêchent pas de travailler excellemment. Brest a vécu d'autres périodes difficiles. »*

C'est une alliance éphémère des élus UDF et des socialistes, qui a contribué à le mettre en minorité dès la première discussion. M. Lombard proposait que le nombre des adjoints fût réduit de vingt à seize. M. Kerbrat s'y refusait. Dans l'après-midi, MM. Lombard et Belin, ancien adjoint aux finances, demandaient même au nouveau maire de se retirer. Mais, au cours du déjeuner, M. Kerbrat avait réussi à consolider sa majorité et les adjoints ont pu ainsi être élus confortablement, la gauche, alors, ne votant pas. Sur des bulletins on a pu lire les noms de « Hersant », « Zorro », ou « Don Quichotte »... Ce qui en dit long sur l'état d'esprit qui continue à régner à l'intérieur de la majorité municipale brestoise.

GABRIEL SIMON.

(1) Il s'agit de MM. Jacques Chirac, Jean Lecanuet, Pierre Méhaignerie et Michel d'Ornano.

[Né le 2 novembre 1918 à Landernau, marié et père de cinq enfants, M. Kerbrat est professeur de médecine en retraite et ancien chef du service phtisiologique du CHU de Brest. Il avait siégé au conseil municipal de la ville, de 1954 à 1965, et au conseil général du Finistère, de 1962 à 1967. Il avait été élu député suppléant de M. Le Goasguen (UNR) en 1962. Adjoint aux travaux depuis mai 1983, il était l'un des conseillers les plus fidèles à M. Berthelot.]

Le Front national propose sept mesures contre la piraterie aérienne

M. André-Marie Dufraisse, membre du bureau politique du Front national, a tenu, lundi 15 juillet à Paris, une conférence de presse destinée à faire le point sur le terrorisme international. Etaient présents à ses côtés deux pilotes d'Air Inter, membres du Cercle national réagir (1), qui ont souligné combien les transports aériens sont aujourd'hui la cible privilégiée des extrémistes : *« La piraterie aérienne est devenue le missile à têtes multiples du terrorisme. »* Pour combattre cette insécurité, le Front national propose sept mesures : boycottage des aéroports dangereux, boycottage des pays ne respectant pas le traité de La Haye, fouilles systématiques, échanges de renseignements entre pays, peine de mort pour les coupables, non diffusion par les medias du chantage terroriste jusqu'à sa conclusion, dénonciation de toutes les complicités.

Le porte-parole du Cercle national réagir a déclaré, en outre, que, moyennant une taxe sur les billets passagers, des fouilles plus poussées, voire une solution à l'américaine avec policiers à bord de l'avion, seraient possibles.

(1) Le Cercle national réagir, fait partie d'un réseau d'organisation constitué autour du Front national mais fonctionnant de façon autonome. Il existe six autres « cercles » de ce genre, actifs dans les milieux de la santé, du bâtiment, de la banque, de la justice, chez les retraités et auprès des femmes (en liaison avec le travail du groupe des droites européennes à l'Assemblée de Strasbourg).

DEVANT LE CONGRÈS MONDIAL DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE SCIENCE POLITIQUE

M. Chevènement fait l'éloge de l'Etat

Le treizième congrès mondial de l'Association internationale de science politique, auquel participent près de mille sept cents personnes s'est ouvert lundi 15 juillet. Fondée en 1949 sous les auspices de l'UNESCO, l'AISP est une organisation internationale à but non lucratif qui a pour objectif de promouvoir le développement de la science politique.

Pendant cinq jours, politologues et politistes sont invités à la réflexion et à l'analyse sur le thème *« l'Etat, son évolution, son interaction avec la société nationale et internationale »*.

MM. John Trent, secrétaire général de l'AISP, et Georges Vedel, président de l'Association française de science politique, ont ouvert les travaux de ce congrès. Sont également intervenus MM. Amadou M'Bow, directeur général de l'UNESCO, Klaus von Beyme, professeur à l'université de Heidelberg et président de l'AISP, et M. Jean-Pierre Chevènement. S'opposant à l'anti-étatisme en vogue, le ministre de l'éducation nationale a fait « l'éloge de l'Etat ».

Pour M. Jean-Pierre Chevènement, ceux qui dénoncent le « trop d'Etat » sont *« ceux dont l'intérêt commande la dissolution du cadre étatique des nations, les puissants, sûrs d'eux dans la libre concurrence, ceux pour qui l'Etat n'est pas une protection, mais une entrave à leur libre développement, les forces qui se jouent des frontières et qui s'épanouissent dans une division internationale du travail sans considération de l'intérêt propre des Etats nationaux ». « Le libéralisme anti-étatique est une doctrine qui sied particulièrement aux maîtres du marché mondial »*, a-t-il affirmé avant de rappeler que l'Etat est le *« premier protecteur des libertés »*, *« garantit la sécurité collective de la Nation »* et est *« l'instrument de la démocratie »*.

M. Chevènement a souligné que l'Etat *« s'est affirmé au service de la justice sociale ». « Certes,* a-t-il dit, *la protection sociale généralisée est coûteuse, certes elle a pu, ici ou là, décourager l'initiative individuelle ou étouffer le goût du risque, nécessaires au mouvement et à la vie même de la société. Mais il y aurait beaucoup d'aveuglement ou d'impudence à invoquer la crise du « Welfare state », pour mettre en cause l'immense progrès qu'il présente dans la civilisation.*

» Car il y a de la barbarie à laisser le chômeur dans la misère, le malade sans soins et la personne âgée sans ressources, a ajouté le ministre, *et la société est plus policée, plus civilisée quand elle est en mesure de garantir les plus modestes de ses membres contre ces fléaux. Or, il n'y a pas d'exemple que cela ait été fait d'une façon générale et systématique sans que l'Etat fût intervenu pour le garantir. »*

NOUVELLES BRÈVES

● *Deux nouveaux procès en Guadeloupe.* – C'est dans une atmosphère encore troublée par les récentes déclarations du cerveau présumé de l'Alliance révolutionnaire Caraïbes, Luc Reinette, évadé le 16 juin de la prison de Basse-Terre, que se sont déroulés, lundi à Pointe-à-Pitre, deux procès dans lesquels étaient cités des militants indépendantistes, dont l'auteur du Mmoire mettant en cause des personnalités politiques locales et des émissaires officieux du gouvernement. Suivant les réquisitions du procureur de la République, le tribunal de grande instance de Pointe-à-Pitre a condamné cinq des inculpés des deux affaires jugées à des peines de prison de deux ans ferme. D'autre part, deux inculpés, dont Henry Bernard, en cavale depuis le mois de décembre 1983, considéré comme l'une des « têtes pensantes » de l'organisation indépendantiste clandestine, et déjà condamné par le même tribunal à sept années d'emprisonnement par défaut, le 7 février dernier, ont été relaxés du chef d'inculpation de tentative de vol aggravé, relatif au cambriolage manqué d'une armurerie. – *(Corresp.)*

● *Luc Reinette sur cassette.* – Le chef de file de la branche dure du mouvement indépendantiste antillais, Luc Reinette, évadé de la prison de Basse-Terre le 16 juin dernier, a adressé à la presse guadeloupéenne un message enregistré en créole sur une cassette, dans lequel il justifie la diffusion de son « mémoire » relatant ses contacts de 1984 avec plusieurs élus locaux et des émissaires officieux du gouvernement (*le Monde* daté 7-8 juillet).

« Des rencontres clandestines ne signifient pas que leur teneur soit secrète, y dit-il notamment. *La loi du silence ne vaut que pour un accord conclu et scrupuleusement respecté de part et d'autre par des gens d'honneur, ce qui n'a pas été le cas. Etais-je plus dangereux après mon incarcération que pendant toute l'année qui l'avait précédée ? Je ne le crois pas, mais des ordres sont venus d'en haut pour nous neutraliser, comme Machoro l'a été en Kanaky, et des instructions ont été données pour tirer à vue sur moi, en un mot pour me faire taire. Devais-je me laisser abattre et protéger naïvement mes assassins en les assurant de mon silence alors que ce sont eux qui ont enfreint le code de l'honneur ? »*. – (Corresp.)

● *M. Lafleur écrit à M. Wibaux.* – Le quotidien *les Nouvelles calédoniennes* publie, dans ses éditions du mardi 16 juillet, une « lettre ouverte » de M. Jacques Lafleur au délégué du gouvernement, M. Fernand Wibaux. Le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République se déclare déçu par l'attitude du successeur de M. Edgard Pisani : *« En fait,* écrit-il, *M. Pisani est bien le ministre de la Nouvelle-Calédonie et vous n'êtes que l'exécutant de la politique qu'il définit »*.

M. Lafleur critique aussi les encouragements officiels à la constitution, dans le territoire, d'un courant centriste : *« On retrouvera les velléités de créer cette fameuse « troisième force » destinée à créer de toutes pièces une majorité favorable à l'indépendance-association. Une telle manipulation a déjà été accomplie sous l'égide de M. Christian Nucci. Elle a conduit les Calédoniens dans la dramatique situation que nous connaissons aujourd'hui. Un instant discrets, les acteurs de cette « troisième force », maintes fois rejetés par le suffrage universel, réapparaissent aujourd'hui, cette fois clairement déterminés à œuvrer pour l'indépendance-association. »* – *(Corresp.)*

● *Réponse des mauroyistes.* – Les amis de M. Pierre Mauroy ont rédigé une réponse aux critiques émises par ceux de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, à l'encontre de la contribution qu'ils avaient déposée dans le cadre du processus préparatoire au congès de Toulouse (*le Monde* des 19 et 26 juin).

Ils mettent notamment en garde les mitterrandistes contre le risque *« d'un splendide isolement, d'un repli sur l'appareil »*.

« Le parti, oui, avant tout, soulignent-ils, *mais un parti ouvert, accueillant, à l'écoute du pays et, en premier lieu, à l'écoute du monde syndical et associatif. »*

Les partisans de l'ancien premier ministre, soupçonnés par les mitterrandistes de s'être surtout livrés, dans leur contribution, *« au faire-valoir d'un seul homme »*, font remarquer que trois mois après la publication du livre de M. Mauroy, l'hebdomadaire du PS, *l'Unité « n'a pas encore trouvé l'occasion d'en parler à ses lecteurs »*.

● *Attentat contre le local du PCF d'Annemasse : les auteurs écroués.* – Les auteurs présumés de l'attentat qui avait en partie détruit le local du Parti communiste d'Annemasse (Haute-Savoie) pendant la nuit du 19 au 20 juin sont sous les verrous : il s'agit de deux membres du Front national, Jean-Luc Paulme, vingt-neuf ans, et Jean-Pierre Chatelain, trente-quatre ans. Le second était déjà détenu, après avoir été impliqué dans l'attentat à l'explosif commis le 7 juillet contre un café d'Annecy. (*le Monde* daté 14-15 juillet).

société

DEVANT LA COUR D'ASSISES DU RHONE

Plusieurs nationalistes corses répondent de l'exécution des responsables présumés de la disparition de Guy Orsoni

Devant la cour d'assises du Rhône, s'ouvre, mardi 16 juillet à Lyon, le procès des sept membres de l'ex-FLNC dont trois, accusés d'avoir assassiné, le 7 juin 1984, dans la prison d'Ajaccio, deux responsables présumés de la disparition, le 17 juin 1983, de Guy Orsoni, militant nationaliste.

D'importantes mesures de sécurité ont été prises autour de ce procès. Au dossier instruit par M. Jacques Pin, figurent les faits survenus à la prison, mais aussi l'affaire Orsoni : les membres du commando — Pierre Albertini, Pantaléon Alessandri, Bernard Pantalacci, Jean-Dominique Vespirini, Georges Moretti ont affirmé avoir « vengé » leur camarade puisque, selon eux, la justice ne remplissait pas son rôle.

Noël Luciani et Jean-Paul Ceccaldi sont inculpés de tentative d'évasion.

En Corse même, à la veille de ce procès, l'opinion manifestait une certaine indifférence.

De la passion à l'indifférence

De notre envoyée spéciale

Ajaccio. — « *Un madré de la procédure* »... Mᵉ Antoine Sollacaro, avocat au barreau d'Ajaccio et un des défenseurs du commando, à la rondeur qui sied à sa réputation. La préparation du procès à Lyon l'a rendu plutôt serein. L'instruction a joint son affaire à celle de l'enlèvement de Guy Orsoni. Ses collègues corses se sont même félicités (1) « *de la manière dont l'instruction a été menée, le juge Pin ayant instruit à charge et à décharge* ». Quel chemin parcouru depuis le dessaisissement de Mᵐᵉ Marie-Françoise Knittel, juge à Ajaccio, au profit de son collègue lyonnais... Les avocats corses avaient alors vigoureusement protesté. On allait juger « *les Corses à Lyon pour que les jurés ne comprennent pas le contexte politique et culturel dans lequel s'est accompli leur action* ». Désormais, les propos se mettent à l'heure de la coexistence pacifique. Qui approuverait aujourd'hui de quelconques pressions sur les jurés comme celles qui furent, semble-t-il, opérées à Dijon, lors du récent jugement de l'affaire Moracchini, un Corse présumé « *gros bonnet* » de la pègre et finalement acquitté ?

La cour d'assises du Rhône n'est pas assimilable à feu la Cour de sûreté de l'État. Pourrait-elle se transformer en tribune pour le nationalisme corse ? Ni les magistrats ni le jury, ni même l'opinion continentale ne le comprendraient.

Jean-Marc Leccia, soupçonné d'être un chimiste de l'héroïne, et Salvatore Contini, gangster sarde *(voir encadré)*, assassinés pendant leur sommeil dans leurs cellules, sont des victimes au piètre palmarès. Selon les avocats des accusés, il n'y aurait pas eu d'action-commando si l'affaire Orsoni avait été correctement instruite en son temps. C'est l'argument premier qu'ils vont faire valoir plutôt que l'hypothèse avancée par l'ex-FLNC d'un crime d'État contre Guy Orsoni. Les avocats feront citer de nombreux témoins, entre autres Mᵐᵉ Knittel, M. Joseph Franceschi, alors secrétaire d'État à la sécurité publique, le préfet Robert Broussard, le capitaine Paul Barril, le commissaire Charles Pellegrini dont un parent, Félix Rosso, restaurateur, a été lui aussi « exécuté » par l'ex-FLNC à la suite de l'enlèvement d'Orsoni. MM. Franceschi, Barril et Pellegrini seraient venus en Corse peu avant juin 83. Pourquoi interroger la défense ?

Reste l'argument, revendiqué par le commando : faire justice soi-même. Il est difficile à soutenir devant une juridiction. Peut-on alors parler de vendetta ? En Corse même, on tient à en préciser les règles. Alain Orsoni, frère de la victime, militant et ami personnel des membres du commando, n'a pas tenu lui-même l'arme vengeresse. Alors se risque-t-on à envisager le règlement de comptes ? La plupart des dix inculpés de l'affaire Orsoni sont morts, les autres sont en liberté...

L'affaire Orsoni : une « autre histoire »

L'île ne pleure pas les gangsters-victimes. Elle ne s'émeut guère sur le commando « *qui a pris ses responsabilités* ». Pour le moment, l'opinion joue l'indifférence. Quel contraste avec l'effervescence passionnelle qui suivit l'enlèvement de Guy Orsoni... Secoués par cette disparition les insulaires balançaient : assassinat politique ou meurtre de droit commun ? Les familles étaient divisées.

Arrestations, exécutions se multipliaient. L'affaire devenait au fil des semaines, de plus en plus embrouillée. Elle a fini par lasser. L'opinion, manifestement démobilisée, préfère se souvenir du procès d'Edmond Simeoni, leader autonomiste, en 1976. C'était « *une autre histoire* ». Aujourd'hui, l'affaire Orsoni paraît trop obscure « *pour qu'on s'en mêle* ». Qui en connaît les secrets ? Trop de cadavres se sont accumulés après la disparition de Guy Orsoni.

D'abord, celui de Pierre Massimi, alors secrétaire général des services départementaux de Haute-Corse, puis celui de Félix Rosso et, enfin, ceux de Jean-Marc Leccia et Salvatore Contini — tous « *exécutés* » au nom de l'ex-FLNC. Jean Alfonsi, dit « Jeannot le Long », employeur de Salvatore Contini et inculpé dans l'affaire Orsoni, est décédé des suites d'un cancer. Henri Rossi, inculpé en fuite et recherché, revient, de temps à autre, à Propriano. Son beau-frère, mêlé à l'affaire, circule également. Paul Andreani, le seul inculpé de complicité d'assassinat — qui fut aussi le seul à « confesser » le récit de l'assassinat de Guy Orsoni — est en liberté provisoire depuis mars dernier.

Tous ces personnages, connus sur l'île comme dans un village, « *sentent le soufre* ». Roger Orsoni, l'oncle de Guy, n'a lui-même pas trop bonne réputation. Paul Susini, un de ses cousins, arrêté à Marseille en octobre 1983 et inculpé dans l'affaire Orsoni aurait voulu s'opposer aux intérêts de Jean-Marc Leccia. Ce dernier, assassiné avec Salvatore Contini dans sa prison, ne peut plus témoigner. A-t-on voulu faire taire les deux hommes ? La rumeur, insistante, court dans la population insulaire hostile aux indépendantistes.

En dehors même de l'affaire Orsoni — « *qu'on aimerait conclure, mais saura-t-on jamais ?* », la Corse a vécu d'autres secousses. Au cours de ces derniers temps, « *trop de rackets, trop de hol-up se sont opérés, parfois sous couvert politiques, sans que preuve ou revendication ne soient faites. Alors, on se tient à l'écart des eaux troubles.* »

« On respire »

On préfère penser à la plage, au commerce : la saison estivale bat son plein, l'activité touristique, après une chute de 20 %, retrouve son niveau de 1982. M. Paul Bernard, préfet de région, mène campagne contre la mauvaise utilisation des fonds publics et pour les emplois des jeunes (TUC). Et surtout, « *on respire* » ... Depuis la dernière nuit bleue du 1ᵉʳ juillet, l'ex-FLNC a déclaré la trêve. Chacun l'interprète à sa façon. A la veille du procès de Lyon, ce serait « *un signe de dialogue* », voire « *un appel à la clémence* ». L'organisation clandestine opérerait « *un repli stratégique* ». Ses partisans orienteraient « *leurs efforts vers un terrain plus institutionnel — un contre-pouvoir en milieu syndical* ». De fait, le nouveau « *Syndicat des travailleurs corses* » (STC) a réuni son congrès les 7 et 8 juin. Ses différentes branches groupant environ 1 200 adhérents ont voté une motion finale. « *Le syndicat*, y lit-on, *est un instrument de progrès social (...) C'est un des éléments de conquête du pouvoir en Corse* ». Cependant, « *la conscience syndicale n'est qu'une partie de la conscience nationale* ». Tous ces arguments s'inscrivent dans la ligne de l'ex-FLNC. Le STC est également « *un outil de lutte anti-capitaliste* ». Cette affirmation-là paraît plus nouvelle. L'île sous les feux de l'été s'interroge. Le calme de ce mois de juillet durera-t-il au-delà du verdict ?

A quelques mois des élections législatives, pour les nationalistes, comme pour la classe politique insulaire classée en majorité à droite, le procès de Lyon fait figure de test.

DANIELLE ROUARD.

(1) Conférence de presse à Lyon, le vendredi 12 juillet, du Mouvement corse pour l'autodétermination et du Comité de solidarité aux prisonniers corses.

Vu de Sardaigne

De notre envoyée spéciale

Sassari (Sardaigne). — Un tribunal en préfabriqué construit précipitamment et des cages grouillantes d'une centaine d'inculpés... Ce procès est le dernier tour joué par Salvatore Contini à ses compatriotes (1). Membre de l'Anonima Gallurese, société sarde du crime, l'homme assassiné dans la prison d'Ajaccio en 1984 était un « *super-repenti* ».

Au cours de l'automne 1982, et devant un juge italien, Salvatore Contini a fait sa « *confession* » : quelque cent trente pages dactylographiées. Grâce à la loi italienne permettant aux repentis de « gagner » leur liberté en échange de leurs informations, Salvatore Contini, le « roi » de l'enlèvement avec rançon, inculpé de graves chefs d'accusation, a pris le vent du large en toute légalité.

Guerre des gangs

Muni d'un passeport, il se rend en Corse. Il débarque à Propriano, chez Jean Alfonsi, dit Jeannot le Long. Les deux hommes se connaissent. Un avocat de la Mafia italienne les aurait présentés sur un champ de courses sarde — à Chilivani. Jeannot le Long fait de fréquents voyages en Sardaigne pour divers trafics.

La première pause corse de Salvatore Contini est brève. L'homme s'envole vers le Brésil. Puis il revient à Propriano. Il s'occupe alors d'une boîte de nuit pour le compte des Alfonsi. L'établissement est plastiqué. L'épisode ne fait guère mystère. Le milieu corse a un monopole dans la région de Propriano, cité cossue des gangsters de haut vol. La Mafia italienne, déjà forte sur d'autres lieux corses, lorgnerait sur le bastion de ses rivaux. Guerre de gangs pour le contrôle des établissements de jeu, murmure-t-on... Les coups nombreux sont loin d'être terminés. Récemment, le Byblos, célèbre cabaret de Calvi, a lui aussi sauté.

Mais début 1983, à Propriano, Salvatore Contini fait surtout figure d'homme de main de Jeannot le Long. Un « isolé » sarde qu'aurait « recueilli » le lieutenant corse de Jean-Marc Leccia. Ses compatriotes sardes, eux, n'entendent plus parler de lui... jusqu'à ce 7 juin 1984. Ce jour-là, ils apprennent par la radio la nouvelle : l'assassinat de Contini.

Imperturbable, la justice italienne suit son cours. Le 11 juillet, le procès des inculpés de Sassari s'interrompt. C'est la pause estivale : on attend l'issue du procès de Lyon, car, contre les inculpés de Sassari, pèse surtout la confession du « super repenti ». Leurs défenseurs s'interrogent. Salvatore Contini a-t-il été ou non un « *repenti sincère* », un homme s'achetant une conduite après avoir chargé des criminels ? Si preuve est faite de son rôle dans l'affaire Orsini, alors la crédibilité tombe.

Tel est, vu de Sardaigne, un enjeu inattendu du procès de Lyon.

D. R.

(1) Le procès des inculpés mis en cause par Salvatore Contini s'est ouvert à Sassari le 11 février dernier.

DÉFENSE

De nouvelles mesures en faveur des appelés

M. Charles Hernu, ministre de la défense, a pris une série de mesures destinées à améliorer les conditions du service militaire, qui s'ajoutent aux décisions appliquées en ce sens depuis 1982. Les mesures nouvelles touchent essentiellement à la formation professionnelle, l'organisation de la vie dans les unités et la condition matérielle des appelés.

Le nombre des *officiers-conseils* à plein temps dans les unités est augmenté et leur rôle accru afin de faciliter, en particulier, la préparation du retour à la vie civile des appelés. Un certificat de pratique professionnelle sera remis à ceux qui détiennent une qualification préalablement à leur service et qui ont été affectés dans un emploi correspondant à leurs compétences.

Pour améliorer l'organisation de la vie dans les unités, la procédure de sélection (« les trois jours ») sera simplifiée et elle ne devrait plus durer, dans la plupart des cas, qu'une journée. Une rationalisation de la répartition géographique des affectations devrait permettre à un maximum d'appelés d'une même région d'appartenir à une même unité.

Le droit de réclamation, qui prend désormais le nom de « *droit de recours* », voit sa procédure simplifiée et accélérée.

Enfin, la prime de service en campagne sera augmentée de 60 %, et des séjours familiaux gratuits dans les centres de vacances des armées seront offerts aux VSL (volontaires service long) mariés. Ceux qui éprouvent des difficultés pour retrouver leur ancien emploi pourront demander au ministère de la défense son soutien et la *prise en* charge d'éventuels frais de justice.

SOCIÉTÉ

A LA CONFÉRENCE DES FEMMES A NAIROBI

Un compromis sur la procédure d'adoption des textes

De notre envoyée spéciale

Nairobi. — Des groupes folkloriques ont accueilli, lundi 15 juillet, les représentantes et représentants des cent cinquante-neuf États venus à Nairobi (Kenya) pour la conférence internationale organisée par l'ONU pour conclure la décennie de la femme. La journée, qui a commencé en musique, a bien failli tourner en queue de poisson : malgré de longues discussions, les délégations n'étaient toujours pas parvenues à un accord, avant le début de la conférence sur la procédure d'adoption des textes.

Les Américaines désiraient obtenir un consensus pour le texte final, le groupe des non-alignés souhaitaient un vote à la majorité. Lundi, après une série de consultations menées auprès des différents groupes, l'assemblée a adopté un texte de compromis proposé par la présidente de la conférence, Mᵐᵉ Margaret Kenyatta (Kenya) : il est décidé que, « *sans créer un précédent... le document sur les stratégies devrait être adopté par consensus* ».

Ch. Ch.

PRÉCISION. — Le Collectif des droits civiques (CDC) nous prie de préciser que l'association Solidarité des jeunes Maghrébins français ne lui est pas affiliée, contrairement aux propos tenus par le président de cette association (*le Monde* du 25 juin). Le CDC se définit comme « *un espace de réflexion ouvert à toutes les initiatives en faveur de l'extension des droits civiques* (...) *des jeunes issus de l'immigration* ». (Collectif des droits civiques, c/o *Sans frontière*, 33, boulevard Saint-Martin, 75003 Paris.)

● *D'autres Français suspects dans l'attentat contre Greenpeace.* — Après l'attentat commis contre le *Rainbow Warrior*, le navire du mouvement écologiste Greenpeace coulé le 10 juillet dans le port d'Auckland (Nouvelle-Zélande), la police néo-zélandaise poursuit ses recherches dans les milieux français. L'équipage du porte-conteneurs *Hélène-Delmas* a été mis hors de cause, mais un couple de Français qui avait loué un camping-car a été interrogé par la police. D'autre part, neuf policiers ont débarqué le 15 juillet sur la petite île australienne de Norfolk pour y interroger les quatre membres d'équipage de l'*Ouvéa*, un ketch enregistré en Nouvelle-Calédonie. Le consul de France à Auckland a été placé sous la protection de la police et l'ambassade de France à Wellington bénéficie d'une sécurité renforcée. — *(AFP, AP, Reuter.)*

● *Greenpeace manifeste à l'ouverture de la réunion de la commission baleinière.* — Les militants de Greenpeace ont manifesté, le 15 juillet à Bornemouth, dans le sud de l'Angleterre, à l'occasion de l'ouverture de la trente-septième réunion de la commission baleinière internationale. Leur navire, *Sirius*, a jeté l'ancre dans le port, tandis qu'un avion de tourisme a survolé la ville avec une banderole « *Dernière chance pour les baleines* ». Il s'agit de la dernière réunion de la commission avant l'entrée en vigueur du moratoire interdisant la chasse aux cétacés à partir de 1986. — *(AFP, UPI.)*

● *Bébés malformés en Inde après la catastrophe de Bhopal.* — Le ministre de la santé de l'Etat du Madhya-Pradesh (Inde) a annoncé le 15 juillet que six bébés au moins étaient nés malformés à Bhopal de femmes victimes des émanations toxiques de l'usine d'Union Carbide, le 3 décembre 1984. D'autre part, trente-six femmes enceintes au moment de la catastrophe ont perdu leur enfant peu après la naissance. — *(AFP, AP).*

Faits divers

TUÉ PAR LE « CHEYENNE » D'ARBOIS (JURA)

La mort du capitaine de gendarmerie

De notre correspondant

Lons-le-Saunier. — Un capitaine de gendarmerie, M. Alain Girard, commandant la compagnie de Champagnole, a été tué d'un coup de feu alors qu'il s'apprêtait à interpeller l'auteur présumé d'une série d'incendies volontaires commis à Arbois depuis plusieurs mois.

Il était 23 h 15, dimanche, lorsque Roland Cler, trente-cinq ans, bûcheron, était localisé non loin de son domicile, alors qu'il revenait de la fête du 14 juillet, par un appelé du contingent qui, depuis le matin, était chargé, avec des gendarmes locaux, de sa surveillance. Cler était soupçonné d'avoir allumé, la veille, un incendie volontaire s'ajoutant à d'autres actes de pyromanie, commis depuis décembre 1984, dans la cité des vins jurassiens.

Issu d'une famille nombreuse et ayant eu plusieurs démêlés avec la justice, notamment à la suite de vols et d'outrages à agent de la force publique, Roland Cler, un ancien légionnaire surnommé, dans la ville, le « cheyenne », en raison de son goût pour la solitude, ne jouissait pas de l'estime de ses concitoyens, lesquels, à tort ou à raison, le suspectaient d'être à l'origine de ces incendies et d'une série de cambriolages commis durant l'hiver 1982 à Arbois.

Le capitaine Girard, prévenu aussitôt par radio à la suite de l'interpellation manquée, se rendit sur les lieux. Il n'eut pas le temps de descendre de sa 305 Peugeot banalisée que, déjà, Cler ressortait par la porte du garage de sa maison pour tirer dans le pare-brise une cartouche de 12 millimètres. Le capitaine Girard, quarante ans, père de deux filles de quatorze et douze ans, atteint à la carotide, devait rapidement décéder tandis que son meurtrier, après avoir fait feu une seconde fois sur un autre gendarme, prenait la fuite, armé de son fusil de chasse.

Il devait être arrêté mardi, en début de matinée, par les Gendarmes d'Auxonne, en Côte-d'Or.

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu a proposé la nomination du capitaine Girard, un homme de terrain particulièrement apprécié dans le Jura, au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

MICHEL GIROD.

● *Le meurtrier d'un cambrioleur écroué à Auxerre.* — M. Jean Gary, le commerçant d'Auxerre (Yonne), qui a tué dimanche 14 juillet un forain, Serge Lancesseur, lors d'une tentative de cambriolage de son magasin, a été inculpé lundi d'homicide volontaire et écroué à la prison d'Auxerre.

Le complice du malfaiteur décédé a été inculpé de complicité de vol avec effraction et également écroué (*le Monde* du 16 juillet).

« Le commando d'Isigny »

RÉDUCTION EN APPEL DES CONDAMNATIONS

Le tribunal de Caen vient de réduire nettement en appel les condamnations prononcées après l'opération d'un commando, en février 1982, contre l'usine Besnier d'Isigny (Calvados) pour récupérer 750 000 camemberts « confisqués » par les ouvriers grévistes de cette entreprise.

En première instance (*le Monde* du 1ᵉʳ novembre et du 13 décembre 1984), MM. Bernard Aubert, secrétaire général du groupe Besnier, propiétaire de l'usine et Fernand Loustau, ancien parachutiste qui organisa le commando, avait été condamnés à six mois de prison avec sursis et à verser 2 500 F à chacun des trente ouvriers séquestrés. Ces peines ont été ramenées à trois mois de prison avec sursis et à 1 000 F d'amende par ouvrier.

● *Attentat manqué au Pays basque français.* — Près de 2 kilos d'explosif reliés à un dispositif sommaire de mise à feu qui n'a pas fonctionné ont été découverts, lundi 15 juillet, au petit jour, contre la façade de l'hôtel des impôts de Biarritz. Des inscriptions avaient été peintes sur un mur voisin : « *GAL assez !* » et signées EEE.

L'apparition d'un nouveau groupe clandestin, l'absence de revendication de certains attentats antérieurs et surtout la diminution importante de leur nombre depuis quelques mois confirment l'existence d'un malaise chez certains nationalistes basques quant à l'opportunité de la « lutte armée ». — *(Corresp.)*

SPORTS

ALPINISME

Solo marseillais dans l'Himalaya

Comparée à l'ascension de la face sud du Lhotse, qui culmine à 8 511 mètres dans la chaîne himalayenne, celle de l'Everest et de ses 8 848 mètres fait figure d'aimable promenade. La preuve : personne n'a jamais réussi la première, ni les Japonais en 1976, ni Nicolas Jaeger, porté disparu en 1980, ni les Yougoslaves l'année suivante. Mais une centaine d'alpinistes, depuis Sir Edmund Hillary et le sherpa Tensing, en 1953, ont déjà conquis le Toit du monde.

Plus encore : selon Reinhold Messner, qui a déjà gravi dix des quatorze « 8 000 » de la Terre, « *la face sud du Lhotse est l'une des plus hautes et des plus difficiles parois du monde. La directissime est un problème de l'an 2000* ». L'Italien tentera l'exploit en mai 1986. Il saura alors peut-être s'il est réalisable. Car, en septembre, deux jeunes Marseillais de vingt-trois ans, Vincent Fine et Michel Fauquet, se mesureront « *à la seule grande face invaincue de l'Himalaya* ».

Le Lhotse, c'est une dénivellation de 3 500 mètres, dont 2 000 mètres de pentes mixtes et neigeuses, prolongées par un pilier rocheux de 1 500 mètres. Là réside toute la difficulté de l'entreprise : il faut être capable, pendant une bonne semaine, de progresser sur ce rocher friable et dangereux, qui présente des passages techniquement très « pointus », de 4 à 5 sur l'échelle de cotation des grimpeurs. A 8 000 mètres d'altitude, personne ne l'a jamais fait. Et, pour corser le tout, les avalanches sont un risque perpétuel pour les postulants, au moins dans le tiers inférieur de la face. Fine et Fauquet savent tout cela. Ils préparent leur expédition depuis un an. Aussi, pour être légers et donc rapides, ils ont décidé de grimper sans oxygène et en solo. Dans la paroi, ils ne feront pas de relais et ne s'assureront pas mutuellement.

« C'est une question de moral »

Les deux alpinistes, accompagnés de leurs deux amies, d'un sherpa, d'un cuisinier et de l'habituel officier de liaison du gouvernement népalais, mettront plus de trois semaines à atteindre le pied du Lhotse : vingt jours de marche d'approche depuis Katmandou et une semaine consacrée à l'ascension du Tramserku (6 630 mètres) et de l'Island-Peak (6 690 mètres), « *pour faire des globules* ». Ils abandonneront alors leurs accompagnateurs pour attaquer la paroi, avec, dans leur sac à dos de 12 à 15 kg, une autonomie alimentaire de douze jours. « *Cela devrait suffire pour atteindre le sommet et redescendre ensuite par le col sud de l'Everest et la cascade de glace* », explique Michel Fauquet, moniteur de ski et aspirant-guide à Chamonix.

Ayant grandi dans les calanques, les deux aventuriers sont d'excellents spécialistes du rocher, venus ensuite à la neige, la glace et la haute montagne. Les Alpes et toutes leurs grandes voies n'ont plus de secrets pour eux, qui ont aussi escaladé les falaises du Yosemite (Californie) et des Dolomites et réussi, en 1983, la première du pilier sud du Baintha-Brakk (7 285 mètres) au Pakistan. « *Nous sommes très soudés. Nous nous comprenons sans nous parler. C'est un atout majeur* », disent-ils.

Ils croient fermement en leur exploit : « *C'est une question de moral. Tout est dans la tête. Techniquement, nous ne devrions pas avoir de problèmes.* » Ils se donnent plus de deux chances sur trois de réussir en fonction des conditions météorologiques.

Fine et Fauquet consacrent les deux derniers mois avant leur départ, prévu le 28 août, à passer des tests médicaux très poussés et à frapper aux portes pour boucler le budget de l'expédition : environ 190 000 francs, dont 20 000 francs pour « acheter » l'autorisation népalaise.

De leur expédition, tentée avant tout « *pour le plaisir* », Fine et Fauquet comptent rapporter un film 16 mm.

DOMINIQUE SIMON.

● TENNIS : *Tournoi de Boston.* – Le champion suédois de Roland-Garros, Mats Wilander, a gagné le 15 juillet le tournoi sur terre battue de Boston doté de 210000 dollars en battant en finale l'Argentin Martin Jaite 6-2, 6-4.

TOUR DE FRANCE

La victoire d'un solide marathonien

Aurillac-Toulouse : une étape de transition entre le Massif Central et les Pyrénées. Déjà vainqueur à *Grenoble en 1984*. Frédéric Vichot (vingt-six ans), un équipier de Sean Kelly, a mis a profit ce terrain bosselé, lundi 15 juillet, pour obtenir une victoire spectaculaire au terme d'une très longue échappée. Seul en tête, avec 20 minutes d'avance à 120 kilomètres du but, il a finalement conservé une marge de 3 minutes et 12 secondes sur Mottet.

C'est la première victoire française dans une étape en ligne depuis celle de Castaing à Reims.

De notre envoyé spécial

Toulouse. – Joël Pelier a vingt-trois ans, de l'ambition et de la suite dans les idées. Il s'était attiré les foudres de Bernard Hinault pour avoir eu l'audace d'attaquer au cours d'une étape alpestre alors que le porteur du maillot jaune désirait s'accorder quelque répit ; mais loin de l'impressionner, les remontrances du « Blaireau » ne firent que rallumer ses ardeurs.

On peut s'en réjouir. Le Tour a besoin d'hommes qui possèdent la qualité physique et le caractère de ce battant. Trop de coureurs ont admis sans réagir la supériorité du Breton et leur résignation a nui à la qualité de la course. Pelier entend se démarquer de ces personnages timorés. Il aime le vélo pour lui-même et ne conçoit la compétition cycliste que dans l'action. Les tactiques négatives ? C'est un langage qu'il ne comprend guère. Il s'en explique :

« *Hinault affirme qu'il m'a rappelé à l'ordre pour m'éviter des efforts superflus et me rendre service. Je réponds à cela que je n'étais pas dangereux pour lui au classement général et qu'une victoire d'étape m'aurait fait le plus grand bien. Or il m'a contré et il a laissé partir l'Espagnol Chozas qui a pu ainsi remonter à la 7e place du classement général. Où est la logique ?* »

Professionnel depuis six mois seulement et révélation de la saison, le jeune Franc-Comtois a ouvert la voie aux audacieux. Vichot, que l'on appréciait surtout pour ses talents de descendeur, vient de mettre à profit les routes tourmentées du Rouergue pour entreprendre – et réussir – une échappée solitaire de 207 kilomètres, la plus longue du Tour 1985, se révélant en la circonstance un solide marathonien.

Il n'a certes pas établi un record. D'autres ont fait mieux que lui, par exemple Albert Bourlon, auteur d'un raid individuel de 253 kilomètres (la totalité de l'étape Carcassonne-Luchon) en 1947 ; mais il a réalisé un exploit athlétique valorisé par une moyenne proche de 38 kilomètres/heure. Et il a démontré que l'obstination était parfois payante. Même dans le cadre d'une *épreuve bloquée par un super-champion.*

Il était temps pour les sans grade d'intervenir avant les Pyrénées.

JACQUES AUGENDRE.

Patiner sur coussin d'air

On connaissait la meilleure façon de marcher, voler, escalader, ramper. *Et même, pour certains,* de rouler (pour soi) ou de faire marcher (les autres). Voici la meilleure façon de patiner : sur coussin d'air ! C'est du moins ce que prétend Jean-Pierre Lévy, un professeur d'éducation physique de la région nantaise, qui vient d'inventer les patins à roulettes passe-partout. Herbe, sable ou gravier, tous les terrains conviendraient à ces patins dotés de deux roues gonflables.

Jean-Pierre Lévy affirme que sur une surface lisse ses patins permettent d'atteindre 50 km/h. « *Il y a deux astuces*, révèle-t-il. *Il faut des chaussures rigides et des roues à pneumatiques.* » La chaussure vient d'Italie où elle est utilisée par les joueurs de hockey sur glace. Pour satisfaire tous les goûts, les nouveaux patins peuvent également être propulsés à l'aide d'une voile.

Conception française, chaussure italienne, il ne manquait plus qu'une appelation contrôlée d'origine américaine : *tire-skate.* « *C'est l'avenir du patin* », assure Jean-Pierre Lévy, qui a confié son invention à une PMI de Saint-Herblain.

Y. L.

TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Seizième étape : *Aurillac-Toulouse.* – 1. Vichot (Fr.), les 247 km en 6 h 31 mn 54 s ; 2. Mottet (Fr.), à 3 mn 11 s ; 3. Bontempi (It.), à 3 mn 15 s ; 4. Lieckens (Belg.) ; 5. Castaing (Fr.) ; 6. Kelly (Irl.) ; 8. Vanderaerden (Belg.) ; Van der Poel ; 9. Van Vliet (P-B) ; 10. Mutter (Suisse), même temps.

Classement général. – 1. Hinault (Fr.), 84 h 25 mn 2 s ; 2. Lemond (E-U), à 3 mn 38 s ; 3. Roche (Irl.), à 6 mn 14 ; 4. Kelly (Irl.), à 7 mn 32 s ; 5. Bauer (Can.), à 8 mn 26 s.

TOUR DE FRANCE FÉMININ

Première étape du deuxième tronçon : *Laguepie-Toulouse.* – 1. Simonnet (Fr.), les 104 km en 2 h 42 mn 7 s ; 2. Paulitz (RFA) ; 3. Manpay (Bel.) ; 4. Longo (Fr.) ; 5. Swinnerton (G-B), même temps.

Classement général. – 1. Cannins (It.) ; 2. *Longo (Fr.)* ; 3. *Hines (E-U)* ; 4. Odin (Fr.) ; 5. Damiani (Fr.).

● ESCRIME : *Championnats du monde.* – Le Hongrois Gyoergy Nebald a enlevé le titre de champion du monde de sabre en battant le Bulgare Hristo Etropolski 10 touches à 6, le 15 juillet à Barcelone. Le frère jumeau de Hristo, Vassil Etropolski, a pris la troisième place en triomphant du Soviétique Gueorg Pogossov 12-11. Le champion olympique français Lamour a été éliminé dès les poules de qualifications.

SCIENCES

IL Y A QUARANTE ANS, LA PREMIÈRE BOMBE A

Un avertissement du Jugement dernier

C'était il y a quarante ans. Le 16 juillet 1945. Ce jour-là, peu avant les premières lumières de l'aube, « *le pays tout entier se trouva baigné dans une lumière dévorante, bien plus violente que celle du soleil à midi... Au bout de trente secondes, l'explosion se produisit, la pression de l'air frappa durement les gens et les choses et, presque aussitôt, on entendit un grondement persistant et lugubre, pareil à un avertissement du Jugement dernier* » (1).

Il est 5 h 30 précises. L'opération Trinité a réussi. Des centaines de personnes rassemblées à Alamogordo, dans le désert du Nouveau-Mexique, aux Etats-Unis, viennent d'assister à l'explosion de la première bombe atomique. Scientifiques, ingénieurs et militaires du Manhattan Engineer District ont donc enfin touché au but. Pour la première fois depuis que le monde existe, ils ont su déclencher, au sein de la matière fissile, une réaction en chaîne explosive dégageant une quantité d'énergie sans commune mesure avec celle fournie par les armements classiques les plus puissants.

L'engin, une bombe au plutonium installée sur un pylône d'une trentaine de mètres, a, si l'on en croit les Mémoires de Churchill, tout dévasté dans un rayon de 1 kilomètre et sa puissance, que les chercheurs avaient hésité à évaluer, a dépassé toutes les prévisions. Couronnant ainsi les efforts menés dans ce domaine par les Américains depuis plusieurs années. *Pour réussir, le gouvernement* américain n'a pas lésiné sur les moyens, allant même jusqu'à créer, fin 1942, « *trois grandes réserves* », connues – au début – sous le nom de X, Y et W.

« *X*, écrit Bertrand Goldschmidt dans l'*Aventure atomique* (2), *était situé dans la vallée du Tennessee ; c'est Oak-Ridge (...), où furent montées les deux usines de séparation isotopique de l'uranium 235, et la première pile expérimentale au graphite refroidie par air. W était à Hanford, dans l'Etat de Washington. C'est là que furent construites les très grandes piles au graphite productrices de plutonium. Enfin, Y était le « camp de concentration des prix Nobel » de Los Alamos, où l'étude et la construction de la bombe allaient se poursuivre, (...) mais où tous ceux qui s'y trouvaient signaient l'engagement de rester pendant toute la durée de la guerre, et six mois après sa fin.* »

La suite est trop connue pour que l'humanité tout entière l'ait oubliée. Une décision préliminaire d'utiliser l'arme atomique au Japon fut prise le 1er juin par un comité présidé par le secrétaire d'Etat américain à la défense, H. L. Stimson. Le 28 juillet, devant le refus du Japon d'accepter une reddition sans conditions, la décision finale de bombarder ce pays était prise.

Le 6 août 1945, trois semaines seulement après l'essai d'Alamogordo, une bombe atomique à l'uranium 235 de 13 kilotonnes, « Little Boy », était larguée sur Hiroshima. Le 9 août, c'était au tour de Nagasaki d'être rasée par « Fat Man », 20 kilotonnes, la deuxième bombe au plutonium que l'homme ait jamais fabriquée. Quarante ans ont passé. Personne n'a oublié les morts de Nagasaki et de Hiroshima. Mais personne non plus n'oublie que, entre-temps, ont été mises au point la bombe H et la bombe à *neutrons, et que, dans le concert* des nations, le nombre des pays susceptibles d'accéder aux armements nucléaires est sans cesse plus grand.

J.-F. A.

(1) D'après le général Farrel, adjoint du général Groves, qui fut le principal animateur de ce que l'on appelle le Manhattan Engineer District.

(2) Publié chez Fayard.

● *Reprise de l'opération « Kaiko ».* – Le *Nautile*, le petit sous-marin français qui explore les fosses océaniques bordant les côtes sud et est du Japon dans le cadre de l'opération « Kaiko », a repris ses plongées le 15 juillet, soit un mois et deux jours après les incidents qui l'avaient endommagé. Du 1er au 13 juin, le *Nautile* a plongé huit fois. En remontant de sa huitième plongée, il a été pris dans une très violente tempête qui a empêché de le remonter sur son bateau d'accompagnement le *Nadir*, et il a dû être remorqué en surface, avec ses trois passagers, pendant dix-neuf heures. Les dégâts ont été reparés, et le sous-marin a pu reprendre son travail. L'opération « Kaiko » doit se poursuivre jusqu'au 14 août. – *(AFP.)*

LE CARNET DU Monde

Naissances

– **Michel LORENZI**
et Marianne, née Baratin,
Julie et Jean,
annoncent la naissance de

Camille,

le 1er juillet, à Paris.

– **Mireille et Jean-Yves NAU** sont heureux de faire part de la naissance de

Joséphine,

le 12 juillet.

69, rue de la Mésangerie,
37540 Saint-Cyr-sur-Loire.

– **Marie-Madeleine**
et Pierre USSELMANN,
Cécile et Elisabeth,
sont très heureux d'annoncer la naissance de

Pierre-Emery,

le 7 juillet 1985.

23, rue Desfourniel,
33000 Bordeaux.

Mariages

– On nous prie d'annoncer le mariage de

M. Jean-Michel BAYLET
et
Mlle Marie-France MARCHAND.

La cérémonie a été célébrée dans la plus stricte intimité.

Valence, le 14 juillet 1985.

Décès

– « *Il a envisagé la mort avec calme et a fait, à Dieu, le sacrifice de sa vie.* »

Saint Jérôme.

S'est endormi dans la paix du Seigneur, entouré de l'affection des siens,

M. Pierre BACHELET,

le 14 juillet 1985, à l'âge de cinquante-six ans.

Vous en font part
Mme Pierre Bachelet-Delœil,
son épouse,
Dominique et Marie-Pierre,
ses filles,
Mme veuve Léon Bachelet,
sa maman,
M. et Mme Roger Le Narvor,
ses sœur et beau-frère,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Les familles Delœil-Graveline, Sorlut-Delœil et Renaud-Delœil,
Et ses neveux et nièces.

Une messe de communion sera célébrée le mercredi 17 juillet 1985, à 15 h 45, en l'église Notre-Dame-de-la-Paix, sa paroisse, avenue de Choiseul, à Arnouville-lès-Gonesse.
On se réunira à la porte de l'église.

L'inhumation se fera dans le caveau de famille au cimetière de Gonesse.
Ni fleurs ni couronnes.

Selon la volonté du défunt, des dons pourront être faits à l'Institut Curie pour la recherche contre le cancer, par l'intermédiaire de son épouse, Mme Bachelet.

14-16, rue de Paris,
95500 Gonesse.

– Mme Madeleine Chemin Dupontes, son épouse,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy CHEMIN DUPONTES,

survenu le 14 juillet 1985, à l'âge de soixante-quinze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 18 juillet, à 8 h 30, en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise.

5, rue de Copenhague,
75008 Paris.

– Mme André Friedmann,
Janine et Jacques Levain,
leurs enfants et petits-enfants,
Jacques et Cécile Friedmann
et leurs enfants,
Pierre Friedmann,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. André FRIEDMANN,

survenu le 12 juillet 1985, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Septeuil (Yvelines).

3, avenue de Breteuil,
75007 Paris.

– Le docteur
et Mme Michel GUESNU,
Xavier et Marie,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, le 6 juillet, de leur petit

Antoine.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

50, rue de Berri, 75008 Paris.

– M. Daniel Haviland,
M. et Mme Eric Haviland,
Mlle Isabelle Haviland,
Le docteur et Mme Jean Cardusi
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Daniel HAVILAND,
née Renée Gregori,

leur épouse, mère, sœur, belle-sœur et tante,

survenu le 11 juillet 1985, dans sa soixante-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 15 juillet, à Sceaux, dans la plus stricte intimité.

« *Il n'y a pas de plus grande joie que de donner sa vie pour ses amis.* »

5, rue Lakanal,
92330 Sceaux.

– Le président de l'université de Limoges,
Le directeur de l'UER des lettres
Et les membres du département d'histoire

ont le regret d'annoncer le décès de

M. Jean-Pierre LABATUT,
professeur d'histoire moderne.

Ses obsèques ont eu lieu le lundi 8 juillet 1985 à Bœil-Bezing (64).

– M. Xavier Maugendre,
son mari,
M. et Mme Xavier Maugendre,
Le docteur et Mme Dominique Maugendre,
ses fils et belles-filles,
M. Boris Traïline,
son gendre,
Stéphane Maugendre,
Nicolas Traïline,
Pierre-Yves Maugendre,
ses petits-enfants,
nous prient d'annoncer le décès de

Mme Xavier MAUGENDRE,
née Michèle Olliéric,

survenu le 10 juillet 1985.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Champtoceaux (Maine-et-Loire).

Sa fille

Martine
(Mme Boris Traïline),

décédée le 14 juillet 1984

était présente dans la pensée de chacun.

– Les obsèques de

Jean-Yves MEARY,

décédé à l'âge de quarante et un ans, ont eu lieu à Lyon, le 9 juillet 1985.

Mme Meary, sa maman, remercie très sincèrement les amis de Jean-Yves, en particulier les directions et le personnel des sociétés ELF-Aquitaine et SOFRESID, pour leurs nombreuses marques de sympathie, envois de fleurs, et pour le dernier adieu apporté à son fils.

– Olivier Rémond
et ses enfants
ont la grande peine de faire part du décès de

Suzanne PAIRAULT,

survenu le 13 juillet, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Un service religieux aura lieu en l'église Saint-Pierre de Chaillot le 18 juillet, à 14 heures.
32, avenue de la Bourdonnais,
Paris-7e.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Maurice ROBERT,
née Plas,

survenu à l'âge de quatre-vingt-douze ans, le 14 juillet 1985.

De la part des familles
Robert, Plas, Morisot, Butin.
L'inhumation aura lieu le 17 juillet, à Bar-sur-Seine (Aube).

8, rue Victor-Considérant,
75014 Paris.

– M. Claude Sebag,
Nathalie, Jean-Pierre et Ludovic,
M. et Mme Antonio Perez-Uribe,
Mme Luz Perez-Gil
et ses enfants,
M. et Mme Paul Krug,
M. et Mme Ricardo Perez-Gil
et leurs enfants,
M. Cesar Perez-Gil,
M. Francisco Perez-Gil,
M. et Mme Ernest Sebag,
M. et Mme Jean-Claude Perichon
et leurs enfants,
M. Daniel Sebag,
Les familles parentes et alliées,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Claude SEBAG,
née Magnolia Perez-Gil,

le 14 juillet 1985, à l'âge de trente-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de la Sainte-Famille, rue Danton au Kremlin-Bicêtre, ce mardi 16 juillet, à 14 h 45, suivie de l'inhumation au cimetière de Thiais, à 15 h 30.

42, rue Vivienne,
75002 Paris.

Carrera 80, no 54 A 25,
Medellin (Colombie).

Mayen (RFA).

– *On nous prie d'annoncer le décès,* survenu à Nice le 11 juillet 1985, de

M. Albert SONNIER,
docteur en droit,
administrateur civil honoraire
des *affaires économiques,*
ex-directeur adjoint
du ministère des travaux publics
du Maroc,
chef d'escadron honoraire (ORSEM)
d'artillerie.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Michel Alexis THAURIN,

survenu à Casablanca le 5 juin 1985, dans sa soixante et unième année.
8, rue d'Hossegor, Aïn-Diab,
Casablanca (Maroc).

– M. et Mme Henry Touchard,
ses enfants,
Elisabeth Touchard,
sa petite-fille,
Les familles Oubrier, Piques, Arnaudies, Llory,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marie-Thérèse TOUCHARD,

dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu à Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales), le 10 juillet 1985, dans l'intimité.

20, rue de la Vistule,
75013 Paris.

Messes anniversaires

– Mme Jacques Boudeville

demande à ses amis une pensée affectueuse à l'occasion du dixième anniversaire du décès de son mari,

Jacques BOUDEVILLE,
professeur de sciences économiques.

Une messe a été célébrée à son intention à Verbier (Suisse).

INFORMATIONS « SERVICES »

JEU DU MARDI

A LA TRIBUNE

Des ennuis techniques ont rendu incompréhensibles certains passages du discours suivant. Saurez-vous retrouver parmi les solutions qui vous sont proposées les propos authentiques de l'orateur ?

« Réflexions » sur la situation de la gauche en avril 1984 par Jean Poperen

On nous demande à nous tout simplement la (1) .... *de l'idéologie de la gauche ! On nous somme de nous recroqueviller sur* (2) ...., sur le neutralisme (3) ...., au moment où les centres de réflexion (4) .... théorisent (5) .... le racisme, le libéralisme comme fondement de la liberté. (...)

C'est à ce moment, quand la droite (6) .... tout, tout ce que nous faisons et (7) ...., que les (8) .... du modernisme (9) .... choisissent pour claironner la fin du (10) .... Ils disent au peuple (11) .... *la mort du politique, puis,* d'un même mouvement, s'inquiètent que (12) .... se dépolitise. Les (13) .... promues d'un coup et comme par hasard au vedettariat politique enchaînent en théorisant qu'il n'y a plus de frontière entre (14) ...., que l'affrontement « droite-gauche » est une (15) .... Et les (16) .... de la nouvelle gauche en rajoutent : l'admirable est qu'ils somment la gauche de cesser d'être (17) .... au moment où la droite s'affirme plus que jamais (18) .... La gauche *devrait baisser* (19) .... *quand la droite lève* (20) ....

Ce que vivent les travailleurs, ce que vit (21) ...., c'est comme avant 81 (22), ..., l'affrontement (23) ...., la lutte (24) .... politique et culturelle.

∴

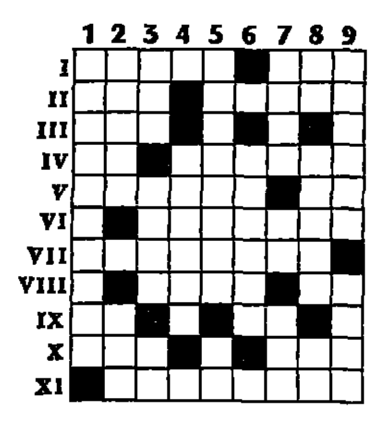
1. a) Renaissance ; b) Droitisation ; c) Mort.
2. a) Le pragmatisme du quotidien ; b) L'idéalisme de l'illusoire ; c) L'avant-gardisme post-révolutionnaire.
3. a) Gestionnaire ; b) Autogestionnaire ; c) Participatif.
4. a) Du grand capital ; b) De l'ultra-droite ; c) Des cent familles.
5. a) Les petits fours ; b) Le para-social démocrate ; c) L'anti-égalitarisme.
6. a) Menace ; b) Attaque ; c) Politise.
7. a) Ce que nous aurions pu faire ; b) Ce que nous avons fait ; c) Ce que nous ne faisons pas.
8. a) *Messies* ; b) *Hérauts* ; c) *Trompettes.*
9. a) « De gauche » ; b) « Socialiste » ; c) « Reaganien ».
10. a) Monde ; b) Capital ; c) Politique.
11. a) La bonne parole et ; b) La bonne nouvelle de ; c) Le bon temps de.
12. a) La société ; b) Le parti ; c) Le peuple.
13. a) Etoiles de la nouvelle gauche américaine ; b) Stars de l'écran et de la chanson ; c) *Pin-up* de l'apolitisme sauvage.
14. a) Paris et Moscou ; b) La gauche et la droite ; c) Le PS et le goulag.
15. a) Vieillerie ; b) Bonne blague ; c) *Relique.*
16. a) Beaux esprits ; b) Bien-pensants ; c) Tartufes.
17. a) Elle-même ; b) A gauche ; c) A droite.
18. a) Elle-même ; b) La gauche ; c) La droite.
19. a) Les bras ; b) Pavillon ; c) Son pantalon.
20. a) Ses manches ; b) Ses poings ; c) Ses étendards.
21. a) Le peuple de France ; b) Le peuple de gauche ; c) Le peuple ouvrier.
22. a) Presque aussi durement ; b) Comme au début du siècle ; c) Plus qu'avant.
23. a) Des classes ; b) Des pouvoirs ; c) Des intérêts.
24. a) Totale ; b) Finale ; c) Impitoyable.

SOLUTION DU JEU DU LUNDI (Le parrain)

Le petit Laurent qui ne connaît pas très bien le passé de son parrain a pu vous lancer sur de fausses pistes. L'allusion à Metz évoquait le congrès du PS où notre personnage s'était retrouvé en minorité en compagnie de Michel Rocard. Les « clignotants passant au vert » rappelaient sa déclaration malencontreuse de février 1983, un mois avant le renforcement du plan de rigueur. Les « mercredis » où il aurait aimer se livrer à un jeu de massacre étaient les jours de conseil des ministres où il se trouvait jusqu'à l'an dernier. Quant à ce colonel Fabien, il s'agissait d'une place, et non d'un ami de notre personnage : *celle où est installé le siège du PCF. Le parrain de Laurent était* donc **Pierre Mauroy.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4010



HORIZONTALEMENT

I. A un rond au centre, et peut-être plusieurs à l'intérieur. Vieil empire noir. II – Favorise les rapprochements intimes. Evoque un rubis symbolique ou un brillant véritable. – III. Rendue après une route plus ou moins longue. – IV. Saint sur la route des pèlerins. Lieu de retraite en Inde. – V. Occupe, à juste titre, une position supérieure dans la culture des lettres. Négation. – VI. On doit y remonter pour savoir d'où l'on descend. – VII. Qui ne confère aucune autorité au palais. – VIII. Son idée lumineuse permit à de nombreux foyers de s'éclairer. Préposition. – IX. Possessif. Interjection. – X. Des années ou des millénaires. Allié. – XI. Plus d'un alpiniste y trouva-là *sa voie.*

VERTICALEMENT

1. Un as de l'acrobatie aérienne. – 2. Sac en daim. Donne l'occasion de tirer sur la corde et la cible. – 3. Distrait. Lignée de pinceaux japonais. Interjection. – 4. Des gens diminués y prennent un air supérieur. – 5. Montre parfois par le haut ce qui l'affecte par le bas. Centre opérationnel. – 6. Temps maure. – 7. Théorie des adeptes du mouvement. Abréviation pour abréger. Poussé par les bateliers de la Volga. – 8. Sortis de tôle. Unité de compte de l'œnologue. Note. – 9. Secrète. Parfois traitée de vieille.

Solution du problème n° 4009

Horizontalement

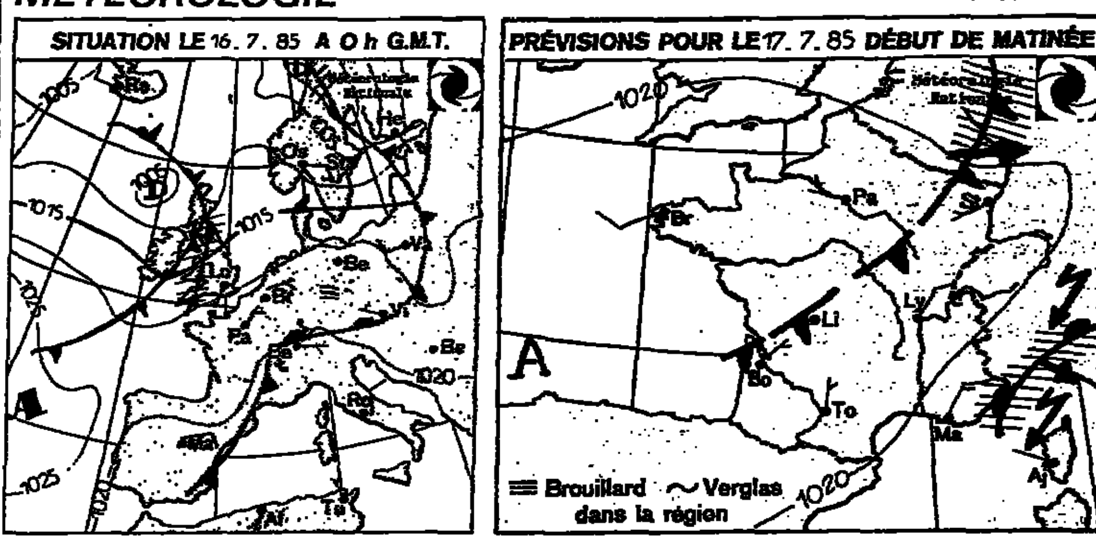
I. Héritière. – II. Abîme. Lit. – III. La. Armure. – IV. Trogne. En. – V. Ebriété. – VI. Rein. Ems. – VII. Galoper. – VIII. Uni. Rat. – IX. Ardente. – X. Louer. Et. – XI. Eux. Usure.

Verticalement

1. Haltère. Clé. – 2. Ebarbe. Ou. – 3. Ri. Orignaux. – 4. Imaginaire. – 5. Terne. Dru. – 6. Météore. – 7. Elu. Empan. – 8. Rire. Setter. – 9. Etend. Eté.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le *mardi* 16 juillet à 0 heure et le mercredi 17 juillet 1985 à minuit.

Situation générale :

L'air chaud et orageux qui persiste encore *mardi* sur *la moitié sud-est de la* France va lentement se localiser mercredi soir du sud des Alpes à la Corse. A l'arrière établissement temporaire de conditions anticycloniques.

Prévisions :

Mercredi matin : le temps sera encore plus lourd et orageux de la Méditerranée aux Vosges. Ailleurs le temps sera plus calme mais souvent brumeux.

Progressivement le temps orageux va se décaler vers l'Est et ne subsistera que du sud des Alpes à la Corse en fin de journée. Partout ailleurs va s'établir un temps assez agréable et ensoleillé malgré quelques passages nuageux. En soirée le ciel se voilera près des côtes de la Manche où le vent deviendra modéré de secteur sud-ouest.

Au lever du jour les températures évolueront de 10 à 14 degrés sur la moitié Nord, 15 à 20 degrés sur les régions méridionales. L'après-midi il fera 20 à 25 degrés au nord de la Loire, 25 à 30 degrés sur la moitié Sud.

Évolution prévue pour la fin de la semaine :

Le flux perturbé atlantique sera progressivement rejeté au nord du cinquantième parallèle. Toutefois, une première perturbation faiblement active affectera la moitié nord du pays jeudi, favorisant à l'avant une tendance orageuse.

Temps prévu pour la fin de la semaine :

Jeudi 18 juillet : le matin, temps brumeux dans l'intérieur puis bien ensoleillé. Résidus orageux sur le sud des Alpes et la Corse. Zone nuageuse et faiblement pluvieuse abordant les côtes de la Manche en fin de matinée et gagnant le soir *les Pays de la Loire, le* Centre et le Jura. Foyer orageux se développant l'après-midi sur le nord du Massif Central et sur le nord des Alpes en soirée. A l'arrière, ciel restant nuageux l'après-*midi avec quelques éclaircies et des* averses côtières éparses. Température minimales : 12 à 13 degrés sur la moitié Nord, 14 à 19 degrés sur la moitié Sud. Maximales : 19 degrés près de la Manche, 23 à 24 degrés sur la moitié Nord, 27 à 30 degrés sur la moitié Sud.

Vendredi 19 juillet :

Ciel très nuageux le matin sur la moitié Nord, brumeux dans l'intérieur sur la moitié Sud. Dans la journée, temps devenant bien ensoleillé sur la majeure partie du pays malgré des passages nuageux plus nombreux dans le Nord-Est. Températures maximales en faible hausse sur la moitié Nord-Ouest.

Samedi 20 et dimanche 21 juillet

Généralisation d'un temps clair et ensoleillé avec toutefois encore quelques passages nuageux le long des côtes de la Manche samedi. Températures minimales stationnaires, maximales en hausse.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 juillet ; le second, le minimum dans la nuit du 15 au 16 juillet) : Ajaccio, 31 et 17 degrés ; Biarritz, 22 et 17 ; Bordeaux, 25 et 13 ; Bréhat, 18 et 13 ; Brest, 20 et 14 ; Cannes, 21 (mini) ; Cherbourg, 18 et 11 ; Clermont-*Ferrand, 25 et 17 ; Dijon, 28 et 16 ;* Dinard, 10 (mini) ; Embrun, 26 et 16 ; Grenoble-St-M.-H., 30 et 18 ; Grenoble-St-Geoirs, 30 et 17 ; La Rochelle, 24 et 16 ; Lille, 23 et 14 ; Limoges, 24 et 13 ; *Lorient, 20 et 11 ; Lyon, 27 et 18 ;* Marseille-Marignane, 30 et 22 ; Nancy, 25 et 14 ; Nantes, 24 et 11 ; Nice-Côte-d'Azur, 28 et 22 ; Paris-Montsouris, 25 et 14 ; Paris-Orly, 25 et 12 ; Pau, 22 et 17 ; Perpignan, 27 et 21 ; Rennes, 22 et 11 ; Rouen, 21 et 9 ; Saint-Étienne, 27 et 17 ; Strasbourg, 26 et 13 ; Toulouse, 24 et 17 ; Tours, 24 et 12.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 36 et 17 ; Genève, 28 (maxi) ; Lisbonne, 25 et 17 ; Londres, 21 et 12 ; Madrid, 34 et 17 ; Rome, 31 et 19 ; Stockholm, 24 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SOLIDARITÉ POUR L'EMPLOI

Dans le 19e arrondissement de *Paris, le centre solidarité-chômeurs* du Secours catholique accueille les naufragés de la société à la recherche de réconfort et de travail. La délégation souhaite faire plus. Elle lance une campagne « *solidarité* emploi » afin de trouver mille emplois de gardiens, veilleurs de nuit, manutentionnaires, vendeuses, caissières, femmes de ménage, etc.

L'absence de qualification étant un obstacle à l'embauche, notamment des jeune chômeurs de moins de trente ans, elle constitue aussi un fonds de solidarité pour financer mille stages de formation professionnelle.

Le Secours catholique voudrait rappeler aux chefs d'entreprise que le désir de travailler et la bonne volonté constituent des critères de sélection non négligeables.

★ **Délégation du Secours catholique, 4, rue Daubigny, 75017 Paris. *Tél. : (1) 622-19-43. CCP : 5824-52 F* Paris (déductibilité fiscale : 5 %).**

CONGRÈS

SOCIÉTÉS SAVANTES. – Le vingtième congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie aura lieu à Rouen, du 3 au 7 septembre. A l'occasion du tricentenaire de la révocation de l'édit de Nantes, il aura pour thème « Protestants et minorités religieuses en Normandie ». La conférence du jeudi 5 septembre, *sur l'histoire de la révocation de* l'édit de Nantes et le concert d'orgue et de musique vocale d'inspiration protestante du vendredi 6 septembre sont ouverts au public.

★ **Inscriptions avant le 20 août auprès des services d'archives de Seine-Maritime, tél. : (35) 62-81-88, poste 621.**

FESTIVALS

TARIFS PRÉFÉRENTIELS. – Une carte inter-festivals permettant d'obtenir des tarifs préférentiels dans plus de soixante manifestations estivales, principalement musicales, est proposée cette année par l'Association nationale de *diffusion culturelle* (ANDC) ; elle est destinée aux adhérents de l'association Travail et Culture et du Centre de loisir et de diffusion culturelle.

★ **ANDC, 5, rue Bellart, 75015 Paris. Tél. : (1) 783-33-58.**

AGRÉGATIONS

ADMISSIONS

● **PHILOSOPHIE**

Mmes MM. Christophe Abensour (21e), Marie-Christine Baitaillard (45e), Alain Botton (40e), Eric Brauns (20e), Evelyne Buissière Brave (9e), Fabien Capeillères (19e), Didier Carsin (12e), Pierre Castel (2e), Stéphane Chauvier (3e), Henri Coquio (36e), Michèle Dehont née Pedoussaut (36e), Frédéric Deluermoz (45e), Joël Dupas (30e), Guy du Portail (9e), Hervé Etchart (7e), Philippe Foray (34e), Jean-Michel Galano (30e), Joël Ganault (15e), Tierry Gontier (42e), Patrice Guillamaud (27e), Valérie Guth (25e), Muriel Hewak (27e), Philippe Julien (42e), Denis Kermen (27e), Paule La Marne née Guittard (3e), Monique Labrune (1er), Jean-Marie Lardic (30e), Jean Lassègne (21e), Christophe Laudou (12e), Pierre Manuel (21e), Frédérique Matonti (26e), Dominique Méda (8e), Laurent Meslet (36e), Jean-Yves Mondon (15e), Franck Moulin (12e), Alain Poussard (42e), François Raffoul (3e), Jean Roullier (36e), Anne Sauvagnargues (40e), Jean-François Schaal (9e), Christophe Sur (45e), Philippe Tailliez (15e), François Verley (33e), Joseph Vidal Rosset (34e), Hubert Vincent (24e), Véronique Vincent (3e), Luc Vincenti (15e).

● **LETTRES MODERNES**

MM. Mmes Isabelle Artigues (31e), Elisabeth Ballaguy (70e), *Astride Bandel* (42e), Eric Benoit (13e), Thierry Beria (30e), Pierre Beylot (38e), Catherine Bondy (37e), Philippe Boudriot (69e), Patricia Bouyssi née Polocisto (21e), Catherine Bozon (50e), Laurence *Brihaye (17e), Isabelle Brongniart* (63e), Pascal Caglar (57e), Philippe Collière (22e), Reynald Couillet (61e), Olivier Cueto (62e), Jean-Charles Darmon (40e), Jean-Pierre Daumard (25e), Louis Delibes (47e), Caroline Delmas (53e), Catherine Douzou (16e), Florence Dumora (4e), Jacques Dürrenmatt (7e), Philippe Divigneau (48e), Gilles Favret (48e), Laure Feller (10e), Maire Pierre Gagne (67e), Joëlle Gatti (28e), Jean-Pierre Gay (12e), Christine Genin (39e), Nathalie Germond (11e), Sabine Goudart née La Marle (20e), Michèle Gueret Laferte (52e), Alain Guyot (22e), Véronique Haghighat née *Dufief* (44e), Michel Hansen (54e), Marie Astrid Isler (3e), Jean-François Jeandillou (68e), Frédéric Jonnet (60e), Daniel Keller (17e), Gilles Kersaudy (46e), Serge Landes (26e), Christine *Laprevote (24e), Françoise Lavocat* (43e), Véronique Maas née Gauthier (56e), Laurence Maille (36e), Bruno Meniel (34e), Sylvie Merzeau (5e), Isabelle Milkoff (9e), Françoise Moinet (2e), Dominique Moncond'huy (58e), Paquita Morellet (65e), Florence Naugrette (1er), Yves Ouallet (32e), Hélène Parent (29e), Danielle Pasquine (58e), Catherine Pradeilles (6e), Josette Quillard (33e), Sylvie Roger née Maurel (14e), Arnaud Roujou de Boubée (51e), Regis Salado (8e), Virginie Sarcelet (72e), Françoise Savine (34e), Isabelle Serramedan (71e), Jean-Marc Sourdillon (15e), Pierre Strebel (64e), Jeanne Taupignon (40e), Bernard Teyssot (44e), Carine Trevisan (27e), Pascale Tronchet (55e), Jean-René Valette (19e), Alain Wacrenier (66e).

PARIS EN VISITES

JEUDI 18 JUILLET

« Les divisions nouvelles et le columbarium du Père-Lachaise », 10 h 30, 10, avenue du Père-Lachaise.

« Cent tombeaux de personnages célèbres à Montmartre », 16, avenue Rachel, 14 h 45 (V. de Langlade).

« Au Marais : décors et intérieurs des XVIIe et XVIIIe siècles au musée Carnavalet », 11 heures, 23, rue de Sévigné, et 15 h 30, Mo Bastille, sortie Saint-Antoine.

« Des archives à l'hôtel Salé », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois.

« Le Musée de Cluny », 15 heures, 6, place Paul-Painlevé.

« La Madeleine et son quartier », 15 heures, devant l'église.

« Le musée Gustave-Moreau », 15 heures, 14, rue de La Rochefoucauld.

« *Maisons et rue du Moyen Age de* Saint-Paul », 14 h 30, Mo Sully-Morland.

« Autour de Notre-Dame : Paris, ses ponts, ses monuments, vus des tours, les histoires que racontent les sculptures des portails. »

« Pour les sept à douze ans », Paris-*Baskets. Inscriptions : tél. (1) 277-23-31.*

« Les vitraux de la Sainte-Chapelle », 15 heures, entrée église.

« La mosquée de Paris », 15 h 30, place du *Puits-de-l'Ermite.*

« Cités d'artistes et jardins de Montmartre », 15 heures, Mo Abbesses, et 14 h 30, Mo Lamarck-Caulaincourt.

CONFÉRENCES

« L'Egyptologie : les débuts du christianisme, l'art copte ». Musée du *Louvre, 14 h 25 (porte Denon,* près caisse).

« Ecriture et connaissance de soi », conférence suivie de deux ateliers de deux jours chacun, 26, rue Bergère, tél. (1) 770-44-70 (L'homme et la connaissance).

« La réincarnation, mythe ou réalité ? », 5, rue Largillière, 20 h 30.

LÉGION D'HONNEUR

Nous terminons aujourd'hui la publication des nominations et des promotions dans l'ordre national de la Légion d'honneur que nous avons commencée dans *le Monde* du mardi 16 juillet.

URBANISME, LOGEMENT ET TRANSPORTS

Est promu *commandeur :*

M. André Pasquet, ingénieur général des ponts et chaussées.

Sont promus *officiers :*

MM. Philippe Chareyre, PDG d'une société de gestion immobilière ; Jacques Dufour, directeur général d'une société de travaux publics ; Pierre Pomiés, adjoint au directeur régional de l'équipement pour la région Centre ; Mme Sabine Schermann, directrice d'une société de transports.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Jean Desmadryl, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Marceau Doyen, inspecteur principal des examens du permis de conduire ; Mme Simone Foucault, née Lorang, agent contractuel à la direction des routes ; MM. Pierre Loiselet, PDG d'une société de gérance immobilière ; André Oudinet, président d'honneur de l'Association sportive, culturelle et d'entraide de l'équipement.

Transports

Sont promus *officiers :*

MM. Patrick Brochet, ingénieur général de la météorologie ; le docteur Paul Fourn, médecin chef dans une compagnie aérienne.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. *Jean-Pierre Ameye, ouvrier professionnel* des travaux publics de l'État au service de la navigation du Nord-Pas-de-Calais ; Pierre Barrier, adjoint au directeur du réseau ferré de la RATP ; André Deluegue, vice-président du comité des œuvres sociales des personnels de l'aviation civile ; Jean-Pierre Ghuysen, représentant de la France au Conseil de l'organisation de l'aviation civile internationale ; Charles Lavillonnière, contrôleur d'exploitation principal à Aéroports de Paris ; Jean Mory, PDG d'une entreprise de transports internationaux ; Didier Sautter, directeur du service national des messageries à la SNCF.

Mer

Est promu *officier :*

M. François Le Chevalier, président du port autonome du Havre.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Edouard de Clebsattel, président de la Fédération des agents consignataires de navires et agents maritimes de France ; Louis Le Roux, patron pêcheur ; Paul Valls, directeur du port autonome de Bordeaux.

COMMERCE, ARTISANAT ET TOURISME

Est promu *commandeur :*

M. Paul Martel, président de la chambre des métiers des Bouches-du-Rhône.

Est promu *officier :*

M. Raymond Gouloumes, PDG de société.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Edouard Beck, meilleur ouvrier de France ; André Delanau, meilleur ouvrier de France ; Jacques Le Divellec, restaurateur et cuisinier ; Henri Metzmeyer, maître installateur sanitaire ; Mme Sonia Flis, dite Sonia Rykiel, PDG de société ; MM. Bertrand Strauss, président de la chambre syndicale de l'habillement textiles et nouveautés de Meurthe-et-Moselle ; Optat William, secrétaire de la chambre de commerce et d'industrie de Basse-Terre.

TRAVAIL, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Est promu *commandeur :*

M. Bertrand Schwartz, délégué interministériel à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté.

Sont promus *officiers :*

MM. Robert Bauer, médecin du travail ; Maurice Duton, président fondateur du club du Vieux Manoir ; Louis Lecœur, ancien trésorier adjoint de la CFTC ; Jacques Troullier, ancien directeur de l'institut de contrôle de gestion ; Gilbert Totems, vice-président de FO consommateurs.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Guy Battu, directeur hors classe à la direction du travail et de l'emploi d'Ile-de-France ; *Paul Boye,* directeur de manufacture de vêtements à Sète ; Jean Briquet, ancien secrétaire général de l'union confédérale des retraités CGT ; Jean Combe, ancien directeur du centre de formation professionnelle des adultes de Cannes-La Bocca ; Louis Desquand, maître artisan-graveur, meilleur ouvrier de France ; Pierre Dubois, président du syndicat général des cuirs et peaux bruts ; Robert Evangelista, ancien directeur de *l'ASSEDIC de Seine-et-Marne ; Jacques* Griscelli, président de l'union régionale de la confédération générale des cadres (CGC) ; Roger Imbery, vice-président du conseil des prud'hommes de Mulhouse ; Jean Joly, PDG de la Société dunkerquoise de mécanique et de chaudronnerie ; Victor Jouve, ancien conseiller prud'homme ; Jean Lavergne, directeur du travail et de l'emploi d'Ile-de-France ; Adolphe Loquet, ancien *mineur des houillères du bassin du* Nord-Pas-de-Calais ; Mme Massol, née Paulette Vialaret, chef du bureau du cabinet du ministre ; MM. Prosper Nakache, membre du bureau de la section syndicale CGT-FO ; Paul Patin, chef du personnel chargé des affaires sociales de la société Ascinter-Otis ; Marcel Rousseau, président des médaillés du travail de la régie Renault ; Jean-Claude Tur, président de la chambre *syndicale des* constructeurs de remorques, semi-remorques et conteneurs.

ENVIRONNEMENT

Sont nommés *chevaliers :*

M. Colin Coudert, entrepreneur de transports ; Mme Geneviève Mesuret, née Baillehache, chargée de mission ; M. Philippe Roqueplo, maître de recherches au CNRS.

FIN

Le Monde

MEDECINE

SIDA : l'espoir d'une prévention

DEUX équipes dominent à l'heure actuelle les recherches entreprises dans le monde sur l'épidémie de SIDA, l'une des plus sérieuses à laquelle ait dû faire face l'humanité et qui ne cesse de s'étendre depuis 1980, date de son apparition en Occident.

Grâce aux efforts et au talent des biologistes œuvrant essentiellement, d'une part, à l'Institut Pasteur de Paris et, d'autre part, à l'Institut national du cancer de Bethesda, près de Washington, la cause de cette grave maladie, un rétrovirus jusqu'alors inconnu, a été identifiée, la culture et la production en masse de ce virus réussies, et sa structure moléculaire élucidée.

Tant aux Etats-Unis qu'en France, des tests de dépistage permettant d'identifier, par la présence d'anticorps, les personnes qui ont rencontré le virus ont été mis au point, et, les uns après les autres, les pays occidentaux rendent ces tests obligatoires pour des millions de donneurs de sang.

Des drogues agissant spécifiquement sur le virus responsable sont à l'essai, et les travaux qui continuent de part et d'autre de l'Atlantique sur le *mécanisme moléculaire par lequel se produisent* l'attaque puis la destruction des cellules de l'immunité devraient conduire au perfectionnement de ces thérapeutiques encore balbutiantes.

Toutes les ressources de la virologie, de la biologie moléculaire et du génie génétique sont mises en œuvre pour tenter de concevoir un vaccin dénué de toxicité, vaccin efficace contre un rétrovirus comme il n'en existe encore aucun, nulle part, à usage humain et dont la découverte permettra, *seule, de maîtriser l'épidémie qui prend une extension* mondiale. La tâche est difficile, elle est sans précédent, mais elle n'est pas impossible, estiment tant le groupe pastorien que dirige le professeur Luc Montagnier que celui de Bethesda, animé par le professeur Robert Gallo.

Bien qu'il y ait eu entre eux et leurs équipes une période de collaboration fructueuse, les milieux scientifiques bruissent à présent, comme la presse s'en est fait l'écho, de polémiques ou de rancœurs, à la genèse desquelles ne sont pas étrangers les groupes industriels intéressés au formidable enjeu commercial que représentent le dépistage et la vaccination de centaines de millions d'individus.

Le célèbre physicien Robert Oppenheimer déplorait déjà que l'ombre du secret, de la méfiance et de la concurrence, se soit abattue sur les sciences physiques pour des motifs d'ordre militaire vers les années 40. Faudra-t-il qu'elle s'abatte aussi sur les sciences biomédicales, tout entières dédiées non à la destruction mais au mieux-être de l'espèce humaine ? La course aux prix, au premier rang desquels le prix Nobel, à la gloire, aux brevets et aux redevances, introduit-elle chez ceux dont l'œuvre est consacrée au combat contre la souffrance, la maladie et la mort, les poisons subtils de l'ambition, de la méfiance, de la concurrence et du secret ?

Ou ne faut-il voir, dans les conflits actuels, que les reflets de passions, de maladresses verbales, de malentendus, d'un certain impérialisme de la science américaine et d'un accès de fièvre lié à l'une des plus étonnantes et des plus rapides aventures de la virologie moderne ? Telle est l'opinion du professeur Gallo, l'un des héros et le principal accusé de cette aventure et de ce conflit, auquel il souhaite ardemment, dit-il, que se substitue à nouveau une collaboration pleine et entière.

Ceux que le SIDA a frappés, ceux qui se sentent menacés, ceux qu'habite déjà le virus, ceux-là se moquent éperdument du nom qui lui sera donné, de la famille à laquelle il appartient et du classement des molécules qui le composent. Seul les intéresse l'effort que fournissent tant de chercheurs remarquables en France, aux Etats-Unis, en Afrique, en Belgique ou au Japon, pour que soit déjouée la plus grave menace de cette fin de siècle, et que toutes les populations puissent sans exception, en Europe comme aux Etats-Unis, bénéficier *rapidement de moyens de dépistage, de traitement* et de prévention dont il serait criminel de retarder la diffusion au nom d'intérêts commerciaux ou nationaux.

Docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

Un entretien avec le professeur Gallo

● Pour le vaccin, oui, je suis optimiste

• Quel est le degré actuel d'extension du SIDA aux Etats-Unis ?

– Onze mille personnes sont, à ce jour, atteintes de SIDA aux Etats-Unis. Le nombre de celles qui ont rencontré le virus et sont infectées se situe entre un et deux millions, selon les indications que donnent les tests de dépistage des anticorps anti-virus.

– D'autres voies de contamination que le sang et le sperme apparaissent-elles ?

– Oui, par la salive. Nous avons pu isoler le virus dans les cellules de la salive chez un certain nombre d'individus homosexuels qui n'étaient pas atteints de SIDA, mais dont les tests étaient positifs. Nous ne l'avons jamais retrouvé chez les malades eux-mêmes. J'ai eu à examiner le cas d'un couple où l'homme a contaminé la femme par cette voie, à l'occasion de « baisers profonds et répétés ». Il ne semble pas néanmoins que le virus puisse se propager par la respiration ou par la toux. En revanche, la propagation lors de rapports hétérosexuels est évidente et semble être, en Afrique notamment, la voie la plus commune de contamination.

– Peut-on se faire une idée de ce que sera l'avenir pour ceux qui ont un test positif ?

– La positivité du test signifie que l'individu a rencontré le virus, comme le manifeste la présence d'anticorps. Si le test est sûr, s'il a été bien conduit et confirmé par d'autres voies (Western Blot), la présence du virus lui-même est quasiment toujours détectée et confirmée. Dans ce cas, et tenant compte de la très longue incubation, 6 % à 7 % de ces sujets développeront la maladie dans l'année ; 15 % à 20 % dans les trois ans qui suivent. Notre recul est insuffisant (le SIDA a fait son apparition aux Etats-Unis en 1980) pour pouvoir en dire plus. Beaucoup, bien qu'ayant rencontré le virus, ne feront jamais la maladie.

– Devant ces incertitudes, faut-il prévenir ceux dont le test est positif, au risque de provoquer un choc psychologique grave ?

– Je pense qu'il faut dire la vérité avec beaucoup de réserves, de tact, de nuances et de précautions, afin que des mesures préventives de la contagion puissent être prises et qu'une surveillance clinique soit conduite, accompagnée, le cas échéant, de mesures thérapeutiques.

– Lorsque les tests de dépistage se révèlent positifs chez un individu, estimez-vous qu'il faille le traiter systématiquement ?

– Il me paraît évident que, si les moyens thérapeutiques dont nous disposons s'améliorent, il serait souhaitable d'entreprendre un traitement beaucoup plus tôt que nous ne le faisons, au stade le plus précoce de la maladie.

– De quels moyens thérapeutiques les Américains disposent-ils actuellement ?

– Des moyens chimiothérapiques, utilisés en combinaison avec des méthodes biothérapiques. La difficulté à laquelle on se heurte provient du fait que le virus est intégré dans le patrimoine génétique des cellules qu'il parasite.

(Lire la suite page 12.)

● Je ferai tout pour apaiser les querelles

La grande presse et les revues scientifiques se font l'écho d'une polémique qui opposerait M. Robert Gallo aux équipes de l'Institut Pasteur à propos de l'agent du SIDA. Le professeur américain nous répond.

• Qui, selon vous, a identifié cet agent en premier ?

– La première publication décrivant le virus qui est la cause du SIDA émane de l'Institut Pasteur en mai 1983. Ce travail constitue certainement une étape très importante pour connaître la cause d'une maladie nouvelle. Les deux contributions essentielles de mon groupe ont été : 1) l'hypothèse d'un rétrovirus comme agent causal du SIDA en février 1982 ; 2) la démonstration qu'un rétrovirus, que nous avons nommé HTLV-III était cet agent. Des études ultérieures ont indiqué que ce virus était le même que celui identifié précédemment par l'équipe de l'Institut Pasteur.

– Les équipes pasteuriennes reconnaissent que le travail considérable fourni par votre équipe et celle du professeur Essex sur les virus engendrant des leucémies (HTLV), et spécialement sur celui du chat qui déprime le système immunitaire, a beaucoup stimulé leurs recherches. Le virus du SIDA découvert ne semble pas appartenir à la famille de ces virus (HTLV-I et HTLV-II). Le baptisant HTLV-III, vous semblez dire le contraire. Pourquoi ?

– Je le croyais structurellement plus proche des HTLV-I et HTLV-II, et je ne suis pas le seul. A présent que les séquences moléculaires sont connues, je reconnais que le virus du SIDA n'est pas aussi proche qu'envisagé auparavant des virus leukémogènes HTLV-I et HTLV-II.

– Il est important de connaître la famille virale à laquelle il appartient. Il s'agit, pour les pasteuriens, d'un lentivirus, groupe de rétrovirus responsable de maladies graves diverses chez le singe, le cheval (anémie infectieuse), le mouton (atteinte cérébrale) et la chèvre (arthrite).

– Je suis, dans l'ensemble, d'accord sur cette classification que je suggère moi-même *(voir schéma page 12)*. Il n'en reste pas moins que le nom HTLV-III, dans le sens de *Human T Lymphotropic Virus*, me paraît judicieux. La commission de nomenclature qui s'est saisie du dossier décidera en dernière instance. Pour l'instant, nous sommes convenus de nommer ce virus LAV – HTLV-III. LAV étant le nom que lui ont donné les Français.

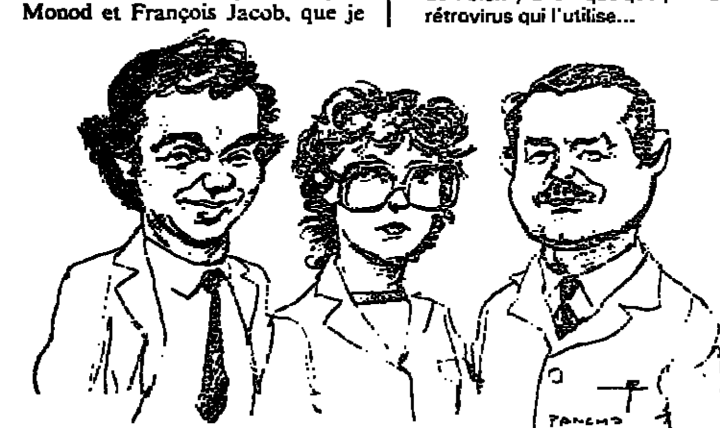
– Ne pensez-vous pas que la double optique de la guerre scientifique et de la guerre commerciale nuise à la fois à la science et à l'intérêt des malades ?

– Oui, et je déplore tout ce qui peut altérer la coopération scientifique. L'agressivité des groupes pharmaceutiques est considérable. Personnellement, je n'ai rien à voir avec une quelconque bataille de brevets ou d'antériorité ; je n'en tire aucun bénéfice personnel. Pour une maladie aussi nouvelle et aussi grave que le SIDA, nous avons désespérément besoin d'une collaboration internationale.

« Je souhaite vivement que cette collaboration reprenne avec l'équipe pastorienne, aussi étroite *qu'elle l'avait été depuis plusieurs* années. J'éprouve à l'égard de la France des sentiments très forts d'attachement, et je collabore avec plusieurs équipes. Ce sont d'ailleurs deux Français, Jacques Monod et François Jacob, que je tiens pour les plus importants savants de ce siècle.

– Les populations menacées ne s'intéressent nullement à vos querelles sur le nom d'un virus qui restera, pour elles, le « virus du SIDA ». Elles souhaitent en revanche que renaisse le fair-play, au nom de l'intérêt suprême de la santé publique, et que toutes les ressources scientifiques mondiales soient placées au service de la mise au point d'un vaccin. En sera-t-il ainsi ?

– En ce qui me concerne, je ferai tout pour que s'apaisent des concurrences et des querelles absurdes, et pour que nous puissions contribuer de façon complémentaire à parfaire la tâche entreprise. Il reste beaucoup à faire et à comprendre. L'enjeu est d'une telle gravité et d'une telle importance que nous avons besoin de tous pour relever le défi.



L'équipe de l'Institut Pasteur (de gauche à droite) : les docteurs J.-C. Chermann et Françoise Barré-Sinoussi, le professeur Luc Montagnier.

La bataille des brevets

IL paraît stupéfiant que la patente demandée par le professeur Robert Gallo pour le virus HTLV-III et les techniques de sa culture et de son identification ait été accordée en huit mois par les autorités américaines, alors que la demande identique de l'Institut Pasteur, déposée huit mois plus tôt, n'est toujours pas acceptée à l'heure qu'il est. Une telle situation risque de conduire à un affrontement juridique déplorable et incite à des interrogations sur la loyauté de la reconnaissance de l'antériorité pastorienne.

Ses conséquences sont en effet inacceptables dans la mesure où les associés américains de l'Institut Pasteur Production (Genetic Systems) ne peuvent produire le test français de dépistage du LAV (Elavia) que sous un brevet américain accordé à M. Gallo et en payant des redevances aux Américains !

Il y a là une situation dont se préoccupe, au plus haut niveau, le gouvernement français et qui, si elle ne pouvait trouver au plus tôt une solution favorable, risquerait, en désespoir de cause, de se traduire par le pire : une plainte pour captation et substitution du virus pastorien par une équipe scientifique américaine.

Dr E.-L.

∴

Le professeur Gallo, que nous avons interrogé à ce sujet, nous a déclaré : « *Je suis extrêmement choqué par cette situation que j'ignorais et que je déplore. La patente que nous avons obtenue aux Etats-Unis concerne la lignée cellulaire particulière qui permet la production de masse du virus et, dès lors, la préparation de tests de dépistage. Il me paraît évident que la patente américaine et celle demandée par l'Institut Pasteur devraient avoir toutes les deux un libre accès au marché américain. Je ne comprends pas les mobiles des autorités américaines et, s'il est en mon pouvoir d'agir pour débloquer une situation que je tiens pour inacceptable, je le ferai certainement.* »

FACE A TROIS PASTORIENS

Un Latin passionné

IL refusait de manger des spaghetti et ne buvait que du Coca-Cola quand il était enfant. Né dans le Connecticut, il *y a quarante-huit ans, de parents* italiens, Robert Gallo se voulait plus américain encore que ses camarades, et, s'il a réussi à conquérir leur dynamisme, leur punch et leur accent, son comportement chaleureux, exubérant et volubile est resté profondément latin.

C'est en triomphateur qu'il *effectue ce qu'il nomme son* retour à ses racines européennes. L'Université de Turin vient de le faire docteur *honoris causa* et l'Italie accueille ainsi le fils de ceux que la dureté des temps avait conduits à l'exil.

Médecin, il s'attaque au mystère des leucémies humaines par l'étude des virus, ceux, on le sait *déjà à l'époque, qui sont respon*sables des leucémies des souris, des chats ou des bovins.



Professeur Robert Gallo.

D'étranges virus qui ne peuvent se reproduire que s'ils disposent d'une enzyme, la transcriptase inverse, dont l'équipe de Gallo démontre, dès les années 70, qu'elle existe chez l'homme et que, si elle existe, il *doit bien y avoir quelque part un* rétrovirus qui l'utilise...

Il faut, pour le trouver, cultiver ces globules blancs ou lymphocytes qu'il semble attaquer, tâche entre toutes difficiles. Le facteur qui permet leur culture est découvert en 1976 par R. Gallo : c'est l'interleukine II (ou facteur de croissance) qu'utilisent à présent tous les laboratoires mondiaux. Grâce à ces cultures, le premier rétrovirus responsable d'un cancer humain, une leucémie très particulière des cellules dites T, le HTLV-1 *(Human T. leukemia virus)*, est isolé en 1980 par son équipe.

Un an plus tard, un autre virus leucémogène humain, plus rare encore, suit : le HTLV-II et l'effervescence est grande au laboratoire de l'Institut du cancer de Bethesda qu'il dirige.

Ces annees 80, où précisé*ment apparaissent les tout pre*miers cas de SIDA : une maladie qui frappe électivement ces mêmes cellules T, non plus pour les obliger à se multiplier de *façon anarchique, mais pour les* tuer, implacablement. Robert Gallo émet très tôt l'hypothèse que l'agent de cette maladie nouvelle étrange et meurtrière *pourrait bien être un rétrovirus*, et même... un HTLV. Il dispose d'une clé : la sonde moléculaire des HTLV-I : il cherche, dans les tissus et le sang des malades, la porte qui cadrerait avec sa clé...

Dans le même temps, une équipe pastorienne, animée par le professeur Luc Montagnier, les docteurs J.-C. Chermann et Francoise Barré-Sinoussi, procède tout autrement, selon la plus ancienne tradition de la virologie pastorienne. « *On met en culture un ganglion suspect et on cherche ce qui va pousser* », comme le résume sommairement l'un d'eux.

Au prix de grandes subtilités techniques, l'observation se révèle fructueuse et les pastoriens annoncent en mai 1983 l'identification d'un virus nouveau qu'ils baptisent LAV. Un an plus tard, l'équipe de Bethesda réussissait à produire en masse, sur des lignées continues de cellules T, un rétrovirus qui s'avère être le même que celui de Pasteur. Elle le baptise HTLV-III, et *prouve dès lors qu'il est l'agent* causal du SIDA.

Les récompenses scientifiques internationales les plus célèbres et les plus recherchées ont été attribuées à Robert Gallo pour l'ensemble de ses travaux, à commencer par le prix Lasker, tremplin du prix Nobel. Pourquoi, dès lors, s'attacher avec tant de passion, à vouloir démontrer pour le virus du SIDA une parenté, qu'il reconnaît à présent, de plus en plus lointaine avec « ses » HTLV ? Au point *d'engager avec les pastoriens* une bataille sémantique sans aucun intérêt ? La passion peut-être une passion absolue qui fait de lui le prince d'un royaume *dont tous les sujets sont des* HTLV...

Dr E.-L.

SIDA : UN ENTRETIEN AVEC LE PROFESSEUR GALLO

Un vaccin obligatoire pour toute la population

(Suite de la page 11.)

» Un certain nombre de substances l'atteignant spécifiquement (1) semblent efficaces, mais la réapparition du virus se fait en moins de trois semaines après la fin de la cure. Il est vraisemblable que le traitement devra être poursuivi la vie durant.

» Il nous faudra l'aide des spécialistes de la chimiothérapie anticancéreuse pour préparer des drogues *actives mais ayant un* minimum de toxicité. Les travaux de recherche portant sur les problèmes thérapeutiques sont, pour l'instant, insuffisants. Notre laboratoire s'efforce essentiellement d'élucider sur le plan moléculaire les points d'attaque des drogues utilisables, au niveau du virus ou des structures cellulaires qui le fixent. Lorsque nous aurons des informations très précises — et nous touchons au but — sur la façon dont le virus tue les cellules de l'immunité, l'industrie pharmaceutique pourra partir de ces données pour concevoir des traitements appropriés. Un travail international de coopération me semble indispensable à cette fin.

» Lorsque nous serons arrivés à tuer le virus, des méthodes visant à restaurer le système immunitaire devront être appliquées, comme des greffes de moelle osseuse par exemple.

Le cerveau et les fœtus

— *Des variations du virus conduisant à une agressivité vis-à-vis d'autres systèmes que les cellules de l'immunité, ce qui serait une catastrophe, vous paraissent-elles vraisemblables ?*

— Il s'agit d'un rétrovirus qui a besoin, pour s'exprimer au sein des cellules, d'une enzyme, le transcriptase inverse. Des erreurs peuvent se produire lors de la transcription, et notamment au niveau de l'enveloppe virale.

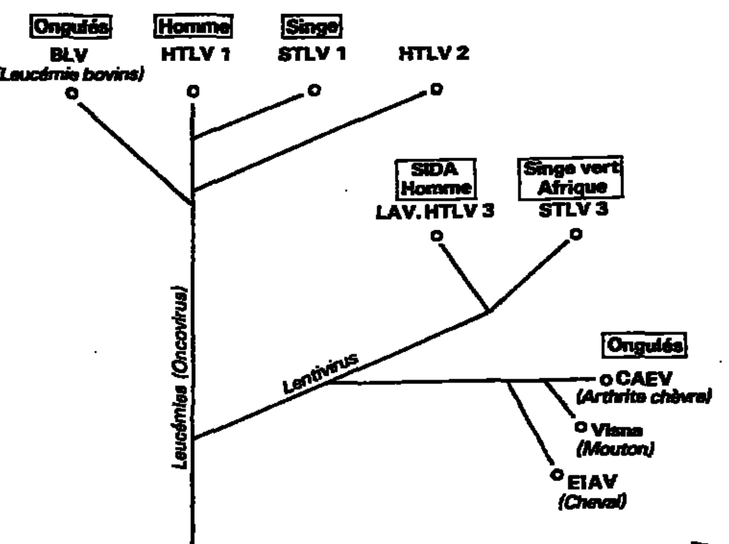
» Oui, il est possible que ce virus varie et qu'il devienne plus, ou moins, infectieux. Certaines souches sont biologiquement plus actives que d'autres, mais nous n'avons pas encore observé de signes évidents de variations. On sait en revanche et dès à présent que le virus n'a pas pour cible uniquement les cellules du système immunitaire. Il est aussi neurotrope, c'est-à-dire qu'il s'attaque aux cellules des nerfs et du cerveau. Un nombre croissant de malades se présentent dans les hôpitaux avec des signes exclusivement neurologiques et notamment des destructions cérébrales progressives (encéphalopathies) conduisant à la démence. D'autres ont des troubles de la coagulation avec des hémorragies catastrophiques (purpura thrombocytopénique), des lymphomes multiples ou des cancers les plus divers.

» Enfin, le virus a des effets tératogènes : on a pu observer des anomalies congénitales graves du cerveau chez les nouveau-nés de mères dont les tests étaient positifs, sans qu'elles présentent des signes de la maladie. Le virus ne se limite donc pas aux cellules T de l'immunité, et des dispositions sont prises dans les services neurologiques hospitaliers pour accueillir ces malades et mieux identifier la maladie. Il est vraisemblable que certains syndromes neurologiques restés jusqu'à présent mystérieux (certaines démences notamment) seront reliés à ce virus dont la latence peut être très longue.

— *Quelles sont les recherches en cours dans votre laboratoire concernant le SIDA ?*

— D'une part, le mécanisme moléculaire d'action du virus, qui est fondamental. Nous allons incessamment publier des articles à ce sujet. Incidemment, ce travail devrait conduire à des étapes importantes pour l'étude de divers cancers, reliés ou non au SIDA. La conception de moyens thérapeutiques nouveaux devrait en découler.

L'ARBRE GÉNÉALOGIQUE DES RÉTROVIRUS



On distingue, dans l'état actuel des recherches, deux familles de rétrovirus pathogènes. La première comporte les virus engendrant des leucémies chez les bovins, les chats, les souris et l'homme. La seconde comporte, sous le nom général de « lentivirus », une série de rétrovirus engendrant notamment le tournis du mouton (Visna), l'anémie du cheval (EIAV), l'arthrite de la chèvre (CAEV) et une maladie immunitaire chez les singes verts d'Afrique (STLV-III). *Le virus du SIDA humain appartient à cette famille et les travaux en cours permettront de situer son origine avec plus de précision. (Dessin de Robert Gallo.)*

» D'autre part, les études conduisant au développement d'un vaccin.

— *Croyez-vous qu'il soit possible d'envisager la préparation d'un vaccin en dépit de l'absence de modèle animal ?*

— Oui, je suis optimiste en dépit des variations observées dans la structure de l'enveloppe virale. Nous y verrons plus clair dans un an ou deux et lorsque nous aurons pu déterminer si les individus contaminés ont, bien avant le plein développement de la maladie, des anticorps agressant le virus à une concentration suffisante. Si nous ne trouvons pas d'anticorps neutralisants, les difficultés seront grandes. L'absence de modèle animal ne devrait pas nous gêner, tant que nous pourrons infecter des animaux et provoquer une réponse immunitaire, ce qui est le cas. L'essentiel est de mettre au point un vaccin dénué de toxicité.

Tous les enfants sans exception

— *Si un tel vaccin pouvait être mis au point, qui faudrait-il vacciner ?*

— Obligatoirement la totalité de la population. Ultérieurement et systématiquement, tous les enfants sans exception.

— *A-t-on ouvert des centres de dépistage réservés aux sujets à risque ?*

— Oui. C'est une obligation, dès lors qu'un test est accessible et qu'il est pratiqué dans les banques de sang. Il serait paradoxal qu'il soit réservé uniquement à ceux qui ne sont pas censés être « à risque ».

— *Comment expliquez-vous l'émergence — il y a cinq ans — de cette épidémie, la plus menaçante que connaisse notre siècle ?*

— Le Dr Nathan Clumeck (2) a montré, par l'étude de sérums recueillis en Afrique équatoriale dans les années 70, que le virus y était présent à cette époque, bien avant que la maladie n'apparaisse aux États-Unis. Selon des études complémentaires auxquelles a participé notamment le Français Guy Blaudin de Thé, il semble que l'on peut situer aux alentours des années 60 le moment auquel le virus du SIDA s'est répandu dans la population, à partir de la région du lac Victoria. Il est vraisemblable que, transmis par les singes verts africains, il est resté, au début, isolé à de petites tribus éloignées les unes des autres. Le brassage des populations, l'urbanisation africaine, et peut-être une mutation du virus, ont favorisé sa diffusion.

» Si nous ignorons depuis quand exactement il était présent en Afrique, nous savons, de façon certaine, qu'il est absolument nouveau en Asie, en Amérique et en Europe de l'Ouest. Les travaux qui se poursuivent en Afrique sont importants, car ils nous permettront de comprendre l'histoire naturelle de ce virus, son écologie, ses ancêtres éventuels, ses réservoirs animaux et son mode de transmission (par les contacts hérérosexuels essentiellement en Afrique).

— *Vous avez été le premier, durant la décennie qui vient de s'écouler, à identifier des virus (HTLV-I, HTLV-II) directement responsables de cancers humains leucémiques. En quoi ces travaux et ceux qui se poursuivent sur le SIDA feront-ils progresser nos connaissances sur la genèse, la prévention ou la thérapeutique des cancers ?*

— Les virus constituent le modèle le plus important pour comprendre le cancer. Leur rôle dans la transformation maligne des cellules peut être direct, indirect, ou les deux à la fois, et ce rôle peut être retrouvé dans plus de la moitié des cancers les plus variés.

» Il en est ainsi par exemple pour le cancer du nasopharynx, où le rôle indirect du virus d'Epstein-Barr est établi, ou du cancer du foie, où l'entreprise de vaccination contre l'agent de l'hépatite B confirmera ce rôle.

» Le rôle des papillomavirus dans l'éclosion des cancers génitaux a été brillamment établi par un chercheur français de l'Institut Pasteur (le professeur Gérard Orth), et de nouveaux développements sont en cours à ce sujet. Les cancers lymphoïdes, dont nous avons pu démontrer qu'ils étaient liés à un virus (HTLV-I), risquent d'augmenter dans les populations car la période d'« incubation » (de latence) de la maladie est très longue, de cinq à quarante ans. Nous verrons sûrement dans les années à venir une augmentation des cancers des cellules T, à en juger par le nombre des porteurs du virus HTLV. D'autres rétrovirus responsables de cancers vont très certainement être découverts dans les années à venir, et le travail accompli à propos du SIDA devrait apporter de nouvelles lumières à ce sujet. »

Propos recueillis par le
Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Différents produits inhibant la transcriptase inverse et empêchant dès lors le virus de se reproduire sont à l'essai dans divers pays, et notamment la suramine (aux Etats-Unis et en France), l'HPA-XXIII (en France), le foscarnet ou trisodium phosphonoformate (en Suède et aux Etats-Unis), l'ansamycine, la ribavirine, ainsi que de l'interféron et divers stimulateurs du système immunitaire (lymphokine, interleukine-II, etc.) afin de chercher à le reconstituer.

(2) Service des maladies infectieuses, hôpital Saint-Pierre, Bruxelles.

Dix conseils aux porteurs du virus

Une personne qui, selon toute probabilité, paraît être porteuse d'une infection par le virus HTLV-III, devra recevoir les renseignements et les conseils suivants :

1) Le pronostic à long terme d'une infection par le virus HTLV-III n'est pas connu. Toutefois, les études menées chez des homosexuels du sexe masculin montrent que la plupart des sujets deviennent infectés.

2) Ces personnes, bien qu'asymptomatiques, risquent de transmettre le virus à d'autres. Il est conseillé de se faire suivre régulièrement par un médecin, surtout si des signes ou des symptômes évocateurs du SIDA apparaissent.

3) On devra s'abstenir de tout don de sang, de plasma, d'organes, de tissus ou de sperme.

4) Il existe un risque d'infecter d'autres personnes lors de rapports sexuels, en cas de partage d'aiguilles, ou d'exposition à la salive par contact oro-génital ou baiser intime. Il n'est pas prouvé que les préservatifs assurent une protection efficace contre l'infection ; toutefois, leur utilisation régulière pourrait réduire la transmission.

5) Il importe de ne point partager les brosses à dents, rasoirs et autres ustensiles susceptibles d'être contaminés par du sang.

6) Les femmes séropositives ou celles dont le partenaire sexuel est séropositif courent un risque accru de contracter le SIDA. En cas de grossesse, leur descendance est également exposée.

7) Après un accident au cours duquel du sang aurait été répandu, il faudra laver les surfaces souillées avec de l'eau de Javel du commerce diluée au dixième.

8) Les instruments qui ont servi à perforer l'épiderme, comme les aiguilles hypodermiques ou les aiguilles d'acupuncture, devront être soit stérilisées à la vapeur en autoclave avant réutilisation, soit jetées, conformément aux procédures de sécurité. Dans la mesure du possible, on utilisera des aiguilles et du matériel jetables.

9) Lorsque les personnes en cause doivent recevoir des soins médicaux ou dentaires, pour une affection intercurrente, elles doivent informer le personnel soignant de leur état, de manière que celui-ci puisse évaluer la situation et prenne des mesures propres à éviter toute transmission.

10) On devra proposer à ceux qui ont eu un contact avec des individus séropositifs (partenaires sexuels, toxicomanes ayant partagé des aiguilles, enfants nés de mère séropositives) de faire procéder à une recherche des anticorps anti-HTLV-III.

∴

[Cette liste de recommandations, préparée par les autorités sanitaires américaines, devra être transmise à toute personne, donneur de sang ou non, qui aura été atteinte par le virus LAV, que les Américains baptisent provisoirement HTLV-III.]

La « maladie du berger » en rapide extension

Aussi vieille que le mouton, la « maladie du berger », ainsi qu'on l'appelait à la campagne, progresse dans le sud de la France.

LA ville n'est plus épargnée. On a dénombré 1 430 cas d'hydatidose en dix ans dans les seules Bouches-du-Rhône. Ce chiffre est en augmentation constante, puisque la seule année dernière a totalisé plus de 180 cas. Cette affection parasitaire provoquée par une variété de ténia apparaît sur les organes-filtres de l'organisme : foie, reins, poumons, et, plus rarement, cerveau. Les organes *affectés par les kystes hydatiques* présentent une nodosité translucide, de la grosseur d'une noix, qui contient un liquide appelé « sable hydatique » dont chaque grain est la tête d'un futur ténia.

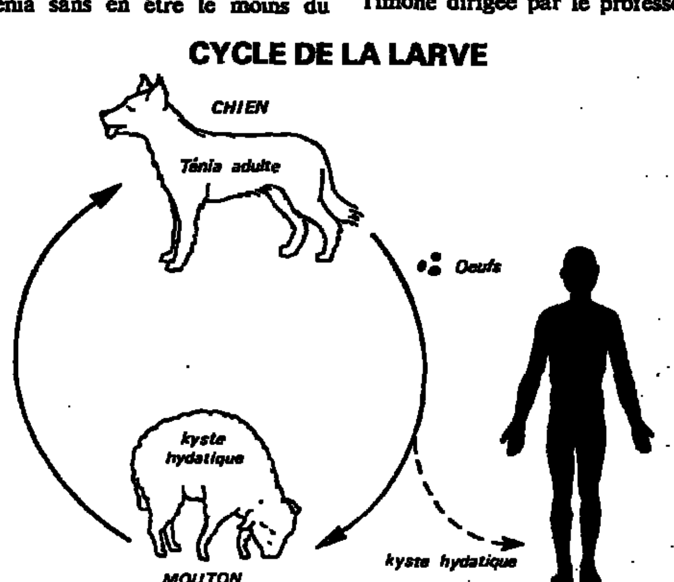
Le mouton est le grand responsable de la propagation de cette maladie, dont l'évolution est très lente (souvent plusieurs années) et qui est décelée tardivement car, jusqu'à ce qu'elle provoque des dégâts sur l'organe « colonisé » par les kystes, elle est indolore. On peut vivre des années avec des kystes qui ne seront décelés qu'à l'occasion d'un examen ou à la suite d'une hypertrophie du foie suivant elle-même la détérioration des canaux biliaires par la prolifération des kystes.

Le mouton, le chien et l'homme

Les ovins s'infectent en broutant une herbe sur laquelle gisent des œufs de ce ténia. Le mouton est alors appelé par les spécialistes « hôte intermédiaire ». Dans le cycle normal de la maladie, les œufs passent dans l'organisme du mouton et, filtrés par les reins ou le foie, ils s'enkystent. Si les kystes sont découverts et détruits au moment d'un abattage réglementairement effectué, le mal s'arrête là, puisque la viande de *l'animal n'est absolument pas* contaminée et continue à être consommable.

Mais une habitude veut que l'on donne volontiers les abats de mouton aux chiens. Ceux-ci en *sont friands et, à la campagne* surtout, ils n'ont pas de peine à découvrir les abats jetés sans précaution. L'organisme du chien a ceci de particulier qu'il est le seul à pouvoir accueillir les œufs du ténia sans en être le moins du monde affecté. Au contraire même, c'est exclusivement dans le corps du chien que le ténia va se développer pour arriver au stade adulte, où il sera capable à nouveau de donner des milliers d'œufs.

CYCLE DE LA LARVE



★ D'après le professeur Marc Gentilini

Le chien n'est qu'un simple vecteur, et il peut très bien contaminer son maître, comme il contamine le mouton. L'organisme humain réagit très exactement comme l'organisme des ovins : les *kystes envahissent le foie*, les reins et les poumons.

« *Cela nous inquiète beaucoup*, confient le docteur Albert Angles, directeur des services vétérinaires des Bouches-du-Rhône et son adjoint, le docteur Michel Durand, vétérinaire-inspecteur en chef, *car le nombre des cas est en constante progression dans le région Provence et encore plus en Corse. On dénombre entre 5 % et 10 % de décès et, comme il n'existe pour l'instant aucun moyen de prévention, aucun médicament, il faut recourir à une chirurgie lourde et délicate qui nécessite des séjours hospitaliers très longs (plus de cinquante jours en moyenne) et représentent une dépense considérable pour la santé publique.* »

Pour avoir une idée de l'extension de cette affection parasitaire qui est loin d'être négligeable, il faut savoir que l'équipe du service de parasitologie de l'hôpital de la Timone dirigée par le professeur Quilici, qui compte en son sein un spécialiste de la question, le docteur Henri Dumon, a révélé une maladie en pleine expansion dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'étude géographique montre que plus d'un malade sur deux en France est originaire des Bouches-du-Rhône. Les chiffres en Corse sont encore plus alarmants puisque, toutes origines confondues, les malades originaires de Corse représentent le tiers des effectifs.

Comment expliquer cette spécificité régionale ? Les spécialistes répondent en avançant plusieurs facteurs : la prolifération des chiens, l'insuffisance d'équipements modernes dans les abattoirs, la prolifération des tueries particulières, à la ferme ou dans les villages (particulièrement en Corse) qui rendent difficiles les contrôles sanitaires, et la multiplication des abattoirs clandestins où chacun trouve son compte. Accessoirement, les mauvaises habitudes qu'ont les propriétaires de chiens, qui acceptent trop facilement d'être léchés ou dont les enfants caressent des animaux au poil peut-être contaminé.

La propagation est d'autant plus insidieuse que, encore une fois, le chien n'est absolument pas affecté par la maladie, même lorsqu'il est parasité. « *Nous mettons chaque année les éleveurs en garde* », affirment les spécialistes. Pourtant, les enquêtes sur le terrain prouvent qu'un tiers d'entre eux nourrissent leurs chiens avec des bêtes mortes ou des viscères parasités...

JEAN CONTRUCCI.

BIBLIOGRAPHIE

« L'ÉTAT DE SANTÉ » de Gérard Badou

ANCIEN rédacteur en chef du *Médecin de France*, organe de la Confédération des syndicats médicaux, Gérard Badou a connu tous les ministres successifs de la santé, tous les projets, tous les programmes, leurs échecs et leurs succès. Il a vu progresser depuis quarante ans et les dépenses de santé et leur corollaire : l'emprise croissante de l'administration sur un système profondément original où cohabitent, en un mariage unique au monde, la socialisation du financement et le libéralisme de la distribution des soins.

D'Edgar Faure à Raymond Barre, de Simone Veil à « *Ralite le séducteur* » et à tant d'autres animés d'enthousiasme, de grands desseins et de bonnes intentions, quarante ans de sécurité sociale, d'échafaudages réglementaires, de constructions hospitalières et de conventions médicales se voient contés avec la distance et le scepticisme qu'inspire, en fin de compte, la faiblesse de l'emprise que paraissent avoir les hommes, si bien intentionnés soient-ils, sur le fleuve de l'histoire.

Sous le titre *l'Etat de santé, notre santé aux mains des politiques*, il dresse un bilan exhaustif, un peu disparate peut-être, de tout ce qu'est, de tout ce que voudrait être la politique française de la santé.

★ Buchet-Chastel, 257 p., 95 F.

culture

FESTIVALS

Comédiens en liberté à Avignon

Par une belle journée d'août 1913, deux amis parlent de choses et d'autres, dans la véranda d'une maison de famille à Vienne. L'un revient juste d'un long exil – il rentre au pays parce que, dit-il, « *c'est pire ailleurs* ». L'autre, qui n'a pas bougé de Vienne, ne croit pas qu'il existe au monde une ville plus agonisante, plus désespérante que Vienne. Mais ils ne gémissent pas, ils sont liés depuis longtemps, ils vident une bouteille d'alcool, ils se souviennent, ils plaisantent.

Cependant, pour nous spectateurs assis à écouter ces deux hommes au Festival d'Avignon, ce qui nous touche beaucoup, au-delà de la poésie et de l'humour de ce dialogue sur la Vienne de 1913, c'est, au premier degré, la qualité du spectacle.

Nous sommes en plein air dans un magnifique jardin qui était naguère le jardin de l'archevêque d'Avignon. A travers les grands arbres, la façade dix-huitième a un équilibre, une couleur, très beaux. Les baies grandes ouvertes laissent voir une galerie de glaces dans lesquels se reflètent les branchages. Ce palais est aujourd'hui la propriété du département du Vaucluse, et l'archevêque habite un modeste deux-pièces, plus loin en ville. Alain Crombecque, le nouveau directeur du Festival, a obtenu la réouverture de cette ancienne demeure qui s'était endormie comme dans un conte de Perrault.

Bien plus encore que le magnifique décor, les deux comédiens assis devant nous sous les arbres nous fascinent entièrement. Ce sont deux remarquables acteurs, bien connus : Philippe Clévenot et Tcheky Karyo. Ils sont là, comme en liberté absolue, dans un état de grâce exceptionnel. Pourtant, ils ne savent pas leur texte par cœur, ils en tiennent les feuilles volantes en main, ils les perdent, ils les recherchent à quatre pattes sous le banc, ils se redressent, choquent leurs verres. Comme on dit, « ils jouent comme des dieux » ce soir.

Dans trois heures d'ici, Philippe Clévenot interprétera le rôle du roi Macbeth dans la cour d'honneur du Palais des papes, comme il le fait chaque soir, mais il ne retrouvera pas la même gaieté d'inspiration, les mêmes audaces d'invention, le même charme que dans cette cour de l'archevêché.

A quoi cela tient-il ? Nous assistons ici à l'une des « cartes blanches aux acteurs » qu'organisent cette année à Avignon Micheline et Lucien Attoun, avec l'accord d'Alain Crombecque. Chaque fin d'après-midi, quelques comédiens improvisent presque tout un spectacle (ils ne l'ont préparé que huit jours) sur un texte écrit ou choisi par l'un d'eux. Les acteurs organisent cela entre eux. Il n'y a pas ici de metteur en scène patenté.

« *Donner carte blanche aux acteurs,* nous dit Lucien Attoun, *c'était bien le moins. Le désir prend les acteurs, souvent, de retrouver une liberté d'action plus ouverte, une vraie responsabilité. La suprématie du metteur en scène, qui s'est affirmée depuis quelque temps, les fait parfois souffrir. Un soir, en sortant de la répétition, l'acteur se dit que son metteur en scène l'a un peu brimé, a été trop directif. Un autre soir, il se dit que son metteur en scène ne l'a pas écouté, lui a apporté peu de chose.*

L'accord parfait de l'acteur et du metteur en scène est rare, et, cependant, l'acteur doit plier : en principe, il n'a pas droit à une révolte marquée. Il y a aussi que l'acteur, dont la vie est difficile, menacée, accepte parfois par la force des choses de jouer une pièce qui lui est un peu étrangère.

» *Or, en fin de compte, tout au long des représentations, c'est l'acteur qui « fait » la pièce, qui « fait » le théâtre, en compagnie du public. Cette servitude plus ou moins nette de l'acteur en face du metteur en scène devient presque une injustice. Je force là les choses pour les faire mieux comprendre. Mais il y avait un désir chez l'acteur de choisir lui-même ce qu'il joue et de décider lui-même des circonstances du jeu, avec ses camarades acteurs. C'est cela, donner carte blanche aux acteurs, et le public constate chaque soir que quelque chose a lieu ici, une émotion particulière, un bonheur nouveau.* »

Cette année 1985, les « Cartes blanches aux acteurs » ont permis au public d'Avignon de mieux connaître les acteurs Bertrand Bonvoisin, Bérangère Bonvoisin, Denis Lavant, André Marcon, Laurence Mayor, Maïté Nahyr, Dominique Valadié, Hélène Vincent, Safkia Cohen-Tanuggi, Caroline Chaniolleau.

La *Variation viennoise* si merveilleusement jouée par Philippe Clévenot et Tcheky Karyo, entre autres, était un texte que l'actrice Dominique Bucos a écrit après une lecture du grand livre de Robert Musil, *l'Homme sans qualités.*

MICHEL COURNOT.

ROCK

LE NOUVEAU SPECTACLE DE KID CREOLE

Crimes et cocotiers

Le Kid Creole a repris la route flanqué de ses inséparables Coconuts (trois), de son alter ego, le facétieux Coati Mundi, et lesté d'un combo mirifique de neuf musiciens. Au programme : un album pétillant à doubles facettes, *In Praise of Older Women and... Other Crimes* (A la gloire des femmes mûres et... autres crimes) et un nouveau spectacle, *The Beach Club*, placé sous le signe de la plage. Le précédent, *The Lifeboat Party* (la Party du radeau), on s'en souvient, figurait un navire échoué. Cette fois, en haut d'un escalier, c'est une piscine surmontée d'un plongeoir qui occupe la scène. Les costumes sont à l'avenant, balnéaires et taillés années 30 : pantalon de golf et casquette sport, façon Gatsby sur la promenade des Anglais, pour le Kid, panoplie de bain (du maillot au déshabillé) pour les Coconuts.

On n'a simplement jamais rien vu de pareil : un tel sens (science) de *l'entertainment*, une telle maîtrise des planches, à l'appui d'une musique aussi jubilatoire. Dans cette revue menée sur le modèle *hollywoodien* des années 40 et directement inspirée des pionniers du genre (Rodgers and Hammerstein), le groupe new-yorkais s'impose comme le seul capable de perpétuer la tradition des *musicals* de Broadway, tout en l'adaptant au goût du jour.

Musique gaie et textes durs

Disque et spectacle marquent une nouvelle étape dans le trajet du Kid, qui, au fil des albums précédents, traversait mille aventures à la recherche de Mimi. Un show télévisé (1), réalisé par Auguste Darnell (le Kid himself), a mis un terme à cette saga. Ainsi, le nouveau 33 tours est construit en deux parties distinctes illustrées par le titre.

La première face *(In Praise of Older Women)* réunit les chansons typiques de Darnell, en forme de petits scénarios lascifs. Métis originaire de la Dominique, né et élevé dans le Bronx, ancien professeur de lettres, le chanteur joue avec les mots et les idées. « *A mes débuts,* explique-t-il, *ce sont les textes qui inspiraient les mélodies. J'ai beaucoup étudié les maîtres du genre, comme Cole Porter ou les premiers créateurs de comédies musicales. Il n'existe pas de bonnes chansons avec de mauvais textes parce qu'elles naissent du mariage des mots et de la musique. L'art de la chanson tient dans ce dosage, tous les grands compositeurs l'ont compris.* »

La seconde face (Other Crimes) a d'autres ambitions : elle aborde les thèmes de la brutalité policière *(Animal Cop)*, de la délinquance juvénile *(Caroline Was a Drop-Out)*, de la guérilla citadine *(Dowopsalsaboprock)*, de la soumission sociale *(You Can't Keep A Good Man Down)*. « *Je ne pratique le protest-song, pas de façon directe en tout cas,* dit Auguste Darnell. *Il faut pour cela, avoir des solutions à proposer. Je n'en ai pas. Mes textes procèdent de l'anecdote, qui, à travers des images, une histoire, peut tout au plus avoir valeur d'exemple. Ce sont des messages, pas des prêches. J'ai toujours aimé le contraste qui existe entre une musique gaie et dansante et des textes durs et impliqués. James Brown, John Lennon, étaient des experts en la matière.*

» *C'est la meilleure façon de faire passer les idées, surtout aux Etats-Unis, où les gens qui n'écoutent pas les paroles. On touche le public avant tout par l'immédiateté de la musique : un rythme dansant, une mélodie plaisante, une ambiance ou une voix, peu importe ce qui lui fait aimer une chanson, mais à force de l'écouter, il finira par prêter attention à ce qui est dit. Dans le cas de Kid Creole, ça peut avoir d'autant plus d'influence que c'est inattendu. Je ne me pose pas, moi, Auguste Darnell, en social-hero, mais pourquoi pas le Kid, si la musique devient suffisamment populaire ? Quoi qu'il en soit, on ne décide pas de ce genre de choses. Ça vient naturellement, et c'est bien plus honnête comme ça.* »

Chez Kid Creole and the Coconuts, le contraste est aussi musical, alimenté par un extraordinaire melting-pot d'influences : de Cab Calloway aux Beatles et de Frank Sinatra à James Brown, de Billie Holiday à Elvis Presley et de Glenn Miller à George Clinton, en passant par le jazz, le swing, le be-bop, le rock, le rhythm'n blues, la salsa, les musiques des îles, le funk, chacun et chaque tendance ont façonné l'inspiration d'Auguste Darnell, dont la meilleure école – avouée – fut un poste de radio branché à longueur de journée. Dévoué à la danse, le cocktail, on s'en doute, est explosif, pimenté à la sauce créole et servi en pastiche, un brin décalé.

Sur scène, ils sont quatorze (des cuivres, des percussions, des guitares, des claviers), installés derrière des pupitre à la manière des anciens big bands et répartis en étage sur deux niveaux. « *Mesdames et messieurs, le Beach Club est heureux de vous présenter le groupe de renégats international : Kid Creole and the Coconuts* » : à peine le temps de les annoncer et c'est parti. Les cuivres pétaradent, les tempos tanguent. Sur la droite, la bille rasée derrière son xylophone, Coati Mundi a déjà exécuté moult galipettes et grimaces. Sur la gauche, pulpeuses et pétulantes, les Coconuts suivent, en chœur et à l'unisson, une chorégraphie frétillante. A mesure que grimpe le thermomètre, la surface de leurs étoffes rétrécit, ouvrant des horizons vertigineux et indiscrets sur des avantages qu'elles prodiguent généreusement. *Sea, Sex and Sun* pour le meilleur et pour le fun.

Brûlant et rafraîchissant

En lieu et place, le Gosse créole mène la danse, à la scène comme à la ville, tiré à quatre épingles. Ses mises rivalisent d'excentricité : le canotier puis le panama succèdent à la casquette, les « zoot-suit » aux madras et aux imprimés chatoyants les accompagnent. Crooner exotique, séducteur de charme, Valentino des îles, sensuel et remuant, il prête aux chansons son humour détaché et sa morgue. Les Coconuts lui donnent la réplique et Coati Mundi lui sert de faire-valoir. Les premières comme le second chantent, à l'occasion, leurs propres morceaux.

Ce *Club de la Plage* qui, à l'occasion d'un périple mondial, a déjà fait le tour des côtes françaises avant d'investir l'Olympia pour quatre soirs, est à coup sûr le spectacle le plus complet, à la fois brûlant et rafraîchissant, et le plus approprié à cette période estivale.

ALAIN WAIS.

★ Olympia, du 17 au 20 juillet, à 20 h 30.

★ Discographie chez WEA.

(1) Il devrait être diffusé en France pendant les fêtes de Noël.

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

1 UN PROJET

Si tout va bien, si l'école libre n'est pas en danger comme l'an dernier, nous partirons mardi prochain en croisière pour au moins quinze jours. Notre beau paquebot, notre *Mermoz*, s'appellera *le Voyage en Orient*. Son capitaine, Jean-Claude Berchet. L'armateur est le fameux Guy Schœller de « Bouquins » (Robert Laffont). Voulant nous divertir tout en nous instruisant, la compagnie s'est assurée un concours de trente-neuf conférenciers tous costumés en dix-neuvième siècle. Ces gentils organisateurs se nomment par exemple : Edmond About, Maurice Barrès, Louis Bertrand, Jean-Alexandre Buchon, François de Chateaubriand, Marie-Gabriel de Choiseul Gouffier, Maxime du Camp, Gustave Flaubert, Robert de Flers, Eugène Fromentin, Théophile Gautier, Xavier Hommaire de Hell, Alphonse de Lamartine, Pierre Loti, Charles Maurras, Gérard de Nerval, etc.

Nous ferons escale en Grèce ; en Asie Mineure ; à Constantinople ; en Syrie et en Palestine ; en Egypte (Ah ! cette croisière sur le Nil avec la comtesse de Gasparin !) Et pour finir nous nous enfoncerons dans le désert. Nous visiterons le monastère de Sainte-Catherine. Pierre Loti sera un guide très sûr quand il s'agira d'aller vers Gaza, à tavers le désert de Tih. « *C'est le jour de cuire sous la cendre les pains pour la semaine – les pains sans levain, durs comme pierre – ce qui exige de plus grands feux que de coutume, des feux magnifiques de branchages parfumés (...). Et nous remplissons ce recoin des solitudes, où l'air, avant nous, semblait vierge, d'une complexe senteur bédouine, odeur musquée des chameaux, odeur fauve des hommes, parfum des chibouks et parfums des branches aromatiques qui brûlent.* » Ne manquez ce départ pour rien au monde.

2 PAGE 110

Depuis son enlèvement , Jean-Edern Hallier n'écrit plus qu'accompagné. A la différence des Tharaud, des d'Arvor, des Goncourt, un brave frère ne lui suffisait pas, comme nourrice il lui fallait Jean Dutourd : c'est sans doute ça la mythomanie. Le récit de ce qui s'est dit pendant cette promenade en landau vient d'être publié chez Olivier Orban sous le titre *le Mauvais Esprit*. Ce titre est presque à l'index, en rouge et en petits caractères. Il ne trompe personne. Ce qui s'étale sur la page de couverture, c'est *Jean Dutourd et Jean-Edern Hallier. Le vrai titre du* livre, c'est en effet l'importance d'être Jean Dutourd et d'être Jean-Edern Hallier et que ces deux noms altiers soient réunis sur la même affiche. D'ailleurs, Jean Dutourd, qui a des manières, croit nécessaire de préfacer en deux, trois pages cette « curieuse association ».

Il n'y va pas de main morte et répète, plutôt dix fois qu'une, qu'à part la littérature les deux saltimbanques n'ont rien de commun : « *Impossible de trouver deux individus plus dissemblables pour le destin, le caractère, les habitudes, les mœurs, jusqu'au style.* » En fait, Jean-Edern Hallier l'horripile : « *Dans son bric-à-brac romantico-révolutionnaire, ses aventures, son agitation perpétuelle, je vois un dégoût déplorable pour ce qui est à la mode.* ». S'il n'avait tenu qu'à Jean Dutourd, jamais *le Mauvais Esprit* n'aurait vu le jour : « *C'est lui* (Jean-Edern) *qui a eu le projet de ce livre.* ». C'est toujours « *sur sa suggestion* » que *Paris-Match* leur demanda un dialogue à propos de l'enlèvement. Cent fois, Jean-Edern Hallier, qui a le téléphone facile et insistant, « *m'expliqua qu'il fallait réunir en volume ces merveilles de conversation parisienne* ». Et si Jean Dutourd n'a pas dit non alors, c'est qu'il était persuadé que cette affaire n'aurait pas de suite. « *Les choses meurent toutes seules et j'ai l'air accommodant.* » Hélas, il ne connaissait pas Jean-Edern Hallier : « *Mon acquiescement poli a été pour lui mieux qu'un engagement signé... Je me suis retrouvé en face d'un éditeur, d'un contrat, et de l'obligation de dialoguer de nouveau.* »

Est-ce à dire que Jean Dutourd s'est laissé faire à son corps défendant, qu'il n'a pas de la sympathie pour son cadet de quinze ans, qu'il ne lui reconnaît aucune vertu ? Voyons ça d'un peu plus près. a) « *J'aime bien l'homme qui est sous le personnage, et qui n'en est pas entièrement dupe.* » b) « *Sans parler de son talent... on ne le voit pas parce qu'il s'acharne à le cacher par ses hâbleries.* » c) *J'ai oublié de mentionner une des plus agréables qualités de Jean-Edern Hallier : il boit son café sans sucre, ce qui évite l'ennui du sucrier et de la petite cuiller.* »

Jean-Edern Hallier a lu et approuvé cet avant-propos, comme s'il voulait justifier l'entame de Jean Dutourd, qui affirme que la critique se prend au poids : « *Quatre pages d'engueulades valent mieux que trois lignes de louanges.* » Ce qui me semble une évidence à moins que l'on soit très jeune et que ces trois lignes distraites viennent d'un maître que l'on admire. La question que l'on peut se poser, c'est pourquoi ces deux écrivains fort connus ont jugé bon de mélanger leurs pinceaux, de dialoguer, même si *ce dialogue, comme tout dialogue qui se respecte,* tourne parfois au monologue, est prétexte à numéros.

Quand on est Gœthe, on a plus besoin d'avoir sous la main un Eckermann qu'un Schiller ou qu'un Hegel. La réponse est peut-être là : pour des raisons différentes, Dutourd et Hallier ne sont plus aussi sûrs d'être Gœthe ou quelque chose d'aussi considérable que dans leur jeunesse.

Dutourd est académicien, a écrit de bons livres, n'a plus rien à perdre du côté de sa carrière. Jean-Edern Hallier représente un risque calculé : « Ecoutez la dissonance ! » Si Jean-Edern Hallier est considéré par cette postérité, toujours difficile à interpréter, comme il s'imagine lui-même, un génie, on louera Jean Dutourd de l'avoir pressenti, de s'être associé généreusement à un gaillard assez dur à supporter de son vivant. Et si, par contre, Jean-Edern Hallier tourne en eau de boudin, il aura tout de même assez fait parler de lui pour devenir le neveu de Rameau de l'oncle Dutourd-Diderot.

Jean-Edern Hallier, lui, a besoin de respectabilité. Cinquante ans, l'an prochain, et beaucoup de bruit *pour rien. Il a tellement fait parler de lui qu'on ne* prend plus la peine de le lire. Son ami Sollers ne fait pas encore le poids. Il joue bien chez les Gallimard le rôle de grand chambellan, mais il a le même âge que lui, et plus d'erreurs partagées que de bons livres en commun. Dutourd est le parrain idéal. Soixante-cinq ans, une qualité de tissu à toute épreuve et ce côté pince-sans-rire qui lui permet d'échapper aux classements trop tranchés. Après tout, si les méchants l'emportent et qu'on ne lui reconnaît pas le titre de plus grand écrivain de sa génération, lui, Jean-Edern, il aura été un sacré personnage, et ce livre en portera témoignage. Et si justice lui est rendue, si ses futurs ouvrages sont enfin à la hauteur de sa réputation, *le Mauvais Esprit* aura été une excellente introduction à cette époque dorée.

La page 110 est la page où Dutourd perd patience, où les comédies d'Hallier commencent à lui taper sur les nerfs. Hallier évoque avec émotion le temps où il était un dandy, où il se promenait « *avec une rose à la boutonnière* », où il avait, dit-il, « *une canne à pommeau d'argent* ». Tout y passe, la guérilla en Amérique du Sud, la Ferrari qui roule dans les caniveaux pour éclabousser les pauvres. Son côté D'Annunzio, Malraux, Byron, etc. Et Dutourd de dire sèchement alors : « *Les artistes n'ont pas besoin de biographie.* » Et Jean-Edern, qui est toujours perdu dans sa rêverie glorieuse, de lui répondre à tout hasard : « *J'ai toujours détesté la morne existence de Flaubert.* » Cette fois-ci, c'en est trop, Dutourd explose : « *Flaubert vous emmerde, il vous le dit par ma bouche.* »

Comédie ou pas, j'aime cette sortie, c'est le Verdun de ce bavardage ; le moment où l'on sait que les Barbares ne passeront pas. Je suis mauvais juge d'Hallier. Je suis loin d'être son ennemi, je le connais depuis longtemps, mais je n'écoute pas ce qu'il me dit et je crains d'avoir gardé cette habitude quand je le lis. Il m'a semblé que mes jeunes confrères de la critique qui ont déjà parlé du *Mauvais Esprit* ont trouvé Hallier en pleine forme et que son portrait de Gracq, par exemple, est un morceau d'anthologie. *Faites-leur confiance.*

3 UNE PASSION

Agnès G. a été mon attachée de presse, il y a quelques années, chez Flammarion. Depuis, elle va à droite et à gauche. Et souvent elle m'envoie avec un petit mot les choses qu'elle aime ou qu'elle me soupçonne de pouvoir aimer. Cette fois-ci, il s'agit de *City*, le numéro spécial d'été. Avec cette revue, vous irez à Paris, Londres, Los Angeles, Tokyo, New York, *Berlin, Copenhague, Madrid, Salzbourg,* sur les lacs italiens, à Key-West, à Genève, à Panama. Vous ne vous ennuierez pas. Vous apprendrez des tas de choses.

Agnès G. m'envoie *City* (100 pages, 27 francs) principalement pour une nouvelle inédite en France de Nabokov, retrouvée pas son fils Dimitri, *la Bagarre*, qui fut écrite en 1925 à Berlin. Et, bien sûr, j'ai aimé cette nouvelle. Mais juste après, j'ai eu un coup de foudre. J'ai découvert Giulinia de Sio. Elle a vingt-huit ans. Elle a fait du théâtre, du cinéma. Elle aurait voulu être danseuse. Elle est d'une beauté qui vous coupe le souffle. La tête, les yeux, le nez, les épaules, les mains, les jambes, ne détaillons pas, ne soyons pas vulgaire, tout, tout. Elle aurait pu être Mathilde de la Mole, mais c'est la limiter. Elle dit adorer interpréter les rôles de femme méchante. Pauvre enfant ! Depuis Patricia Neal, que vous avez pu revoir à la télévision et qui jouait dans ce film *superbe de King Vidor, le Rebelle* (Gary Cooper), je ne crois pas avoir éprouvé un choc pareil. Giulinia de Sio, je répète pour moi seul ce mot aimé !

PETITES NOUVELLES

■ **APRÈS LE CONCERT « LIVE AID ».** – *Les dons en faveur de l'Afrique* continuent d'affluer après le grand concert rock « Live aid » à Wembley et à Philadelphie (*le Monde* du 16 juillet). On estime à présent à quelque 630 millions de francs le montant des fonds collectés.

■ **FESTIVAL DES FILMS DU MONDE.** – Lors du prochain Festival des films du monde, à Montréal, du 21 août au 1er septembre, la France sera représentée par *On ne meurt que deux fois*, de Jacques Deray, *le Quatrième Pouvoir*, de Serge Leroy, et *le Pouvoir du mal*, de Krzysztof Zanussi.

■ **CENTRES CULTURELS DE RENCONTRES.** – Deux nouveaux centres culturels de rencontres s'ajoutent à partir de cet été aux huit qui ont été créés en 1972 (abbaye de Royaumont, chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, etc.). Il s'agit d'un château, celui de la Roche-Jagu, (Côtes-du-Nord), et d'un bâtiment industriel, la corderie de Rochefort (Charente-Maritime).

■ **LE FESTIVAL GÉRARD-PHILIPE.** – *Le premier Festival Gérard-*Philipe aura lieu à Ramatuelle (Var) du 3 au 9 août. Parrainé par Jean-Claude Brialy et Anne-Marie Philipe, il propose des chansons (Marie-Paule Belle et Juliette Gréco), du théâtre (*les Fourberies de Scapin*, avec Francis Perrin, et *Gigi*, avec Danielle Darrieux) et de la poésie.

■ **ENTRÉE LIBRE A L'OPÉRA COMIQUE.** – *A l'initiative de Jacques* Garnier, directeur du groupe de recherches de l'Opéra de Paris, trois programmes consacrés aux essais chorégraphiques de jeunes danseurs seront présentés à la Salle Favart, vendredi 19 juillet à 20 h 30, et samedi 20 à 14 h 30 et 20 h 30 (entrée libre).

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h : Robert le Diable.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Bérénice.

Les autres salles

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Doit-on le dire ?

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

CLOITRE DES BILLETTES (523-49-78), 20 h 30 : Le blé se couche.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

DIX-HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.

ÉCUME-THÉATRE (542-71-16), 20 h 30 : Explosion dans un sous-marin.

ESPACE MARAIS (366-90-14), 18 h 30 : Tromb-al-Ca-Zar ; 20 h 30 : D. Jungelson.

FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple Mixte.

GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Madame's Late Mother.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Mort d'un supporter.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h : C'est rigolo ; II. 18 h : Parlons français nº 2 ; 20 h : Commedia dell' Arte ; Petite salle, 21 h 30 : Rue des nuits blanches.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PLACE DES VOSGES, Chapiteau (277-19-90), 21 h 30 : Lucrèce Borgia.

PORTE ST-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : En camarades.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : la Nuit et le Moment.

TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Merveilleux épouvantail ; 22 h 30 : Tango pile et face.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas mesdames.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles ; 22 h : Crazy Cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : Le chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (549-27-78), 20 h 30 : Riez, riez, profitez-en... ; 22 h : Les méthodes de Camille Bourreau.

ÉCUME (542-71-16), 22 h : le Watrok's.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Non je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Des gratte-cul dans la crème fraîche.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 21 h 45 : Areski et Fontaine.

TOURTOUR (887-82-48) 22 h 30 : Tango pile ou face.

Mardi 16 juillet

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : St. Guérault et B. Vasseur Quintet.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Y. Chelala. – 0 h 30 : J. Bonard.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

MUSIC'HALLES (261-96-20), 22 h : S. Lazarevitch, Ph. Macé, M. Benita, T. Rabeson.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Claude Tissendier Sextet.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Bob Dorough et Bill Takas.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Saury.

Les concerts

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : E. Bucley (clavecin), (Bach, Haendel, Couperin, Scarlatti).

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Orchestre P. Kuentz (Bach).

XXe Festival estival de Paris

(354-84-96)

CONCIERGERIE (353-29-83), 20 h 30 : Spartacus.

SORBONNE, 18 h 30 : Duo Crommelynk (piano, quatre mains) (Mozart).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Carte blanche à P. Vecchiali ; 16 h, Aloha, le chant des îles, de L. Mathot ; 19 h, la Chaleur du sein, de J. Boyer ; 21 h, Cinéma japonais contemporain, 3e partie : Une petite sœur pour l'été, de N. Oshima.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-égyptien) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (307-64-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (589-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

ASPERN (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

ASSOIFFÉ (Indien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Bré., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

COCAINE (A, v.f.) (*) : Gaité Boulevard, 2e (233-67-06).

LE CONSUL (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; v.f. : Paris Ciné, 10e (770-21-71).

CRAZY DAY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DESIDERIO (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-99-22).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV. George-V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.), Saint-André - des - Arts, 6e (326-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

GIGOLO (All., am., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

GROS DEGUEULASSE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

HEAVENLY BODIES (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

JOY AND JOAN (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Calypso, 17e (380-30-11).

MASK (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Denfert, 14e (321-41-01).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PATROUILLE DE NUIT (A., v.f.) : Gaité Rochechouart, 9e (878-81-47).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Rialto, 19e (607-87-61).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PHENOMENA (A. v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

LES POINGS FERMÉS (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Latina, 4e (278-47-86) ; Républic, 11e (805-51-33).

PORTÉS DISPARUS (A. v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SANG POUR SANG (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

SPÉCIAL POLICE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

STARFIGHTER (A. v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

STARMAN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; V.f : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VISAGES DE FEMMES (Ivoir., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LES FILMS NOUVEAUX

CONTES CLANDESTINS, film français de Dominique Crèvecœur : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

DAVID, THOMAS ET LES AUTRES, film franco-hong. de Laszlo Szabo, Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Trois Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT, film américain de Jerry Paris (v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; (v.o.) : Marignan Concorde Pathé, 8e (359-82-92) ; (v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; (v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (335-21-21) ; (v.f.) : Les Trois Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Français, 9e (770-33-88).

ROUGE MIDI, film français de Robert Guediguian, Latina, 4e (278-47-86).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN USA (A, v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ALICE DANS LES VILLES (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

L'AS DE PIQUE (A., v.o.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

LA 5e COLONNE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-33) ; Balzac, 8e (561-10-60).

DÉLIVRANCE (A, v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE FLINGUEUR (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GEANT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

GETAWAY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

MACAO LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOGAMBO (A.) : Champo, 5e (354-51-60).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (Brit.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MOONRAKER (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (642-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

POLTERGHEIST (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Images, 18e (522-47-94).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES VALSEUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Tourelles, 20e (364-51-98).



COMMUNICATION

Mardi 16 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Haroun Tazieff raconte « sa Terre ».
Numéro 3 : Les colères de la Terre (redif.).
Cyclones, tornades, pluies diluviennes, tremblements de terre et autres catastrophes du globe, racontées par le grand vulcanologue Haroun Tazieff.

21 h 30 Théâtre : Le rendez-vous dans le square.
De M. Bedetti, mise en scène P. Vielhescaze, avec D. Paturel, P. Poivey, H. Courseaux...
Trois enfants et leur père partent à la recherche d'eux-mêmes en vivant dans une vieille maison loin du monde. Des événements vont se produire : l'arrivée inopinée d'un voyageur de commerce qu'ils vont retenir prisonnier. Un spectacle enregistré au Théâtre des Hauts-de-Seine.

23 h Journal.

23 h 20 Choses vues : Hugo lu par Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma (cycle Chaplin) : les Feux de la rampe.
Film français de C. Chaplin (1952), avec C. Chaplin, C. Bloom, N. Bruce, B. Keaton, S. Chaplin (N. Rediff.).
A Londres, un vieux clown alcoolique qui ne fait plus rire entreprend le sauvetage moral et la guérison physique d'une jeune danseuse suicidaire. Mélodrame où Chaplin se laisse aller à son penchant pour les grands sentiments, et fait retour au Londres de son enfance et aux music-halls populaires.

22 h 50 Sports : Athlétisme.
Meeting Nikaia de Nice.

23 h 35 Journal.

0 h Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : les Iles.
Film français d'I. Azimi (1982), avec M. Schell, M. Trintignant, D. Mesguish, J. Dasté, M. Marceau.
Itinéraire d'une communauté, puis d'un homme qui fut son guide, selon les étapes successives de trois îles bretonnes. Fascination esthétique, fable philosophique, initiation dans l'abandon des biens matériels. L'art d'un cinéaste exigeant.

22 h 25 Journal.

22 h 50 Série. Histoire de l'art : Cézanne.

23 h 5 Prélude à la nuit.
Six bagatelles, opus 129, *de Beethoven, interprétées par David Northington, piano.*

CANAL PLUS

20 h 30, Siège, film de P. Donovan et M. O'Connel ; **21 h 55, l'Etincelle,** film de M. Lang ; **23 h 35, Hercule et la reine de Lydie,** film de P. Francisci ; **1 h 10,** Japon : le chemin du Nord profond ; **2 h,** Séries rock.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire : les éditeurs typographes.
21 h Entretiens avec... Music, peintre.
21 h 30 Musique : Festival de Montpellier : récital M.-F. Bloch, viole de gambe, M.-O. Bailleux, clavecin.
22 h 30 Autour des arts du récit, en direct de Radio-France et de Montpellier.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 34 Avant-concert : œuvres de Peri, Fauré, Saint-Saëns.
21 h 30 Concert : *Quatrième concerto pour piano et orchestre en ut mineur. Déjanire,* opéra de Saint-Saëns, par l'Orchestre national de Lyon, dir. S. Baudo, sol. J.-F. Heisser, D. Vejzovic, P. Binder, J. Blinkhof, A. François.
0 h 5 Jazz-club : le quintette de Michel Portal.

Mercredi 17 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La une chez vous.
12 h Jeu : Le grand labyrinthe.
12 h 35 De port en port.
13 h Journal.
13 h 45 Choses vues : Hugo lu par Piccoli.
13 h 55 Croque-vacances (et à 16 h 35).
14 h 30 Reprise : Chapeau Marie-Paule Belle.
Diffusé le 12 juillet.
15 h 20 Série : la Maison des bois.
16 h ANTIOPE 1, jeux.
17 h 35 La chance aux chansons.
18 h 5 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 25 Série : Mandrin.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Les vacances de monsieur Léon.
19 h 55 Tirage du Tac-o-tac.
20 h Journal.
20 h 35 Tirage du Loto.
20 h 40 Série : Quelques hommes de bonne volonté.
D'après l'œuvre de J. Romains, adapt. M. Jullian et F. Villiers. Avec D. Ceccaldi, C. Dauphin, J. Barney, J.-C. Brialy...
Nº 5. Les travaux et les joies. Quinette a pris ses quartiers d'hiver sur la Côte d'Azur. Frédéric s'est reconverti dans la finance internationale. Jallez et Bartlet ont convaincu Odette et son mari de les accompagner à la campagne. Une belle tranche de siècle inspirée par l'un des grands romans humanistes des années 20.

21 h 35 Touré Kunda à l'Espace Balard.
Réal. : Dirk Sanders.
Le groupe africain qui a le mieux réussi à Paris. On peut même parler d'une carrière triomphale pour ces Sénégalais arrivés il y a quelques années dans la « capitale » et qui ont franchi un à un tous les murs du show-business. Ils ont conquis la France et l'Europe, ils sont actuellement en tournée aux Etats-Unis. Rythmes flamboyants entre rock, Afrique et reggae.

22 h 40 Journal.
22 h 55 Téléfilm : Simone.
Présenté par l'INA, un film de C. Ehm. Avec P. Andret, P. Bardet, F. Kachev...
L'histoire d'une rencontre entre deux femmes qui ressentent immédiatement le besoin l'une de l'autre. Peu de dialogue, des images d'une grande qualité et un travail sur les couleurs remarquable.

0 h 25 Choses vues : Hugo, lu par Piccoli.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.
10 h 40 Tour de France 85.
11 h 40 Récré A 2.
Poochie : les Petites Canailles.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les petits génies.
14 h 25 Sports été.
Cyclisme : Tour de France (et à 16 h 15) ; à 15 h 50, athlétisme : meeting de Nice ; à 17 h 30, escrime : championnats du monde, à Barcelone.
18 h Récré A 2.
Les cités d'or.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le journal du Tour de France.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Messieurs les jurés.
L'affaire Cerilly, proposée par A. Michel, réal., J.-M. Coldefy. Avec F. Claude, A. Mac Moy, T. Liotard...
Dans le box, une jeune femme de trente-six ans accusée d'avoir tué son amant, un garçon de dix-huit ans, ami de son propre fils. Crime ou accident ?

22 h 45 L'histoire commence à 20 heures : La question arménienne.
Emission de l'INA, proposée par F. Denel, réal. N. Lilenstein.
Un historien – Marc Ferro – est confronté aux documents des journaux télévisés de 20 heures qui ont traité de la question arménienne. Il les commente et les restitue dans une perspective historique. « La question arménienne » est la première émission d'une série qui entend retenir quelques-uns des événements qui passent au fil de l'actualité, font la « une » un jour et disparaissent le lendemain. Il s'agit là d'une tentative d'analyse de ce que l'Histoire retiendra.

23 h 35 Journal.
23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 5 Dessin animé : La panthère rose.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 40 Coups de soleil.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Intervilles 85 : Villefranche-sur-Saône-Douai.
Emission de Guy Lux et C. Savarit.
Des tartes à la crème, des toboggans savonneux, le retour d'une émission grand public.
22 h 15 Journal.
22 h 35 Histoire de l'art : Vincent Van Gogh.
23 h 50 Prélude à la nuit.
Fêtes des belles eaux, *de Messiaen, interprétées par le Sextuor Jeanne Loriod.*

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; **7 h 10,** Top 50 ; **7 h 45,** Ellis Island ; **8 h 30,** Dancin'days (et à 13 h 5) ; **9 h,** Cabou Cadin (et à *12 h 30, 13 h 35 et 17 h 30*) ; **9 h 25, P'tit con,** film de G. Lauzier ; **10 h 55, Butterfly,** film de M. Cimber ; **14 h 45,** Les pionniers du Kenya ; **15 h 35,** La dernière carte ; **17 h 5,** La romance de Betty Boop ; **18 h 40,** Jeu : Les affaires sont les affaires ; **19 h 10,** L'esclave Isaura ; **19 h 45,** Top 50 ; **20 h 55, Shogun assassin,** film de K. Misumi ; **22 h 25, Rue Cases Nègres,** film de E. Palcy ; **0 h 5, Vive la sociale,** film de G. Mordillat ; **1 h 35,** Tap dancin'.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : deux fois un, les jumeaux (et à 10 h 50 : Uwe Jonhson)) ; **9 h 5, Les matinées : sciences et symboles :** Colloque international de Tsukuba, les voies de la connaissance (les figures de la raison, l'inconscient et le corps) ; **10 h 30, Musique :** miroirs (et à 17 h) ; **11 h 10, Le livre, ouverture sur la vie :** rencontre de jeunes lecteurs avec Madeleine Gilard ; **11 h 30, Feuilleton :** le Dossier nº 113 ; **12 h, Radio festival,** en direct de Montpellier ; **12 h 45, Panorama :** Spécial Liban. **14 h, Un livre, des voix :** « Le partage du sang », de Jean Egen ; **14 h 30, Passage du témoin,** avec Edgar Morin et Jorge Semprun (redif. de l'émission du 13 juillet) ; **15 h 30, Lettres ouvertes,** magazine littéraire ; **17 h 10, Le pays d'ici,** à Orange ; **18 h, Subjectif :** Agora (Jean-Jacques Barloy) ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; **19 h 30, Perspectives scientifiques :** recherches actuelles (apprendre une langue en apprenant à traduire) ; **20 h, Musique, mode d'emploi :** Clara Haskil.
20 h 30 Vous avez dit demain ? par Jean de Beer (l'initiative personnelle et la dictature des fonctionnaires).
21 h 30 Pulsations : Orchestre de chambre de Caen, dir. *I. Malec*.
22 h 30 Autour des arts du récit, en direct du Festival de Radio-France et de Montpellier.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; Jules Massenet ; **7 h 10, Réveille-matin ; 9 h 8, Occitanes :** par Ph. Caloni ; **12 h 5, Le temps du jazz ; 12 h 30, Récital :** Lamiya Sabitch, soprano, Serge Zapolsky, piano, interprètent des œuvres de Schubert, de M. de Falla, Rachmaninov, R. Strauss ; **14 h 4, Au musée Fabre :** œuvres de Royer, Vivaldi, Haydn, Beethoven, Petrassi Boely ; **17 h, L'imprévu :** (en direct de Montpellier) ; **18 h 30, Récital :** (en direct de la salle Molière) : Jaap Schröder, violon, Ivète Piveteau, clavecin, interprètent des œuvres de Bach ; **20 h 5, Jazz :** (en direct de la grande *Parade du jazz à Nice.*
20 h 34 Avant-concert : œuvres de Bach, Liszt.
21 h 30 Concert (en direct de la cathédrale Saint-Pierre) : *Christus,* oratorio de Liszt, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. M. Janowski.
0 h 10 Le mythe d'Orphée : œuvres de Tromboncino, Cara, Pesanti, Monteverdi, Liszt.

La fin de « Châteauvallon »

Il n'y aura pas de suite au feuilleton *Châteauvallon.* En l'absence de « certitude » sur la santé à venir de Chantal Nobel, l'actrice qui jouait le rôle de Florence Berg, personnage essentiel de l'histoire, la direction d'Antenne 2 a décidé d'annuler son projet de tourner une nouvelle série de vingt-six épisodes.

La comédienne, qui était restée trois semaines dans le coma après un très grave accident de voiture survenu le 28 avril dernier, est désormais sortie de l'hôpital mais aborde une phase de convalescence qui sera sans doute assez longue et risque de compromettre toute planification de diffusion. Mieux valait tourner la page, ont donc *décidé ensemble* M. Jean-Claude Héberlé, PDG d'Antenne 2, et M. Pierre Desgraupes, directeur artistique de la série, en accord avec les coproducteurs.

Satisfaits cependant de l'énorme succès d'audience et de prestige du feuilleton – en moyenne trente pour cent des foyers français, – les responsables de la chaîne ont l'intention de renouveler l'expérience en profitant de l'« acquis technologique » de *Châteauvallon* (une longue *série tournée avec des moyens* vidéo) et de mettre en chantier de nouveaux scénarios.

Des scénarios que certains souhaiteraient peut-être moins « hexagonaux », *afin d'être plus exportables.* Les résultats commerciaux de *Châteauvallon* n'ont pas été, semble-t-il, à la hauteur des espoirs suscités. En dehors des pays partenaires dans la coproduction – Suisse, Luxembourg, Italie, Pays de Galles, – le feuilleton n'a encore été acheté que par l'Espagne, la Finlande et l'Afrique du Sud.

ANNICK COJEAN.

Quand le spectacle continue

Il y a ceux qui meurent, mais aussi ceux qui préfèrent un contrat plus intéressant ou qui sont simplement malades ou en *convalescence.* La disparition d'un acteur principal est l'angoisse suprême du producteur de feuilleton.

S'il ne veut pas se résoudre à annuler la série, il peut envisager trois solutions :

1) Une réécriture du scénario qui permette d'intégrer dans l'histoire la disparition ou l'*absence provisoire* de l'acteur : la mort du comédien Jim Davis qui incarnait Jock Ewing dans *Dallas* est devenue celle du personnage, victime dans le feuilleton d'un accident d'avion.

2) Le remplacement provisoire ou définitif d'un acteur : inquiets du départ de Farah Fawcett, l'héroïne de *Drôles de dames,* les producteurs américains ont vite fait de la faire oublier par Cheryl Ladd. Cela ne va pas parfois sans histoire : la seconde Mamie de *Dallas n'a guère apprécié de voir* rendre son rôle à Barbara Bel Geddes, qui l'avait abandonné quelques mois pour raison de santé.

3) *La poursuite pure et simple* du feuilleton. C'est la solution choisie il y a quelques années par TV Globo, la chaîne de télévision brésilienne, qui a laissé à *l'ensemble des acteurs d'une novela* réunis pour une fois dans une même scène, le soin d'annoncer avec gravité la disparition de l'un d'entre eux et de présenter, avec la même solennité, le comédien chargé de lui succéder... Ainsi était-il officiellement intronisé dans la famille, et le spectacle pouvait continuer.

Mère Teresa, héroïne d'une série télévisée

La vie de Mère Teresa va être portée à l'écran. Une production de 3 millions de dollars est en cours de préparation qui devra donner le jour, en 1986, à une série de trois heures conçue pour la télévision. Instigateur et responsable du projet, l'écrivain Dominique Lapierre a, en effet, obtenu l'accord de la religieuse, prix Nobel de la paix, pour écrire et pour adapter librement son histoire sur des supports divers (radio, télévision, cinéma, théâtre, vidéo), « *aussi longtemps que ce travail servira la cause des plus pauvres entre les pauvres* ».

Dominique Lapierre en rêvait depuis très longtemps. Exactement depuis son premier séjour en Inde pour préparer *Cette nuit, la liberté,* consacré à la fin de la domination britannique, devenu rapidement un best-seller. Frappé par la misère et les bidonvilles, il se promit alors d'y consacrer un livre, et ce fut *la Cité de la joie* (déjà 370 000 exemplaires vendus en France) dont il verse la moitié des droits à une fondation qu'il a *créée sur place.*

« Pour le bien des plus pauvres »

Mais l'auteur demeurait hanté par le personnage de Mère Teresa qu'il voulait voir porter à l'écran. « *Je ne suis rien* », lui répondait-elle avec obstination. Alors il insista, argumenta, et persuada. Elle s'en remit à lui « *pour le bien des plus pauvres* ». Ce fut même elle qui baptisa la société qu'il créa pour l'occasion Compassion production, les bénéfices dégagés devant revenir aux œuvres de la religieuse.

Bénéfices substantiels, espère-t-on, car l'affaire, décidément, a pris de l'envergure. Dominique Lapierre s'est adjoint, pour l'écriture de la série, la collaboration d'un des meilleurs scénaristes américains, Jan Hartman, tandis que l'on attend, à Calcutta, où le tournage est prévu pour mars 1986, « *les artistes internationaux les plus talentueux* ». L'accord de principe de Glenda Jackson pour jouer le rôle de mère Teresa en est un indice.

Partenaire associé pour 35 % au budget de cette superproduction, Télé Hachette mise sur les préventes aux télévisions de nombreux pays (un des trois grands réseaux américains devrait être sur les rangs, et TF 1 est très intéressée).

Séduit, dit-il, par la « *générosité du projet* », le directeur des *ventes, M. Jean-Louis Bironne* sait néanmoins retrouver un langage pour le moins pragmatique : « *Voilà un projet qui a tous les atouts pour devenir un événement télévisuel mondial. Mère Teresa figure parmi les cinq ou six personnalités qui plaisent le plus à la jeunesse américaine, Dominique Lapierre est lu de par le monde entier, et l'histoire est d'un intérêt universel... Austère ? Au contraire ! Les éléments biographiques seront entourés d'éléments romanesques. Il y aura des intrigues, du suspense, de l'humour et de l'amour... Une infirmière tombera amoureuse d'un médecin...* » Nous voilà rassurés.

A. Co.

A VOIR

L'étrange amnésie des images

« La question arménienne » est la première émission d'une série qui entend revisiter un de ces événements qui font un jour la « Une » pour disparaître le lendemain. Qu'est-ce que l'histoire retiendra des journaux télévisés d'un soir ? Pour répondre à cette question, « L'histoire commence à 20 heures » laisse à un historien – Marc Ferro pour la circonstance – le loisir de questionner un événement derrière ses images, d'en démonter les mécanismes, d'en éclairer les causes. Les « flashs » retrouvent ainsi une perspective historique.

Les extraits des journaux de 20 heures *touchant à la « question arménienne »* sont éloquents : les images ne sont qu'une suite d'attentats à la bombe, de prises d'otages et de procès de « terroristes ». Ni recul ni retour en arrière, l'information ne montre que les incidents de l'histoire, comme si ceux-ci ne reposaient pas sur un humus épais, beaucoup plus fertile. « *Le téléspectateur finira par croire que ce sont les Arméniens qui ont massacré les Turcs en 1915* », commente Marc Ferro, qui, lui, en historien-téléspectateur, répond aux questions laissées en suspens par le petit écran.

Pourquoi le gouvernement des Jeunes-Turcs avait-il entrepris d'exterminer la communauté arménienne en avril 1915 ? Pourquoi, soixante-dix ans après, l'Etat turc nie-t-il les faits et refuse-t-il tout hommage à ces morts ? Pourquoi ce silence turc est-il toléré par la communauté internationale ?

Et l'on comprend, en suivant la brillante démonstration de Marc Ferro, comment la position stratégique de la Turquie, « pilier » de l'OTAN, aux frontières de l'Union soviétique, explique l'étrange amnésie des images.

N. V.

★ « L'histoire commence à 20 heures : la question arménienne », jeudi 18 juillet, A 2, 22 h 45.

UN NOUVEAU PROJET DE CHAINE MUSICALE

Virgin France, le représentant exclusif en France de la chaîne *musicale britannique* Music Box, a présenté aux pouvoirs publics un projet de télévision musicale, TVM, avec pour cible la tranche d'âges quinze trente-cinq ans. Virgin France détient 6 % du marché du disque français et souhaite créer « *la chaîne de la culture rock* ». La musique serait donc l'élément essentiel de TVM, dont les programmes devraient également s'ouvrir au cinéma, à la littérature, à la BD, à la mode..., à tous les secteurs de l'univers culturel des jeunes.

La programmation se répartirait en *production « originale »* (17 %), en rediffusion des émissions originales (de 43 % à 48 %) et en diffusion d'émissions en provenance de Music Box (30 %). D'abord diffusés *par voie hertzienne,* les programmes de TVM devraient être télédistribués au fur et à mesure de l'implantation des réseaux câblés en France et en Europe.

Avec l'ambition de faire appel à une nouvelle génération de créateurs français (graphistes, dessinateurs, réalisateurs), la chaîne estime son coût de fonctionnement à 100 millions de francs par an et pense atteindre son point d'équilibre annuel dans le courant de la quatrième année de son exploitation. C'est le troisième projet de chaîne musicale après ceux d'Europe 1 et de NRJ-Gaumont.

	Le ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS
Nationales et Internationales

Filiale de groupe international spécialisée dans la fabrication et la vente de composants destinés aux industries électriques et électroniques. Notre C.A. est en constante progression grâce à une politique de commercialisation performante. Nous recherchons notre

DIRECTEUR DES VENTES

Responsable de l'animation d'une équipe de technico-commerciaux spécialisés par régions.
En étroite relation avec une unité de marketing, il devra apporter son soutien tactique auprès des bureaux d'études et des méthodes. Il devra justifier d'une expérience réussie dans la négociation à tous niveaux.
Sous l'autorite du Directeur Général qui dans un premier temps, maintiendra sa prise directe sur 3 marchés nationaux, il collaborera dans un esprit de recherches permanentes de nouveaux développement de produits sur des marchés à croissance future.
L'homme qui rejoindra notre équipe jeune, ayant l'esprit marketing et le sens de la communication, aura une trentaine d'années, sera diplômé ingénieur ou d'une Ecole Superieure de Commerce avec une expérience en milieu industriel à technologie de pointe.
Anglais indispensable.
Rémunération attrayante + voiture de fonction.

Ecrire avec CV, photo et prétentions s/réf. 13931 à CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui trans.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.85

SECTEUR MUTUALITÉ
cherche

DIRECTEUR (H/F) CLINIQUE

60 lits, région parisienne

Adresser C.V. à :
Union des Mutuelles d'Ile-de-France,
22-bis, rue de Terre-Neuve,
75020 Paris.

Recherchons

DIRECTEUR

Pour magasin haute joaillerie avec succursale à l'étranger. Très sérieuses références exigées.

C.V. manuscrit et prétentions à RÉGIE PRESSE sous nº 309.611 M
7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

ORNE - ALENÇON
Syndicat Mixte
Formation des Apprentis
recrute

ATTACHÉ DE DIRECTION

Concours sur titres.
Bac + 4 et exp. profes dans le domaine concerné.

Env. C.V. + lettre manuscr. à :
C.M.F.A.O.
Route du Mans,
61000 ALENÇON.



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

CAMEROUN

IMPORTANTE BANQUE NATIONALE

recherche

UN CADRE DE DIRECTION FINANCIÈRE

De nationalité camerounaise, possédant un cursus de formation supérieure de type DECS et titulaire de l'expertise comptable.

Le candidat disposera d'une expérience bancaire déjà établie et aura accédé à un haut niveau d'intervention et de responsabilité.

Merci d'adresser lettre de candidat. et C.V. s/réf. 1007 à :
BAILLY CONSEIL - 128, bd Haussmann, 75008 PARIS.

CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE

recherche d'URGENCE

pour

TAHITI : UN COLLABORATEUR
ayant 1 à 2 ans d'expérience.

NOUMÉA : UN COLLABORATEUR
ayant 3 à 4 ans d'expérience.

BRAZZAVILLE : UN CHEF DE MISSION
(6 mois à 1 an)
retour Paris possible.

DEUX COLLABORATEURS DÉBUTANTS (4 mois)
retour Paris possible.

PARIS : COLLABORATEURS DÉBUTANTS
ou ayant un ou deux ans d'expérience,
formation supérieure complétée par DECS.

Envoyer C.V. à
G.D.V. 114, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly.

CABINET DE CONSEILS INTERNATIONAL
Membre de Arthur Young International
Basé à Monaco

recherche pour l'intégrer dans son équipe

UN(E) FISCALISTE DÉBUTANT(E)

- DESS ou maîtrise de droit.
- Si possible diplômé de l'École Nationale des Impôts et/ou MBA université américaine.
- Solides connaissances comptables.
- Anglais parlé, lu et écrit indispensable.

Env. C.V. avec prét. et photo à SOMODECO S.A.M., 29, bd Princesse-Charlotte, MC 98000 MONTE-CARLO.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour poste
Afrique noire francophone :

CHEF DE SERVICE

ENTRETIEN ELECTRIQUE
– titulaire BTS ou jeune ingénieur :
– exp. professionnelle de 4 ou 5 années outre-mer appréciée ;
– disponible rapidement.

Adresser lettre man. + C.V. avec photo et prét. à nº 1186 L.T. ASSCOM, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 Paris Cedex 02.

POUR MOYEN-ORIENT

1 INGÉNIEUR

diplômé G.C.-B.A. connaiss. calculs précontrain

1 GÉOMÈTRE TOPOGR.

1 INGÉNIEUR A. ET M.

conn. informatique pour établissem. et suivi planning, travaux et financier d'un chantier important.
CONTRAT LONGUE DURÉE
anglais lu, écrit, parlé passeport français
Tél. : 202-31-31
ou se présenter :
R.F.P., 12, rue de Valenciennes
75010 PARIS (2e étage).

AU-PAIRS REQUIRED FOR SELECT FAMILIES IN IRELAND. For information contact : Au-Pairs Elite, 8 Seacourt, Loughshinney, Co. Dublin, Ireland.

Vendeur pour fabricant important de micro-ordinateur. De préférence avec l'expérience de la vente. Doit parler couramment l'anglais et le néerlandais. Ecrire sous le nº 309 597 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

555-91-82



emplois régionaux emplois régionaux

Bougez, Vivez...

Nº 2 mondial de l'informatique, Digital bouge et vit.
Nous sommes présents dans tous les types d'applications de l'informatique avec une gamme de produits compatibles et performants (réseaux, intelligence artificielle, bureautique, télédiagnostic, logiciel...).
10% de notre C.A. mondial est consacré à la Recherche et au Développement.
Notre satisfaction c'est d'abord celle de nos clients et de tous ceux qui réussissent avec nous.
Participez au développement de notre Division Terminaux (Europe) de Sophia Antipolis (Alpes Maritimes).
Dans le cadre d'activités à vocation européenne, cette Division conçoit et produit des terminaux de visualisation et des imprimantes. Sa production est en voie d'alimenter l'ensemble du marché européen (les exportations représentant 75% du C.A.). A cet effet, nous créons de nouveaux postes dans les domaines suivants.

Recherche et Développement

Ingénieur Spécialiste Vidéo

Réf.ISPV

Votre mission sera :
- *participer à la définition du cahier des charges du produit,*
- *participer à la définition de l'architecture,*
- *concevoir, réaliser, mettre au point un sous-ensemble donné, pour lequel vous serez responsable*
  - *du calendrier de developpement*
  - *du coût de fabrication*
  - *de la qualité*
  - *de la performance*

Ingénieur Electronicien spécialiste en électronique analogique, *vous avez :*
- *3 à 6 ans d'expérience dans la conception de produits vidéo fabriqués en très grande série,*
- *de bonnes connaissances des micro-processeurs,*
- *une expertise en traitement d'image vidéo (filtrage CCD, décoder couleur multistandard).*

Ingénieur Logiciel Confirmé

Réf. ILC

Votre mission sera :
- *participer à la définition du cahier des charges du produit,*
- *participer à la définition de l'architecture,*
- *concevoir, réaliser, mettre au point un sous-ensemble donné, pour lequel vous serez responsable :*
  - *du calendrier de développement,*
  - *des performances du produit,*
  - *de la qualité du produit.*

Ingénieur logiciel, *vous avez :*
- *3 à 6 ans d'expérience dans la Production de logiciel de haute qualité,*
- *de bonnes connaissances matériel des micro-processeurs.*

Ingénieur Développement Confirmé

Réf. IDE

Votre mission sera :
- *participer à la définition du cahier des charges du produit,*
- *participer à la définition de l'architecture,*
- *concevoir, réaliser, mettre au point un sous-ensemble donné, pour lequel vous serez responsable :*
  - *du calendrier de développement,*
  - *des performances du produit,*
  - *du coût de fabrication,*
  - *de la qualité du produit.*

Ingénieur Electronicien, *vous avez :*
- *3 à 6 ans d'expérience dans la conception de produits fabriqués en très grande série, faisant aussi bien appel à l'électronique analogique que digitale,*
- *de bonnes connaissances des micro-processeurs,*
- *une expérience en logiciel : assembleur, langage de haut niveau.*

Pour ces trois postes vous aurez un rôle d'interface avec les Ingénieurs Recherche et Développement, la Production, le Département Assurance Qualité, le Service Clientèle,...

Fabrication

Ingénieur Tests Electroniques

Ref. ITE

Votre mission sera .
- *développer et mettre en œuvre les programmes de tests, des modules electroniques et/ou d'ensembles plus complexes.*

Ingénieur Electronicien, *vous avez :*
- *5 ans d'experience de tests de composants électroniques,*
- *une bonne pratique et une bonne connaissance des equipements informatiques.*

Ingénieur Produit

Réf. IP

Votre mission sera :
- *la coordination d'un projet jusqu'à la mise en place de la Production,*
- *une habitude des contacts internationaux.*

Ingénieur, *vous êtes diplomé grande école avec 5 ans d'expérience dans ce domaine, ou autodidacte vous possédez 10 à 15 ans de pratique.*

Une bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable pour ces postes.
Vos aptitudes à communiquer, à travailler en groupes participatifs, à prendre des responsabilités nous intéressent.

Nous attendons votre correspondance avec la référence du poste choisi à l'attention de la Direction du Personnel.
DIGITAL EQUIPMENT, Sophia Antipolis - BP 29 - 06561 VALBONNE Cedex.





180 km Nord de Paris



Autour de la trentaine, vous pouvez justifier d'une solide expérience réussie en agence, studio ou entreprise.
Créatif, imaginatif, vous avez également à votre acquis une parfaite connaissance du processus de fabrication.
En bref, vous êtes un professionnel des arts graphiques capable de prendre en charge la réalisation d'impressions de qualité, de la conception jusqu'à la livraison.

Le poste de responsable de studio que nous vous proposons à notre siège de Cambrai vous concerne. Il vous permettra - assisté de 2 maquettistes - de démontrer également vos qualités de gestionnaire (tenue de planning), de négociateur (achats), et d'organisateur.
De multiples relations avec fournisseurs, agences de publicité, services du Groupe,... sont naturellement à prévoir.

Téléphonez rapidement à Mr Piet au 16 (27) 83.99.00

Groupe Maison Familiale PREMIER PROMOTEUR IMMOBILIER
1461, avenue du Cateau - 59342 Cambrai Cedex.

SOCIÉTÉ NATIONALE

recherche pour ses
Centres de gestion informatisés (Mini 6)
de BORDEAUX et AVIGNON

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

D.E.C.S. OU ÉQUIVALENT + MAITRISE DE SCIENCES ÉCO OU ÉQUIVALENT

Une première expérience professionnelle et des connaissances informatiques sont souhaitées.
Disponible rapidement.

Les candidats masculins doivent être libérés du S.N.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous nº 309.102, RÉGIE PRESSE, 7, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

BRIOUDE
MOURENX

Importante Société d'Ingénierie Chimique et Bio-Alimentaire recherche pour

INGÉNIEUR

expérimenté (5 ans) CHEF DE LABORATOIRE D'ANALYSES CHIMIQUES ET DEVELOPPEMENT.

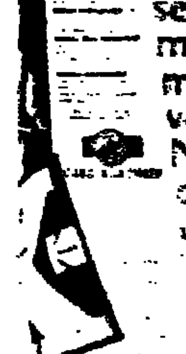
INGÉNIEUR GÉNIE CHIMIQUE

RESPONSABLE PLATE-FORME DE DISTILLATION.

Une première expérience est exigée.
Notre rattachement à un groupe qui nous donne les moyens de notre expansion est pour vous le garant d'opportunités de carrière.

Envoyer votre candidature à M. MARTIN, SPEICHIM, B.P. 41, 43100 BRIOUDE.

HAVAS CONTACT



هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

MICRO-INFORMATIQUE

RESPONSABLE DU RESEAU DES REVENDEURS

Nous sommes la filiale autonome d'un très grand constructeur européen. Nous offrons à nos collaborateurs une structure souple, humaine, régionale avec, en plus, la solidité d'un grand groupe international (20 000 pers.). Un appui non une contrainte : quotidiennement nous puisons nos directives à nos propres sources.
Nous lançons aujourd'hui une gamme de micro-ordinateurs compatibles PC. Cela nous amène à créer un réseau de revendeurs et de partenaires (SSII).
Il s'agit de prospecter et de développer les créneaux déjà existants pour les autres gammes de produits. *Vous contrôlez et suivez la mise en oeuvre locale des opérations promotionnelles*, négociez les contrats et le suivi financier de toutes les opérations. En accord avec la Direction Générale, vous développez et mettez en place une véritable politique commerciale sur le territoire national.
Cela nous amène naturellement à animer, contrôler, conseiller vos interlocuteurs.

Une expérience commerciale significative dans le domaine de la micro-informatique, éventuellement dans celui de la bureautique dessine le mieux le profil requis pour ce poste basé à Lyon, impliquant forcément quelques déplacements.
Nous vous rencontrerons à Lyon et à Paris.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 732 à **ALPHA CDI**, 181 avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE

ALPHA-CDI

MEMBRE DE SYNTEC



recherche

INGENIEURS DEBUTANTS

SI VOUS POSSEDEZ :
- un diplôme d'ingénieur grande ecole scientifique ou équivalent, option mathématiques appliquées
- une bonne connaissance de l'anglais.

VOUS NOUS INTERESSEZ :

SI VOUS SOUHAITEZ :
- participer au développement de projets de modelisation mathématique dans le domaine de l'exploration production pétrolière,
- mettre en valeur vos aptitudes au travail en équipe et votre sens des contacts et de la communication,
- bénéficier au cours de votre carrière de nombreuses opportunités d'orientations,
- avoir une première affectation à **PAU.**

NOUS VOUS INTERESSONS :

Adresser C.V. et prétentions sous n° 13599 à SNEAP - DC Recrutement - 26, avenue des Lilas Bat. Mestressat - 64018 PAU Cedex.

CONTESSE

MERLIN GERIN
PROVENCE

recherche pour son activité **Radioprotection** située à proximité de **SALON-de-PROVENCE** des

INGENIEURS

- **Chargé d'affaires export,** basé à LAMANON
- **Responsable Commercial France/Export** basé à PARIS
- **Informaticien**
- **Electronicien**

Pour l'ensemble de ces postes :
- Des connaissances en physique nucléaire seraient appréciées
- Anglais lu, parlé, écrit indispensable
- *Espagnol et allemand apprécié.*

L'évolution des cadres à fort potentiel est assurée au sein du Groupe.

Ecrire avec C.V. détaillé à MERLIN GERIN PROVENCE BP n° 1 LAMANON 13560 SENAS.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



L'usine de LAUTERBOURG de la Ste ROHM AND HAAS FRANCE S.A. recrute un

Ingénieur Chimiste

pour renforcer son équipe de développement.
Les candidats devront remplir les conditions suivantes :
- être diplômés d'une école nationale supérieure de chimie,
- avoir complété leur formation par une thèse ou une spécialite de chimie organique ou macromoléculaire,
- pouvoir s'intégrer facilement dans une equipe dynamique,
- être dégagés des obligations militaires,
- posséder de bonnes connaissances en anglais.

La rémunération est attrayante et les avantages sociaux importants.
Les candidatures - lettre + C.V. - sont à adresser a la Société ROHM AND HAAS FRANCE S.A. - B.P. 27 67630 Lauterbourg, à l'attention de M. A. MULLER.

CONTESSE

USINE DE MÉCANIQUE DE HAUTE TECHNICITÉ (Corrèze) recherche

UN INGÉNIEUR DE HAUT NIVEAU

Il devra coordonner l'évolution des moyens de production dans le cadre d'un schéma à long terme, orienté vers la PRODUCTIQUE.
Expér. pratique 5 à 6 ans dans une branche industrielle de mécanique et (ou) automatismes, très souhaitable.
Origine : grande école d'ingénieurs.

Ecrire : Agence HAVAS n° 285, 8, rue Jean-Jaurès, 19000 TULLE qui transmettra.

Bull Etablissement d'Angers (3300 personnes)
recherche

CADRE PLANIFICATION INDUSTRIELLE

Ingénieur Grandes Ecoles (Centrale, Mines...), vous souhaitez étendre vos compétences au contexte industriel d'une grande entreprise.
Nous vous proposons, au sein de notre équipe de planification industrielle de prendre en charge les plans de l'une de nos lignes de produits (DPS6, DPS7, DPS8).
En relation permanente avec notre marketing et nos divisions de production vous serez amene à des déplacements entre Angers et Paris.
Pour vous préparer à cette fonction, nous vous offrons une formation tres diversifiée de notre environnement :
- stages de fabrication
- formation à nos methodes et outils de gestion
- formation complémentaire à la bureautique et à la micro-informatique
- prise de connaissance de la structure de nos produits.

A terme des perspectives d'évolution vous sont offertes au sein du Groupe Bull.

Ecrivez-nous a :
CII Honeywell Bull - Service Emploi
331, avenue Patton 49005 ANGERS CEDEX

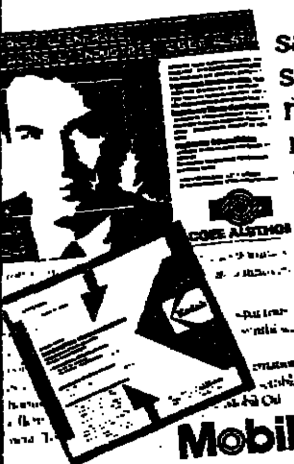
Bull

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

C'est votre domaine...
le nôtre aussi !

Nous recherchons une

COLLABORATRICE



sachant écouter, rédiger et proposer en allant à l'essentiel, pour une mise en page accrocheuse et harmonieuse de P.A. (ce qui utilisera vos connaissances techniques).
Nous sommes une Division spécialisée et autonome, au sein d'une *grande agence de pub*.
Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à Bruno de Ponnat, Young & Rubicam Contact, B.P.73 - 92105 Boulogne Cedex qui vous assure toute confidentialité.

juriste d'entreprise

Spécialisée dans **l'industrie spatiale**, notre société va de l'avant et désire intégrer l'**ADJOINT DU CHEF DU SERVICE JURIDIQUE CONTRATS VENTE.**
A ce titre vous assisterez le service commercial dans la préparation et la negociation des contrats aupres des responsables de la clientele française et étrangere.
Vous étudierez et mettrez en forme les différentes solutions relevant du Droit des Sociétés et de la Fiscalité.
Vous aurez à assurer : • la protection des marques et des brevets de l'entreprise • la mise en place des contrats d'assurance.
Votre profil : *titulaire d'une* ***Maitrise en Droit des Affaires ou d'un DESS****, vous parlez parfaitement l'***anglais.** La connaissance d'une seconde langue serait appreciee
Vous avez une expérience professionnelle de 4 à 5 ans, de préférence dans l'industrie spatiale ou aeronautique.
Des connaissances approfondies et operationnelles seraient souhaitées dans un ou plusieurs de ces domaines : • Droit des entreprises • Activité à l'exportation et droit des contrats • Droit des Sociétés et Fiscalité (assurances, brevets).
D'une grande mobilité géographique, vous avez le sens du concret, des relations humaines, de l'organisation lié a une imagination créative et à une aptitude à negocier.
Votre atout décisif : la conviction profonde que le titulaire de ce poste doit être avant tout un prestataire de service.
Ce poste est basé dans la banlieue Sud de Paris.
Adressez-nous sans tarder votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite et prétentions) sous ref. 13692 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opera 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.
Les entretiens s'effectueront courant Août.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

Banque de dépôts privée en fort développement recherche pour son siège social

Responsable opérations clientèle

Compétent pour un vaste secteur géographique, il assiste avec son équipe (une cellule d'analyse financière composée de 4 personnes), les directions d'agence pour la gestion des engagements de la banque.
Force de persuasion, il instruit les dossiers dépassant les délégations régionales et prépare les comités de crédit auxquels il participe. Il assure également la réalisation de montages financiers nationaux en collaboration avec le réseau.
A 35 ans minimum, ce professionnel de haut niveau doit pouvoir justifier d'une expérience bancaire de dix années dont cinq en exploitation.
Son sens affirmé du risque, son excellente maîtrise de l'analyse financière et ses qualités relationnelles doivent lui permettre d'assumer dans un contexte économique dynamique des responsabilités évolutives.
Adressez votre dossier de candidature, sous la référence 3682, à MEDIA P.A., 3, boulevard des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

juriste

ASSOCIATION DE LOGEMENT SOCIAL
recherche **JURISTE EXPERIMENTE.**

Fin analyste, créatif, très bon rédacteur, possédant une bonne connaissance et une bonne pratique des procédures judiciaires et une expérience de plusieurs années dans l'entreprise pour assister le Secrétaire Général dans ses relations contractuelles et dans les négociations et pour piloter les Conseils Extérieurs de l'Association (Avocats, Avoués, Huissiers, ...) dans le traitement des contentieux.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. et photo, sous référence 3533-M à I.C.A. 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

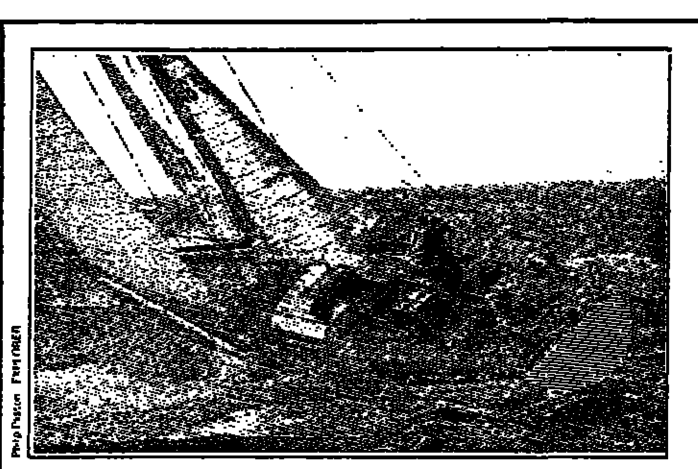
I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

Etablissement Financier
de dimension internationale, recherche
pour son secteur Prévoyance, un

RESPONSABLE FORMATION

qui aura pour mission de coordonner la politique formation, d'assurer l'ingénierie pédagogique et de gérer l'activité (budgets et animation d'équipes) pour la branche Assurance-Vie
Ce poste s'adresse à un **candidat de formation supérieure**, ayant déjà une expérience confirmée d'au moins 5 ans comme consultant ou comme responsable de la formation dans le **secteur tertiaire**, et rompu aux négociations de haut niveau et à l'animation de groupe de travail technique.
Une expérience en organisation et/ou informatique est également souhaitée.
Le poste est à pourvoir à **Paris.**
Adresser C.V. detaillé en précisant votre rémuneration actuelle, et rappelant la référence PE 57, sur l'enveloppe à :

CGS CARRIERES
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr 75017 PARIS



D'UN DEFI A L'AUTRE

Quelle que soit l'activité sportive ou de loisirs que vous avez choisie pendant les vacances, vous connaissez le prix de l'effort. Et aussi les immenses satisfactions qu'il procure...

Convaincus que cette logique simple et saine s'applique également au monde du travail, nous osons vous parler de septembre... en plein été !

L'esprit de compétition, la volonté de depassement, les satisfactions et les récompenses, cela existe aussi dans une vie professionnelle bien menée.

jeunes diplômé(e)s grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce et gestion,

si vous imaginez ainsi votre arrivée dans le monde du travail, nous devrions nous rencontrer. Nous vous proposons de devenir ingénieur commercial ou technico-commercial, à Paris et en province.

Nous vous recevrons pendant ou après vos vacances suivant vos disponibilités ou les nôtres et en fonction des exigences et de la variété des postes à pourvoir.

Pour l'instant, adressez simplement un C.V., sous référence ICTC-M16/7 à : IBM France - Service Recrutement - 2, rue de Marengo - 75001 PARIS



Organisation et Publicité

JEUNES DIPLOMES, DEVENEZ "EUROBONDS DEALERS"...

Diplômés de l'enseignement supérieur (bac + 2 ou 3), vous possédez une excellente pratique de la langue anglaise.

Dynamiques et volontaires, vous savez aussi travailler en équipe. Vous souhaitez aujourd'hui exercer une activité qui vous permette d'accéder rapidement à de réelles responsabilités.

Rejoignez-nous ! Nous saurons vous donner les possibilités de faire vos preuves et favoriser votre évolution.

SAISISSEZ VOTRE CHANCE.

Adressez votre dossier de candidature, CV, photo et prétentions sous référence AD/72 M à Banque Indosuez
Service recrutement, carrière, formation 44 rue de Courcelles 75008 Paris.

BANQUE INDOSUEZ
Tout un monde d'opportunités

BANQUE FRANÇAISE

en plein développement et à fortes activités financières recherche, pour étoffer ses services financiers, un

JEUNE ACTUAIRE

ou équivalent

destiné à opérer sur les marchés financiers (monétaire, hypothécaire...) avec ouverture progressive vers les nouveaux marchés à terme (MATIF). Il aura, en outre, à assurer l'évaluation des techniques et outils de gestion financière. D'un niveau mathématiques poussé, le candidat retenu bénéficiera d'une formation assurée par la banque avec stages à l'étranger. Le goût pour la négociation et le sens des relations humaines sont indispensables. Salaire motivant avec intéressement.

Adresser curriculum vitae détaillé, sous référence 2147 M, à Bernard MANGOU.



17, rue La Rochefoucauld 75009 PARIS

HELLERMANN

Filiale de société multinationale, nous fabriquons et distribuons des composants destinés à la fixation et à la protection des fils et câbles.
Nous recherchons un jeune

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Basé en Région Parisienne (banlieue ouest), il sera chargé du développement de notre C.A. sur la région Ile-de-France et Nord de la France auprès d'une clientèle industrielle.
Ce poste requiert une formation ingénieur électronicien ou électromécanicien ou BTS ou équivalent et une première expérience de 3 à 5 ans en Bureau d'Etudes ou des Méthodes. Il offre une opportunité intéressante pour un candidat attiré par le développement de nouveaux produits.
Anglais vivement souhaité.
Voiture de fonction.

Merci d'écrire avec C.V., photo et prétentions au Service du Personnel, HELLERMAN France, Toussus le noble, 78117 Chateaufort.

Mécanique / Electromécanique

Ingénieur Responsable Industrialisation France

Filiale d'un puissant groupe français,

notre société, l'un des leaders de la bureautique, poursuit son développement à un niveau international.

Nos produits, conçus et fabriqués dans nos différents bureaux d'études et unités de production dans le monde, associent petite mécanique, plastiques ainsi qu'électronique.

Sous l'autorité du Directeur Recherche et Développement, animant une équipe d'une dizaine de personnes et assurant le lien permanent entre les études et la fabrication, vous aurez une responsabilité globale : lancement en production des nouveaux produits au coût optimum c'est-à-dire entre autres, participation au démarrage des études, conseil sur les technologies à adopter, mise au point des dossiers de fabrication complets, préconisation des outillages, des circuits imprimés et des moules, préséries, calcul des prix et nomenclatures.

Vous disposez d'outils performants, calculateurs, C.A.O. ...

Le poste implique un ingénieur diplômé, meneur d'hommes, ayant déjà acquis une solide expérience dans la fonction, surtout mécanicien, avec de bonnes notions électronique, mais capable de prouver aussi ses connaissances dans le moulage plastique.

La pratique de l'anglais courant est indispensable.

L'envergure du groupe garantit votre évolution.

Le poste est situé à Bagneux (92).

Il sera répondu à toute candidature comprenant lettre manuscrite, CV, photo, prétentions et délai de disponibilité, adressée sous réf. 11/M, à notre Conseil

G.S.H.
9 rue de la Belle Feuille
92100 Boulogne.
Discrétion assurée.

Jeunes ingénieurs HF

Formation Grande Ecole (ENSAM, ESE, ISEP, INSA...) ou universitaire (3ème cycle).

Démarrer votre carrière par un contrat porteur d'avenir ?
C'est l'opportunité que vous offre le **développement des technologies nouvelles** dans le Groupe des Banques Populaires.

Dans une Banque de la région Centre, vous serez intégrés à une équipe de la Direction Centrale. Vous serez chargés d'étudier et de mettre en place l'ensemble des techniques nouvelles de traitement des opérations bancaires (micro-informatique, banque automatique, cartes, transferts électroniques...).

Au terme de cette première expérience, vous pourrez accéder à d'importantes responsabilités opérationnelles au sein des organismes du Groupe (38 Banques régionales - 28.000 personnes).

Banque Populaire

Adressez lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. L.R. - Département Hommes et Structures Chambre Syndicale des Banques Populaires 131, avenue de Wagram - 75847 PARIS Cédex 17.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



recherche

CONCEPTEUR DE SYSTEME D'INFORMATION

• UN SYSTEME D'INFORMATION PERFORMANT est un système d'information COHERENT et bien MAITRISE.
• Beaucoup le pensent peu le réalisent.
NOUS EN FAISONS UNE PRIORITE.

SI VOUS POSSEDEZ :
• un diplôme d'ingénieur ou équivalent (formation - gestion ou technique),
• quelques années d'expérience de vie en entreprise,
• des connaissances en Analyse de Système d'information (méthode MERISE, ...) alliées à des connaissances de base en informatique,
• une bonne connaissance de l'anglais,
• de bonnes aptitudes dans les domaines analyse-synthèse, rigueur-imagination, pédagogie-diplomatie, travail en équipe.

REJOIGNEZ L'EQUIPE DYNAMIQUE CHARGEE DE L'ARCHITECTURE DU SYSTEME D'INFORMATION de la branche EXPLORATION - PRODUCTION D'ELF AQUITAINE :
- modélisation
- cohérence d'ensemble
- mise en place d'une Administration de Données
- assistance aux utilisateurs
- études méthodologiques.

En plus d'un travail passionnant, vous ferez connaissance avec tous les rouages de notre maison, en France et à l'étranger, ce qui vous ouvrira les plus grandes possibilités d'évolution au sein de l'entreprise.

Adresser CV et prétentions sous n°13595 à SNEAP - DC Recrutement 26, avenue des Lilas Bat. mestressat - 64018 PAU Cedex.

CONTESSE

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE
recherche pour son secteur
TITRES ETRANGER

Gradés(es) CL II/III

de formation bac G2, BTS comptabilité ou BP banque et ayant une bonne expérience des opérations de ce secteur (bourse, livraisons et réglements, opérations diverses).

Bon niveau d'anglais, lu et parlé nécessaire.

Lieu de travail : PARIS 2ème.

Adresser lettre de candidature, C.V. + photo et prétentions à

PIERRE LICHAU S.A. - s/réf. 6986
BP 220 - 75063 PARIS Cedex 02
qui transmettra.

JEUNES INGENIEURS D'AFFAIRES ENSI, INSA, ETP

(option mécanique) ou sim.
Résidence Paris ou ville moyenne des Vosges

Une entreprise de construction métallique de l'Est, en expansion, financièrement saine, réalisant des équipements sur devis (combinant charpente métallique, grosse chaudronnerie, mécanique) dans le monde entier, recherche cet ingénieur ayant 3 à 5 ans d'expérience études, calculs et devis de structures métalliques.
Mission technico-commerciale : étudier et négocier des projets importants aux technologies variées. Clientèle : engineerings et grandes industries France et export.
Anglais efficace souhaité
Poste d'avenir stable . évolutif.
Adr. CV dét. ss réf. 1115 à
SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

GRANDE BANQUE FRANÇAISE d'envergure internationale
propose un poste de

Chargé d'études sectorielles

• une expérience d'au moins 3 ans, acquise par exemple dans un Cabinet, sur des études des secteurs Biens d'équipements,
• une solide formation technique (EMSI, CNAM...),
• la maîtrise des outils informatiques et statistiques et de bonnes connaissances de micro-économie, permettront au titulaire du poste, dans le cadre des équipes spécialisées de la Banque, de mener les études de branche ou les monographies régionales pour les besoins des directions opérationnelles.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée sous réf. 7094 à :

Organisation et Publicite
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra

Filiale groupe international d'Edition, publiant 500 LIVRES SCIENTIFIQUES par an recherche

TECHNICIEN (H/F) DE FABRICATION

pour traitement de l'ouvrage, du manuscrit au bon à tirer. Formation universitaire niveau licence, 5 ans d'expérience de la fonction minimum.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à SPAG sous réf. S.E., 120, boul. Saint-Germain, 75280 Paris Cedex 06.

NEGOCIATEURS IMMOBILIER

Groupe important de Distribution recherche pour filiale en fort développement Hommes ou Femmes possédant une grande expérience de prospection immobilière en locaux industriels ou commerciaux en région parisienne.

Forte rémunération fonction des performances.
Disponibilité immédiate.
Ecrire sous réf. 155 à CURRICULUM
4, rue Tronchet 75008 PARIS.

PME LEADER DANS SON DOMAINE DE L'AUDIO-VISUEL recherche pour PARIS

Responsable gestion et comptabilité

Rattaché directement au P.D.G., il devra pouvoir démontrer : • compétence technique, • capacité d'analyse, • ouverture aux problèmes, • sens organisation et direction, • rigueur et ténacité, • capacité relationnelle.
Conviendrait à un candidat 30/35 ans environ.
Adresser CV + photo + rémunération actuelle sous réf. 13589 à CONTESSE PUBLICITE
20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, q.tr.

Entreprise Industrielle, Parfumerie-Cosmétique de luxe
Filiale d'un Grand Groupe Français, recherche

acheteur qualifié

DUT/BTS ou ESC

Ses connaissances en emballages (verre, métal, carton, papier) et en matières premières, assorties d'une expérience d'acheteur dans un service similaire, lui permettront de seconder activement le Directeur des Achats.
Anglais lu, parlé indispensable - Allemand apprécié.
Lieu de travail : BERNAY (Eure)
Adresser lettre manusc., C.V., photo, prétent. n° 79.455
PUBLICITE ROGER BLEY
101 rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transmettra.

GRANDE ÉCOLE recrute pour début octobre

PROFESSEUR D'INFORMATIQUE

à plein temps, expérience professionnelle indispensable, niveau 3e cycle ou grande école.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions à EISTI (Ecole Internationale des Sciences du Traitement de l'Information) Centre des Trois-Fontaines, 95003 CERGY PONTOISE.

Société prestataire de services cherche

COMPTABLE CONFIRMÉ

capable de prendre en charge intégralement la comptabilité, déclarations sociales et fiscales. Assistance d'un expert comptable.
Joindre C.V., photo et prétentions : GRADEFIT, Mme JACLIN, 6, rue Blondel, 92400 COURBEVOIE.

FIDUCIAIRE D'EXPERTISE et de RÉVISION COMPTABLES PARIS-16e recherche

CHEFS DE MISSION et ASSISTANTS

Adresser C.V., photo et prétentions, CGS, 22, rue Boissière, 75116 PARIS.

Ecole supérieure + cabinet formation recherche PROFESSEUR

INFORMATIQUE

(minimum licence et références)
Adresser C.V. + photo E.C.E., 17, place Jacques-Amyot, 77000 MELUN.

RÉGIE-PRESSE PARIS recherche TECHNICIEN (NE) D'EXÉCUTION pour quotidien régional grande diffusion, expérience indispensable.
Tél. pour R.V. : RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, 75332 PARIS Cedex 07, 555-91-71, poste 4077.

Etablissement privé expérimental sous contrat, proche banlieue ouest Paris recherche pour rentrée septembre

PROFESSEUR ANGLAIS

agrégé ou certifié. Préférence origine anglo-saxonne. Possibilité détachement enseignement public.
Ecrire avec C.V. et photo : n° MO 90657 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

Dans le cadre de son développement la société DECOR 2000 rech. 3 CADRES COMMERCIAUX capables d'animer une force de vente, c.v. exigé. 7 V.R.P. EXCLUSIFS possédant voiture débutants acceptés
Tél : 843-12-75, 843-81-42.

Le centre de formation d'apprentis de Chalons-sur-Marne recrute : PROFESSEUR DE PATISSERIE, titulaire du brevet de maîtrise de la spécialité et justifiant de 10 ans d'exp. professionnelle.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae et prétentions à : M. le directeur du Centre de formation d'apprentis de Chalons-sur-Marne, 10, rue Léopold-Frison, BP 71, 51006 CHALONS-S.-MARNE CEDEX.

GROUPE LEADER MONDIAL
dans son domaine d'activités recherche pour ses services administratifs situés à MERU (Oise)

CADRE JURIDIQUE ET FISCAL

qui pourrait également se voir confier des missions de contrôle interne

Formation de base souhaitée DECS

Poste évolutif en fonction du candidat.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions s/réf. 55013 à Projets 12, rue des Pyramides 75001 PARIS qui transmettra.

traduction offres

Société traductions en exp. rech. médecins ou traducteurs médicaux expérimentés, anglais et italien, version français, pour 200 dossiers AMM (hémostase, etc.). Envoy. C.V. s/n° 7569 *le Monde* pub. *service annonces classées*, 5, rue des Italiens, 75009

formation professionnelle

FORMATION PROFESSIONNELLE D'ANALYSTE PROGRAMMEUR
en 7 mois = 1 000 H
sur 30 micros et gros système IBM.
Assistance au placement.
Entretien et sélection sur R.D.V.
Crédit étudiant 100 %
Centre agréé par OLIVETTI et ERICSSON
Centre International d'Etudes et Formation Professionnelle en Informatique
ciefpi 11, r. de la Gare - 94230 CACHAN
Tél. (1) 740 12 22
Mo Arcueil-Cachan - 10' des Halles

FRANCACIP

FORMATION INFORMATIQUE
ANALYSTE PROGRAMMEUR
Chef de projets
Assistance et Conseil INTERNATIONAL en Logiciel
38, Rue Bassano - PARIS 8e
Me George V
Tél 723.55.18

POUR DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE DROITS :
Stage long (à tarif 50 %) Administrateur de données début le 30 septembre.
205-24-63 - 241-83-83.
Demandez la doc. N° F.3.1586.
Tests grat. : 26-07 et 23-08.

FORMATION MAINTENANCE PAR L'INFORMATIQUE
COORDONNATEURS DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE
Pour admission, crédits assistance au placement contactez :
38 Rue Bassano Paris 8e
Me George V
Tél : 723.55.18

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (sans engagement) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291-09 PARIS CEDEX 09.

L'État offre des emplois stables, bien rémunerés, à tous les Francais avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 PARIS.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Collaborateur RENAULT vend Super 5 GTS Grenade, 6 mois, 4.000 km, 47.000 F. Téléphone : 665-54-13 ou 663-16-30.

Collaborateur FIAT VENDS PANDA - MAI 1985 865 kilomètres Noire vernie Montre digitale, radio 32.000 F - 008-41-87 (après 18 h 30)

A vendre VW Getta C. Diesel, 5 CV, boîte 5 (1983), 39.500 km. Prix 39.000 F. Crédit poss. Tél. : 060-36-47.

DEMANDES D'EMPLOIS

Retour Arabie Saoudite
CHEF CUISINE
accepte toutes propositions. Tél. : (88) 98-33-78 ou écrire s/n° 9325 à HAVAS B.P. 177 – 06407 CANNES.

J.F. 24 ans, débutante, finit fin juillet stage programmeur gestion, BASIC – Apple, COBOL IBM – PC, possède CAP comptable + BAC G1 + 1, disponible au 1er août. Rech. pl. stable. Sérieuse, toutes régions. Ecr. n° 13 586, Contesse Publicité, 20, av. Opéra. 75001 Paris.

Phot. créatif, 30 ans, exp. presse, édition, pub., cherche mission France, étranger. Tél. matin (56) 97-31-21.

Etudiants cherchent chambres. Etudiants cherchent travaux bureaux, ménage, gardiennage. APLI, 33, pl. Maubert. 326-77-51.

J.F. très compétente, cherche travaux traductions/dactylo-audio français, anglais. A LA JOURNÉE. Tél. 554-04-11.

Suite licenciement économique
CHEF OPÉRATEUR PÉTROLE
38 ans, marié, 15 ans d'expérience France et étranger sur steam cracking - FCC - HDS - HDT - Usine à soufre - Désasphaltage - Viscoréducteur - Stockage - Port - Conduite TDC 2 000 (HB).
Etudierait toutes propositions.
Ecrire sous réf. 309 955 à RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Couple 37-35, cherche entretien + secrétariat centre loisirs, maison retraite, domaine, etc. H. électr. con. ts trvx bât. F. BTS secr. dir. (33) 56-10-39.

travail à domicile

SECRÉTAIRE cherche frappe (manuscrits, lettres, textes, etc.). Téléphone : 921-15-80 Mme ANTIPHON.

J'effectue dactylo, rédaction, correct., rewriting, doc. à domicile. Tél. 258-49-47.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

Prox. Pl. Victoires 703-32-44
75 m², asc., terrasse.

5e arrdt

Contrescarpe, 70 m², 703-32-31
SOLEIL, VUE.

PANTHÉON. Studio tt cft. calme, poutres. Px 235.000 F. 325-97-16.

6e arrdt

ODÉON. Studio tout cft., terrasse, poutres. Px 375.000 F. 326-97-16.

CHERCHE-MIDI 3 pièces, cuisine douche, étage élevé. 735 000 F. GARBI 567-22-88

12e arrdt

MICHEL-BIZOT
2/3 P., 38 m², à aménager, 1er ét., très clair. 260-30-15.

13e arrdt

TOLBIAC
2 P., coin cuis., cft, refait neuf. 220.000 F. – 526-99-04.

RUE TOLBIAC
Surface à aménager sur cour, clair, calme, mezzanine. Finitions personnalis 329-58-65.

13e, 2 pièces REFAIT NEUF, 34 m², salle de bains, w.-c., kitchenette, 7e sans ascenseur. Immeuble pierre de taille 1910, toiture neuve, vue sur Paris, ensoleillé, concierge, cave. Métro Tolbiac. 277.000 francs. Téléphone : (6) 491-31-93.

1, SQUARE JASMIN
dans voie privée, 4e étage, ascenseur, calme, soleil, 4 P., 85 m², 1.300.000 F. S/place mercredi de 14 à 18 h.

18e arrdt

MONTMARTRE
TRÈS BEL IMM. PIERRE DE T. magnifique 5 P., 135 m² + balcon serv. VUE IMPRENABLE sur rendez-vous uniquement. D.S. IMMOBILIER 251-78-50.

RUE CUSTINE
Dans imm. p.d.t. 2/3 pièces occupées, loi 1948.
48 m² : 175.000 F ;
48 m² : 199.000 F ;
34 m² : 99.000 F.
Contrat de rachat.
ROSE BRIGITTE - 783-75-36.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY V.-HUGO, RÉCENT. 6e ét., calme. Plein de charme, ravissant 60 m² env., balc., park., stand. 727-56-00.

15e arrdt

VILLAGE SUISSE
3, BOULEVARD DE GRENELLE - LIMITE 7e

Dans immeuble pierre de taille grand standing, profession libérale 7m² à rénover : 45.000 F.
Mme CHANCY-GUÉRIN : 783-75-35.

Dans bel immeuble pierre de taille, standing, living + 2 chambres, possibilité profession libérale : 1.250.000 F
Mme CHANCY-ROSE : 783-75-35.

Dans bel immeuble pierre de taille, beau 2 pièces, rénovation totale en cours 513.000 F.
Mme CHANCY-PINTO : 783-75-35.

Dans bel immeuble pierre de taille plusieurs 2 pièces occupés loi 1948, libération possible, calme à partir de . 299.000 F.
Propriétaire : 783-75-35.

Propriétaire vend bel appartement 85 m² environ, double living + 2 chambres dans immeuble de standing occupé loi 1948, libération possible. Prix comptant : 690.000 F.
Mme CHANCY-PINTO : 783-75-36.

15e, MAISON 200 m²
30 m² terrasse, travaux à prévoir. Prix : 1 500.000 F. Téléphone . 549-17-17.

SEVRES-LECOURBE
Très joli stud. 37 m², bien équipé, 6e étage, tapis escalier imm. pierre de taille 1891 420.000 F. Tél 783-65-38

16e arrdt

JASMIN
Studio refait neuf, 6 d.Ch. Voie privée, clair. Prix 300.000 F Téléphone . 228-34-39.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 pièces loyers garantis par Sociétés ou Ambassades. 285-11-08.

Etudiants cherchent chambres. Etudiants cherchent travaux bureau, ménage, gardiennage. APLI, 33, place Maubert. Téléphone : 326-77-51.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce, sur toute la France
INDICATEUR LAGRANGE fondé en 1876.
5, rue Greffulhe, 75008 Paris
Téléphone . 16 (1) 266-46-40.

villégiature

MÉNUIRES (73)
loue 3 P., balc. sud, plein centre station du 15/8 au 31/8. Téléphone : (74) 87-04-31.

locations non meublées offres

Province

58 entre NEVERS et MOULINS. Petit château, tt cft. Bail 6 ans. Tél. : (1) 757-17-01 ap. 19 h.

locations non meublées demandes

Paris

Pour employés et hauts dirigeants GRANDE BANQUE FRANCAISE rech. appts ttes catégories même loyer élevé STUDIOS, VILLAS, Paris et environs. – 504-04-45.

PROPRIÉTAIRES, trouvez tous vos locataires + nombr. autres services sans verser aucune commis. seuls frais d'adhésion 150 F T.T.C. par an.
Rens. : HESTIA, 224-88-88.

URGENT
Couple avec bébé cherche 3 pièces dans Paris, clair, dans endroit calme, tout confort, prix maximum 2.500 F C.C., reprise possible.
Tél. de 9 h à 11 h et de 18 h à 20 h au 557-63-97, demander Mme Charpentier.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 889-89-86 - 283-57-02.

appartements achats

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine. 75008 PARIS
Pour clientèle française, étrangère et diplomates APPTS HAUT DE GAMME et hôtels particuliers.
562-16-40.

Recherche 2 à 4 pièces PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

AGENCE LITTRÉ
rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels part. dans quartiers résidentiels paiement compt. chez notaire. Téléphone : 544-44-45.

hôtels particuliers

NEUILLY, S/VOIE PRIVÉE CHARMANTE MAISON
Grand séjour, 5 chambres + studio indépendant grand jardin, 4 200.000 F.
DORESSAY – 548-43-94.

propriétés

Maison F 5 à vendre en pierre dans le Périgord, 160 m² sur 2.200 m, jamais habitée. Vue imprenable. Px 930.000 F. Ecrire à Mme BEAUFRÉMEZ 7, rue Berggren 24110 Bergerac ou tél. : (53) 57-18-18.

Bretagne-sud. Ancienne ferme rénovée 300 m² habitables. Confort, 4 cheminées granit, poutres chêne. Bras de mer 100 m, port de Brigneau 500 m. Plage sable 6 km. Dans site protégé réserve oiseaux sur 9 000 m arborés.
Prix 1 million F à débattre Mme ROBINO, Notaire - Moelan-s/mer. 16 (98) 39-61-63.

viagers

LAPOUS 554-28-66
SPÉCIALISTE VIAGER
354, rue Lecourbe, Paris-15e.

LIBRE - LE MARAIS
Studio ou 2 pces 183.000 F + 3.850 F par mois. 266-19-00.

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE, 8e
Conseil, 47 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

Haussmann St-Lazare (près) 2 p. tt cft en duplex très bel imm. 6e ét. asc. 165 000 + 4 825 femme 75 ans. Cruz. 8, rue La Boétie – 266-19-00

ETUDE LODEL, 35, bd Voltaire, 75011 PARIS. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

bureaux

Locations

V/SIÈGE SOCIAL
TÉLEX SECRÉTARIAT DÉMARCHES CONSTITUTIONS (sans frais horaire)
AGECO 294-95-28
STATIONNEMENT AISÉ.

URGENT
Agence Pub.
recherche pour le 15 sept. 1985 3 à 4 bureaux, 50/60 m² environ.
Loyer maxi. 4.000/mois.
Direct propriétaire.
Préférence ligne Balard-Créteil. Tél. heures bureau 246-62-24.

Votre adresse commerciale
ou SIÈGE SOCIAL
loc. bureaux, secrét. télex
CONSTITUTION STÉs
ou création ttes entreprises.
ASPAC 293-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitution de sociétés, démarches et tous services, permanences téléphoniques.
355-17-50

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex, location bureaux. Toutes démarches pour constitution de soc.
ACTE 359-77-55.

MAISON D'EDITION recherche
URGENT
BUREAUX ENV. 100 m² PARIS 5e, 6e et 14e.
Tel. : M.B.D 549-02-48.

fonds de commerce

Ventes

MARTIGUES (13)
Centre ville, vends fonds clés-min., gravures, tampons, etc. sans connaissances spéciales Bons bénéfices.
Prix : 45 U. T. (42) 81-62-27 H.B.

économie

REPÈRES

Dollar : pas de réaction au cancer du président Reagan.

Mardi 16 juillet en fin de matinée, sur des marchés des changes très calmes, le dollar se montrait plutôt ferme par rapport aux cours de la veille et retrouvait ses niveaux de la veille du week-end, soit 2,88 DM et 8,76 F à 8,77 F environ. Paradoxalement, c'est avant la publication du diagnostic médical sur le cancer du président Reagan qu'il s'était montré faible, revenant lundi 15 juillet à 2,85 DM et 8,71 à 8,72 F. Il s'est raffermi après cette publication, les opérateurs estimant que, dans l'immédiat, il n'y avait pas lieu de s'affoler.

Le franc français a accentué sa montée par rapport au mark, dont la cours à Paris a « cassé » le seuil de 3,04 F, après celui des 3,05 F il y a trois semaines. A 3,0390 F, la Banque de France a dû soutenir le mark, notamment à New-York, lundi soir. Autre monnaie en hausse, le yen japonais. A Tokyo, le dollar est retombé à moins de 238 yens, au plus bas depuis treize mois. Sa baisse s'est accentuée depuis le début de la semaine, tandis que les autres monnaies restaient stables vis-à-vis du dollar. Il semble que la Banque du Japon ait décidé de « laisser filer » le yen à la hausse, de façon à tenter de freiner les exportations nippones vers les Etats-Unis, et, ainsi, de réduire l'énorme excédent commercial sur ce pays.

Charbon : recul en 1984 de la production et de la consommation en France.

La consommation de houille en France a baissé en 1984, s'établissant à 42,3 millions de tonnes contre 43,1 millions en 1983, de même que la production nationale de charbon, passée à 19 millions de tonnes en 1984 contre 19,6 millions en 1983, selon les chiffres publiés dans le rapport annuel de l'ATIC (Association technique de l'importation charbonnière).

L'ATIC, un des premiers acheteurs mondiaux de charbon, a importé en France 23,9 millions de tonnes de charbon en 1984 contre 20,3 millions en 1983. Dans le même temps, les exportations de charbon ont augmenté, s'élevant à 1,7 million de tonnes en 1984 contre 1,3 million de tonnes en 1983. Les stocks des bassins houillers français étaient au 31 décembre 1984 tombés à 4,9 millions de tonnes contre 6 millions de tonnes un an auparavant.

Taux : baisse d'un demi-point pour les banques britanniques.

Comme on pouvait s'y attendre après la réduction d'un demi-point du taux d'intervention de la Banque d'Angleterre jeudi 11 juillet, les banques britanniques ont abaissé leur taux de base dans la même proportion, le ramenant de 12,50 % à 12 % . Cette décision est due à la trop vive hausse de la livre sterling, en raison de l'afflux des capitaux internationaux attirés par les taux d'intérêt pratiqués à Londres, les plus élevés du monde occidental (l'Italie mise à part). Elle répond, en partie, aux vœux du patronat britannique, qui se plaint à la fois du coût du crédit et de la montée de la livre, néfaste pour les exportations.

Transports aériens : 24,9 % du capital de Lufthansa seraient privatisés.

Bonn. — Selon un projet élaboré par le ministère des finances ouest-allemand, 24,9 % des actions de la compagnie aérienne Lufthansa, propriété à 79,9 % de l'Etat fédéral, seraient vendues au secteur privé. Sur ces 24,9 % une partie seulement (10 %) serait placée sur le marché, le reste (14,9 % étant cédé à un holding constitué exclusivement de firmes ouest-allemandes.

Ce luxe de précautions est destiné à éviter que ne se constitue une minorité de blocage (25,1 %). Actuellement, les actions présentes sur le marché ne représentent que 6,3 % des droits de vote.

M. Franz-Josef Strauss, ministre-président de la Bavière et membre du conseil de surveillance de Lufthansa, a milité pour cette solution qui maintient la compagnie nationale sous le contrôle du gouvernement fédéral. — *(AFP.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,7430	8,7460	+ 155	+ 170	+ 305	+ 335	+ 870	+ 970
$ can.	6,4830	6,4876	+ 28	+ 49	+ 72	+ 109	+ 206	+ 304
Yen (100)	3,6828	3,6864	+ 114	+ 123	+ 228	+ 246	+ 687	+ 739
DM	3,0363	3,0389	+ 124	+ 134	+ 249	+ 266	+ 732	+ 779
Florin	2,6960	2,6981	+ 77	+ 85	+ 156	+ 170	+ 499	+ 540
F.B. (100)	15,0767	15,0897	+ 118	+ 176	+ 253	+ 356	+ 665	+ 966
F.S.	3,6513	3,6548	+ 155	+ 171	+ 307	+ 330	+ 910	+ 978
L (1 000)	4,5829	4,6895	– 137	– 117	– 275	– 242	– 947	– 862
£	12,1440	12,1569	– 275	– 237	– 445	– 377	– 973	– 792

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 5/8	7 7/8	7 11/16	7 13/16	7 13/16	7 15/16	8	8 1/8
DM	5	5 1/4	5	5 1/8	5	5 1/8	5 3/16	5 5/16
Florin	6 1/2	6 3/4	6 7/16	6 9/16	6 5/16	6 7/16	6 3/16	6 5/16
F.B. (100)	8	9	8 3/4	9	8 7/8	9 1/8	9	9 1/4
F.S.	1	2	4 13/16	4 15/16	4 13/16	4 15/16	5	5 1/8
L (1 000)	11	12	12 7/8	13 1/4	13	13 3/8	13 7/8	14 1/4
£	12 3/8	12 5/8	12 1/4	12 3/8	12 1/16	12 3/16	11 11/16	11 13/16
F. franç.	9 3/4	10	9 7/8	10	10	10 1/8	10 5/16	10 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

NEUF CENTS SUPPRESSIONS D'EMPLOIS SUPPLÉMENTAIRES

Les chantiers navals accélèrent leur restructuration

Nouveaux nuages sur la construction navale qui déjà, depuis trois ans, subit les chocs d'une restructuration chirurgicale. M. Dollois, président de Normed, devrait annoncer au comité central d'entreprise, mardi 16 juillet, ce qu'on appelle pudiquement une « *mise à jour du plan de redressement* » adopté par l'entreprise au début de 1984. Cette mise à jour devrait se traduire par un contingent supplémentaire de neuf cents suppressions d'emplois — selon la procédure des congés de conversion — dont sept cents à Dunkerque et deux cents à La Ciotat qui, avec La Seyne, forme la division sud et le « noyau de résistance » du groupe. A cause des délais réglementaires, ces mises en congés ne seraient effectives qu'à la fin de cette année.

Ce nouveau coup d'accélérateur dans la politique de restructuration des chantiers navals de Normed s'explique par trois séries de raisons :

— Les pouvoirs publics, qui auront dépensé 5,6 milliards de francs en 1984 et plus de 4 milliards cette année pour ce secteur, ont décidé de réduire leur mise car le contribuable ne peut continuer à subventionner des installations qui coûtent 400 000 francs par emploi et par an (un record !) au budget de l'Etat.

— De l'avis des spécialistes « *le marché mondial n'a jamais été aussi infect* » (prix qui s'effondrent, des prix, faible volume des commandes). Des pays jadis prospères dans cette branche (Suède, Allemange) ferment des chantiers, et les nouveaux maîtres de l'Extrême-Orient eux-mêmes (Japon, Corée du Sud, Singapour) éprouvent, depuis 1984, des difficultés.

Alors que en France, le plan Lengagne de mars 1984 décidait que les pouvoirs publics s'engageaient à aider les grands chantiers dans la limite d'une production annuelle de 270 000 tonneaux environ (150 000 pour Normed et 120 000 à 130 000 pour Alsthom), les deux entreprises — qui exploitent cinq sites — n'ont engrangé en 1984 que 165 000 tonneaux (dont les navires pour la marine nationale à qui il a presque fallu forcer la main). La production a chuté de 19 % par rapport à 1983 et le volume des commandes en carnet au 1er janvier de cette année accusait une baisse de 39 % par rapport à janvier 1984.

Deux sur cinq

Or les seuls chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire et de La Ciotat pourraient produire plus de 400 000 tonneaux. En toute logique industrielle, à supposer qu'on ne tienne pas compte des implications politiques ou régionales, il faudrait fermer au moins deux chantiers sur les cinq grands. L'outil apparaît donc, dans les circonstances actuelles, au moins deux fois trop grand. Et même, si l'Etat, pour maintenir l'emploi des 22 480 salariés de cette branche (1) accroissait encore le niveau de ses aides budgétaires, il n'est pas sûr que Normed ou Alsthom parviendraient à décrocher des contrats tant les armateurs du monde entier sont réticents à investir. Le groupe Normed qui vit en état de commandite publique puisque c'est l'Etat qui « *fait ses fins de mois* » estime lui-même que l'aide publique pour les prises de commande a atteint des niveaux « *qui ne peuvent plus raisonnablement être relevés* ». Quant au chômage partiel, il est devenu le lot quotidien, aussi bien à Normed que chez Alsthom, à Nantes et Saint-Nazaire (2).

Les chantiers de Dunkerque où il ne reste à ce jour que deux navires de produits chimiques à construire pour le Maroc vont faire les frais du « *réajustement* » du plan de restructuration. Il était prévu dans le plan Lengagne que la capacité annuelle de production de ce site serait de 50 000 tonneaux. Devant la crise persistante et en dépit des efforts de productivité faits par le personnel, le gouvernement et M. Dollois ont décidé de la réduire à 25 000 tonneaux, ce qui implique 700 départs supplémentaires. Pour faire « *passer la pilule* », la commande pour Dunkerque d'un train-ferry devrait être annoncée par la SNCF à l'issue du conseil d'administration de jeudi.

A la fin de 1986, si les nouveaux objectifs fixés sont respectés, Dunkerque, où déjà 670 emplois ont été supprimés depuis dix mois, ne devrait plus compter que 1 600 à 1 700 salariés, La Ciotat 3 200 et La Seyne 1 900 environ. L'ensemble des moyens commerciaux et de recherche sera regroupé sur la division sud et Dunkerque, simple outil de fabrication, ne construira plus qu'un navire tous les dix mois et ne sera sans doute plus capable de faire des grands cargos comme l'*Atlantic-Cartier* qui vient d'être livré à la CGM.

En même temps, le rêve que nourrissaient de nombreux Dunkerquois s'effondre : mieux intégrer les chantiers navals à l'usine sidérurgique d'Usinor située dans ce port, navires construits avec l'acier sortant des hauts fourneaux, eux-mêmes alimentés par du minerai importé du Brésil ou de Mauritanie par des cargos assemblés... à Dunkerque, au plus grand profit du trafic portuaire de Dunkerque... Séduisant pour l'esprit, le « schéma de la noria » n'aura pas résisté aux réalités.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Chiffre arrêté à la fin 1984 et concernant tous chantiers grands et petits, au lieu de 30 060 en 1975 et 23 980 en 1981.

(2) Le chantier Dubigeon de Nantes souffre notamment du retard dans la réalisation, à la charge de l'Etat, du futur phare géant d'Ouessant.

Les pouvoirs publics vont désigner les actionnaires de Framatome

Les pouvoirs publics devraient prochainement décider de l'actionnariat de Framatome, le constructeur français de chaudières nucléaires. M. Gérard Renon, administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique — seul actionnaire depuis la défaillance de Creusot-Loire — vient, en effet, de remettre ses propositions. Les partenaires sont depuis longtemps connus : Bouygues, Dumez et CGE-Alsthom ; la formule a été trouvée (création entre le CEA et l'une ou l'autre de ces entreprises d'une société holding 50/50 qui contrôlerait 60 % du capital de Framatome, ce qui laisserait place pour d'autres partenaires éventuels) ; le prix global de la société a été défini (près de 2 milliards de francs), la répartition des rôles aussi. Matignon devra donc trancher alors qu'aucun des postulants n'est réellement satisfaisant, que certains veulent éviter l'accusation de nationalisation rampante, et que, chez Framatome, encadrement et personnel ont écrit leur hostilité aux solutions envisagées.

Plus d'un an après la mise en règlement judiciaire de Creusot-Loire, deux de ses anciennes filiales — Delattre-Levivier et Framatome — attendent toujours un actionnariat. Si les investisseurs ne se précipitent pas au chevet de Delattre (GTM Entrepose et Spie Batignolles tardant à se décider, cette ancienne filiale à 100 % survit grâce à la bienveillance de ses clients qui, tel Framatome, la règle à trente jours) le constructeur français de réacteurs nucléaires suscite en revanche bien des convoitises.

Bouygues et Dumez clament qu'il leur faut se diversifier vers la technologie tandis que M. Desgeorges, président d'Alsthom-Atlantique, ne cache pas vouloir « *regrouper les capacités techniques et commerciales des deux sociétés* » pour former une KWU française (KWU est le constructeur ouest-allemand de réacteurs nucléaires), ajoutant : « *Il faut qu'Alsthom ait la direction globale de cet ensemble.* »

Ces prises de position soulèvent de vives inquiétudes dans la société. Une association pour la participation du personnel de Framatome à son actionnariat a été créée qui, en moins de quinze jours, a obtenu plus de mille deux cents adhésions (sur les huit mille salariés). Et les directeurs de Framatome unanimes ont signé une lettre envoyée à Mme Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, pour réfuter certaines de ces candidatures : « *Le nouvel actionnariat,* disent-ils, *doit s'engager à respecter l'intégrité actuelle de la société (...), refuser un actionnaire majoritaire qui, ignorant la spécificité du métier nucléaire de Framatome, risquerait de lui imposer des dispositions allant à l'encontre des exigences de la sûreté, éviter de donner trop d'importance à des actionnaires dont les activités sont en concurrence directe avec celles de Framatome.* »

Voilà qui ne facilite pas la tâche des pouvoirs publics quand on sait, par exemple, que l'échec de la solution Fives-Lille dans le sauvetage de Creusot-Loire a eu pour seule raison l'hostilité de l'encadrement de la vieille dame du Creusot.

Les passions sont d'autant plus exacerbées que le nucléaire a toujours été en France le lieu de querelles de spécialistes. Framatome pourrait ainsi se retrouver avec pour actionnaires les deux entreprises qui avaient fait jadis le mauvais choix technique, le graphite-gaz pour le CEA et les réacteurs à eau bouillante pour CGE-Alsthom, ce qui peut apparaître comme immoral. Car dans le même temps, Framatome, non contente d'avoir choisi la technique des réacteurs à eau pressurisée — nul ne conteste, dix ans après, que ce fut le bon choix, — a réussi avec l'aide du CEA à franciser la technique de Westinghouse et surtout à livrer dans des délais records des chaudières de bonne qualité. Le marché d'EDF était certes une aubaine, mais la société a su la saisir.

Un avenir incertain

On peut d'ailleurs se demander pourquoi l'on se déchire pour une société à l'avenir incertain (si ce n'est pour une trésorerie qui pour quatre ou cinq ans encore sera florissante). Creusot-Loire Énergie et les activités de Châlons — reprises par Framatome à la demande des pouvoirs publics — sont venus alourdir l'ensemble au moment où le marché du nucléaire est au plus bas. Les commandes nationales ne devraient redevenir substantielles que lors du renouvellement du parc actuel (à partir de 1995-2000), et l'exportation est une véritable misère. Depuis 1974, date de l'accélération des programmes nationaux, vingt et un réacteurs — commandes fermes non annulées — ont été exportés dont douze par Westinghouse, six par Framatome et trois par KWU. Depuis 1975, la firme ouest-allemande n'a d'ailleurs enlevé aucune commande, ce qui amoindrit l'argument de ceux qui veulent constituer une KWU française.

L'avenir prévisible n'est guère plus rose : la plupart des grands pays industrialisés sont des marchés captifs (Etats-Unis, Japon, Suède, RFA, Grande-Bretagne) ; les autres (Espagne par exemple) ont fortement réduit leurs programmes nucléaires. Quant aux pays en développement, ils ont l'inconvénient pour ces industriels de réclamer transfert de technologie et industrialisation (Corée du Sud, Chine, Inde) et d'être souvent désargentés (Argentine, Brésil, Egypte) alors qu'un réacteur coûte de l'ordre du milliard de dollars.

Il est significatif de ce marché que ce soit l'Argentine qui vende un réacteur de recherche à l'Algérie et que la Turquie ait mis de telles conditions à l'achat de réacteurs (le consortium constructeur restant propriétaire de la centrale pendant dix ans et devant l'exploiter) que cela a fait fuir Français, Allemands et Américains (seul le Canada est resté).

L'avenir de Framatome passe donc par une diversification. Or, selon les dirigeants de la société, celle-ci se heurte aux intentions des actionnaires potentiels. Ils craignent que Bouygues ne se désintéresse rapidement des actifs énergétiques de Creusot-Loire — bien peu performants il est vrai, — qu'Alsthom intègre Framatome comme une vulgaire division du groupe, que le CEA (qui doit aussi reconvertir une partie de ses équipes nucléaires) ne soit hostile à une reconversion qui passe d'abord par les services, la maintenance et le combustible, autant de domaines où les deux entreprises sont potentiellement concurrentes. Même si M. Renon qualifie d'« *absurde* » l'idée que Framatome pourrait être partiellement démantelée.

Les ressentiments se doublent en outre de questions de gros sous : l'entrée d'un actionnaire bénéficiera-t-elle à Framatome (par augmentation de capital) ou au CEA (seul actionnaire depuis la défaillance de Creusot-Loire) ? La question apparaît d'autant plus importante au constructeur de chaudières que la liquidation de biens de sa maison-mère lui a coûté très cher.

BRUNO DETHOMAS.

ENTREPRISES

CCF : prise de participation dans la Banque Chaix

Le Crédit commercial de France, par l'intermédiaire de la Compagnie financière du CCF, sa maison mère, détenue par l'Etat, négocie actuellement avec le Trésor une prise de participation de 20 % dans le capital de la Banque Chaix, dont le siège est à Avignon. Cet établissement, nationalisé en 1982 et présidé par M. Jean Matouk, couvre, avec ses quarante-deux agences, les départements du Vaucluse, du Gard et de la Drôme, réalise un bénéfice d'une vingtaine de millions de francs, et ses dépôts avoisinent 2 milliards de francs. Le Crédit commercial de France a déjà des intérêts dans un certain nombre d'établissements de province : la Banque Dérobert, la Banque Folb, la Banque Baron. Son entrée dans la Banque Chaix lui permettra d'étendre son réseau commercial vers la sud-Est.

Accord pétrolier entre Exxon et le Nord-Yémen

Le numéro un mondial du pétrole, l'américain Exxon, a confirmé le 15 juillet à New-York qu'il avait conclu un accord pétrolier avec les autorités du Nord-Yémen sans donner aucun détail. Selon des informations en provenance du Nord-Yémen, Exxon se serait vu accorder une concession pétrolière de quelque 20 000 kilomètres carrés. Les bénéfices éventuels résultant de la découverte de pétrole seraient partagés entre Exxon et le Nord-Yémen. La compagnie pétrolière British Petroleum aurait déjà obtenu une autorisation similaire et le gouvernement nord-yéménite étudierait actuellement les candidatures de l'américain Amoco, de l'italien Agip et du français Total. — *(AFP, AP.)*

Siemens et Toshiba : accord dans les circuits intégrés

Les groupes allemand Siemens et japonais Toshiba ont signé un accord de coopération dans les circuits intégrés. La firme de Munich bénéficiera du savoir-faire de Toshiba dans la technologie dite CMOS, qui, dans la fabrication des puces, prend petit à petit le pas sur les autres.

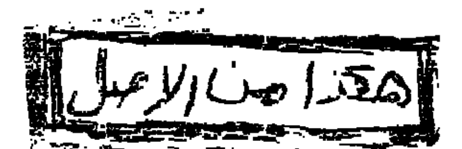
En particulier Siemens fabriquera sous licence les circuits-mémoires d'une capacité de un Mégabits que la société japonaise est la première du monde à lancer. Cet accord permet à Siemens d'avancer d'un an son entrée sur ce marché prévue désormais pour la fin de l'année. Parallèlement, le groupe allemand a décidé d'accroître ses investissements pour le fabrication de puces de la génération suivante (4 Mégabits) prévue pour 1989. Siemens, associé à Philips sur ce projet, consacrera 1,7 milliard de DM (contre 1,4 milliard à l'origine) aux investissements et 800 millions de DM à la recherche, soit au total 7,6 milliards de francs.

FINANCES

Emprunts obligataires à coupon unique : Régime fiscal à revoir

Le régime d'imposition de certains emprunts obligataires dans lesquels les intérêts sont payés en une seule fois à l'échéance (emprunt à coupon unique, à coupon zéro, obligation démembrée) a été déclaré conforme à la Constitution par le Conseil constitutionnel.

Le régime fiscal de ces obligations avait été défini par l'article 14 de la récente loi « *portant diverses dispositions d'ordre économique et financier* » (DDOEF) publiée au *Journal officiel* du 12 juillet. Il précisait que les détenteurs d'obligations paieraient chaque année — et donc par avance — l'impôt sur le revenu de ces obligations. Le Conseil constitutionnel n'a pas critiqué le principe de cette imposition par avance mais a estimé que le choix de la méthode d'imposition (calcul de l'intérêt imposable chaque année soit en annuité égale, soit en tenant compte des intérêts déjà payés) relevait de la loi. Le gouvernement devra donc modifier la rédaction de cet article du DDOEF et la soumettre au Parlement à l'automne prochain.



AFFAIRES

LES ASSISES EUROPÉENNES DE LA TECHNOLOGIE A PARIS

Préciser les projets et le financement d'Eurêka

Les « assises européennes de la *technologie* », qui se tiendront à Paris le mercredi 17 juillet, devraient marquer l'entrée du programme Eurêka dans sa phase opérationnelle. Les représentants de dix-sept pays (1) et de la Commission des Communautés européennes s'y retrouveront pour en définir plus précisément les contours.

Tout semble aller très vite pour cette initiative visant à construire une *« Europe de la technologie »*. Ce qui n'était, en avril dernier, qu'une idée lancée par le président François Mitterrand, a pris peu à peu corps grâce à la tournée des capitales européennes engagée par l'ambassadeur, M. Arnaud, et aux discussions du ministre de la recherche et de la technologie, M. Hubert Curien, avec ses homologues européens. Aujourd'hui, après l'accueil favorable qu'ils ont réservé à Eurêka à Milan à la fin du mois du juin, les Européens se retrouvent à Paris pour entrer dans le *vif* du sujet.

Au cours de cette rencontre, trois thèmes devraient être abordés : définir le champ d'application du programme afin de s'accorder sur quelques critères simples permettant de sélectionner les projets méritants le « label » Eurêka ; faire l'inventaire des moyens financiers techniques et humains des Etats intéressés ; s'accorder enfin sur les suites à donner à cette première réunion.

Pour engager la discussion sur les secteurs technologiques susceptibles d'être couverts par Eurêka, la France propose à ses partenaires un Livre blanc soulignant que la *« renaissance technologique de l'Europe »* passe par la maîtrise des techniques de l'informatique, des communications, de la production, des matériaux et par les biotechnologies (*le Monde* du 4 juillet). Reste que les domaines ainsi délimités sont encore fort vastes et qu'au sein de chacun d'eux doivent être proposés des projets industriels bien définis quant à leurs participants, leur cahier des charges et leur budget. Devançant l'appel, plusieurs groupes industriels ont déjà annoncé leur volonté de s'engager dans cette voie (2), rendant publics des « accords d'intention » qu'il leur faudra ensuite transformer en réalisations concrètes.

Les membres des dix-huit délégations devraient aussi discuter de la structure administrative à mettre en place pour coordonner les projets d'Eurêka. S'agira-t-il d'une instance composée des ministres de la recherche, ou de comités par projet rassemblant des industriels et des représentants des pouvoirs publics ? Installera-t-on un secrétariat permanent ou nommera-t-on une personnalité chargée du programme ? Au ministère des relations extérieures, on souligne n'avoir *« aucune idée préconçue »* sur le sujet.

En matière de financement des projets, les budgets des différentes études devraient être alimentés pour partie par les entreprises contractantes, pour partie par les Etats de la Communauté européenne, dans des proportions qui devront être discutées cas par cas. Il pourrait aussi être fait appel aux marchés financiers.

Certes, au Quai d'Orsay comme au *ministère de la recherche et de* la technologie, on ne cesse d'affirmer qu'Eurêka n'est en aucune manière une réponse à l'IDS (l'initiative de défense stratégique américaine). Il serait donc vain, dit-on, de prendre pour référence les 26 milliards de dollars sur cinq ans que le président Reagan réclame pour son initiative. Mais il est néanmoins tentant d'établir faire un certain parallélisme entre les deux programmes. Ils visent en effet à développer pratiquement les mêmes secteurs technologiques, l'un en prenant une voie purement militaire et en espérant des retombées civiles, le second en optant pour une démarche purement civile bien *qu'on sache que les technologies* développées sont, comme on le dit pudiquement, *« duales »* et susceptibles d'applications militaires.

E. G.

(1) Seront représentés les douze Etats membres de la CEE élargie ainsi que l'Autriche, la Finlande, la Norvège, la Suède et la Suisse.

(2) Matra-Norsk Data (ordinateur vectoriel compact) ; GEC-Philips-Siemens-Thomson (composants stratégiques) ; Bull-Siemens (grand *calculateur numérique européen*) ; Aerospatiale-MBB (aérodynamique) ; Matra-MBB (conception assistée par ordinateur pour l'industrie spatiale et transmissions laser) ; Matra-SGS (assemblage automatique de circuits intégrés).

● **La CFDT propose un emprunt communautaire pour financer Eurêka.** – La CFDT propose qu'un emprunt communautaire, émis auprès des citoyens, soit lancé pour financer le projet Eurêka. Dans une lettre adressée à M. Mitterrand, M. Edmond Maire assure qu'un tel emprunt *« pourrait servir utilement à la construction de l'Europe des technologies »* et constituerait *« un pari sur l'avenir »* qui aurait le *« ferme soutien »* de la CFDT.

LE LANCEMENT PAR M. DEFFERRE DE L'OPÉRATION URBA 2000

La puce urbaine

Lecture informatique des dépenses énergétiques des ménages, télévidéothèque, informatisation de la santé : M. Gaston Defferre, ministre chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, s'est rendu le 16 juillet en Aquitaine pour y lancer l'opération Urba 2000.

Annoncée par M. Mitterrand le 15 *septembre* 1983 lors *du magazine* « l'enjeu », sur TF1, Urba 2000 répond à un double objectif. En premier lieu, développer de nouvelles technologies et les expérimenter dans un cadre de vie réel, puis évaluer leur fonctionnement.

Ainsi, outre leurs qualités novatrices, seront vérifiées l'adaptation *des techniques aux besoins des usagers* et leur viabilité économique. Le coût de l'opération, jusqu'à la fin de cette année, s'élèverait, selon le ministère du Plan et de l'aménagement du territoire, à 50 ou 60 millions de francs, dont 40 seraient financés par l'Etat. De plus, une ligne budgétaire spécifique sera créée au budget du ministère en 1986, pour une somme qui est estimée aujourd'hui à 20 millions, l'Etat comptant sur une prise en charge de plus en plus importante de l'opération par les *collectivités* locales concernées.

Cette opération servira également, en second lieu, à la promotion de la technologie française. Deux sites ont été retenus par le gouvernement pour concentrer les réalisations et servir ainsi de « vitrines » pour l'étranger. Il s'agit des agglomérations de Lille-Roubaix-Tourcoing, Valenciennes, Béthunes, dans le Nord-Pas-de-Calais, et de l'agglomération de Bayonne-Anglet-Biarritz au Pays basque.

Dans le domaine de l'habitat, il est prévu de mettre en place des « tableaux de bord domestiques » qui permettront aux habitants des immeubles de contrôler les charges de leur logement. A Bayonne, des panneaux électroniques guideront les automobilistes vers les places de stationnement disponibles.

En ce qui concerne la santé, l'usage de la carte à mémoire-santé sera répandu dans tout le site du Nord-Pas-de-Calais, et l'hôpital de Tourcoing sera équipé d'un système bureautique opérationnel début 1986.

Enfin, l'accent sera mis sur la communication, l'enseignement et la recherche. Une télévidéothèque fonctionnant sur le réseau câblé de Biarritz permettra aux usagers de choisir leurs programmes. De nouvelles sections concernant l'informatique et l'audiovisuel seront créées dans les universités de Lille et de Valenciennes ainsi qu'au lycée René-Cassin de Bayonne.

● **Les consommateurs européens pour une libéralisation des tarifs aériens.** – Le Bureau européen des unions de consommateurs (BEUC) presse la Communauté européenne d'appliquer les règles de la concurrence du traité de Rome aux transports aériens. Selon le BEUC, cette libéralisation ne peut avoir que des avantages pour les consommateurs, car la présence de charters sur certaines liaisons obligent les compagnies régulières à consentir des tarifs moins élevés. Le BEUC estime que la déréglementation aérienne intervenue aux Etats-Unis a permis aux Américains d'économiser 10 milliards de dollars entre 1978 et 1983. – *(AFP.)*

● **Prêt de 60 millions de francs pour Tourisme et travail.** – La fédération Tourisme et travail, organisme lié à la CGT et au PC, a obtenu le 12 juillet un prêt de 60 millions de francs. *« Ce prêt*, a déclaré à l' AFP Me Chassagnon, administrateur judiciaire nommé après le dépôt de bilan, *consenti pour quinze ans par la Caisse centrale de crédit coopératif, sous l'égide du gouvernement, ne règle pas définitivement les problèmes financiers de l'association mais permet d'assurer les séjours de 210.000 adhérents de l'association. »* Depuis le début juillet, 50 000 personnes sont déjà parties en vacances par l'intermédiaire de cette fédération

SOCIAL

DIMINUTION SAISONNIÈRE DU NOMBRE DES CHOMEURS INDEMNISÉS

Le chômage indemnisé a enregistré fin juin une baisse de caractère « saisonnier ». Selon les statistiques de l'UNEDIC publiées le 15 juillet, le nombre d'allocataires en cours d'indemnisation fin juin s'élevait à 1 943 056 contre 1 983 852 le mois précédent (– 2,1 %). Si on ajoute les chômeurs ayant déposé une demande d'allocation et qui feront *l'objet d'une décision positive* avec effet rétroactif, on peut estimer à 2 274 910 le nombre de personnes qui auront reçu une allocation au titre du dernier jour du mois de juin contre 2 341 664 fin mai. La hausse du nombre de dossiers déposés en cours de mois (+ 6.1 % en juin par rapport à mai) a un caractère également saisonnier, mais *« le flux est toutefois supérieur à celui enregistré les années passées »*.

Fin juin, les bénéficiaires d'allocations versées par les ASSEDIC se répartissaient en 1 591 524 demandeurs d'emploi (– 3,4 % en un mois, + 14,5 % en un an), 672 672 préretraités (– 1,2 % en un mois, – 4.8 % *en un an) et 10 714 indemnités de* formation (– 21,9 % en un mois).

● ***Préavis de grève des contrôleurs aériens du 26 au 29 juillet.*** –

Le Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (SNCTA) a déposé *un préavis de grève* pour la période allant du vendredi 26 juillet à midi au lundi 29 juillet à midi. Ce mot d'ordre concerne les cinq centres de contrôle régionaux ainsi que la totalité des tours de contrôle. Il pourrait entraîner d'importantes perturbations pendant un week-end de départs en vacances. Le SNCTA entend protester, par cet arrêt de travail, contre les projets qui aboutiraient à ne plus prendre en compte les primes dans le calcul des retraites et à retirer les contrôleurs aériens de certaines tours de contrôle.

APRÈS DES DÉBRAYAGES LIMITÉS AU MANS ET A FLINS

La situation est redevenue calme chez Renault

Aucun débrayage n'était observé dans l'ensemble des usines de la régie Renault le 16 juillet au matin, selon la direction. Un meeting CGT-CFDT était prévu à *13 h 30* au Mans. Le 15 juillet, les mouvements organisés par la CGT, avec parfois le soutien de la CFDT, contre l'« *amputation* » de la prime hiérarchisée de septembre, ont été de faible ampleur. Seule l'usine du Mans a été touchée : un débrayage d'une heure, à l'appel de la CGT et de la CFDT, pour l'équipe du matin et un autre d'une heure et demie, pour celle de l'après-midi, ont concerné en moyenne 38 % du personnel. Ce dernier entendait également protester contre la filiation du secteur machinisme agricole.

A Flins, la CGT et la CFDT avaient appelé les équipes du matin et de l'après-midi à un arrêt de travail d'une demi-heure. Selon la direction, seuls 244 des 11 392 présents (soit 2,14 %) ont cessé le travail.

Dans les autres établissements, il n'y a pas eu de débrayage (à Billancourt, une délégation a été envoyée auprès de la direction).

La période est fort peu propice à une véritable mobilisation. Le personnel de production doit prendre ses congés d'été à partir du 2 août. Le 15 juillet, les ouvriers de Cléon et de Douai étaient en chômage technique. Dans une déclaration, le 15 juillet, M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie CGT, a appelé à l'« *élévation de l'action dans toutes les entreprises du groupe Renault* ». « *Les débrayages, assemblées, meetings, organisés dans cette période dans toutes les usines, vont prendre beaucoup plus d'ampleur, tellement l'indignation est profonde chez les salariés de Renault* », affirme-t-il.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Défaillances d'entreprises : aggravation en juin.** – Au mois de juin 1985, selon l'INSEE, le nombre des entreprises défaillantes s'est élevé à 2 519, contre 2 384 en mai et 2 170 en avril. Ce qui porte à 8,5 %, pour les six premiers de 1985, l'augmentation des défaillances par rapport à la période correspondante de 1984. L'aggravation est surtout sensible dans les services aux entreprises (+ 26.1 %), les services aux particuliers (+ 23.4 %), les hôtels-cafés-restaurants (+ 20.3 %). Viennent ensuite les transports (+ 11,3 %), le bâtiment-génie civil (+ 9.1 %) et le commerce (+ 1.5 %). En revanche, dans l'industrie, le nombre des défaillances a légèrement régressé (– 2,4 %).

Social

● **La CFTC récuse la dramatisation actuelle sur l'assurance-chômage.** – « *Si des mesures urgentes sont à prendre en matière financière pour l'UNEDIC*, estime la CFTC dans un communiqué le 15 juillet, *cela ne justifie pas la dramatisation actuelle. (...) Tout se passe comme si le patronat et le gouvernement se livraient, à cette occasion, à un nouvel épisode de la partie de bras de fer qui lui est devenue coutumière.* » La CFTC se demande si M. Bérégovoy, en ayant fixé au 16 juillet « *un ultimatum* » pour l'UNEDIC ne cherche pas « *à mettre ainsi les partenaires sociaux en difficulté pour préparer le terrain à une mainmise plus grande de l'Etat sur l'indemnisation du chômage* ».

ÉTRANGER

La Pologne obtient un rééchelonnement de sa dette garantie

Les représentants de dix-sept pays (1) créanciers de la Pologne, réunis à Paris, le 15 juillet, sous la présidence de M. Jean-Claude Trichet, chef de service à la direction du Trésor, ont accordé officiellement à Varsovie le rééchelonnement jusqu'en 1996 de sa dette extérieure, selon les modalités arrêtées le 15 janvier dernier (*le Monde* du 18 janvier).

Les pays créanciers ont accepté d'étaler sur onze ans – avec une franchise de cinq ans – le service de la dette extérieure polonaise qui tombait à échéance entre le 1er janvier 1982 et le 31 décembre 1984, et dont le total s'élève à près de 12 milliards de dollars en intérêts et en capital. Ce montant représente la quasi-totalité de la dette garantie – c'est-à-dire accordée avec la caution des gouvernements – et les deux cinquièmes de l'endettement total de la Pologne (27 milliards de dollars).

Les échéances de la dette garantie restaient impayées depuis que le général Jaruzelski, en décembre 1981, avait instauré l'état de guerre, levé un an plus tard. L'accord entériné le 15 juillet par le directeur des affaires internationales au ministère polonais des finances, M. Karcz, marque donc le *« retour à la légalité financière »* de la Pologne, condition nécessaire pour que Varsovie puisse obtenir éventuellement de nouveaux crédits.

En ce qui concerne la dette polonaise à l'égard des banques privées – non garanties par les Trésors publics, – un accord de rééchelonnement, portant sur 7,3 milliards de dollars, était intervenu en avril 1984, accordant des délais de paiement jusqu'en 1994, et l'octroi de nouveaux crédits pour le paiement des intérêts.

(1) Allemagne fédérale, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Suède et Suisse.

ACCORD COMMERCIAL ET FLUVIAL ENTRE LA CHINE ET L'URSS

La Chine et l'Union soviétique ont signé un accord ouvrant au commerce et au trafic fluvial respectivement les ports de Heihe et de Blagovechtchensk, *sur l'Amour*, a annoncé, lundi 15 juillet, l'agence Chine nouvelle.

L'agence a précisé que cet accord, destiné à faciliter les échanges entre les deux régions frontalières, intervenait à la suite des discussions qui se sont tenues du 5 au 10 juillet à Blagovechtchensk entre une délégation chinoise de la province du Heilongjiang (Nord) et une délégation soviétique (*le Monde* du 9 juillet).

Chine nouvelle a rappelé que le commerce frontalier entre la Chine et l'Union soviétique avait repris en 1983. Le montant des échanges, qui a atteint 18 millions de yuans (6,42 millions de dollars) en 1984, devrait doubler d'ici à la fin de 1985.

ÉTATS-UNIS

● **Mort de Simon Kuznets, prix Nobel d'économie.** – Simon Kuznets, prix Nobel d'économie en 1971, est décédé le 9 juillet l'âge de quatre-vingt-quatre ans à son domicile de Cambridge (Massachusetts). M. Kuznets, professeur à Harvard, était selon l'économiste John Kenneth Galbraith *« peut-être l'économiste le plus influent de notre temps ». M. Kuznets est né en 1901 à Kharkov, en Russie. Il émigra aux Etats-Unis en 1922.*



CONJONCTURE

Une étude de « La Revue politique et parlementaire »

FALLAIT-IL DÉVALUER EN 1981 ?

La Revue politique et parlementaire (1) consacre son dernier numéro aux « réformes de la gauche » depuis quatre ans, en fait à l'analyse de la politique menée par les socialistes de 1981 à 1984. Comme les auteurs de cette analyse sont tous gens du pouvoir ou peu s'en faut, on ne s'étonnera pas qu'ils trouvent plus à louer qu'à blâmer. L'art est aisé, mais la critique est plus difficile.

Aussi reçoit-on comme une bouffée d'air frais la contribution de Jean Peyrelevade, président de la Compagnie financière de Suez, mais ci-devant directeur-adjoint du cabinet de Pierre Mauroy. Sous la question *« Fallait-il dévaluer en 1981 ? »* l'ancien conseiller du premier ministre dit ne pas se souvenir s'il y eut, en ce mois de mai, une réelle polémique à ce propos. Lui, en tout cas, dit clairement pourquoi il ne fallait pas le faire.

On ne pratique pas une dévaluation quand on veut mener une politique de relance par la consommation, rappelle-t-il à l'intention des *« champions* a posteriori *de la dévaluation sauvage »*, d'autant plus, ajoute-t-il, que *« les engagements internationaux que nous tenions essentiellement à respecter nous privaient à cet égard du droit de faire n'importe quoi »*.

A ses yeux, une dépréciation de la monnaie n'a de chance d'être efficace que si elle est accompagnée de mesures de rigueurs. Et voici le moment des reproches. Des reproches que Jean Peyrelevade se fait à lui-même. Avec Henri Guillaume qu'il associe à ses travaux (2), il s'en veut de n' *« avoir pas su ou pas pu* (ce qui revient au même) *peser suffisamment sur le cours des choses »* pour que la première dévaluation, celle du 4 octobre 1981, *« ait été accompagnée d'un plan économique digne de ce nom »*, dénonçant l'aspect *« plus formel et symbolique que réel »* des mesures prises, Jean Peyrelevade ajoute : *« Nous en partageons, à notre niveau, la responsabilité. »*

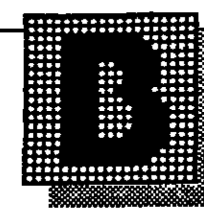
La leçon ne fut pas oubliée, et c'est même du début de 1982 que l'ancien membre du cabinet Mauroy date la prise de conscience collective qui conduisit peu à peu à l'adoption de la politique de rigueur. Une politique dont il continue de se féliciter.

F. S.

(1) *Revue politique et parlementaire*, mai/juin 1985, 90 F.

(2) Conseiller technique de M. Pierre Mauroy, M. Henri Guillaume a été nommé depuis commissaire général au Plan.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



BANQUE NATIONALE DE PARIS

BILAN 84

« DES STRUCTURES FINANCIERES RENFORCEES »

La B.N.P. sort de l'exercice écoulé avec des structures financières renforcées.
Les responsabilités nationales et internationales de notre groupe exigent que cet effort soit poursuivi. Tel est l'objectif pour les prochaines années.

René THOMAS
Président

En France

Au service des particuliers

Les guichets automatiques et la banque à domicile

● Plus de 600 G.A.B. à fin 1984.

● Gestion des comptes à domicile par le Téléservice B.

La Banque et les jeunes

● Initiation à l'épargne grâce au "Jeans Epargne."

Au service des entreprises

● Aide à la création d'entreprise par des prêts spécifiques.

● Aide au renforcement de la structure des entreprises.

● Allègement des tâches des entreprises grâce à l'outil informatique M.A.D.I.C. (Mise à disposition d'informations à la clientèle).

L'activité de la BANEXI

● La BANEXI, banque d'affaires du groupe B.N.P., a augmenté de 133 millions de francs le volume de ses participations en 1984.

Les SICAV BNP

● Le total des actifs gérés par les SICAV BNP a progressé de près de 50%.

Les résultats

Le résultat net consolidé est de 1,7 milliard de francs, (+14,2%). Les fonds propres atteignent désormais 16,2 milliards de francs, soit une progression de 25%.

(millions de F)	Résultats BNP	%	Résultats consolidés	%
Produit net bancaire produits accessoires	21.479	+ 7,1	26.094	+ 6,9
Frais généraux et amortissements	15.852	+10,9	18.106	+ 9,5
Résultats avant provisions, impôts et divers	5.627	– 2,3	7.988	+ 1,6
Provisions pour créances douteuses et risques généraux	4.428	– 1,2	5.145	0,0
Résultat net	619	+ 0,7	1.768	+ 14,2

BNP. la banque est notre métier

Dans le Monde

En 1984, la B.N.P. implantée dans 75 pays a renforcé son réseau international.

Commerce Extérieur

● La B.N.P. est la première banque française en matière de **financements à l'exportation.**

Le marché international des capitaux

● **Marché euro-obligataire : la B.N.P.** s'est classée au premier rang des banques françaises.

● **Marché de l'Ecu :** la B.N.P. a confirmé sa primauté, sur ce nouveau marché.

média-finance

ÉCONOMATS DU CENTRE

L'assemblée ordinaire du 15 juin 1985 a approuvé les comptes de l'exercice 1984, qui font ressortir un bénéfice net après impôts de 14664674 F.

Elle a décidé la distribution d'un dividende net par action de 32 F (48 F avec l'impôt déjà payé au Trésor).

Elle a ratifié la nomination comme administrateur de M. Serge Foron.

Le chiffre d'affaires de l'année 1984, en progression de 5 % sur celui de l'année précédente, s'est élevé à 3730930181 F.



GROUPE GENERALE DES EAUX

Le résultat net du groupe s'est élevé, en 1984, à 495,7 millions de francs, contre 417,3 millions de francs l'année précédente (et non 413,3 millions de francs ; voir nos éditions du 16 juillet 1985).

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT
Obligations 10,50 % – 1975

Les intérêts courus du 1er août 1984 au 31 juillet 1985 seront payables à partir du 1er août 1985 à raison de 94,50 francs par titre de 1 000 francs nominal contre détachement du coupon n° 10 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,50 francs.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 15,74 francs, augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 77,71 francs.

Le paiement des coupons sera effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie générale, recettes des finances et perceptions), auprès des bureaux de poste, de la Caisse des dépôts et consignations, au siège de la CNT, 20, avenue Rapp, 75007 Paris, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

Il est rappelé que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la Caisse nationale des télécommunications.

LATONIA INVESTMENT COMPANY SA

ÉVOLUTION AU PREMIER SEMESTRE 1985

Le ralentissement de l'économie américaine pendant les premiers mois de l'année 1985 a été favorable aux investissements en obligations. La détente des taux aux Etats-Unis (obligations du Trésor à trente ans : 11,68 % au 31 décembre 1984, 10,44 % au 28 juin 1985) a été accompagnée d'une légère baisse du dollar US contre les principales devises (environ –0,3 % contre yen, –1,0 % contre FS, –2,5 % contre DM, –3,0 % contre FF). La livre sterling s'est en revanche appréciée d'environ 11,0 % depuis le début de l'année contre dollar US.

Du fait de la bonne tenue des marchés obligataires, en particulier aux Etats-Unis, l'action Latonia a progressé de 10,8 % en dollars US pendant les six premiers mois de l'année. Cette progression a été de 6,8 % en francs français et de 8,9 % en francs suisses.

	Dollar US	Franc suisse	Franc français
31 décembre 1984	24,72	64,27	248,19*
30 juin 1985	27,39	69,98	265,14*
Progression par rapport au 31 décembre 1984	10,8 %	8,9 %	6,8 %

* La devise titres cotait FF 10,04 au 31 décembre 1984 et FF 9,68 au 30 juin 1985.

La situation du portefeuille à fin juin 1985 est représentée par le tableau suivant :

Répartition des placements par devise et par échéance (exprimée en % des actifs totaux)					
Devises	Moins de 1 mois	De 1 an à 5 ans	Au-delà de 5 ans	TOTAL	Total après opérations de change à terme
Dollar US ..	(3,4)	1,3	78,4	76,3	63,8
Livre sterling ..	6,0	–	–	6,0	6,0
Deutsche mark .	1,0	–	16,7	17,7	21,4
Yen	–	–	–	–	8,8
	3,6	1,3	95,1	100,0	100,0

L'actif net de la Société s'élevait au 30 JUIN 1985 à US $ 53737251. A cette date, le nombre d'actions en circulation était de 1961788.

Le 4 juillet 1985, l'action Latonia cotait FS 68,50 à la Bourse de Genève et FF 263,00 à la Bourse de Paris.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT – Obligations 14 % – 1980

Les intérêts courus du 3 août 1984 au 2 août 1985 seront payables à partir du 3 août 1985, à raison de 252 F par titre de 2 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 5, après retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 28 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 41,98 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 207,22 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans les séries de numéros 572111 à 600000 et 12001 à 73860 sortis au tirage au sort du 7 juin 1985 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F, coupon n° 6 au 3 août 1986 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie générale, recettes des finances et perceptions), auprès des bureaux de poste, de la Caisse des dépôts et consignations, au siège de la CNT, 20, avenue Rapp, Paris (7e), ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

Il est rappelé :

– D'une part que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la CNT ;

– D'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la CNT dès réception, sous bordereau, des certificats nominatifs concernés ;

– enfin, que les titres compris dans les séries de numéros 143766 à 170765, 293074 à 325073, 458524 à 483523, 21726 à 50000 et 54001 à 60475 sont respectivement remboursables depuis le 3 août 1981, le 3 août 1982, le 3 août 1983 et le 3 août 1984.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Les Collectivités de la Région partout présentes pour agir

Emprunt Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

1 150 000 000 F

16 Juillet 1985

12,10 %

Obligations de 5 000 F. émises au pair.
Jouissance, règlement : le 30 Juillet 1985. Durée : 12 ans.
Amortissement : en 10 annuités constantes après un différé de 2 ans.

Taux de rendement actuariel brut : 12,10 %

Souscription dans les Banques, chez les Comptables du Trésor, dans les Bureaux de Poste et les Caisses d'Epargne. Les intérêts de ces titres figurent parmi les revenus ouvrant droit à l'abattement de 5.000 F par an. Une note d'information (visa C.O.B. n° 85-194 du 18 juin 1985) peut être obtenue sans frais auprès de la C.A.E.C.L., 56, rue de Lille, 75356 PARIS, et des établissements chargés du placement.

20 Collectivités de Provence-Alpes-Côte d'Azur se groupent pour émettre cet emprunt :
REGION,
DEPARTEMENTS : Alpes de Haute Provence, Alpes Maritimes, Bouches du Rhône, Vaucluse.
VILLES : Aix en Provence, Cannes, Carpentras, Cavaillon, Draguignan, Grasse, Marignane, Marseille, Martigues, Menton, Nice, Pertuis, Le Pontet, Salon de Provence, Toulon.

Avec le concours de la CAECL

MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 28 décembre 1984

	5 juillet	12 juillet
Valeurs franç. à revenu variable	120,7	120,8
Valeurs industrielles	113,6	113,6
Valeurs étrangères	107,1	101,2
Pétroles-Energie	91,7	88,7
Chimie	126,8	128,2
Métallurgie, mécanique	135	133,7
Electricité, électronique	123,8	123,9
Bâtiment et matériaux	132	131,3
Ind. de consommation non alimentaire	108,5	110,2
Agro-alimentaire	103,1	103,2
Distribution	117	119,8
Transports, loisirs, services	118,7	121,3
Assurances	147,6	147
Crédit banque	128,7	128,7
Sicomi	114	112,6
Immobilier et foncier	122,1	122,3
Investissement et portefeuille	157,7	158,7
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs françaises à revenu fixe	103	103,4
Emprunts d'Etat	102,7	103,3
Emprunts garantis et assimilés	103,3	103,5
Sociétés	102,7	103
Base 100 en 1949 :		
Valeurs françaises à revenu variable	1 885,3	1 886,8
Valeurs étrangères	3 384,3	3 197,9
Base 100 en 1972 :		
Valeurs françaises à revenu variable	272	272,2
Valeurs étrangères	457	432,6
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des valeurs françaises à revenu fixe	113,1	113,6
Emprunt d'Etat	113	113,7
Emprunts garantis et assimilés	113,2	113,4
Sociétés	114	114,4

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	219,6	219,8
Produits de base	171,9	170,3
Construction	156,3	155,6
Biens d'équipement	215,5	213,3
Biens de consom. durables	221,8	224
Biens de consom. non durables	290,1	293,1
Biens de consom. alimentaires	251,4	251,9
Services	192,6	194,7
Sociétés financières	308,5	310,4
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	214,5	216,2
Valeurs industrielles	203,3	208,8

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 31 décembre 1981

Indice général	193,3	190,7

NEW-YORK

Sous le signe du côlon

La première séance de la semaine aurait pu être bonne à Wall Street si les opérateurs *n'avaient cédé à l'inquiétude que leur* inspirait l'état de santé du président Reagan. Malgré une tendance à l'irrégularité, tout avait bien commencé, et, un moment, l'indice des industrielles avait même culminé à 1 347,67. La nouvelle selon laquelle le rétablissement du chef de l'exécutif était en bonne voie avait rassuré, mais la crainte est venue ensuite de la nature de la tumeur retirée par les chirurgiens. Bénigne ou maligne ? Dans l'incertitude, des vente de précaution furent faites, et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 335,46 (– 3,13 points).

C'est après la séance seulement que l'information tombait : cancer, mais limité à une portion de l'intestin entièrement retirée. Comment la communauté va-t-elle réagir ? Nul ne se hasardait à faire le moindre commentaire à ce sujet.

Durant la journée, la Bourse eut à connaître aussi des bénéfices d'IBM, sa vedette étoile, pour le deuxième trimestre : – 13,2 % de baisse. Ce résultat était attendu. Il n'eut pas d'effet sur le marché. En revanche, l'annonce d'une diminution des stocks industriels en juin (– 0,4 %), la plus forte en deux ans, est apparue comme un signe précurseur d'une reprise de la croissance. L'activité a porté sur 103,92 millions de titres contre 120,26 millions.

VALEURS	Cours du 12 juillet	Cours du 15 juillet
Alcoa	34	34
A.T.T.	23 1/4	22 1/8
Boeing	47 1/4	47 5/8
Chase Manhattan Bank	62 1/2	60 5/8
Du Pont de Nemours	57 3/4	58 1/4
Eastman Kodak	45 5/8	45 1/2
Exxon	52 1/2	52 3/8
Ford	43 1/8	42 3/4
General Electric	60 5/8	60 7/8
General Foods	83 1/4	83 1/8
General Motors	68 1/4	67 5/8
Goodyear	28 1/2	28 1/2
I.B.M.	124 1/4	125 1/2
I.T.T.	31 5/8	31 3/4
Mobil Oil	29 3/4	29 1/2
Pfizer	52	52 1/2
Schlumberger	37 7/8	37 1/8
Texaco	36 3/8	36 5/8
U.A.L. Inc.	56 3/4	56 5/8
Union Carbide	48 5/8	48 3/8
U.S. Steel	26 5/8	26 3/4
Westinghouse	35 3/8	34 1/8
Xerox Corp.	54 3/4	54 7/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

FORTE BAISSE DES RÉSULTATS D'IBM. – Le géant mondial de l'informatique annonce pour le second trimestre un bénéfice de 1,41 milliard de dollars en baisse de 13 % par rapport à la période correspondante de 1984. *Ce résultat est en* ligne avec les prévisions des analystes. Pour le semestre, la diminution des profits atteint ainsi 14,9 % (2,4 milliards de dollars contre 2,82 milliards).

Les analystes se montrent désormais assez optimistes. Selon eux, la faiblesse actuelle du dollar, dont la force (récemment) est, avec le ralentissement économique, à l'origine de la chute des profits, devrait permettre au groupe de rattraper son retard durant la seconde partie de l'année. Les ventes suivent (11,4 milliards de dollars au 30 juin contre 11,2 milliards). Le plus grand nombre estiment que le creux de la vague a été atteint. D'autre part, l'annonce par la firme du lancement d'un nouveau grand ordinateur de gestion de la *ligne Sierra a produit une excellente* impression. La clientèle, qui avait différé ses commandes en prévision de la sortie de ce nouvel appareil, pourrait contribuer par leurs achats à favoriser le redressement du groupe.

Pour l'année entière, les pronostics de bénéfice par action portent sur 10,90 dollars contre 10,77 dollars pour l'année écoulée.

MITSUBISHI CORP. – Pour l'exercice clos le 31 mars dernier, le groupe annonce un résultat net de 32,1 milliards de yens (+ 19,8 %) pour un chiffre d'affaires de 17 221 millions de yens en hausse de 9 %. Le bénéfice net consolidé se situerait entre 34 milliards et 35 milliards de yens. Les exportations ont augmenté de 5,1 % pour atteindre 2 834 milliards de yens.

MASERATI VA QUADRUPLER SON CAPITAL. – L'administrateur délégué de cette firme italienne annonce le quadruplement du capital dont le montant passera de 16 milliards à 67 milliards de lires. L'émission d'actions nouvelles sera souscrite par *les actionnaires actuels au prorata de leurs* participations.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	11 juillet	12 juillet
Valeurs françaises	118,6	–
Valeurs étrangères	103 1	–

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	11 juillet	12 juillet
Indice général	218,3	219,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 16 juillet .... 9 15/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15 juillet	16 juillet
1 dollar (en yens)	238,60	235,20

BOURSE DE PARIS Comptant 12 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	2 342
5 %	....	2 219
3 % amort. 45-54	....	2 844
Emp. 7 % 1973	7985	..
Emp. 8,80 % 77	119 65	1 230
9,80 % 78/93	97 45	0 027
8,80 % 78/86	98 24	5 135
10,80 % 79/94	100 30	9 232
13,25 % 80/90	106 40	1 462
13,80 % 80/87	108 42	10 208
13,80 % 81/89	109 20	6 768
16,75 % 81/87	111 64	14 042
16,20 % 82/90	118 80	8 033
16 % juin 82	119 50	1 490
E.D.F. 7,8 % 61	146 60	7 177
E.D.F. 14,5 % 80-92	106 20	1 609
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 50	0 364
CNB Paribas	103 55	0 364
CNB Suez	103 50	0 364
CNI janv. 82	102 70	0 364

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	150	156
A.G.F. (St Cent.)	1900	1890
Amrep	49 20	51 20
André Roudière	280 80	280 80
Applic. Hydraul.	362	372
Arbel	72	71 90
Artois	1560	1550
Avenir Publicité	1100	1125
Bain C. Monaco	350	350 20
Banania	461	461
Banque Hypoth. Eur.	330	360
B.G.I.	274	274
Blanzy-Ouest	498	478 o
B.N.P. Intercontin.	170	170
Bénédictine	2810	2810
Bon-Marché	254	244
Café	572	570
Cambodge	335	348 30
C.A.M.E.	144	147 50
Campenon Bern.	185	181
Caout. Padang	509	....
Carbone-Lorraine	267 20	278
Caves Roquefort	1557	1557
C.E.G.Frig.	500	505
C.E.M.	51	50 60
Centen. Blanzy	990	990
Centrest (Ny)	125	128
Cerabati	47 80	44 40
C.F.C.	270	272
C.F.F. Ferrailles	386	355
C.F.S.	590	....
C.G.V.	290	289
Chambon (M.)	426	426
Chambourcy (M.)	1215	1214
Champex (Ny)	130	130
C.I. Maritime	575	580
Citram (B)	190	190
Clause	700	705
Cofradel (Ly)	570	560
Cogifi	350	352
Comiphos	249	260
Comp. Lyon-Alem.	338	351 50
Concorde (La)	650	650
C.M.P.	13 75	13 35
Crédit (C.F.B.)	345	349
Créd. Gén. Ind.	579	574
Cr. Universel (Cie)	613	610
Créditel	140 50	140 20
Darblay S.A.	441 90	407
Darty Act. d. p.	1181	1216
De Dietrich	597	546
Degremont	140 10	....
Delalande S.A.	930	930
Delmas-Vieilj. (Fin.)	785	785
Didot-Bottin	600	600
Dist. Indochine	1352	....
Drag. Trav. Pub.	138	132
Duc-Lamothe	150 70	150
Eaux Bass. Vichy	1580	....
Eaux Vittel	1205	1250
Economats Centre	541	541
Electro-Banque	326	330
Electro-Financ.	560	565
Elf-Antargaz	305	310
E.L.M. Leblanc	343	344
Enelfi-Bretagne	154 20	154
Entrepôts Paris	514	514
Epargne (B)	1240	1190
Escaut-Meuse	701	....
Europ. Accumul.	56 80	54 80
Eternit	1250	1300
Exor	1760	1750
Ferm. Vichy (Ly)	200	176 o
Finalens	170 50	177 30
FIPP	116	116 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Fnac	550	550
Focep (Chât. eau)	875	900
Foncière (Cie)	377	377
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2082	2150
Foncina	316	314
Forges Strasbourg	280	280
Forister	1145	1145
Fougerolle	85 50	82 60
France I.A.R.D.	202 70	194 60
France (La)	2872	2757
From. Paul Renard	735	....
GAN	2950	2950
Gaumont	590	567
Gaz et Eaux	1650	1716
Genty S.A.	430	430
Gér. Arm. Hold.	66 90	66
Gévelot	310 10	298
Gr. Fin. Constr.	279	280 50
Gds Moul. Corbeil	208 10	200 c
Gds Moul. Paris	502	500
Groupe Victoire	1687	1700
G. Transp. Ind.	194 40	188
H.G.P.	11760	12050
Hydroc. St-Denis	125 90	147 30
Immindo S.A.	310	310
Immivest	235	231
Immobail	420	404
Immobanque	681	690
Immob. Marseille	4160	4160
Immofice	435	420
Industrielle Cie	1700	1715
Invest. (Sté Cent.)	1230	1230
Jaeger	210	210 50
Lafitte-Bail	415	420
Lambert Frères	59	58
La Brosse-Dupont	291 50	280 50
Lille-Bonnières	406	406
Locabail Immob.	671	675
Loca-Expansion	295	297
Locafinancière	380	395
Locatel	288	292
Lordex (Ny)	155	155
Louvre	1040	1060
Machines Bull	40 50	42 10
Magasins Uniprix	163	163
Magnant S.A.	117	109 o
Maritimes Part.	185	....
Métal Déployé	426 50	425
M. H.	82 30	86 40
Mors	190	197
Naval Worms	175	175
Navig. (Nat. de)	121	123
Nicolas	435	452 40
Nobel Bozel	9	8 50
OPB Paribas	200	201 90
Optorg	157 20	160
Origny-Desvroise	163	162
Palais Nouveauté	485	480
Paris France	200	204 50
Paris-Orléans	166 10	172 70 d
Part. Fin. Gest. Im.	777	778
Pathé-Cinéma	....	....
Piles Wonder	820	810
Piper-Heidsieck	584	585
P.L.M.	170	174
Porcher	190	188
Providence S.A.	570	580
Publicis	1930	1950
Raff. Souf. R.	156	167
Révillon	480 20	480
Ricqlès-Zan	160	155
Rochefortaise S.A.	256	258
Rochette-Cenpa	45	44 10
Rosario (Fin.)	224	216
Rougier et Fils	80	80 10
Rousselot S.A.	....	....
Sacer	57 90	58
Sacilor	31 30	28 50 o
SAFAA	273 80	....
Safic-Alcan	365	370
SAFT	750	750
Saunier-Duval	25	25
Saint-Raphaël	96 90	100
Salins du Midi	354	360
Santa-Fé	172	167
Satam	175	175
Savoisienne (M)	108 20	....
SCAC	230 40	236
Senelle Maubeuge	385	....
S.E.P. (M)	172	178
Serv. Equip. Véh.	36 90	36 60
Sich	86 50	....
Sicotel	355	369
Sintra-Alcatel	570	575
Siminor	160	151
Sipn (Plant. Hévéas)	270	270
SMAC Aciéroid	110 50	110 10
Sté Générale (c. inv.)	586	587
Sofal financière	578	590
Sofio	240	240
Soficomi	660	660
S.O.F.I.P. (M)	90 50	97
Sofragi	865	869
Soudure Autog.	199	202
Sovabail	680	682

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Spéichim	125	120
S.P.I.	550	550
Soie Batignolles	250	245
Sterni	445	450
Taittinger	1230	1210
Testut-Aequitas	521	520
Tour Eiffel	389 30	373 80
Ufiner S.M.D.	440	436
Ugimo	319	319
Ugine Gueugnon	66 90	69 60
Unibail	699	700
Unipol	141	142 50
U.A.P.	3560	3600
Union Brasseries	145	....
Un. Imm. France	386	386
Un. Ind. Crédit	625	630
Usinor	5 95	....
U.T.A.	774	780
Vicat	349 40	....
Virax	123 50	123 50
Waterman S.A.	443	440
Brass. du Maroc	141 40	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	486	....
Akzo	331	327
Alcan Alum	225	....
Algemeine Bank	1345	1350
American Brands	650	640
Am. Petrofina	550	....
Arbed	245	....
Asturienne Mines	116	....
Bco Pop Espanol	98	105
Banque Ottomane	954	....
B. Régl. Internat.	29050	30000
Barlow Rand	55	55 c
Blyvoor	63 10	64 90
Bowater	32 10	....
Br. Lambert	314 90	310 10
Canadian-Pacific	410	397 60
Commerzbank	707	....
Dart. and Kraft	1000	1040
De Beers (port.)	48 50	....
Dow Chemical	335	330
Dresdner Bank	827	854
Finoutremer	230	....
Gén. Belgique	288 20	286
Gevaert	585	580
Glaxo	153	150
Goodyear	275	275
Grace and Co	389 50	....
Gulf Oil Canada	126 50	....
Hartebeest	47 10	46 05
Honeywell Inc.	581	580
Hoogoven	173	....
I. C. Industries	320	330
I.H.C. Caland N.V.	96	....
Int. Min. Chem	395	....
Johannesburg	1000	998
Kubota	13 20	12 80
Latonia	264	266
Mannesmann	611	....
Marks-Spencer	16 70	....
Midland Bank Plc	50 90	49 50
Mineral-Ressourc.	80 10	80 10
Noranda	106 40	107 10
Olivetti	28 70	29
Pakhoed Holding	170 10	172 50
Pfizer Inc.	490	495
Pirelli	14 80	....
Procter Gamble	550	551
Ricoh Cy Ltd	36 75	....
Rolinco	198	196 40
Robeco	217 30	215 30
Rodamco	396	....
Shell fr. (port.)	88	....
S.K.F. Aktiebolag	215	220
Sperry Rand	489	480 10
Steel Cy of Can.	143	....
Stilfontein	82	....
Sud. Allumettes	220	186 o
Tenneco	401	....
Thorn EMI	52	47 o
Thyssen c. 1 000	280	330 d
Toray indust. inc	18 50	18 05
Vieille Montagne	871	....
Wagons-Lits	500	495
West Rand	42	42

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1995	....
BAFIP	638	638
Calberson	332	332
Cap Gemini Sogeti	1028	1036
C. Equip. Elect.	293	292
C. Occid. Forestière	145	145
Dafsa	250	250
Dauphin O.T.A.	1920	1920
Elect. S. Dassault	770	798
Filipacchi	554	554
Guy Degrenne	698	690
Merlin Immobilier	355	355
Métallurg. Minière	220	228 80
M.M.B	380	390
Navale-Delmas	388	398
Om. Gest. Fin.	305	303
Petit Bateau	320	322
Petrofigaz	663	636
Pochet	1700	1632
Poron	328	330
S.C.G.P.M.	312	313
S.E.P.	765	804
Sofibus	224	227
Sovac	870	900

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bone	295	....
Cochery	60	60
Coparex	477 40	480
Hydro-Energie	282	282
Rorento N.V.	130 50	130
S.P.R.	131	138
Thann et Mulhouse	105 10	....
Ufinex	335	345

SICAV 12/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A. A. A.	517 24	504 62
Actions France	291 26	278 05
Actions-Investiss.	279 55	266 87
Actions sélectives	416 20	397 33
Aedificandi	444 05	423 91
A.G.F. 5000	305 61	291 75
Agfimo	463 12	442 12
A.G.F. Interfonds	365 14	348 58
Altefi	212 61	202 97
A.L.T.O.	182 98	174 66
Amérique Gestion	436 77	416 96
Argonautes	276	263 48
Assoc. St-Honoré	12674 10	12611 04
Associc	23285 47	23285 47
Bourse-Investiss.	335 11	319 91
Bred Associations	2364 66	2357 59
Capital Plus	1448 51	1448 51
Columbia (ex W.I.)	723 40	690 60
Convertimmo	292 28	281 04
Cortal court terme	10735 46	10735 46 ♦
Cortexa	921 68	879 89
Crédinter	377 24	360 13
Croiss. Immobil.	453 82	433 24
Démeter	12345 09	12345 09
Drouot-France	408 37	389 85 ♦
Drouot-Investiss.	778 38	743 08 ♦
Drouot-Sécurité	198 10	189 12 ♦
Drouot-Sélection	129 99	124 10 ♦
Ecur	1015 81	1000 80
Energia	235 46	224 50
Eparcic	58413 22	58296 83
Eparcourt Sicav	7032 71	7015 17
Epargne Associations	23323 06	23253 30
Epargne-Capital	6570 63	6505 57
Épargne-Croiss.	1389 70	1307 59
Epargne-Industr.	494 40	471 98
Epargne-Inter	605 70	578 23
Epargne-Long-Terme	1229 20	1173 46
Epargne-Oblig.	183 21	174 90
Epargne-Unie	942 40	899 67
Epargne-Valeur	350 71	334 81
Eparoblig	1195 93	1193 54
Eurocic	8524 58	8138 02
Euro-Croissance	429 43	409 96
Europe Investiss.	1278	1221
Financière Plus	21641 89	21598 69
Foncier Investiss.	794 11	758 10
Foncival	189 95	181 34
France-Garantie	285 20	279 61
France-Investiss.	454 62	434 20
France-Net	114 23	111 66
France-Obligations	395 29	389 45
Francic	267 06	254 95
Fructidor	236 70	225 97
Fructifrance	505 48	482 56

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Fructivar	69418 75	69245 64
Fruco-Première	11076 75	10913 05
Gestilion	56070 70	55930 87
Gestion Associations	120 93	117 98
Gestion Mobilière	579 96	553 66
Gest. Rendement	465 41	444 31
Gest. Sél. France	473 40	451 93
Haussmann-Epargne	1123 11	1123 11
Haussmann Oblig.	1315 60	1255 94
Horizon	876 32	850 80
I.M.S.I.	453 67	433 10
Indo-Suez Valeurs	635 93	607 09
Ind. française	12701 92	12452 86
Interoblig.	9957 47	9574 49
Intersélect France	328 21	313 33
Intervaleurs Indust.	436 86	417 05
Invest. net	12526 28	12501 28
Invest. Obligataire	14825 56	14795 97
Invest. Placements	808 55	771 89
Japacic	115 93	110 67
Laffitte-crt-terme	116290 76	116290 76
Laffitte-Expansion	666 12	635 91
Laffitte-France	235 94	225 12
Laffitte-Japon	225 02	214 82
Laffitte-Oblig.	143 59	137 08
Laffitte-Placements	113338 78	113225 55
Laffitte-Rend.	192 21	183 49
Laffitte-Tokyo	898 11	857 38
Lion-Associations	11491 10	11491 10
Lion-Institutionnels	22829 88	22772 95
Lionplus	60938 03	60334 68
Livret portefeuille	494 25	479 85
Mondiale Investissem.	348 59	348 59
Monecic	53032 12	53032 12
Multi-Obligations	435 90	416 13
Mutuelle Unie Sél.	116 34	111 06 ♦
Natio.-Assoc.	6395 57	6382 80
Natio.-Epargne	12852 19	12724 94
Natio.-Inter.	935 87	893 43
Natio.-Obligations	470 72	443 37
Natio.-Patrimoine	1058 37	1030 04
Natio.-Placements	62470 33	62470 33
Natio.-Valeurs	540 65	516 13
Nord-Sud Dévelop.	1052 25	1050 15
Oblicoop Sicav	1190 94	1167 59
Oblifon	1148 30	1096 23
Orsens-Gestion	111 17	106 13
Pareurope	632 90	604 20
Paribas Epargne	13426 24	13372 75
Paribas Gestion	540 55	516 04
Parnasse-Valor	1019 28	1018 26
Patrimoine-Retraite	1371 21	1344 32
Phenix Placements	241 10	239 90
Pierre Investiss.	512 37	489 14

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Placement crt-terme	60404 13	60404 13
P.M.E. St-Honoré	305 96	291 99
Prv Associations	20507 67	20507 67
Province Investiss.	335 55	335 55
Rentacic	155 84	153 54
Revenus Trimestriels	5536 60	5454 78
Revenu Vert	1060 98	1050 46
St-Honoré Bio-aliment.	529 90	505 87
St-Honoré Pacifique	397 58	379 55
St-Honoré Réal	10393 90	10342 19
St-Honoré Rendement	11553 06	11495 58
St-Honoré Technol.	639 80	610 79
Securicic	10112 45	10102 35
Sécur. Mobilière	405 31	386 93
Sél. court terme	11571 78	11485 62
Sélec. Mobil. Div.	352 93	336 93
Sélection-Rendem.	174 47	170 21
Sélect. Val. Franç.	230 20	219 76
Séquanaise Associat.	57593 43	57593 43
Séquan. court terme	57759 49	57759 49
Séquan. Obl. croiss.	54585 88	54585 88
Sicaden (Casden BP)	687 26	677 10
Sicav-Associations	1229 71	1227 26
S.F.I. fr. et étr.	475 10	457 56
Sicavimmo	581 29	554 93
Sicav 5000	244 84	233 74
Slivafrance	396 03	378 07
Slivam	333 58	318 45
Slivarente	196 93	188
Slivinter	345 71	330 03
S.I.–Est	1090 80	1041 34
S.I.G.	811 77	774 60
S.N.I.	1058 30	1010 31
Sofinvest	454 79	434 17
Sogepargne	360 21	347 19
Sogevar	874 09	834 44
Sogintér	1097 12	1047 37
Soleil Investiss.	424 93	405 66
Technocic	1021 11	974 81
U.A.P. Investiss.	353 96	337 81
Uni-Associations	111 82	111 82
Unifrance	307 25	293 32
Unifoncier	870 18	830 72
Uni-Garantie	1274 19	1247 98
Unigestion	687 38	656 21
Uni-Japon	1028 54	981 90
Uni-Régions	1910 55	1823 91
Univerte	1875 44	1815 77
Univar	155 59	155 59
Univers-Obligations	1112 60	1076 02
Valoram	396 83	378 84
Valorg	1298 50	1297 20
Valreal	69615 22	69545 77

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1804	4,5 % 1973	1587	1600	1601	+ 0 88
1031	B.N.P.	1036	1036	1036	....
970	C.C.F.	984	983	983	– 0 10
4238	C.N.E. 3 %	4275	4243	4244	– 0 72
1510	Electricité T.P.	1489	1480	1485	– 0 26
1070	Renault T.P.	1051	1047	1045	– 0 57
1679	Rhone-Poul. T.P.	1665	1663	1663	– 0 12
1273	St-Gobain T.P.	1281	1280	1280	– 0 07
1270	Thomson T.P.	1289	1287	1287	– 0 15
265	Accor	270 50	268	268	– 0 92
650	Agence Havas	670	665	665	– 0 74
670	Air Liquide	602	601	600	– 0 33
800	Als. Superm.	800	800	800	....
148	A.L.S.P.I.	145	146 50	146 50	+ 1 03
305	Alsthom-Atl.	292 80	295	295	+ 0 75
980	Arjom. Prioux	940	942	940	....
90	Aussedat-Rey	80	78	78	– 2 50
930	Avi. Entrepr.	1000	1000	1000	....
1360	Av. Dass.-Br.	1189	1190	1190	+ 0 08
360	Bail-Equipem.	363	357	357	– 1 65
800	Bail-Investiss.	800	800	801	+ 0 12
640	Cie Bancaire	616	628	627	+ 1 78
295	Bazar H.-V.	297	303	304	+ 2 35
285	Béghin-Say	265	265	265	....
315	Berger	313	318	318	+ 1 59
535	Bic	529	528	528	– 0 18
550	B.I.S.	595	591	591	– 0 67
1350	Biscuit (Géné.)	1300	1300	1300	....
1930	Bongrain S.A.	1875	1870	1870	– 0 26
820	Bouygues	768	769	769	+ 0 13
2520	B.S.N.	2400	2423	2415	+ 0 62
2180	Carrefour	2098	2100	2100	+ 0 09
900	Casino	910	958	958	+ 5 27
800	Cedis	733	733	733	....
600	Cetelem	599	599	580	– 3 17
1030	C.F.A.O.	957	960	961	+ 0 41
180	C.F.D.E.	176	178	178	+ 1 13
800	C.G.I.P.	772	778	778	+ 0 77
840	Carnaud	754	761	761	+ 0 92
650	Chargeurs S.A.	651	650	650	– 0 15
49	Chiers-Châtill.	47 60	48	46 60	– 2 10
350	Ciments franç.	325 60	328	328	+ 0 73
1270	C.I.T. Alcatel	1225	1210	1210	– 1 22
515	Club Méditerr.	550	550	545	– 0 90
139	Codetel	140	140	140	....
295	Colimeg	301	303	303	+ 0 66
295	Coles	255	248	248	– 2 74
183	Compt. Entrepr.	171	175	175	+ 2 33
450	Compt. Mod.	336	335	335	– 0 29
875	Créd. Foncier	815	825	828	+ 1 59
305	Crédit F. Imm.	305	308	306	....
735	Crédit Nat.	710	720	723	+ 1 83
250	Creusot	220 50	226	226 50	+ 2 72
2010	Damart-Servip	1995	1995	1995	....
1460	Darty	1400	1460	1470	+ 5
205	Dév. Rég. P.d.C	204	204	204	....
1210	Docks France	1189	1200	1199	+ 0 84
270	D.M.C.	241	250	248 60	+ 3 11
625	Dumez	715	710	705	– 1 39
680	Eaux (Gén.)	665	665	665	....
1650	Ecco	1380	1379	1379	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
210	Elf-Aquitaine	194	191	192	– 1 03
205	– (certific.)	191 10	191 70	191 70	+ 0 31
1530	Epeda-B-Faure	1400	1395	1395	– 0 35
2420	Essilor	2375	2335	2336	– 1 64
520	Esso S.A.F.	485	472	474	– 2 26
1510	Eurafrance	1471	1535	1535	+ 4 35
870	Eurocom	880	865	865	– 1 70
1120	Euromarché	1175	1175	1175	....
830	Europe n° 1	810	800	800	– 1 23
1200	Facom	1142	1168	1168	+ 2 27
740	Fichet-Bauche	705	715	720	+ 2 12
185	Finextel	191 50	191 20	191 10	– 0 20
405	Fives-Lille	382	382	384	+ 0 52
70	Fonderie (Gén.)	70 50	70	70	– 0 70
78	Fraissinet	81	79 50	79 50	– 1 85
310	Francarep	298	299	299	+ 0 33
1170	Fromageries Bel	1100	1100	1090	– 0 90
650	Gal. Lafayette	723	740	740	+ 2 35
680	Gén. Géophys.	660	660	665	+ 0 75
880	Gerland	636	636	636	....
280	GTM-Entrepose	302	305	305	+ 0 99
300	Guyenne-Gasc.	395	398 80	385	– 2 53
....	Hachette	....	....	....	....
470	Hénin (La)	471	473	472	+ 0 21
109	Imétal	100 90	100 90	100 10	– 0 79
446	Imm. Plaine-M.	469	469	468	– 0 21
1750	Inst. Mérieux	1690	1720	1750	+ 3 55
530	Interbail	504	510	510	+ 1 19
2620	Intertechnique	2500	2490	2490	– 0 40
340	J. Lefebvre	310	312	319	+ 2 90
1100	Lab. Bellon	1265	1290	1290	+ 1 97
650	Lafarge-Coppée	518	520	521	+ 0 57
1060	Lebon	1100	1087	1090	– 0 90
2250	Legrand	2220	2200	2210	– 0 45
700	Leseur	648	640	640	– 1 23
455	Locafrance	417	425	423	+ 1 43
870	Locindus	846	848	848	+ 0 23
780	L. Vuitton S.A.	757	778	777	+ 2 64
525	Luchaire	524	525	526	+ 0 38
835	Lyonn. Eaux	845	852	852	+ 0 82
225	Mais. Phénix	230	230	230	....
750	Majorette (Ly)	700	690	690	– 1 42
149	Manurhin	131	133	135	+ 3 05
255	Mar. Wendel	247	255	255	+ 3 23
1780	Martell	1601	1710	1670	+ 4 30
2060	Merlin-Gerin	2040	2010	2005	– 1 71
1820	Matra	1660	1750	1745	+ 5 12
1020	Michelin	1225	1232	1232	+ 0 57
2680	Midi (Cie)	2742	2790	2800	+ 2 11
246	Midland Bk S.A.	248	252	253	+ 2 01
95	M.M. Penarroya	87	85	85 90	– 1 26
1940	Moët-Hennessy	1953	1941	1942	– 0 56
800	Mot. Leroy-S.	631	695	695	+ 10 14
88	Moulinex	86 80	86 10	87	+ 0 23
405	Navig. Mixtes	425	435	434	+ 2 11
87	Nord-Est	90 80	91 50	91 70	+ 0 99
540	Norton (Ny)	540	545	545	+ 0 92
175	Nouvelles Gal.	156	156	157	+ 1 29
705	Occident. (Gén.)	723	734	730	+ 0 96
230	Olida-Caby	200 10	200	200	– 0 04
1220	Omn. F. Paris	1150	1182	1152	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
250	Opfi-Paribas	241	244	244	+ 1 24
2510	Oréal (L')	2389	2415	2415	+ 1 08
151	Papet. Gascogne	148 50	145	145	– 1 02
1030	Paris-Réescomp.	1005	1010	1015	+ 0 99
420	Pechelbronn	415	417	417	+ 0 48
850	Penhoët	789	800	800	+ 1 39
775	Pernod-Ricard	728	730	730	+ 0 27
109	Pétroles B.P.	111 20	109 80	109 80	– 1 25
400	Peugeot S.A.	359 50	359 70	359 70	+ 0 05
64	Pocian	64 50	65 40	65 50	+ 1 55
625	Poliet	573	580	583	+ 1 74
195	Pompey	180	182	182	+ 1 11
500	P.M. Labinal	476	490	491	+ 3 15
2130	Presses Cité	2100	2121	2121	+ 1
1220	Prétabail Sic.	1200	1210	1210	+ 0 83
360	Primagaz	333	354	351	+ 5 40
275	Printemps	268	275	275	+ 2 61
1420	Promodès	1385	1400	1403	+ 1 29
280	Prouvost S.A.	240 10	246	246	+ 2 45
315	Radiotechn.	301	300	300	– 0 33
79	Raffin. (Fse)	80	80 50	80 50	+ 0 62
1460	Redoute (La)	1375	1360	1360	– 1 09
1550	Roussel-Uclaf	1635	1605	1605	– 1 83
1280	Roussel-C.N.I.	1286	1290	1297	+ 0 85
2450	Rue Impériale	2405	2405	2410	+ 0 20
193	Sade	195	195	195	....
1750	Sagem	1795	1783	1788 c	– 1 43
715	Salvepar	730	739	739	+ 1 23
295	St-Louis B.	281 10	282	282	+ 0 32
2370	Salomon	2345	2340	2340	– 0 21
735	Sanofi	724	709	705 c	– 0 53
315	S.A.T.	312	315	315	+ 0 96
535	Saupiquet Cie	505	505	505	....
205	Schneider	232	229	228 50	– 1 50
97	S.C.O.A.	101 20	102	101 90	+ 0 69
134	S.C.R.E.G.	121	120	120 30	– 0 57
385	Seb	373	380	379	+ 1 60
370	Sefimeg	371	371 50	372	+ 0 26
1410	S.F.I.M.	1378	1396	1398	+ 1 37
67	S.G.E.-S.B.	58	59 10	59	+ 1 72
615	Sign. Ent. El.	600	571	580	– 3 33
770	Silic	735	740	740	+ 0 68
430	Simco-U.P.H.	423	413	413	– 2 36
240	Simnor	253	253 90	253 90	+ 0 35
1650	Skis Rossignol	1330	1360	1360	+ 2 25
690	Simnco	686	637	637 c	– 0 79
196	Sodero	200	191	191	– 4 50
2360	Sodexho	2350	2350	2350	....
415	Sogerap	416 50	435	425	+ 2 04
525	Sommer-Allib.	543	553	553	+ 1 84
560	Source Perrier	529	520	520	– 1 70
270	Synthelabo	247 50	248	248	+ 0 20
550	Talcs Luzenac	570	562	561	– 1 57
2670	Tél. Elect.	2500	2510	2510	+ 0 40
520	Thomson-C.S.F.	518	519	520	+ 0 35
....	Total (CFP)	218	221	219 50	+ 0 68
....	– (certific.)	55 55	57 10	57 10	+ 2 79
2250	T.R.T.	2149	2110	2110	– 1 81
545	U.F.B.	530	530	530	....
865	U.I.S.	880	860	880	....
[illegible]	U.C.B.	316	319	321	+ 1 58

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
225	Valéo	225	229 80	229 90	+ 2 17
112	Vallourec	112	114	113	+ 0 89
2500	V. Clicquot-P.	2350	2400	2400	+ 2 12
400	Via Banque	332	342	342	+ 3 01
970	Elf-Gabon	975	970	973	– 0 20
150	Amax Inc.	136	130	132 50	– 2 57
455	Amer. Express	451	446 90	445	– 1 33
230	Amer. Teleph.	227	222	222	– 2 20
141	Anglo Amer. C.	148 50	146 50	146	– 1 68
860	Amgold	820	800	800	– 2 43
705	BASF (Akt)	733	730	721	– 1 63
715	Bayer	755	731	731	– 3 17
385	Buffelsfont.	354	343	349	– 1 41
23	Charter	22 45	22 80	22 80	+ 1 55
580	Chase Manh.	600	590	590	– 1 66
335	Cie Pétr. Imp.	351 70	346 50	346 50	– 1 47
52	De Beers	51 30	50 50	50 50	– 1 55
1820	Deutsche Bank	1862	1849	1822	– 2 14
71	Dome Mines	69	68 30	68	– 1 44
245	Driefontein Ctd	239	231	231	– 3 34
545	Du Pont-Nem.	550	545	544	– 1 09
630	Eastman Kodak	658	645	642	– 2 43
71	East Rand	67 10	67 30	67 15	+ 0 07
275	Electrolux	296	300 70	300 70	+ 1 58
310	Ericsson	277 70	275	273 50	– 1 51
485	Exxon Corp.	502	486	486	– 3 18
425	Ford Motors	421	403	400	– 4 98
255	Free State	236	231	230	– 2 54
152	Gencor	152 30	152 10	152	– 0 19
285	Gén. Belgique	288 20	286	286	– 0 76
585	Gén. Electr.	586	575	575	– 1 87
680	Gén. Motors	664	642	642	– 3 31
66	Goldfields	65	63 40	63 40	– 2 46
35	GdMetropolitan	37 60	36 20	36 20	– 3 72
133	Harmony	128 50	124	126	– 1 94
27	Hitachi	27 05	26 50	26 50	– 2 03
725	Hoechst Akt.	760	732	732	– 3 68

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
91	Imp. Chemical	92 60	89 70	89 70	– 3 13
124	Inco. Limited	125 50	126 70	126 70	+ 0 95
1150	IBM	1169	1154	1174	+ 0 42
102	Ito-Yokado	99 45	96	98	– 1 45
....	ITT	300	297	297	– 1
54	Matsushita	50 85	49 55	49 70	– 2 26
1090	Merck	1115	1093	1090	– 2 24
730	Minnesota M.	749	755	750	+ 0 13
290	Mobil Corp.	285	275	275	– 3 50
23950	Nestlé	25650	....	....	....
106	Norsk Hydro	106 30	105 80	105 80	– 0 47
870	Petrofina	894	882	882	– 1 34
860	Philip Morris	819	785	784	– 4 27
143	Philips	145 70	144 60	144 60	– 0 75
245	Pres. Brand	230 10	227	227	– 1 34
255	Président Steyn	242	238 50	238 50	– 1 44
350	Quilmes	345	343 40	342 c	– 0 86
975	Randfontein	957	942	942	– 2 58
540	Royal Dutch	559	554	551	– 1 43
72	Rio Tinto Zinc	71 40	70	70	– 1 96
175	St Helena Co	165 10	162	162	– 1 87
345	Schlumberger	363	351 50	351 50 c	– 2 38
84	Shell transp.	86 80	85 50	85 50	– 1 49
1860	Siemens A.G.	1850	1788	1788	– 3 35
149	Sony	151	149 70	149 70	– 0 86
171	T.D.K.	168 60	165 60	165 60	– 1 66
13 50	Toshiba Corp.	13 80	13 15	13 20	– 4 34
980	Unilever	1029	1018	1015	– 1 36
395	Unit. Techn.	404	399	398 50	– 1 36
880	Vaal Reefs	830	820	818	– 1 44
250	Volvo	256 60	266 70	267 50	+ 3 44
440	West Deep	416	409	411	– 1 20
295	West. Hold.	287	290	280 10	– 2 40
485	Xerox Corp.	511	511	509	– 0 39
1 70	Zambia Corp.	1 75	1 78	1 78	+ 1 13

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 957	8 822	8 500	9 150
ECU	6 856	6 842	....	....
Allemagne (100 DM)	304 030	304 050	295	310
Belgique (100 F)	15 100	15 120	14 600	15 500
Pays Bas (100 fl.)	270 120	270 190	260	280
Danemark (100 krd)	84 670	84 600	80	89
Norvège (100 k)	105 300	104 900	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	12 300	12 187	11 850	12 600
Grèce (100 drachmes)	6 802	6 755	6 200	7 700
Italie (1 000 lires)	4 723	4 696	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	364	364 100	3 540	3 710
Suède (100 krs)	104 800	104 450	101	108
Autriche (100 sch)	43 250	43 320	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 289	5 284	5 200	5 750
Portugal (100 esc.)	5 280	5 270	5 200	6
Canada ($ can 1)	6 612	6 508	6 250	6 700
Japon (100 yens)	3 675	3 644	3 500	3 700

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/7
Or fin (kilo en barre)	90300	89300
Or fin (en lingot)	90300	89700
Pièce française (20 fr)	551	565
Pièce française (10 fr)	415	....
Pièce suisse (20 fr)	525	524
Pièce latine (20 fr)	520	520
Souverain	655	650
Pièce de 20 dollars	3905	3900
Pièce de 10 dollars	2152 50	2152 50
Pièce de 5 dollars	1400	....
Pièce de 50 pesos	3420	3400
Pièce de 10 florins	541	541

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

L'AFFAIRE VILLEMIN DEVANT LA COUR D'APPEL DE NANCY

L'avocat général de la chambre d'accusation propose la mise sous contrôle judiciaire de la mère de Grégory

Epinal. – Trois magistrats de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy se sont donné vingt-quatre heures pour rendre un arrêt, ô combien délicat. Court délai pour une dure décision tant il faudrait, pour agir avec certitude, tout à la fois résoudre une énigme et surmonter un dilemme.

La chambre d'accusation devait donc statuer mardi 16 juillet sur ce cas tout à fait exceptionnel : la demande de mise en liberté de Mme Christine Villemin, inculpée le 5 juillet dernier à Epinal de l'assassinat de son fils Grégory. Neuf mois, jour pour jour, après la mort de l'enfant jeté le 16 octobre 1984 dans la Vologne, Christine Villemin saura si les trois magistrats nancéiens lui accordent ce qu'un juge d'instruction d'Epinal M. Lambert lui a refusé : son élargissement de la prison de Metz où elle a été incarcérée, dès son inculpation.

Cette affaire hors de l'ordinaire vaut à la justice de se trouver dans une *situation extraordinairement* embarrassante : que faire de cette femme inculpée pour des faits graves, mais seulement inculpée, donc présumée innocente et l'affirmant au risque de sa santé? Que faire de cette mère soupçonnée d'avoir tué son enfant et enceinte d'un autre?

En somme, que peut encore faire une justice aux prises avec ses propres erreurs, ses incertitudes et ses hésitations, pour la justice? Le piège s'est refermé depuis bien trop longtemps sur l'institution pour qu'elle en sorte encore sans dommage. Car cela, au moins, est sûr : la gendarmerie, puis la police, enfin la justice ont déjà par deux fois cru pouvoir donner un début de réponse à cette question dramatique : qui?

La gendarmerie, en son temps, au terme d'une enquête singulièrement critiquée, avait répondu : cela ne pouvait être que Bernard Laroche. L'homme fut inculpé. Puis le dossier s'effondrant sous les coups de la défense, le juge Lambert décida de mettre le prévenu en liberté. Contre l'avis du parquet. La suite, tragique, est connue.

La police judiciaire, aujourd'hui, après des investigations minutieuses, mais tardives, a apporté une autre réponse : cela ne peut être que Christine Villemin. La femme a été inculpée et écrouée contre l'avis du parquet et elle pourrait être libérée contre l'opinion du juge d'instruction.

La justice donc ne peut plus s'offrir le luxe d'un faux pas. Mais comment l'éviter, avec ce qui apparaît d'abord et toujours comme une énigme? La chambre d'accusation siégeant à huis clos, lundi 15 juillet, sous la présidence de M. Jacques d'Alteroche, s'est efforcée au cours d'une audience de cinq heures d'approcher la vérité. Pour constater, sans doute, que la vérité se dérobe comme toujours en cette affaire. Les avocats – tant ceux de la défense conduits par Me Henri-René Garaud que ceux des grands-parents Villemin et de deux de leurs fils, partie civile, dirigés par Me Paul Lombard – se sont refusés absolument à toute déclaration sur l'audience.

De notre envoyé spécial

« Une audience pleine, émouvante »

Cette discrétion absolue, souhaitée probablement par les magistrats, imposait donc le silence sur ce qui s'était dit au cours de cette audience. Une audience *« pleine, émouvante »* selon les termes de Me Lombard. Il reste que l'on a appris la conclusion du réquisitoire formulé par M. Claude Renauld, avocat général. Cette conclusion vaut d'être citée intégralement car il y a, là, tout en quelques phrases : *« Il apparaît donc que, compte tenu des déclarations des témoins, Christine Villemin a pu disposer du temps nécessaire à l'accomplissement du crime. Des charges, de certaines et sérieuses similitudes d'écriture, la présence, chez elle, de cordelette semblable à celle utilisée par l'assassin, des essais d'altération de son écriture ont été relevés contre elle.*

» Mais, par ailleurs, rien ne permet d'entrevoir le motif qui aurait pu l'amener au geste criminel dont elle est inculpée, le couple paraissant uni et l'épreuve ne l'ayant pas dissocié. L'enfant était l'objet d'une seule affection. D'autre part, si les témoignages déjà cités n'excluent pas la possibilité pour Christine Villemin d'avoir commis le crime, ils rendent pour le moins difficilement envisageable de lui imputer la communication téléphonique adressée à Michel Villemin.

» Les charges recueillies contre l'inculpée méritent donc d'être minutieusement vérifiées. L'inculpée n'ayant jamais essayé de se dérober, enceinte de six mois et souffrant de troubles circulatoires sérieux, je propose la mise sous contrôle judiciaire dans des conditions qu'il plaira à la cour de définir. »

Il y a doute, en effet. Le faisceau de présomptions, voire les « charges » pesant contre Christine Villemin : les témoignages, les expertises et contre-expertises en écritures et même, on l'apprend là, *« des essais d'altération de son écriture »*, la cordelette retrouvée. Mais il y a aussi l'absence de mobiles, la bonne entente du couple, l'affection portée à l'enfant. Il y a même, envisagée au détour d'une phrase sur la communication téléphonique du « corbeau » revendiquant le crime, l'éventualité d'une complicité.

La conclusion des conclusions

Il y a, enfin, la conclusion de ces conclusions. A double détente : des charges méritant *« d'être minutieusement vérifiées »* et l'état de santé de l'inculpée qui, puisqu'elle n'a jamais cherché à se dérober, autorise sa mise en liberté sous contrôle judiciaire. L'avocat général, M. Renauld, avait conclu en fait comme le parquet général n'a jamais cessé de le faire depuis plusieurs semaines : placement sous contrôle judiciaire.

Il reste à savoir ce que les trois magistrats de la cour retiendront ; tant de ces réquisitoires que des plaidoiries des trois avocats de Christine et de Jean-Marie Villemin. Il semble que les défenseurs, dans un partage des rôles, aient lancé une triple offensive. L'un, Me Thierry Moser, en tentant de ressusciter, si l'on ose dire, la piste Laroche. L'autre, Me Marie-Christine Chastant, en faisant la critique des investigations policières *« trop unilatérales »* et des témoignages *« influencés »*. Le troisième enfin, Me Garaud, dans un démontage systématique de l'ensemble du dossier et dans la mise en cause des expertises en écritures.

On sait également que la partie civile, en cette audience, s'en est remis *« à l'appréciation et à la prudence de la chambre d'accusation »*. La plaidoirie de Me Lombard, bien loin d'être un réquisitoire, fut donc très probablement conforme à l'esprit d'une partie civile qui se veut d'abord *« éclairante »*. Un peu, comme l'indiquait Me Joël Lagrange, du barreau de Nancy : *« nos clients ont perdu un petit-fils, ils ont un de leurs fils en prison, ils risquent de perdre l'autre enfant à naître. Ils veulent savoir pourquoi »*.

Au-delà de ces plaidoiries et du résumé du dossier présenté par le président d'Alteroche à l'audience et *« unanimement apprécié comme parfaitement objectif »*, il reste aux magistrats à décider.

Là est le dilemme. Car, paradoxalement, la mise en liberté de Christine Villemin constitue pour la justice une épreuve aussi délicate que son maintien en détention. Non pas tellement par l'effet produit sur l'opinion publique mal informée de la procédure et qui y verrait un peu rapidement la preuve de l'innocence de Christine Villemin ou la confirmation des absurdités judiciaires.

Le vrai problème est ailleurs, dans ce qu'on doit dès aujourd'hui redouter. On tient de source sûre que les renseignements généraux ont fait état, depuis quelques jours, de promesses de vengeance clairement affirmées venant des membres de la famille Bolle, la belle-famille de Bernard Laroche. Au cas où... On a appris surtout que Marie-Ange Laroche, sa veuve, enceinte elle aussi, serait actuellement très dépressive.

L'instruction, elle, continue. M. Lambert s'est rendu, lundi, à la prison de Metz pour entendre Christine Villemin. Les deux experts psychiatres et deux psychologues commis par le magistrat l'y avaient précédé samedi. Leurs premières conclusions seront connues seulement en milieu de semaine. Elles n'ont donc pas été évoquées à l'audience de la chambre d'accusation.

PIERRE GEORGES.

LA VITESSE MINIMALE SUR LA VOIE DE GAUCHE DES AUTOROUTES SERAIT DE 80 KM/H

Le conseil des ministres du mercredi 17 juillet pourrait décider d'imposer aux automobilistes roulant sur la voie de gauche des autoroutes une vitesse minimale de 80 km/h. Cette mesure lui sera proposée par M. Paul Quilès, ministre du logement, de l'urbanisme et des transports. Elle est destinée à éviter les ralentissements brutaux qui provoquent des collisions en chaîne sur autoroute.

L'instauration d'une vitesse minimale de 80 km/h suppose une modification du code de la route. Destinée à frapper l'opinion, elle risque pourtant d'être de peu d'effets, car la constatation et la sanction des contraventions à cette règle risquent d'être impossibles.

Sur **CFM**
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8 MHz)

MARDI 16 JUILLET
« le Monde » reçoit
HENRI LOPES
à propos de l'esclavage
avec
PHILIPPE BOUCHER

Mercredi 17 juillet
FRANÇOIS HESNAULT
pilote de formule 1

Le numéro du « Monde » daté 16 juillet 1985 a été tiré à 439 763 exemplaires

Le Monde Infos Spectacles sur Minitel
615.91.77 + ISLM

LES ALL BLACKS ANNULENT LEUR TOURNÉE EN AFRIQUE DU SUD

Après la décision de la Cour suprême de Wellington d'ajourner d'une semaine le départ de la tournée des All Blacks en Afrique du Sud (*le Monde* daté 14-15 juillet), la fédération de rugby néo-zélandaise a annulé définitivement le voyage, sans attendre que la justice se prononce sur le fond. Deux avocats, MM. Paddy Finnigan et Philip Recordon, eux-mêmes joueurs de rugby, avaient introduit un recours contre cette tournée. Ils estimaient qu'elle aurait été contraire aux statuts de la fédération, qui lui font obligation de *« promouvoir et développer le rugby »*.

En Afrique du Sud, les organisations anti-apartheid estiment qu'il s'agit d'une *« grande victoire »*. En revanche, la Communauté blanche est *« consternée »*.

En France, le président de la fédération de rugby, M. Albert Ferrasse, a regretté qu'on puisse *« par exemple, aller piloter une voiture de course là-bas sans soulever les protestations d'un tas d'organisations et qu'on ne puisse pas rencontrer les Springboks en rugby »*. Il n'envisage pas pour le moment de modifier le calendrier de l'équipe de France, qui prévoit une tournée en Afrique du Sud en juin 1986. Toutefois, en 1983, le voyage avait été annulé à la demande du gouvernement de M. Mauroy.

LA CHINE RENONCE A L'ACHAT DE DEUX SATELLITES DE TÉLÉVISION

La Chine a suspendu un appel d'offres international pour l'achat de deux satellites de télévision. Trois firmes étaient en concurrence, Matra (France), MBB (RFA) et RCA (Etats-Unis). Le montant d'un tel contrat pouvait être estimé entre 200 et 300 millions de dollars. L'appel d'offres, lancé en 1984, venait à échéance le 15 juillet 1985. Des différends entre les différentes administrations chinoises et une sérieuse pénurie de devises étrangères seraient à l'origine de cette suspension. Le ministère de la radio télévision, qui avait lancé l'appel d'offres, a été écarté du projet au profit de la commission des sciences et technologies. Celle-ci pourrait contacter à nouveau, d'ici quelques mois, les firmes concernées.

C'est la première suspension portant sur un montant d'une telle importance, mais il y a eu ces derniers mois, de la part de Pékin, de nombreux gels ou annulations de plus petits contrats. Les réserves chinoises en devises sont passées de 16,3 à 11,3 milliards de dollars entre octobre 1984 et mars 1985. Fin juin, le montant pourrait être descendu à 7,5 milliards de dollars. – (AFP.)

Sur le vif

Le gros lot

J'ai le moral à zéro. Non, c'est vrai, ils ne parlent que de fric dans les journaux de nos vacances. Encore s'ils ne faisaient qu'en parler. Mais ils me filent des complexes. Ils m'interrogent : l'argent, est-ce que vous en êtes le maître ou l'esclave? Ils me font passer des tests. Ils *me posent tout un tas de questions*. Pour s'enrichir, il faut être : *a)* chanceux et intuitif, *b)* obstiné et méfiant, *c)* rapiat et égoïste... Cochez la bonne réponse. Comme si je pouvais... Je n'en sais rien, moi, justement. Vous croyez qu'ils me le diraient? Pensez-vous! Leurs sous, ils les ont et ils se les gardent. La solution à ce jeu du *Point*, le premier de l'été, est infiniment plus difficile à percer qu'un coffre de la BNP.

J'ai essayé, j'ai renoncé, et je me suis réfugiée dans *VSD*, où on me demandait, histoire d'évaluer mes chances de faire fortune, ce que Tapie prenait pour son petit déjeuner. S'il était marié avec sa manucure, sa secrétaire ou sa belle-sœur. S'il *roulait en : a)* Volvo, *b)* Rolls, *c)* BMW. J'ai eu tout faux. Jamais je ne deviendrai millionnaire.

A moins... A moins... D'en épouser un. Pas évident, ça, non plus. Ce n'est pas en jouant les vamps qu'on les retient, j'ai lu ça dans je ne sais plus quel canard. Ça tombe bien, j'ai passé l'âge. Il faut savoir, en revanche – c'est comme ça qu'une hôtesse de l'air en a cravaté un, – qu'une tache de vin rouge, ça part avec du vin blanc. Première nouvelle.

Pas étonnant que je n'ai jamais réussi à décrocher le gros lot. En plus, il y a lot et lot, attention. Il y a les riches et les super-riches, les super-riches fringants et les super-riches subclaquants, de loin les plus intéressants. A condition d'être couchée sur leur testament, pas dans leur lit. D'abord le *maire*, puis le curé, enfin le notaire.

Alors là, avec tous vos milliards, vous revenez à la case départ. Vous reprenez le jeu du *Point* à l'endroit où c'est marqué : chances de toucher un héritage : *a)* par son grand-père, *b)* par un oncle d'Amérique, *c)* par fraternité, *d)* par captation. Là, vous cochez. Et vous vous retrouvez, entre l'affairiste et le brasseur, dans la catégorie des aventuriers voraces. Avec ce conseil : adaptez votre conduite à votre caractère. Merci, c'est fait.

CLAUDE SARRAUTE.

La Commission européenne autorise l'octroi d'aides à la fermeture d'aciéries jusqu'en 1988

La Commission européenne propose aux gouvernements membres que des aides susbtantielles à la fermeture des installations sidérurgiques puissent être accordées au cours de la période de trois ans allant du 1er janvier 1986 au 31 décembre 1988. Durant cette même période de trois ans, le marché des produits sidérurgiques dans la Communauté sera progressivement libéré : le contingentement obligatoire de la production qui est actuellement appliqué sera d'abord supprimé en ce qui concerne les produits longs, puis, dès que les circonstances le permettront, la libéralisation sera également appliquée aux produits plats.

Les prix minimaux actuellement en vigueur seront supprimés dès l'hiver prochain et remplacés par de simples prix d'orientation. Cet ensemble de mesures sera examiné par les ministres de l'industrie, le 25 juillet. L'élément le plus spectaculaire des propositions de la Commission concerne le maintien d'une aide financière à la fermeture des installations. Le code des aides approuvé par les Dix en 1981 prévoyait la suppression de toutes les aides à la sidérurgie à compter du 1er janvier 1986.

Au cours des cinq années passées, la réduction des capacités de production de la Communauté exprimées en produits laminés à chaud se situe autour de 32 millions de tonnes, soit un montant conforme aux objectifs que s'étaient fixés les Dix. Mais la commission considère que, malgré cet effort, il subsiste, dans la Communauté, une surcapacité de l'ordre de 20 à 25 millions de tonnes.

C'est pour l'éliminer progressivement qu'elle propose donc l'octroi pendant encore trois ans d'aides à la clôture d'installations. *« Ces aides seront accordées,* a précisé M. Sutherland, le commissaire compétent, *pour couvrir les coûts de fermeture »* : il s'agit des indemnités de licenciement, des coûts nécessaires pour libérer les terrains occupés par les installations sidérurgiques et, lorsque les installations n'ont pas encore été complètement amorties, des sommes nécessaires pour réaliser cet amortissement.

Il s'agit, on s'en rend compte, d'une entorse très sensible au code des aides de 1981, même si la Commission insiste sur le fait qu'aucune aide ne pourra être accordée à l'investissement ou au fonctionnement.

A B C D F G H

هكذا من الأصل